

VIVONS DE NOTRE VIE !



LE VÉRITABLE  
MESSAGER BOITEUX  
DE NEUCHÂTEL

pour l'an de grâce

**1948**





# Almanach de l'Agronome

contenant les travaux du cultivateur, du vigneron  
et du jardinier, pendant chaque mois de l'année



„ORA ET LABORA“  
(Prie et Travaille)

cales et autres engrais disponibles ; semer scories Thomas sur la neige. — Labours préparatoires profonds, pour plantes sarclées. — Saler viandes pour provisions de ménage. — Engraisser bêtes de boucherie. — Mettre comptes à jour et dresser l'inventaire annuel.

Fabriquer échelas et les tremper au carbolinéum, au sulfate de cuivre ou au goudron. — Reporter terres. — Drainages, réfections de murs. — Mettre cave et futailles en ordre.

Nettoyer arbres fruitiers de bois gourmand, mousses, gui, rejetons et nids de chenilles.

Prélever greffons pour greffage du printemps. Les conserver en bon état de fraîcheur. — Badigeonner troncs et grosses branches avec carbolinéum soluble à 8 % ou B. sulfocalcique à 10-15 % et 1 % sulfate de fer, ce dernier spécialement pour les arbres à noyaux. — Fumer le pied des arbres aux engrais de ferme ou aux engrais chimiques, en couverture ou par enfouissage jusque sous la projection des branches. — Défoncer et préparer carrés libres du potager, surtout en terre forte. — Semer sous châssis premiers melons et carottes, salades, radis, choux-fleurs, poireaux sur la fin du mois.

## FÉVRIER

Premières semailles d'avoine sur labours d'automne. — Répandre derniers composts. — Herse et nettoyer prés fumés précédemment. — Rigoler prés irrigués et curer fossés d'écoulement. — Engraisser bêtes de boucherie. — Tuer porcs pour ménage. — Visiter colonies d'abeilles, pigeonier, poulailler. — Surveiller fenils ; au commencement du mois, consommation ne doit pas dépasser moitié approvisionnements.

Continuer taille à porteurs et commencer taille définitive. — Ratisser vignes enherbées. — Provigner dans les beaux jours. — Porter et étendre fumiers. — Distribuer et recouvrir engrais artificiels. — Semer sur couches chaudes tomates, laitues, carottes, céleri à pomme, choux-fleurs, melons, concombres et autres légumes, ainsi que toutes fleurs annuelles. — Transplanter arbres fruitiers en terre forte. — Tailler poiriers et pommiers. — Continuer traitements des arbres fruitiers. — Sur arbres à noyaux, utiliser B. B. à 5 %. — Dépalissez. — Brûler tous les déchets de taille pour détruire la vermine. — Rabattre arbres pour surgreffage. — Premiers semis, en

## JANVIER

Raccommoder instruments aratoires et matériel de ferme. — Emonder arbres et haies. — Confectionner composts avec terres, matières fé-

pleine terre bien exposée, de pois, bettes, carottes, salsifis, cerfeuil, fèves, poireaux. Planter oignons jaunes et rouges, aulx.

## MARS

Labourer toutes terres libres. — Grande semaille des avoines, poisettes mélangées pour fourrages verts, pois, blés de printemps. — Semer betteraves en pépinières et carottes en plein champ. — Planter topinambours et premières pommes de terre. — Répandre engrais artificiel sur prés, avant la pluie, et sulfate de fer en poudre pour détruire mousses. — Mettre couver. — Meilleure époque pour la taille. — Greffage sur table, à la main ou à la machine et mise en stratification. — Polysulfurer les plantations de 3 et 4 ans et celles atteintes d'acariose (court-noué). — Injecter au pal sulfure de carbone avant les plantations contre vers blanc et pourridié. — Fossoyage. — Transvasage des vins et cidres.

Fumer et labourer carrés vides, framboisiers, groseilliers. — Semer persil, ciboule, céleri, laitues pommées et romaines, choux de Bruxelles, York, Milan, pain de sucre, quintal et Winningstad pour choucroute, carottes rouges, scorsonères, épinards, oignons, poireaux, bettes, navets, radis, panais, oseille, chicorée à tondre. — Repiquer rhubarbe. — Planter griffes d'asperges à la fin du mois. — Continuer semis de fleurs annuelles et plantation d'arbres et arbustes fruitiers et ornement. — Sarcler légumes hivernés. — Continuer taille des arbres fruitiers. — Tailler rosiers et arbustes divers, groseilliers, etc. — Greffer en fente. — Supprimer tous chancres et traiter les blessures avec une solution de sulfate de cuivre à 20 %.

## AVRIL

Dernières semailles d'avoines. Planter pommes de terre. — Semer premières orge, trèfle, esparcette et, en dernier lieu, luzerne. — Semer de quinzaine en quinzaine fourrages temporaires pour couper en vert. — Semer betteraves en place. — Répandre engrais artificiels et eaux grasses sur prés. — Herse ou rouler blés, vieilles luzernes, esparcettes et herbages. — Rouler prés naturels. — Plâtrer trèfles et légumineuses. — Herse pommes de terre au fur et à mesure de levée. — Premier labour. — Planter les minages, par temps sec et chaud. — Paraffiner ou buter les barbues de 2 ans ou les longs pieds. — Labourer carrés d'artichauts, œilletonner vieux pieds et repiquer filleuls en terrain neuf. — Semer et repiquer laitues et choux. — Planter choux-fleurs hâtifs, tomates, oignons, poireaux, bettes. — Faire en pleine terre semis précédemment faits sur couche : cressons, pourpier, ca-





rottes, pois, fèves, melons, cardons et premiers haricots qu'on recouvre en cas de froid. — Eclaircir et cultiver planches de fraises ; en planter de nouvelles. — Tailler pêchers et abricotiers. — Greffage en couronne. — Abriter espaliers contre le gel. — Traiter contre les pucerons : eau, 100 litres ; savon noir, 2 kg. ; nicotine, 1 kg. ou 2 kg. de jus de tabac ou bien : eau, 100 litres ; savon noir, 2 kg. ; foie de soufre, 500 gr. — Contre le puceron Lanigère : mouiller les colonies avec un pinceau imbibé d'esprit de vin. — Dépoter et repoter fleurs et plantes de massifs. Repiquer fleurs annuelles et mettre en terre celles à oignons.

#### MAI

Semer dernières orges, fourrages mélangés, maïs. — Sarcler et butter pommes de terre. — Repiquer betteraves de pépinières ; éclaircir et sarcler celles semées sur place. — Exploiter taillis de chêne pour l'écorce. — Mettre vaches au vert. — Tondre moutons. — Surveiller abeilles pour l'essaimage ou bien former artificiellement essaim. — Ebourgeonner jeunes ceps. — Greffage de la vigne en place : en fente ou en coin. — Second transvasage des vins et cidres. — Mise en pépinière des plants greffés sortant de stratification. — Sulfater la pépinière chaque semaine. — Dès le 25 mai, 1<sup>er</sup> sulfatage à 2 % et, suivant le temps, continuer tous les 12 jours. — Semer par planches successives : haricots, pois, courges et courgerons, tétragone pour remplacer épinards, cardons, laitues, chicorée d'automne, choux, capucines et concombres. — Repiquer poireaux, laitues. — Pailler les fraisiers. — Planter les tomates dès le 15. — Tuteurer les porte-graines. — Taille verte des poiriers, pyramides et autres ; pincement et palissage des espaliers. — Arroser encore le matin jusqu'au 15 et le soir dès lors. — Contre tavelure et carpocapse, sitôt après la floraison, appliquer bouillie cuprique à 1 % + arseniate. — Répéter 2 semaines après. — Faucher avant d'appliquer. — Protéger tous fruits ou légumes consommables. — Ne pas arseniquer les cerisiers ; traiter ceux-ci contre la maladie criblée avec B.B. à 1 % ou b. sulfocalcique à 2 %. — Traiter 2 fois dès la chute des pétales. — Détruire nids de chenilles, autres pucerons, traiter comme en avril. — Greffage du noyer.

#### JUIN

Consommer en vert ; faucher et sécher dès après la fleur. — Façons répétées aux plantes sarclées. — Repiquer dernières betteraves. — Mettre chevaux au vert pendant deux à trois semaines. — Effeillage et attachage de la vigne. — Premier soufrage contre l'oïdium. — 2<sup>me</sup> sulfatage et suivants à 2-3 %. — Taille en vert. — Traitements contre la Cochyliis et l'Eudemis avec produits arsenicaux ou nicotinés, 8-10 jours après le gros vol, soit fin mai, commencement juin. — Continuer binages et ratissages. — Semer encore pois, haricots ; ramer les plus avancés ; semer scarole blonde et verte et repiquer choux blancs et rouges pour l'automne. — Tenir pro-

pre, sarcler souvent et arroser assidûment. — Ebourgeonner tomates et les sulfater ainsi que les pommes de terre à la B.B. 2 %. — En temps couvert, greffer en écusson arbres à noyaux, rosiers. — Pincer et palisser pêchers et autres espaliers. — Taille en vert. — Arroser fréquemment et par plein soleil planches de fraises. — Contre pucerons et chenilles, traiter comme en avril et mai.

#### JUILLET

Fumer et labourer champs vacants pour derniers fourrages temporaires verts. — Moissonner seigle, blé, avoine, colza. — Déchaumer champs moissonnés. — Semer raves, blé noir ou sarrasin, colza, trèfle incarnat. — Récolter pommes de terre printanières. — Recouper composts en mêlant engrais chimiques et arrosant d'eaux grasses. — Pincer, ébourgeonner, soit effeuiller ou rebioler et rattacher bois de l'année. — Entre les traitements contre le mildiou, intercaler application de poudre cuprique. — Soufrage contre l'oïdium à la floraison. — Visiter les plants greffés et couper les racines émises par le greffon (sevrage). — Semer derniers haricots pour l'automne, laitue, chicorée pour hivernage, navets, rampon, oignons. — Arroser et sarcler assidûment. — Eclaircir l'endive (Witlow). — Récolter et serrer graines de légumes. — Pincer melons, courges. — Arracher oignons et mettre en lieu sec, puis en chaînes suspendues. — Sécher haricots ou mettre au sel. — Faire conserves et marmelade de fruits. — Marcotter œillets. — Palisser les pêchers. — Taille en vert, greffe en écusson, éclaircissage, ensachage. — Mêmes traitements contre les pucerons. — Cueillir fruits printaniers avant complète maturité.

#### AOÛT

Continuer déchaumages. — Rompre vieux trèfles et autres artificiels. — Labours préparatoires en terre fortes pour froment. — Moissonner dernières céréales, fèverolles. — Fin du mois, semer seigle, fèverolles et poisettes hivernées avec avoine pour fourrage vert en juin suivant. Couper et bien sécher regains. — Arracher pommes de terre mi-tardives. — Arracher chanvre et mettre rouir. — Battre céréales. — Pincer et attacher bois au fur et à mesure de croissance. — Continuer traitements contre le mildiou suivant l'année. — Troisième soufrage à la véraison. — Traitements contre les vers de 2<sup>me</sup> génération : B.B. 1 %, nicotine 1 %, 8-10 jours après le gros vol, soit fin juillet, commencement août. — Troisième transvasage des vins et cidres. — Repiquer chicorée et attacher la plus avancée pour consommer en automne. — Semer raves, épinards, scorsonères, salades pour hivernage, choux frisés hâtifs pour repiquer au printemps. — Repiquer fraisier. — Bouturer fleurs pour garniture de l'année suivante, géraniums, coléus, bégonias, etc. — Semer pensées. — Cueillir premiers fruits, l'après-midi des beaux jours. — Dernières tailles et pincements ; écussonnage. — Mettre soutien aux branches trop chargées. Sécher fruits, prunes, pruneaux, fonds d'artichauts.



### SEPTEMBRE

Mener et épandre fumier et labourer. — Semer seigle et méteil. — Dès le 10, commencer semailles de blé. — Récolter sarrasin de grains. — Battage des céréales. — Semer chicorée amère à tondre pour porcs. — Acheter porcelets à hiverner et activer engraissement des porcs à tuer en hiver. — Préparer pressoirs et ustensiles accessoires, futaille ; ne vendanger qu'à pleine maturité du raisin, ce qui n'arrive guère qu'en octobre sous notre climat. — Semer encore épinards, scorsonères, mâche. — Repiquer garnitures d'hiver, salades, choux, bettes. — Lier cardons, céleri. — Renouveler plantations de rhubarbe. — Cueillir fruits. — Faire cidre. — Gref-fage ou surgreffage. — Elaguage des arbres à noyaux. — Récolte soigneuse des fruits. — Visites fréquentes au fruitier.

### OCTOBRE

Continuer labours. — Grandes semailles des blés d'hiver. — Récolter pommes de terre tardives, betteraves, carottes. — Mettre vaches au pâturage en temps sec. — Engraisser poulets et canards. — Consommer poules de 4 ans et au-dessus. — Sélection rigoureuse avant la vendange. — Vendanges et pressurages du raisin. — Régler fermentation et pressurer à point les rouges. — Butter choux brocolis et artichauts ; planter oignons blancs, salades, laitues à hiverner. — Repiquer salades et choux pour hiverner. — Récolter courges, choux pour choucroute, chicorée. — Cueillir derniers fruits. — Rentrer plantes et bulbes délicates : dahlias, lauriers, orangers. — Planter arbres en terres légères et sèches. — Préparer le terrain pour futures plantations. — Commander ses arbres chez le pépiniériste. — Ratisser et brûler tous débris. — Poser bancs-de-pièges pour capturer phalènes hyémales.

### NOVEMBRE

Dernières semailles de blé en terres fertiles et bien exposées. — Labours préparatoires pour

printemps. — Défoncements. — Assainir et drainer terrains humides. — Conduire composts dans les prés. — Fumer luzernières en couverture. — Mettre vaches à la crèche ; commencer affouragement aux betteraves et aux autres racines ; carottes et fêverolles aux chevaux de ferme. — Hâcher fourrages. — Elever veaux de choix destinés à l'alpage d'été. — Tondre chevaux et jeune bétail. — Remplir en bonde vases de vin nouveau. — Arrachage des échelas. — Partage des terres. — Commencer les minages. — Mettre fleurs et plantes vivaces à l'abri des gelées. — Rentrer légumes et racinages en jardins d'hiver, caves ou silos. — Couvrir artichauts avec balles de céréales. — Recharger et fumer en couverture aspergères, planches de fraises. — Planter arbres et arbrisseaux. — Fumer en couverture arbres fruitiers. — Réparer paillassons et en fabriquer de nouveaux. — Planter les arbres. — Contre le puceron Lari-gère traiter au carbo à 10-15 % ou au lysol à 4 %. — Contre la cloque des pêcheurs traiter à la B.B. à 3 % ; répéter deux fois au cours de l'hiver

### DECEMBRE

Continuer labours et défoncements en temps propice. — Transporter et épandre composts. — Jardiner dans les forêts, éclaircir et expurger les taillis. — Nettoyer grains. — Report des terres. — Arrachages. — Défoncements et labours. — Traiter vins à la grosse lie. — Arracher arbres fruitiers à réformer. — Tenir propre et à température convenable plantes de serres et ne mouiller que lorsque la terre n'adhère plus aux bords des pots. — Au potager, exécuter labours profonds. — Laisser les mottes en introduisant tous engrais nécessaires. — Réparer les châssis, coffres, paillassons, outils, etc. — Emon-dage. — Commencer taille arbres à pépins. — Prélever greffons. — Enlever nids de chenilles, fruits desséchés, etc. — Durant l'hiver, contre oïdium du groseillier, traiter à 3 % polysulfure alcalin ou B. sulfocalcique à 25 %.

## Eclipses de l'an 1948

Pendant l'année 1948 il y aura deux éclipses de soleil, et une éclipse de lune.

L'éclipse de lune aura lieu le 23 avril. Elle ne sera pas visible dans nos contrées. Aussi <sup>28</sup>/<sub>100</sub> seulement du diamètre de la lune seront éclipsés.

La première éclipse de soleil aura lieu le 8/9 mai. Elle sera annulaire. Dans nos contrées, elle ne sera pas visible. La zone de totalité

commence à la partie septentrionale de l'Océan Pacifique, passe par Shanghai, Bangkok en Siam et se termine dans l'Océan Indien.

La deuxième éclipse de soleil arrivera le 1<sup>er</sup> novembre. Elle sera totale. Elle sera visible de Nairobi dans l'Afrique Centrale jusqu'à l'Océan Indien et la partie méridionale de l'Océan Pacifique.

*Spectateur éphémère d'un spectacle éternel, l'homme lève un instant les yeux vers le ciel et les referme pour toujours ; mais pendant cet instant rapide qui lui est accordé, de tous les points du ciel et depuis les bornes de l'univers, un rayon consolateur part de chaque monde et vient frapper ses regards pour lui annoncer qu'il existe un rapport entre l'immensité et lui, qu'il est associé à l'éternité.*

X. de MAISTRE.





## ÉPHÉMÉRIDES

### Description des Quatre Saisons de l'année 1948

#### HIVER

Commencement le 22 décembre de l'année précédente avec l'entrée du *Soleil* dans le signe du *Capricorne*. La *Lune* se trouve alors dans le 14<sup>me</sup> degré du *Bélier*, *Mercur*e dans le *Sagittaire*, *Vénus* dans le *Capricorne*, *Mars* dans le signe de la *Vierge*, *Jupiter* dans le *Sagittaire*, et *Saturne* dans le *Lion*. La tête du *Dragon* se trouve dans le signe du *Taureau*, la queue du *Dragon* dans le *Scorpion*.

#### PRINTEMPS

Commencement le 20 mars avec l'entrée du *Soleil* dans le signe du *Bélier*. La *Lune* se trouve alors dans le 19<sup>me</sup> degré du *Cancer*, *Mercur*e dans les *Poissons*, *Vénus* dans le *Taureau*, *Mars* dans le *Lion*, *Jupiter* dans le *Sagittaire*, et *Saturne* dans le *Lion*. La tête du *Dragon* se trouve dans le signe du *Taureau*, la queue du *Dragon* dans le signe du *Scorpion*.

#### ÉTÉ

Commencement le 21 juin avec l'entrée du *Soleil* dans le signe du *Cancer*. La *Lune* se trouve alors dans le 23<sup>me</sup> degré du *Sagittaire*, *Mercur*e dans le *Cancer*, *Vénus* dans le *Cancer*, *Mars* dans le signe de la *Vierge*, *Jupiter* dans le *Sagittaire* et *Saturne* dans le *Lion*. La tête du *Dragon* se trouve dans le signe du *Taureau*, la queue du *Dragon* dans le *Scorpion*.

#### AUTOMNE

Commencement le 23 septembre avec l'entrée du *Soleil* dans le signe de la *Balance*. La *Lune* se trouve alors dans le 21<sup>me</sup> degré du *Taureau*, *Mercur*e dans le signe de la *Balance*. *Vénus* dans le *Lion*, *Mars* dans le *Capricorne*, *Jupiter* dans le *Sagittaire* et *Saturne* dans le signe de la *Vierge*. La tête du *Dragon* se trouve dans le signe du *Bélier*, la queue du *Dragon* dans le *Capricorne*.

## Maladies de la vigne

**MILDIOU : Années pluvieuses**, traiter au moins tous les douze jours. — 1<sup>er</sup> sulfatage lorsque les pousses ont atteint 15 cm. de longueur. — 2<sup>me</sup> sulfatage immédiatement avant l'attache, pendant qu'on peut encore passer. — 3<sup>me</sup> sulfatage tout de suite après l'attache. — 4<sup>me</sup> sulfatage fin juillet ou commencement d'août.

**Années sèches** : 1<sup>er</sup> sulfatage lorsque les pousses atteignent 20 à 30 centimètres. — 2<sup>me</sup> sulfatage tout de suite après l'attache. — 3<sup>me</sup> sulfatage fin juillet ou commencement d'août.

Certaines années il est indispensable de faire des sulfatages supplémentaires.

**OIDIUM** : 1<sup>er</sup> sulfatage (soufre sublimé) quand les bourgeons ont 20 cm. — Recommandé : traitement au soufre au moment de la floraison. Soufrage à exécuter par temps chaud, avant que le raisin ait tralui.

**Moisi. Vers blancs** : Assainir le sol ; désinfecter par sulfure de carbone.

Prendre garde et se conformer aux avis de la Station Viticole, spécialement pour *Accariose*, *Court-noué*, *Araignée rouge*, *Ver de la vigne (cochylis et eudémis)*.



## REPRÉSENTANTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE LA SUISSE

### EUROPE

*Envoyés extraordinaires  
et Ministres plénipotentiaires*

ANKARA. — Gorgét, Cam.  
ATHENES. — Stucki, Karl.  
BELGRADE. — Zellweger, Ed.  
BRUXELLES. — Lardy, Etienne.  
BUCAREST. — von Fischer, Beat.  
BUDAPEST. — Feisst, Ernst.  
COPENHAGUE. — Wagnière, Jean-Frédéric.  
DUBLIN. — Benziger, Ch., chargé d'affaires.  
HELSINKI. — Hegg, Fritz.  
LA HAYE. — Kohli, Robert.  
LISBONNE. — Jaeger, Maximilian.  
LONDRES. — Ruegger, Paul.  
MADRID. — Broye, E.  
MOSCOU. — Flückiger, Hermann.  
OSLO. — Zurlinden, Hans.  
PARIS. — Burckhardt, Carl.  
PRAGUE. — Girardet, Alexandre.  
ROME. — de Weck, René.  
SOFIA. — von Jenner, Charles.  
STOCKHOLM. — Vallotton, Henry.  
VARSOVIE. — Ganz, Anton Roy.  
VIENNE. — Feldscher, P. A.

*Consuls et Vice-Consuls*

AMSTERDAM. — Spycher, Walter, c.  
ANVERS. — Miney, Robert.  
ANNECY. — Liengne, Rogers.  
BADEN-BADEN. — Decroux Jean.  
BARCELONE. — Balli, G., c. g.  
BAYREUTH. — Feller, Max.  
BESANÇON. — Zoller, Henri.  
BORDEAUX. — Berthod, Alfred.  
BRAILA. — Berny, A.-R., consul.  
BREGENZ. — Bitz, K., consul.  
BREME. — Vacant.  
CATANE. — Cafilisch, Carlo, c.  
COLOGNE. — de Weiss, Fr., c. g.  
CONSTANCE. — Ghisler, Franz.  
DIJON. — Oechslin, P., c.  
DUBLIN. — von Burg, Walter.  
DUSSELDORF. — Oechslin, M., v.-c., gérant.  
FLORENCE. — Steinhäuslin, Ch., c.  
FRANCFORT s/M. — Hochstrasser, Paul.  
FREIBURG i. B. — Kern, Pierre.  
GENES. — Biaggi, G.-B., c. g.  
HAMBOURG. — de Rham, Jean-Guy.  
LE HAVRE. — Brunschweiler, J. P.  
HANNOVRE. — Kaufmann, Walter.  
INNSBRUCK. — Chauvet, Marc.  
ISTANBUL (CONSTANTINOPLE). — Martig, J., v.-c.  
KATTOWICE. — Meyer, Théod.  
LILLE. — Huber, Frédéric, c.  
LIVERPOOL. — Schärer, Rudolf.  
LUXEMBOURG. — Muller, Frédéric, c.  
LYON. — Charles, Henri.  
MANCHESTER. — Huber, Jakob, v.-c., gérant.  
MARSEILLE. — Voirier, Henri, c. g.  
MILAN. — Brenni, Franco, c. g.  
MUNICH. — Regli, Karl.  
MULHOUSE. — Kunz, W., c.  
NANCY. — Vacant.  
NANTES. — Enzen, Edmond.  
NAPLES. — Mordasini, Riccardo.

NICE. — Manz, Alexandre, v. c.  
OTTAVA. — Nef, Viktor.  
PORTO. — Dunkel, K.-J., c.  
PRESBOURG. — Ammann, Adolf, c. g.  
ROTTERDAM. — Koch, Ferdinand.  
SALZBOURG. — Spring, Otto.  
SEVILLE. — Stierlin, R., c.  
STRASBOURG. — Cribloz, Georges.  
STUTTGART. — Suter, E.-E., c.  
TETTANG. — Suter Ernst.  
TOULOUSE. — Collet, Emile.  
TRIESTE. — Bonzanigo, E., c.  
TURIN. — Wenner, Arnold.  
VENISE. — Imhof, Ferd. consul.  
ZAGREB. — Cuendet, Albert, c.

### AMERIQUE

*Envoyés extraordinaires  
et Ministres plénipotentiaires*

BOGOTA (Colombie). — Schlatter, Ernst.  
BUENOS-AIRES. — Feer, Edouard.  
CARACAS (Vénézuëla). — Naville, René, chargé d'affaires.  
LIMA. — Berger, H. A.  
MONTEVIDEO (Uruguay). — Greminger, Hans.  
RIO DE JANEIRO. — Redard, Ch.-A.  
SANTIAGO DE CHILI. — Humbert, Charles, chargé d'affaires a. i.  
WASHINGTON (E.-U.). — Bruggmann, K.

*Consuls et Vice-Consuls*

ASSOMPTION (Paraguay). — Soutter, E., consul g.  
BAHIA (Brésil). — Holzmann, A.-E.  
CALI. — Huber, Albert.  
CHICAGO. — Greutert, Albert, c.  
CINCINNATI. — Biber, A., g. (o).  
CIUDAD TRUJILLO. — Schad, Fr., consul.  
CORDOBA (Rép. Arg.). — Poretti J., gérant.  
CURITYBA (Brésil). — Thommen, J., consul.  
FLORIANOPOLIS. — Rigggenbach, Ernesto, v. c.  
GUADALAJARA (Mexique). — Sutter, C., c.  
GUATEMALA. — Fischer, R., c.  
GUAYAQUIL (Equateur). — Osterwalder, R., consul.  
HAVANE (Cuba). — Blattner, C., c. g.  
LA PAZ (Bolivie). — Obrist, O., c. g.  
LOS ANGELES. — Wartenweiler, Otto, consul.  
MAGALLANES. — Davet, Jos., v. c.  
MANAGUA (Nicaragua). — Vacant.  
MEXIQUE. — Jaccard, Gaston.  
MONTREAL. — Kaestli, Friedrich.  
NEW-YORK. — Gygax, Friedrich.  
NOUVELLE-ORLEANS (E.-U.). — Knüsi, Jacques.  
OSORNO. — Meyer, W., v.-c.  
PANAMA. — Blau, H.-R., c.  
PHILADELPHIE. — Rohrbach, M., v.-c., gérant.  
PORT-AU-PRINCE (Haïti). — Gilg, G., c.  
PORTO ALEGRE (Brésil). — Haeblerlin, J., c.  
REFICE-PERNAMBOUCO (Brésil). — Ammon, O. H., consul.

ROSARIO Rép. Arg.) — Born, Paul.  
SAINT-LOUIS (E.-U.). — Aigler, A., c.  
SAN-FRANCISCO — Frossard, P., c. g.  
SAN-JOSE (Costa-Rica). — Herzog, A., consul général.  
SAN-MIGUEL (Salvador). — Schlager, H., gérant.  
SAO-PAULO (Brésil). — Darbellay, Eph., c.  
SEATTLE (E.-U.). — Schäublin, A., gérant.  
TEGUCIGALPA (Honduras). — Weiss, P., c.  
TORONTO (Canada). — Oertly, J., consul.  
TRAIGUEN. — Brünner, M., v.-c.  
VALPARAISO (Chili). — Oschwald, Eduardo, c.  
VANCOUVER (E.-U.). — Bäschlin, E., consul.  
WINNIPEG (Canada). — Steiner Edwin-Albert.

### AFRIQUE

ACCRA (Côte de l'Or). — Knittel, R., consul.  
ALEXANDRIE. — Kohler, Ch., chef de la chancellerie diplomatique.  
ALGER. — Arber, J., consul.  
LE CAIRE. — Brunner, A., ch. d'aff.  
VILLE DU CAP. — Büchi, Max, v.-c. gérant.  
CASABLANCA. — de Tschudi, Christoph-Albert.  
DAKAR. — Sahli, Rod., consul.  
JOHANNESBURG (Transvaal). — Diethelm, Carl, c. g.  
LEOPOLDVILLE. — Orlandi, A., c.  
LOURENÇO-MARQUES. — Abegg, E., consul.  
TANANARIVE. — Curchod, Theodor.  
TANGA. — Tanner, H., consul.  
TUNIS. — Petitmermet, A., consul.

### ASIE

BAGDAD. — Steiner, Hans.  
BANGKOK. — Lenzinger, Paul.  
BATAVIA. — Beusch, Ulrich.  
BEYROUTH. — Blanchard, H., v.-c., gérant.  
BOMBAY. — Sonderegger, A., c. g.  
CALCUTTA. — Flury, E., c.  
CANTON. — Hoffmeister, A., c.  
HONGKONG. — Keller, Harry, c.  
JERUSALEM. — de Claparède, Alf.  
KOBE. — Stünzi, Robert, consul.  
MANILA. — Schneider, Oskar, c.  
MEDAN. — Amsler, Alfred, g.  
NANKING. — de Torrenté, Henry.  
SAIGON. — Hirsbrunner, Hans, v.  
SALONIQUE. — Jenny, Frid., c.  
SHANGHAI. — Koch, Adalbert.  
SINGAPORE. — Falquier Georges-André.  
TEHERAN. — de Bavier, Ch.-E., chargé d'affaires.  
TOKIO. — Dubois, Ch.

### AUSTRALIE

MELBOURNE. — Pietzcker, J., c.  
SYDNEY. — Hedinger, H., c. g.  
WELLINGTON. — Theiler, Ernst.



# MESSAGER BOITEUX

## ALMANACH HISTORIQUE

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois ; le cours du Soleil et de la Lune ; les principales Foires de Suisse, des départements limitrophes de la France, de la vallée d'Aoste ; enfin un recueil de Récits et d'Anecdotes accompagnés de gravures,

POUR L'AN DE GRACE

# 1948

PAR **Antoine SOUCI**, ASTROLOGUE ET HISTORIOGRAPHE

EXPLICATION DES DOUZE SIGNES DU ZODIAQUE

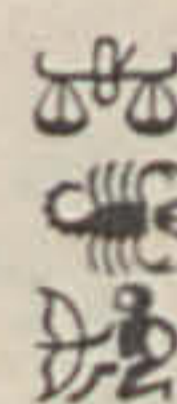
Bélier  
Taureau  
Gémeaux



Cancer ou Ecrevisse  
Lion  
Vierge



Balance  
Scorpion  
Sagittaire



Capricorne  
Verseau  
Poissons



### Comput ecclésiastique

Nombre d'or . . . . . 11  
Epacte . . . . . XIX  
Cycle solaire . . . . . 25  
Indiction romaine. . . . . 1  
Lettre dominicale. . . . . DC  
Lettre du martyrologue u

### Quatre Temps :

18, 20 et 21 Mars.  
19, 21 et 22 Mai.  
15, 17 et 18 Septembre.  
15, 17 et 18 Décembre.

Entre Noël 1947 et  
Mardi gras 1948, il y a  
6 semaines et 5 jours.

Cette année est  
une année bissextile de  
366 jours.



### Fêtes mobiles

Septuagésime . . . 25 Janv.  
Mardi gras . . . . 10 Févr.  
Les Cendres . . . . 11 »  
Pâques . . . . . 28 Mars.  
Ascension . . . . . 6 Mai.  
Pentecôte . . . . . 16 Mai.  
La Trinité . . . . . 23 Mai.  
La Fête-Dieu . . . . 27 »  
Jeûne Fédéral. 19 Sept.  
Premier Avent 28 Nov.

Entre la Trinité et  
l'Avent il y a  
26 dimanches.

Régent de l'année :  
*Vénus* ♀

A NEUCHÂTEL, IMPRIMERIE CENTRALE S. A.



1 <sup>er</sup> MOIS	JANVIER	☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Jeudi	<b>NOUVEL-AN</b>		☐ ♃ Ce ne sont que les	Dern. quart. le 3, à 12 h. 13 minutes. Froid.
2 Vendredi	s Abel		☾ <b>♂ au périhélie</b> [☉	
3 Samedi	s <sup>te</sup> Geneviève		12 <sup>13</sup> , ☐ ♄ ♀♂ sup. sec	Nouv. lune le 11, à 8 h. 44 minutes. Froid.
2	Lever du Soleil, 8 <sup>16</sup>		☾ Coucher du Soleil, 16 h. 53	
4 <b>Dimanche</b>	s Tite		☾ grands cœurs qui peu-	Prem. quart. le 19, à 12 h. 32 minutes. Froid.
5 Lundi	s Siméon		☐ ♀ vent être de vrais amis.	
6 Mardi	<b>Les trois Rois</b>		☾ dans ☿, ☐ ♄ Les mes-	Pleine lune le 26, à 8 h. 11 minutes. Froid.
7 Mercredi	s Lucien		☾ quins, les poltrons ne pour-	
8 Jeudi	s Apollinaire		☐ ♂, ☐ ♃ ront jamais	JANVIER vient de Ja- nus, à qui les Romains consacraient le premier jour de l'an- née.
9 Vendredi	s Julien		♂ <b>stationnaire</b> comprendre	
10 Samedi	<b>s Guillaume</b>		☾ ce qu'est la véritable sec	Le 21, le soleil entre dans le signe du Verseau.
3	Lever du Soleil, 8 <sup>15</sup>		☾ Coucher du Soleil, 17 h. 00	
11 <b>Dimanche</b>	1. s Hygin		☾ 8 <sup>44</sup> , ☐ ♄ amitié. A	Du 1 <sup>er</sup> au 31 janvier, les jours crois- sent de 57 mi- nutes.
12 Lundi	s Satyre		☾ celui qui cesse de nous	
13 Mardi	s Hilaire		☾ à l'apogée faire du bien,	
14 Mercredi	s Félix		☾ ♄, ☐ ♀ nous préfè- et	
15 Jeudi	s Maur		☾ rons souvent celui qui	
16 Vendredi	s Marcel		☐ ♃ ne nous en fit jamais.	
17 Samedi	<b>s Antoine.</b>		☾ C'est le propre des pen-	
4	Lever du Soleil, 8 <sup>11</sup>		☾ Coucher du Soleil, 17 h. 10	
18 <b>Dimanche</b>	2. Ch. s Pierre		☾ sées vraies de ne pa-	
19 Lundi	s Sulpice		☾ 12 <sup>32</sup> , raître jamais	
20 Mardi	<b>s Fabien, s Sébas.</b>		☐ ♄ [☉ entre dans	
21 Mercredi	s <sup>te</sup> Agnès		☾ dans ☿, ☐ ♄. assez	
22 Jeudi	<b>s Vincent</b>		☐ ♀, ☐ ♂ nouvelles, car	
23 Vendredi	s Raymond		☐ ♃ elles sont l'expression	
24 Samedi	s Timothée		☾ de ce qui est. En fait d'im-	
5	Lever du Soleil, 8 <sup>05</sup>		☾ Coucher du Soleil, 17 h. 20	
25 <b>Dimanche</b>	<b>Sept., Conv. s Paul</b>		☾ perfection, nous som-	
26 Lundi	s Polycarpe		☾ 8 <sup>11</sup> , ☾ au périg. mes	
27 Mardi	s Jean Chrysos.		☐ ♄, ☐ ♀ des aigles froid	
28 Mercredi	s Charlemagne		☐ ♀, ☐ ♂ pour voir cel-	
29 Jeudi	s <sup>te</sup> Constance		☐ ♃ les d'autrui, et des	
30 Vendredi	s <sup>te</sup> Martine		☾ taupes pour voir les nôtres.	
31 Samedi	s <sup>te</sup> Marcelle		☾ Tout est bien qui finit bien.	

Berne, les mardis pt. B. Berthoud, les jeudis p. B. Bulle les jeudis p. B. Château-d'Oex, les jeudis p. B. Châtel-St-Denis, les lundis veaux	<b>Marchés hebdomadaires aux Bestiaux</b> Escholzmatt, les lundis veaux Fribourg, les lundis veaux Frutigen, les jeudis p. B. Hérisau, les vendredis	<b>Langnau, les lundis veaux</b> Lucerne, les mardis Sierre, les vendredis p. B. Sion, les samedis p. B. Thoune, les lundis veaux Willisau, les lundis p. B. Yverdon, les mardis P.
--	--	---







### Foire du mois de Janvier 1948

Aarau, B. p. B. 21	Dielsdorf B.P. 28	Reinach, Ar. B. 29
Aarberg B., Chp. B.M. 14, p. B.M. 28	Eglisau B. 19	Romont, Fr. 20
Aeschi, Br. 13	Escholzmatt pB. 19	Saignelégier 5
Affoltern, Zr. B. et P. 19	Frauenfeld B. p. B. 5 et 19	Schaffhouse B. 6 et 20
Aigle, Vaud 17	Fribourg M.B.Ch. 12 P. 24	Schöffland B. 6
Altdorf B. 28, M. 29	Granges, Sl. M. 9	Schöpfheim, Lc. P. p. B. 5
Andelfingen, B. 14	Guin, M. P. 19	Schwyz M. 26
Anet, Br., foire annuelle 21	Interlaken M. 28	Seengen, Ar. B. 20
Appenzell B. 14 28	Landerou-Combes, Nl. 19	Sissach, B.-c. B. 28
Baden, Ar. B. p. B. 6	Langenthal 27	Soleure 12
Bellinzone, Ts. B. p. B. 14, 28	Langnau, Br. p. B. 2	St-Gall (peaux) 31
Bienne 8	Laufon, Berne 6	Sursee, Lc. 12
Boltigen, Br. 13	Laupen P. 16	Thoune, Br. 21
Bremgarten, Ar. B. 12	Lausanne p. B. 14	pB. 3 et 10
Brugg, Ar. B. p. B. 13	Lenzbourg B. 8	Tramelan-Dessus, Br. 13
Bülach, Zr. B.P. 7	Les Bois, Br. 12	Trubschachen, Br. p. B. P. 26
Bulle, Frib. M. B. 8	Liestal, B. p. B. 14	Unterkulm B. 30
Büren s/A., B., p. B. et M. 21	Locle (Le), Nl. M B veaux, P. 13	Unterseen, Br. p. B. M. 9 et 23
Châtel-St-Denis, (Fribourg) 19	Meiringen, Br. 8	Uster, Zr. B. 29
Chaux-d-Fonds 21	Monthey, VI. 28	Vevey, M. p. B. 20
Chiètres, Fr. 29	Morat, M. p. B. 7	Viège, VI. B. p. B. M. 7
Coire B. 23	Moudon, Vaud 26	Weinfelden, Th. B. 14 et 28
Dagmersellen P. 2, B. M. 19	Muri, Ar. B. 5	Willisau P. M. 29
Delémont 20	Nyon B. 8	Winterthour, Zr. B. 8 et 22
	Olten Sl. 26	Wohlen, Ar. B. 26
	Oron-la-Ville 14	Yverdon, Vd. 27
	Payerne, Vaud 15	Zweisimmen B. 15
	Porrentruy B. p. B. Ch. M. 19	
	pB. 8 et 29	

**ABRÉVIATIONS :** Ar. (Argovie). — Ap. E. (Appenzell Rhodes Extérieurs). — Ap. I. (Appenzell Rhodes Intérieurs). — B. v. (Bâle-Ville). — B. c. (Bâle-Campagne). — Br. (Berne). — Fr. (Fribourg). — Ge. (Genève). — Gl. (Glaris). — Gr. (Grisons). — Lc. (Lucerne). — Nl. (Neuchâtel). — St-G. (Saint-Gall). — Sh. (Schaffhouse). — Sw. (Schwyz). — Sl. (Soleure). — Th. (Thurgovie). — Ts. (Tessin). — Nw. (Nidwald). — Ow. (Obwald). — U. (Uri). — Vl. (Valais). — Vd. (Vaud). — Zr. (Zurich). — Zg. (Zoug).

**Etranger :** Fr. (France). — D. ou Dbs. (Doubs). — J. (Jura). — H.-R. (Haut-Rhin). — Dr. (Drôme). — H.-S. (Haute-Savoie). — H.-Sne (Haute-Saône). — S. (Savoie). — Ao. (Aoste).



II <sup>me</sup> Mois	FÉVRIER ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
6	<i>Lever du Soleil, 7<sup>58</sup></i>	<i>Coucher du Soleil, 17 h. 31</i>	
1 <b>Dimanche</b>	<b>Séxag.</b> , s <sup>te</sup> Brig.	 Pour donner au beau	Dern. quart.
2 Lundi	<b>Purif.</b> La Chandeleur	<sup>131</sup> , ☐ h vouloir la	le 2, à 1 h.
3 Mardi	s Blaise	☾ dans ☿, ☐ ♂, ☐ ♀	31 minutes.
4 Mercredi	s <sup>te</sup> Véronique	<b>♂ à la pl. gr. élong. E., ét. soir</b>	Beau.
5 Jeudi	s <sup>te</sup> Agathe	☐ ♀, ☿ ♃ consistance du	Nouv. lune
6 Vendredi	s <sup>te</sup> Dorothee	☾ faire, pour incarner et	le 10, à 4 h.
7 Samedi	s <sup>te</sup> Hélène	<i>l'idée dans l'acte, il faut</i>	02 minutes.
7	<i>Lever du Soleil, 7<sup>48</sup></i>	<i>Coucher du Soleil, 17 h. 42</i>	Neige.
8 <b>Dimanche</b>	<b>Est.</b> , s Salomon	avoir foi dans l'importance	Prem. quart.
9 Lundi	s <sup>te</sup> Apolline	☾ à l'ap., h ♂ ☉ doux	le 18, à 2 h.
10 Mardi	<b>Mardi gras</b> , s <sup>te</sup> Schol.	<sup>402</sup> , ☿ h, ♀ <b>station.</b>	55 minutes.
11 Mercredi	<b>Les Cendres</b> , s Sév.	☿ ♂, ☿ ♀ de cet acte. L'âme	Venteux.
12 Jeudi	s Damien	☐ ♃ humaine est neige	Pleine lune
13 Vendredi	s Jonas	☿ ♀ comme une meule de	le 24, à 18 h. 16
14 Samedi	s Valentin	☾ pierre dans un moulin :	minutes.
8	<i>Lever du Soleil, 7<sup>37</sup></i>	<i>Coucher du Soleil, 17 h. 52</i>	Froid.
15 <b>Dimanche</b>	<b>Invocavit.</b> Brandons	lorsqu'on lui donne du blé et	
16 Lundi	s <sup>te</sup> Julienne	[♂ ♀ ☉, ♂ <b>au périgée</b>	
17 Mardi	s Sylvain	☾ d. ☿, ☐ h, vent	FÉVRIER
18 Mercredi	<b>1. Q.-T.</b> , s Siméon	<sup>255</sup> , ☐ ♂, ☐ ♀ à mou-	vient de Fe-
19 Jeudi	s Boniface	☉ <b>entre dans</b> ♃ dre, elle	bruare, qui
20 Vendredi	<b>Q.-T.</b> s Eucher	☾, ☿ ♃, ♀ ♂ <b>infér.</b> ☉ très	signifie faire
21 Samedi	<b>Q.-T.</b> s <sup>te</sup> Eléon.	☐ ♀ tourne et transforme	des expia-
9	<i>Lever du Soleil, 7<sup>25</sup></i>	<i>Coucher du Soleil, 18 h. 03</i>	tions.
22 <b>Dimanche</b>	<b>Rem., Ch. s Pierre</b>	le blé en farine ; mais lors-	Le 19, le
23 Lundi	s Josué	☿ h qu'on n'y froid	soleil entre
24 Mardi	<b>Jour bissextil</b>	 <sup>1816</sup> , ☿ ♀, ☿ ♂ met	dans le signe
25 Mercredi	<b>s Matthieu</b>	rien, elle tourne toujours et	des Poissons.
26 Jeudi	s Victor	☾, ☾ au périg., ☐ ♃ très	Du 1 <sup>er</sup> au
27 Vendredi	s Nestor	☿ ♀ use sa propre subs-	29 février les
28 Samedi	s Léandre	<i>tance. En petite tête gît grand</i>	jours crois-
10	<i>Lever du Soleil, 7<sup>13</sup></i>	<i>Coucher du Soleil, 18 h. 13</i>	sent de 87 mi-
29 <b>Dimanche</b>	<b>Oculi.</b> , s Romain	☾ dans ☿ sens. froid	minutes.

**Marchés hebdomadaires aux Bestiaux**

Berne, les mardis pt. B.  
 Berthoud, les jeudis p.B.  
 Bulle les jeudis p. B.  
 Château-d'Oex,  
 les jeudis p. B.  
 Châtel-St-Denis,  
 les lundis veaux

Escholzmatt,  
 les lundis veaux  
 Fribourg,  
 les lundis veaux  
 Frutigen, les jeudis p.B.  
 Hériseau, les vendredis

Huttwil, les lundis veaux  
 les mercredis pB.  
 Langenthal, les lundis  
 veaux ; les mardis pB.  
 Langnau, les lundis veaux  
 Lausanne,  
 les lundis veaux

Lucerne, les mardis  
 Sierre, les vendredis pB.  
 Sion, les samedis pB.  
 Thoune, les lundis veaux  
 Willisau, les lundis pB.  
 Yverdon, les mardis P.





### Foire du mois de Février 1948

Aarau	18	Eglisau,	Porrentruy	16
Aarberg, grand		B. p B. 16	pB.	5 et 26
marché aux che-		Einsiedeln, B. 2	Reinach, Ar. B.	26
vauz, B. M. 11		Escholzmatt	Romont, Fr.	17
p. B. M. 25		pB. 16	Saignelégier -	2
Affoltern, Zr.		Fenin, Nl.	Sarnen, Ow.	11
B. et P. 16		Frauenfeld, Th.	B. 12 dès 13h.	
Aigle, Vaud	21	B. 2 et 16	Schaffhouse	
Altstätten, S <sup>t</sup> -G.		Fribourg 2, P. 14	B. 3 et 17	
B. M. Peaux	5	Gessenay, Br.	Schwarzenbourg	
Andelfingen B.	11	B. 10	B. M. 19	
Anet	pB. 18	Granges, Sl. M. 6	Sierre	9
Appenzell B.	11, 25	Guin, Fr. M. P. 23	Sion	28
Aubonne	B. 3	Huttwil, Br.	Sissach, B. c. B.	25
Balsthal	9	M. B. pt. B. 4	Soleure	9
Bellinzone M. B.	4	Landeron,	Sursee, Lc.	2
B. 11, 25		Langenthal	Thoune, Br.	
Beromünster	5	Langnau, Berne	M. B. peaux	18
Berthoud, Ch.	12	M. pB.	pB.	7 et 28
Bienne, Br.	5	B. P M.	Tramelan-Des-	
du 15 au 29		Laufon, Br.	sus, Br.	10
février forains		Laupen	Unterseen, Br.	
Bremgarten, Ar		Lausanne p. B	M. pB.	6
	2	Lenzbourg, B.	Uster, Zr. B	26
Brigue, Vl.	19	Liestal	Weinfelden, Th.	
Brugg, Ar	10	Lignières, Nl. B.	B. 11 et 25	
Bülach, Zr B. P.	4	Locle (Le), Nl	Werthenstein,	
Bulle, Fr M. B.	12	M. B. veaux P.	Lc.	9
Büren s/A. Br		Lucerne,	Willisau M. P.	9
B. p. B. et M.	18	B. et Peaux	Winterthour, Zr.	
Château-d'OE	5	Meiringen, Br.	B. 5 et 19	
Châtel-St-Denis		Monthey, Vl.	Yverdon, Vaud	24
(Fribourg)	9	Morat, M. p. B.	Zofingue, Ar.	12
Ch.-de-Fonds	18	Morges, Vaud	Zweisimmen, Br.	
Chiètres, Fr.	26	Moudon, Vd.	B., pt. B. et M.	11
Coire	B. 7 et 25	Muri, Ar.		
Cossonay, Vd.		Nyon		
M. pB.	12	Orbe, Vaud		
Delémont	17	Oron, Vaud		
Dielsdorf, B. P.	25	Payerne, Vd.		
Echallens M. p. B.	5	Brandons		15

Prière de vouloir bien transmettre aux éditeurs du *Messenger boiteux* les remarques, observations, etc., pouvant résulter de lacunes, d'omissions ou d'erreurs dans la table des foires.



III <sup>me</sup> Mois	MARS	☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Lundi	s Aubin		☐ ♀, ☐ ♂ Il froid	Dern. quart.
2 Mardi	s Simplic		17 <sup>35</sup> , y a trois sortes	le 2, à 17 h.35
3 Mercredi	<b>Mi-Carême</b>		♂ ♀ stationnaire d'igno-	minutes.
4 Jeudi	s Adrien		☾ rance : ne rien savoir,	Froid.
5 Vendredi	s Eusèbe		savoir mal ce qu'on sait et	Nouv. lune
6 Samedi	s Fridolin		☐ ♀ savoir autre chose que	le 10, à 22 h.15
11	Lever du Soleil, 7 <sup>00</sup>		Coucher du Soleil, 18 h. 23	minutes.
7 <b>Dimanche</b>	<b>Læt., Journée Suisse des Malades</b>		☾ à l'apogée ce qu'on pluie	Froid.
8 Lundi	s <sup>te</sup> Rose		♂ ♀, ♂ ♂, ♂ ♀ et neige	Prem. quart.
9 Mardi	s <sup>te</sup> Françoise		doit savoir. La froid	le 18, à 13 h.27
10 Mercredi	Les 40 Martyrs		22 <sup>15</sup> , promesse d'un	minutes.
11 Jeudi	s Euloge		honnête homme est inviola-	Gel.
12 Vendredi	<b>s Grégoire</b>		☾ ble ; jamais il ne doit	Pleine lune
13 Samedi	s Nicéphore		manquer à sa parole, l'eût-	le 25, à 4 h.10
12	Lever du Soleil, 6 <sup>46</sup>		Coucher du Soleil, 18 h. 34	minutes.
14 <b>Dimanche</b>	<b>Judica, s<sup>te</sup> Mat.</b>		♂ ♀ il donnée à un froid	Pluie.
15 Lundi	s Longin		☾ dans ☾, ☐ ♀, ☐ ♂	MARS
16 Mardi	s Héribert		☐ ♀ [étoile du matin fripon.	était consa-
17 Mercredi	<b>s<sup>te</sup> Gertrude</b>		♀ à la pl. gr. élong. O.,	cré au dieu
18 Jeudi	s Gabriel		13 <sup>27</sup> , ♂ ♀ Il est gel	Mars par Ro-
19 Vendredi	s Joseph		☾ [du printemps, équinoxe	mulus. C'était
20 Samedi	s Wulfran		☾ entre d. ♀, commenc.	le premier
13	Lever du Soleil, 6 <sup>32</sup>		Coucher du Soleil, 18 h. 43	mois de l'an-
21 <b>Dimanche</b>	<b>RAMEAUX, s Ben.</b>		☐ ♀, ♂ ♀ facile de se	née martiale.
22 Lundi	s Bienven., s Nicol. de Flue		♂ ♀, ♂ ♂ passer de méde-	Le 20,
23 Mardi	s Nicon		☾ au périg. cin quand gel	le soleil entre
24 Mercredi	s Siméon		☐ ♀ on se couvert	dans le signe
25 Jeudi	s Ludger		4 <sup>10</sup> , ☾ porte bien et	du Bélier en
26 Vendredi	<b>VENDREDI-SAINT</b>		et de religion quand pluie	faisant jour et
27 Samedi	s Rupert		☾ dans ☾ on n'a pas	nuit égaux ;
14	Lever du Soleil, 6 <sup>18</sup>		Coucher du Soleil, 18 h. 54	commence-
28 <b>Dimanche</b>	<b>PAQUES, s Gontr.</b>		♂ ♀, ☐ ♀, ☐ ♂ varia-	ment du
29 Lundi	<b>L. de Pâques, s Eustase</b>		souffert. Il y a des héros en	printemps.
30 Mardi	s Quirin		☐ ♀, ♂ stationnaire mal	Du 1 <sup>er</sup> au 31
31 Mercredi	s <sup>te</sup> Balbine		♂ ♀ comme en bien. able	mars les jours

Berne, les mardis pt. B.  
 Berthoud, les jeudis p. B.  
 Bulle les jeudis p. B.  
 Château-d'Oex,  
 les jeudis p. B.  
 Einsiedeln,  
 les samedis veaux

**Marchés hebdomadaires aux Bestiaux**  
 Escholzmatt,  
 les lundis veaux  
 Fribourg,  
 les lundis veaux  
 Frutigen, les jeudis p. B.  
 Hérisau les vendredis

Huttwil, les lundis veaux  
 les mercredis p. B.  
 Langenthal, les lundis  
 veaux ; les mardis p. B.  
 Lausanne,  
 les lundis veaux

Langnau, les lundis veaux  
 Lucerne les mardis  
 Sierre, les vendredis p. B.  
 Sion, les samedis p. B.  
 Thoune, les lundis veaux  
 Willisau, les lundis p. B.  
 Yverdon, les mardis P.





### Foire du mois de Mars 1948

Aarau	B. 17	Grellingue	18	Romont, Fr.	16
Aarberg, B. Ch.		Gr.-Höchstetten		Saignelégier	1
B.M.10.p.BM31		(Berne)	17	St-Blaise, Nl.	1
Affoltern, Zr.	8	Gstaad, Br.	B. 6	Schaffhouse	
Aigle, Vaud	13	Guin, M. P.	22		B. 2 et 16
Altdorf, B.10M.11		Herzogen-		Schöffland, B.	2
Andelfingen B.	10	buchsee	3	Schöpfheim, Lc.	
Anet, Berne	24	Huttwil, Br.	10	p. B. P. 1,	
Appenzell		Interlaken M.	3	B.p.B.M. 8	
	B. 10 et 24	Landeron Nl.	15	Schwarzenbourg	
Aubonne, Vd.	16	La Ferrière, Br.	11		B. et M. 18
Baden, Ar.	B. 2	Langenthal	23	Schwyz	15
Bellinzone		Langnau M.pB.	5	Sempach, Lc.	
	B. 10 et 24	Laufon, Berne	2	semences	8
Berthoud, Br.	4	Laupen, Br.	11	Sépey (Le)	25
Bex, Vaud	25	Lausanne B.	10	Sierre, Vl.,	15
Bienne, Br.	4	Lenzbourg, Ar.	4	Signau, Berne	18
Bremgarten B.	29	Liestal, B.-c.		Sion, Valais	20
Breuleux (Les)	23		M. B. 10	Sissach, B.-c.	24
Brigue	11 et 18	LignièrespB.	23	Soleure	8
Brugg, Ar.	B. 9	Locle (Le), Nl.		Sumiswald, Br.	12
Bülach	B. 2	B. pB. M.	9	Sursee, Lc.	8
Bulle, Fr.	M. B. 4	Loèche-Ville	2	Thoune, Br.	10
Bümpliz	15	Malleray, Br.	29	pB.	20 et 27
Büren B.p.BM	17	Martigny-Ville	22	Tramelan-Dessus	
Châtel - St-Denis		Meiringen		(Berne)	9
	15, veaux 1 et 8		M. pB. 4	Trubschachen	
Ch.-de-Fonds	17	Messen (Sl.)	15	Br. p. B. P.	22
Chiètres, Fr.	25	Montfaucon	22	Unterkulm	12
Coire B. 5 et 23		Monthey 10 et 31		Unterseen, Br.	3
Cossonay M.pB.	11	Morat, M. p. B.	3	Uster, Zr.	B. 25
Delémont, Br.	16	Morges, Vd.	17	Vevey M.pB.	23
Dielsdorf B.P.	24	Moudon, Vaud	29	Viège, Vl.	8
Dornach, Sol.		Moutier, Br.	11	Weinfelden, Th.	
	M. B. 9	Muri, Ar.	B. 1	B. p. B.	10 et 31
Echallens		Nyon, Vaud	4	Willisau, Lc.	
	p.B.M. 25	Oensingen Sl.	22	M. P.	29
Eglisau, Zr.	B. 15	Olten, Soleure	1	Winterthour, Zr.	
Einsiedeln, B.	22	Orbe, Vaud	8		B. 4 et 18
Erlenbach, Br.	9	Oron-la-Ville	3	Yverdon, Vaud	30
Escholzmatt		Payerne, Vd.	18	Zofingue, Ar.	11
	pB. 15	Porrentruy	15	Zoug M. for.	29
Fontaines, Nl.	8	pB.	4 et 25	Zurzach, Ar.,	
Frauenfeld B.	1, 15	Reichenbach	16		M. P. 8
Fribourg 1, P.	13	Reinach B.	18	Zweisimmen, Br.	
Frutigen	12	Richensee, Lc.	17	B., pt. B. et M.	8
Granges, Sl. M.	5	Riggisberg Br.	12		



IV <sup>me</sup> MOIS	AVRIL	☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Jeudi	s Hugues		<p><b>11<sup>25</sup></b>, ☾ <i>Jamais très il ne nous est permis de désespérer ici-bas, va-Coucher du Soleil, 19 h. 03</i></p> <p>☾ à l'apog., ♂ ♀, ♂♂ ri- ♀ si désespérée que soit la situation. La dis- able ☐ ♃, ♂ ♀ tinction est une ☉ certaine élé- avec 14<sup>16</sup>, vation dans les idées et les sentiments, neige Coucher du Soleil, 19 h. 12</p> <p>☾ dans ☉, ☐ ♄ avec et ☐ ♂ une extrême simpli- cité dans les pluie ☐ ♃ ma- [la pl. gr. él. E., ☾, ☐ ♀, ♃ stat., ♀ à 20<sup>42</sup>, (ét. du soir beau ♄ stationnaire nières et le Coucher du Soleil, 19 h. 22</p> <p>♂ ♄, ♂♂ langage. On jugera [☉ entre d. </p> <p>☾ au périgée, ☐ ♀, peu ☐ ♃ toujours agréable mieux [part., invisible <b>14<sup>28</sup></b>, ♂♂, ☾ éclipse ☾ dans ☉, ☐ ♄ frileux Coucher du Soleil, 19 h. 32</p> <p>☐ ♂ d'un homme par le et genre de ses plaisirs que gel ♂ ♀, ♂ ♃ par nocturne ☾ la nature des affaires ♀ ♂ <b>supérieure</b> ☉ qui l'occupent. chaud</p>	Dern. quart. le 1, à 11 h. 25 minutes. Variable.
2 Vendredi	s Nisier			
3 Samedi	s Eugène			
15	Lever du Soleil, 6 <sup>04</sup>			
4 <b>Dimanche</b>	<b>Quasim.</b> , s Isid.			
5 Lundi	s Martial			
6 Mardi	s Sixte			
7 Mercredi	s Célestin			
8 Jeudi	s Denis			
9 Vendredi	s Procore			
10 Samedi	s Ezéchiel			
16	Lever du Soleil, 5 <sup>50</sup>			
11 <b>Dimanche</b>	<b>Miseric.</b> , s Léon			
12 Lundi	s Jules			
13 Mardi	s Justin			
14 Mercredi	s Lambert			
15 Jeudi	s <sup>te</sup> Olympiade			
16 Vendredi	s Dreux			
17 Samedi	s Rodolphe			
17	Lever du Soleil, 5 <sup>38</sup>			
18 <b>Dimanche</b>	<b>Jubilate</b> , s Apol.			
19 Lundi	s Parfait			
20 Mardi	s Sulpice			
21 Mercredi	s Anselme			
22 Jeudi	s Soter, s Caius			
23 Vendredi	<b>s Georges</b>			
24 Samedi	s Alexandre			
18	Lever du Soleil, 5 <sup>25</sup>			
25 <b>Dimanche</b>	<b>Cantate</b> , s Marc			
26 Lundi	s <sup>te</sup> Amélie			
27 Mardi	s Anastase			
28 Mercredi	s Vital			
29 Jeudi	s Robert			
30 Vendredi	s Sigismond			

**AVRIL**  
vient d'aperi-  
re, qui signi-  
fie ouvrir. Les  
germes et les  
plantes com-  
mencent à  
ouvrir le sein  
de la terre.

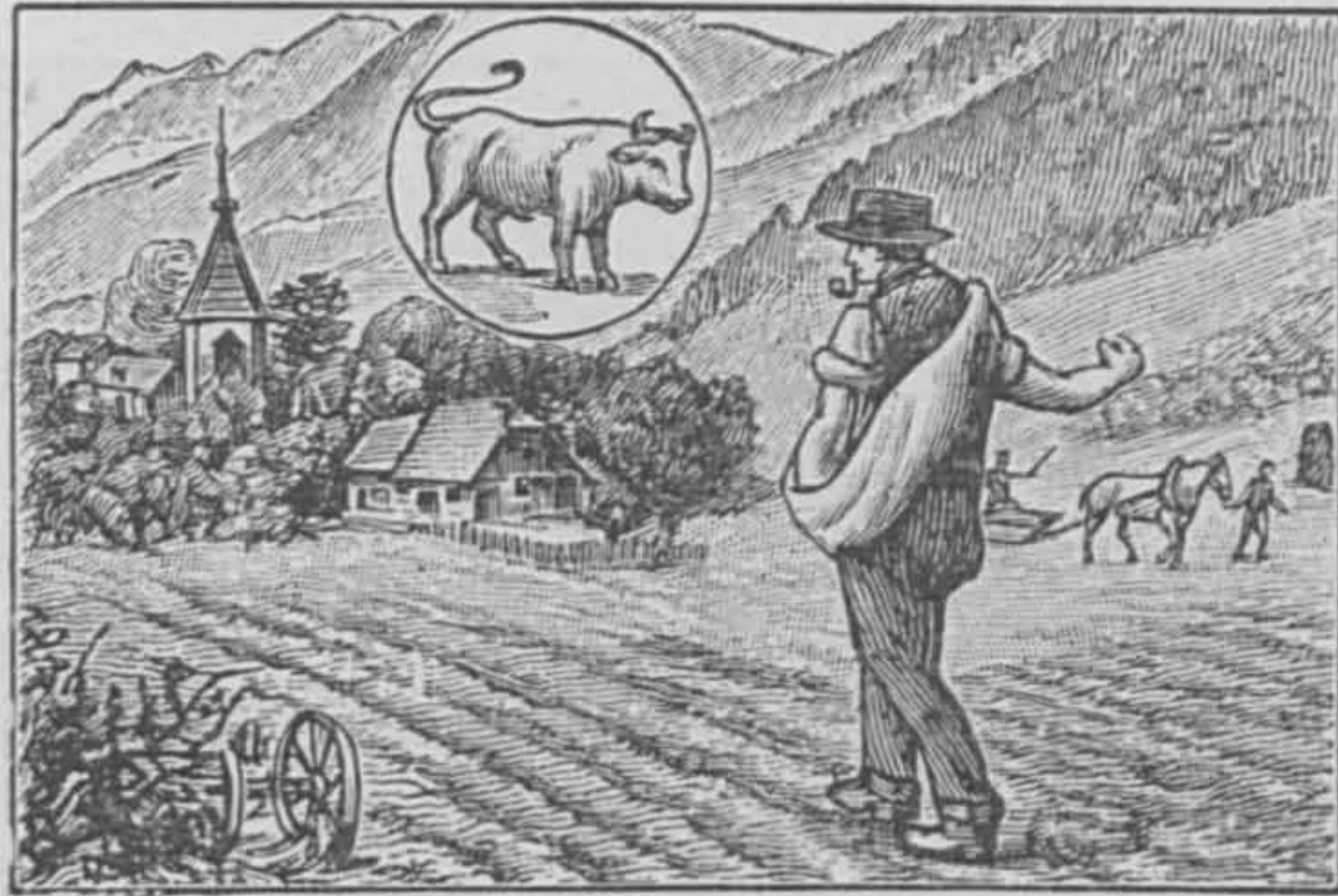
Le 20, le  
soleil entre  
dans le signe  
du Taureau.

Du 1<sup>er</sup> au 30  
avril les jours  
croissent de  
94 minutes.

**Marchés hebdomadaires aux Bestiaux**

Berne, les mardis pt B	Escholzmatt,	Huttwil, les lundis veaux	Lucerne, les mardis
Berthoud, les jeudis p B	les lundis veaux	les mercredis pB	Sierre, les vendredis pB
Bulle les jeudis p B	Fribourg,	Langenthal, les lundis	Sion, les samedis pB.
Château-d'Oex,	les lundis veaux	veaux ; les mardis pB	Thoune, les lundis veaux
les jeudis p B.	Frutigen, les jeudis p.B	Langnau.leslundisveaux	Willisau, les lundis p B.
Einsiedeln,	Hérisau, les vendredis	Lausanne,	Yverdon, les mardis P.
les samedis veaux		les lundis veaux	





### Foire du Mois d'Avril 1948

Aarau	21	Frauenfeld, Th.	Planfayon, Fr.	21	
Aarberg, Berne	B.5, M.B. for.	19	Porrentruy	19	
B. Ch. pt. B. M.	14	Fribourg 5, P.	pB. 1, 8 et 29		
pt. B. M.	28	Gampel, Vl.	20	Rarogne, Vl.	10
Affoltern, Zr.	B.19	Gessenay	B. 5	Reinach, Ar.	B.22
Aigle, Vaud	17	Granges, Sl.	M. 2	Riddes, Vl.	24
Altdorf B.	28.M 29	Gränichen	B. 9	Riggisberg, B.	30
Andelfingen	B.14	Guin, Fr.		Romont, Fr.	20
Anet	pB. 21	M. B. p. B. P.	26	Saignelégier	12
Appenzell B.	7, 21	Landeron, Nl.	12	St-Imier	B. 16
Aubonne	B. 6	Langenthal	27	Sarnen,	
Bauma, Zr.		Langnau, Berne		B.14 dès 13h. et 15	
M. B. 2, M. 3		M. pB.	2	Schaffhouse	
Bellinzona, Ts.		B. P. M.	28	B. 6 et 20	
B. 14 et 28		La Sagne, Nl.	14	Schöpfheim	pB.5
Berne Gr. foire		Laufon, Br.	6	M. B. P.	14
(for.) du 3 au 18		Laupen	P. 16	Schwyz	B. 12
Bex, Vaud	29	Lausanne p.	B. 14	Sépey, (Le) Vd.	16
Bienne, Berne	1	Lenzbourg	B. 1	Sierre, Vl.	26
Bremgarten	B 12	Les Bois, Br.	5	Sion	17
Brigue	6 et 22	Liestal, B.-c.	14	Sissach, B.-c.	B.28
Brugg, Ar.	B. 13	Locle (Le), foire		Soleure	12
Bülach, Zr.	B. 7	cant. B. p. B. M.	13	Stalden, Vl.	14
Bulle, Fr.	M. B. 1	Loèche-Souste	6	Stans, Nw.	14
Büren, Berne	21	Lucerne, foire		Sursee, Lc.	26
Cernier, Nl.	19	du 12 au 24;		Tavannes Br.	28
Château d'Oex	1	for. du 10 au 25		Thoune	7
Châtel-St-Denis		Martigny-Bg.	5	pB. 17 et 24	
(Fribourg)	19	Martigny-Vil <sup>le</sup>	26	Tourtemagne	7
Ch.-de-Fonds	21	Meiringen, Br.		Tramelan-Dessus	
Chiètres, Fr.	29	M. p. B. 1, M. B.	13	Berne	7
Coffrane, Nl	26	Mœrel, Vl.	19	Travers, Nl.	M 20
Coire B.	9 et 24	Morat, M. p. B.	7	Unterseen, Br.	
Corgémont, Br.	19	Moudon, Vd.	26	M. p. B.	2
Cossonay	8	Le Mouret, Fr.	13	Uster, Zr.	B. 29
Courtelary, Br.	6	Moutier, Br.	8	Vevey, M. p. B.	20
Couvet, Nl.	B. 5	Muri, Ar.	B. 5	Viège, Vl.	26
Dagmersellen		Naters, Valais	21	Weinfelden, Th.	
Porcs 1, M. B.	12	Niederbipp, Br.	14	B. 14 et 28	
Delémont, Br.	20	Nyon	B. 1	Willisau, Lc.	29
Dielsdorf, B. P.	28	Oensingen, Sl.	26	Winterthour, Zr.	
Echallens, Vd.	22	Olten	5	B. 1 et 15	
Eglisau, Zr.		Orbe, Vaud	12	Wolhusen	19
M. B. p. B.	27	Oron-la-Ville	7	Yverdon, Vd.	27
Einsiedeln, B.	26	Payerne, Vd.	15	Zofingue, Ar.	8
Escholzmatt		Pfäffikon, Sw.	28	Zweisimmen Br.	
pB. 19				B. pt B. et M.	6



V <sup>me</sup> MOIS	MAI ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISSONS
1 Samedi 19	<b>s Philippe, s Jacq.</b> <i>Lever du Soleil, 5<sup>13</sup></i>	☾ 548, ☐ ♂, ☐ ♀ h beau ☾ Coucher Soleil, 19h.42	Dern. quart. le 1, à 5 h. 48 minutes. Beau.
2 <b>Dimanche</b>	<b>Rogate, s Athan.</b>	☾ à l'apogée, ☐ ♂ <i>Sur</i>	
3 Lundi	<b>Inv. s<sup>te</sup> Cr., s<sup>te</sup> Adel.</b>	<i>la scène du monde, la fran-</i>	
4 Mardi	s Florian	<i>chise est le seul rôle qu'on</i>	
5 Mercredi	s Pie V, s Ange	☾, ☐ ♀, ☐ ♀ <i>sache sans</i>	Nouv. lune le 9, à 3 h. 30 minutes. Pluie.
6 Jeudi	<b>ASCENSION</b>	<i>avoir besoin de l'ap-</i>	
7 Vendredi	s Stanislas	<i>prendre et sans craindre de</i>	
8 Samedi 20	s Michel <i>Lever du Soleil, 5<sup>02</sup></i>	☾ dans ☐ l'oublier. pluie ☾ Coucher du Soleil, 19 h. 51	Prem. quart. le 16, à 1 h. 55 minutes. Beau.
9 <b>Dimanche</b>	<b>Exaudi.,</b> <i>Journée</i> <i>des Mères</i>	☾ 330, ☉ écl. inv. pluie	
10 Lundi	s Epimaque	☐ ♂, ☐ ♀, ☐ h, ☐ ♂	
11 Mardi	s Mamert	<i>Il est deux choses également</i>	Pleine lune le 23, à 1 h. 37 minutes. Venteux.
12 Mercredi	s Pancrace	☐, ☐ ♀, ☐ ♀ <i>nuisibles,</i>	
13 Jeudi	s Servais	<i>qu'on ne peut jamais entiè-</i>	
14 Vendredi	s Boniface	<i>rement arracher : la mau-</i>	
15 Samedi 21	s <sup>te</sup> Sophie <i>Lever du Soleil, 4<sup>53</sup></i>	☾ au périgée, ☐ h beau ☾ Coucher du Soleil, 20 h. 00	Dern. quart. le 30, à 23 h. 43 minutes. Chaud.
16 <b>Dimanche</b>	<b>PENTECOTE, s Pérégr.</b>	☾ 155, ☐ ♂ <i>vaise peu</i>	
17 Lundi	s Pascal	☐ ♀ <i>herbe de agré-</i>	
18 Mardi	s Théodote	☐ ♀, ☐ ♀, ♀ <b>au plus</b>	
19 Mercredi	<b>2. Q.-T., s<sup>te</sup> Prud.</b>	☾ son jardin ( <b>grand éclat</b>	MAI vient de <i>Majus</i> ; il était dédié aux plus anciens citoyens ro-
20 Jeudi	s Bernardin	<b>et la trop bonne opinion</b>	maines nom-
21 Vendredi	<b>Q.-T. s Constant</b>	☾ d. ☐, ☉ <b>entre d.</b> et	més Majores. Il était le troi-
22 Samedi 22	<b>Q.-T. s<sup>te</sup> Julie</b> <i>Lever du Soleil, 4<sup>45</sup></i>	☐ h <i>qu'on a de soi-même.</i> ☾ Coucher du Soleil, 20 h. 08	sième mois.
23 <b>Dimanche</b>	<b>Trinité, s Didier</b>	☾ 137, ☐ ♂ <i>Pour execu-</i>	
24 Lundi	s <sup>te</sup> Jeanne	☐ ♂, ☐ ♀, ☐ ♀ <i>venteux</i>	
25 Mardi	s Urbain	☾ <i>ter de grandes choses, il</i>	Le 21, le
26 Mercredi	s Philippe	☐ ♀ <i>faut vivre comme si</i>	soleil entre
27 Jeudi	<b>FÊTE-DIEU</b>	<i>on ne devait jamais mourir.</i>	dans le signe des Gémeaux
28 Vendredi	s Germain	<b>[♁ à la pl. gr. él. E., ét. d. soir</b>	
29 Samedi 23	s Maximin <i>Lever du Soleil, 4<sup>40</sup></i>	☾ à l'apogée, ☐ h, beau ☾ Coucher du Soleil. 20 h. 15	Du 1 <sup>er</sup> au 31 mai les jours croissent de 71 minutes.
30 <b>Dimanche</b>	<b>1. s Ferdinand</b>	☾ 2343, ☐ ♂ <i>Qui veut et</i>	
31 Lundi	s Pétronille	☾ <i>tout n'a rien. chaud</i>	

Berne, les mardis pt. B.  
Berthoud, les jeudis pB.  
Bulle les jeudis p. B.  
Château-d'Oex,  
les jeudis p B.  
Einsiedeln,  
les samedis veaux

**Marchés hebdomadaires aux Bestiaux**

Escholzmatt,  
les lundis veaux  
Fribourg,  
les lundis veaux  
Frutigen, les jeudis p.B.  
Hérisau, les vendredis

Huttwil, les lundis veaux  
les mercredis pB.  
Langenthal, les lundis  
veaux ; les mardis pB.  
Lausanne,  
les lundis veaux

Langnau, les lundis veaux  
Lucerne, les mardis  
Sierre, les vendredis pB.  
Sion, les samedis pB.  
Thoune, les lundis veaux  
Willisau, les lundis pB.  
Yverdon, les mardis P.





### Foire du mois de Mai 1948

Aarau, 19	Dielsdorf B.P.26	Lignières B. 17
Aarberg, Br.	Dombresson B.17	Locle (Le), Nl.
B.M.Ch. p. B. 12	Dornach, Sl.	M. B. pt. B. 11
p.B. et M. 26	M. B. 11	Loèche-Ville 4
Affoltern B. P.17	Echallens, Vd. 26	Marbach, Lc. 19
Aigle, Vaud 15	Eglisau B. 24	Martigny-Bourg
Aldorf B. 19,	Entlebuch, Lc. 5	Valais 3 et 17
M. 20	P. 24	Meiringen, Br. 19
Andelfingen B.12	Erlenbach, Br. 11	M. p. B. 13
Anet, Berne 19	Escholzmatt 10	Montfaucon 10
Appenzell B. 5,19	pB. 17	Monthey 12, 26
Aubonne, Vd. 18	Fraubrunnen 3	Montreux-Rou-
Baden, Ar. 4	Frauenfeld, Th.	venaz, Vd. M. 14
Bagnes, Vl. 18	B. 3 et 24	Morat, Frib.
Balsthal M. p. B.24	Fribourg 3, P. 15	M. p. B. 5
Bassecourt, Br.11	Frutigen	Morges, Vd. 26
Bayards, Nl. 3	Br., p. B. M. 5	Moudon, Vd. 31
Bellinzone B. 12	B. 4 dès 15 h.	Moutier - Grand-
M. B. p. B. 26	Gessenay, Br. 1	val, Berne 13
Berthoud, Berne	Gimel, Vaud 24	Muri, Argovie 3
B. M. 20	Glis, Vl. 5	Nods, Br. 12
Bex 27	Granges, Sl. M. 7	Nyon, Vd. 13
Bienne 5	Grellingue, Br.20	Oensingen, Sl. 31
Boudevilliers 24	Grosshöchstet-	Olten, Sl. 3
Bremgarten, Ar.	ten, Berne 19	Orbe, Vd. 10
17	Guin, Fr. M.P.24	Ormont Dessus 10
Breuleux, Br. 18	Hauts-Geneveys 4	Oron-la-Ville 5
Brienz, Br. 3	Herzogenbuch-	Orsières, Vl. 20
Brigue, M. B. 13	see, Br. M., p. B. 12	Payerne, Vd. 20
Brugg, Ar. 11	Hochdorf 12	Planfayon, Fr. 19
Bülach, Zr. B. P. 5	Huttwil, Br. 5	Ponts de Martel
B. P. et M. 25	Interlaken B.4M 5	18
Bulle, Fr. M. B. 13	Lachen, Sw. 11	Porrentruy 24
Büren, Berne 19	forains 9, 11	pB. 5 et 13
Chandion, Br 12	Landeron-Com-	Reconvilier 12
Château-d'OEx	bes, Nl 3	Reinach, Ar. B. 20
M. B. 19	Langenthal 18	Riggisberg, Br. 28
Châtel-St-Denis	Langnau M. p. B. 7	Roggenbourg 17
10	Laufenbourg 17	Romont, Frib. 18
Chaux-de-	Laufon, Berne 4	Saignelégier 3
Fonds B.M. 19	Laupen, Br. 20	St-Blaise, Nl. 10
Chiètres, Fr. 27	Lausanne B. 12	Ste-Croix, Vd. 19
Coire B. 5 et 15	Lenk, M. p. B. 21	St-Gall, M. for.
gr. foire 24 au 29	Lenzburg, Ar. 20	du 1 au 9
Cossonay 7, B. 20	Liestal, B. c.	St-Imier, Br.
Couvet 31	M. B. 26	M. B. forains 21
Delémont, Br. 25		Suite page 32



VI <sup>m</sup> MOIS	JUIN	☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Mardi	s Nicodème		☐ ♃ Ceux qui n'ont beau	Nouv. lune
2 Mercredi	s Marcellin		☉, ☐ ♀, ☐ ♂, ♀ <b>station.</b>	le 7, à 13 h. 55
3 Jeudi	s Erasme		d'esprit que pour être mé-	minutes.
4 Vendredi	s Saturnin		chants ne conçoivent pas	Beau.
5 Samedi	s Boniface		☾ dans ☉, ☐ ♃ qu'on et	Prem. quart.
24	Lever du Soleil, 4 <sup>36</sup>		Coucher du Soleil, 20 h. 22	le 14, à 6 h.
6 <b>Dimanche</b>	2. s Claude		☉ puisse être bon sans	40 minutes.
7 Lundi	s Norbert		☉ 13 <sup>55</sup> , ☐ ♂ être bête.	Chaud.
8 Mardi	s <b>Médard</b>		☉, ☉ ♃, ☉ ♂ Sur cette	Pleine lune
9 Mercredi	s Félicien		☉ ♀ terre agitée, il n'y a	le 21, à 13 h.
10 Jeudi	s Landry		☾ au périgée aucune place	54 minutes.
11 Vendredi	s Barnabé		☉ ♃, ♂ <b>stationnaire</b> hono-	Chaud.
12 Samedi	s Basilide		rable et utile pour chaud	Dern. quart.
25	Lever du Soleil, 4 <sup>34</sup>		Coucher du Soleil, 20 h. 26	le 29, à 16 h.
13 <b>Dimanche</b>	3. s Antoine		☉ ♂ ♂ l'homme beau	23 minutes.
14 Lundi	s Basile		☉ 6 <sup>40</sup> , ☐ ♃ oisif, quels	Frais.
15 Mardi	s <b>Guy, s Modeste</b>		☉, ☐ ♀, ☐ ♂, ♃ ♂ ☉	JUIN a pris
16 Mercredi	s Aurélien		que soient son rang et sa po-	son nom de
17 Jeudi	s Rainier		☾ dans ☉ sition. L'enfance	Juvenibus, les
18 Vendredi	s Amand		☐ ♃ est, dit-on, le plus et	jeunes gens,
19 Samedi	s Gervais		heureux temps de la vie, c'est	parce qu'il
26	Lever du Soleil, 4 <sup>34</sup>		Coucher du Soleil, 20 h. 29	était dédié à
20 <b>Dimanche</b>	4. s Silvère		☉ ♂ ♂ dommage chaud	la jeunesse.
21 Lundi	s Alban, s Raoul		☉ 13 <sup>54</sup> , ☉ ♀, ☉ entre d. ☉	Le 21,
22 Mardi	s Paulin		☉ (com. de l'été, sols. ☉ ♂, ☉ ♃	le soleil entre
23 Mercredi	s <sup>te</sup> Agrippine		qu'il faille devenir hom- ora-	dans le signe
24 Jeudi	s <b>Jean-Baptiste</b>		♂ ♂ inf. ☉, ♀ ♂ inf. ☉ geux	du Cancer,
25 Vendredi	s Prosper		☐ ♃ me pour le savoir.	jour le plus
26 Samedi	s <b>Jean et Paul</b>		☾ à l'apogée La pluvi-	long de l'an-
27	Lever du Soleil, 4 <sup>36</sup>		Coucher du Soleil, 20 h. 30	née. Com. de
27 <b>Dimanche</b>	5. Les 7 Dorm.		sécurité est la récom- eux	l'été.
28 Lundi	s Irénée		☉ ♃, ☉ ♂, ☐ ♂ et	Du 1 <sup>er</sup> au 21
29 Mardi	s <b>Pierre et Paul</b>		☉ 16 <sup>23</sup> , ☉, ☐ ♀ pense	juin les jours
30 Mercredi	Comm. s Paul		♂ ♂ ♀ de l'innocence. frais	croissent de

**Marchés hebdomadaires aux Bestiaux**

Berne, les mardis pt. B.	Escholzmatt,	Huttwil, les lundis veaux	Lucerne, les mardis
Berthoud, les jeudis p.B.	les lundis veaux	les mercredis pB.	Sierre, les vendredis pB.
Bulle, les jeudis p. B.	Fribourg,	Langenthal, les lundis	Sion, les samedis pB.
Château-d'Oex,	les lundis veaux	veaux ; les mardis pB.	Thoune, les lundis veaux
les jeudis p. B.	Frutigen, les jeudis p.B.	Langnau, les lundis veaux	Willisau, les lundis pB.
Einsiedeln,	Hérisau, les vendredis	Lausanne,	Yverdon, les mardis P.
les samedis veaux		les lundis veaux	





### Foire du mois de Juin 1948

Aarau	B. 16	Granges, Sl.	M. 4	Saignelégier	14
Aarberg	Ch. M.	Guin, Fr.	M. P. 21	Schaffhouse	
	p. B. 9, p. B. M. 30	Lajoux, Br.	8		B. 1 et 15
Affoltern, Zurich		Landeron-Com-		Schupfheim	p. B. 7
	B. et P. 21	bes, Nl.	21	Sierre	7
Aigle, Vaud	5	Langenthal	15	Sion, Valais	5
Andelfingen	B. 9	Langnau, Br.		Sissach, Bâle-	
Andermatt,	9		M. p. B. 4	Campagne	B. 23
Anet,	p. B. 23	Laufon, Berne	1	Soleure	14
Appenzell		Laupen	P. 18	Sursee, Lc.	21
	B. 2, 16, 30	Lausanne	p. B. 9	Thoune	
Bagnes, Vl.	B. M. 1	Lenzbourg	B. 3		p. B. 5, 12, 19, 26
Bellinzone		Liestal, B. c. B.	9	Travers, Nl, M.	15
	B. 9, 23	Locle (Le), Nl.		Unterseen, Br.	
Bienne, Br.	3		M. B. pt. B. 8		M. p. B. 4
Bremgarten, Ar.		Loèche-Ville,	1	Uster, Zr.	B. 24
	B. 14	Martigny-Bourg		Les Verrières	16
Brévine, Nl.	M. 30	Valais	7	Weinfeld, Th.	
Brigue, Vl.	3	Meiringen			B. 9 et 30
Brugg, Ar.	8		M. p. B. 3	Willisau, M. P.	24
Bulle, Fr.	10	Montfaucon	25	Winterthour, Zr.	
Buren, Br.	p. B. 16	Fête patron.	24		B. 3 et 17
Châtel-St-Denis,		Monthey, Vl.	9	Yverdon, Vd.	29
Fr.	21	Morat, Frib.		Zofingue, Ar.	10
Chaux-de-Fonds	16		M. p. B. 2		
Chiètres, Fr.	24	Moudon, Vd.	28		
Coire	B. 4	Muri, Ar.	B. 7		
Cossonay, Vd.		Noirmont, Br.	7		
	M. p. B. 10	Nyon	3		
Delémont, Br.	22	Oltén, Sl.	7		
Dielsdorf	B. P. 23	Oron-la-Ville	2		
Eglisau	B. 21	Orsières, Vl.	3		
Escholzmatt		Payerne, Vd.	17		
	p. B. 21	Porrentruy	21		
Frauenfeld, Thur-			p. B. 3 et 10		
govie,	B. 7, 21	Reinach, Ar.	B. 10		
Fribourg	7, P. 19	Romont, Fr.	8		

### Concordance des ères principales

L'année 1948 est une année bissextile de 366 jours correspondant à l'an  
 6661 de la période julienne.  
 5708/5709 de l'ère des Juifs.  
 1367/1368 de l'hégire, calendrier musulman.



VII <sup>m</sup> MOIS	JUILLET ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Jeudi	s Thiébaud	<i>Il est mal de se créer couvert</i>	
2 Vendredi	<b>Visitation</b>	☾ dans ♀ un idéal factice	Nouv. lune le 6, à 22 h. 09 minutes.
3 Samedi	s Anatole	☐ ♀ de l'existence, et et	Froid.
28	Lever du Soleil, 4 <sup>40</sup>	Coucher du Soleil, 20h. 28	
4 <b>Dimanche</b>	6. s Udalric	♂ à l'aphélie de dis- froid	Prem. quart. le 13, à 12 h. 30 minutes.
5 Lundi	s Zoé	☾ 22 <sup>09</sup> , ☾ (♂ stationnaire)	Pluie.
6 Mardi	s Goar	☾ au périgée on en était le	Pleine lune le 21, à 3 h. 31 minutes.
7 Mercredi	s Guillebaud	☾ ♀ maître. Il faut beau	Pluie.
8 Jeudi	s Procope	☾ préférer une honorable pluie	
9 Vendredi	s Zénon	Coucher du Soleil, 20 h. 25	
10 Samedi	<b>Les 7 frères</b>	☾ ☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀	Dern. quart. le 29, à 7 h. 11 minutes.
29	Lever du Soleil, 4 <sup>46</sup>	☾ ☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀	Orageux.
11 <b>Dimanche</b>	7. s Léonce	☾ ☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀	
12 Lundi	s <sup>te</sup> Marcienne	☾ ☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀	
13 Mardi	s Henri	☾ ☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀	
14 Mercredi	s Bonaventure	☾ ☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀	
15 Jeudi	<b>s<sup>te</sup> Marguerite</b>	☾ ☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀	
16 Vendredi	s <sup>te</sup> Rainelde	☾ ☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀	
17 Samedi	s Alexis	☾ ☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀	
30	Lever du Soleil, 4 <sup>52</sup>	☾ ☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀	
18 <b>Dimanche</b>	8. s Camille	☾ ☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀	
19 Lundi	s Arsène	☾ ☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀	
20 Mardi	s Elie	☾ ☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀	
21 Mercredi	s <sup>te</sup> Praxède	☾ ☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀	
22 Jeudi	<b>s<sup>te</sup> Marie-Mad.</b>	☾ ☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀	
23 Vendredi	s Apollinaire	☾ ☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀	
24 Samedi	s <sup>te</sup> Christine	☾ ☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀	
31	Lever du Soleil, 5 <sup>00</sup>	☾ ☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀	
25 <b>Dimanche</b>	9. s Jacques	☾ ☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀	
26 Lundi	s <sup>te</sup> Anne	☾ ☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀	
27 Mardi	s Pantaléon	☾ ☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀	
28 Mercredi	s Nazaire	☾ ☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀	
29 Jeudi	s <sup>te</sup> Marthe	☾ ☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀	
30 Vendredi	s Donatille	☾ ☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀	
31 Samedi	s Calimère	☾ ☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀	

JUILLET tire son nom de la naissance de Jules César, arrivée en ce mois. On l'appelait auparavant Quintilis.

Le 22, le soleil entre dans le signe du Lion.

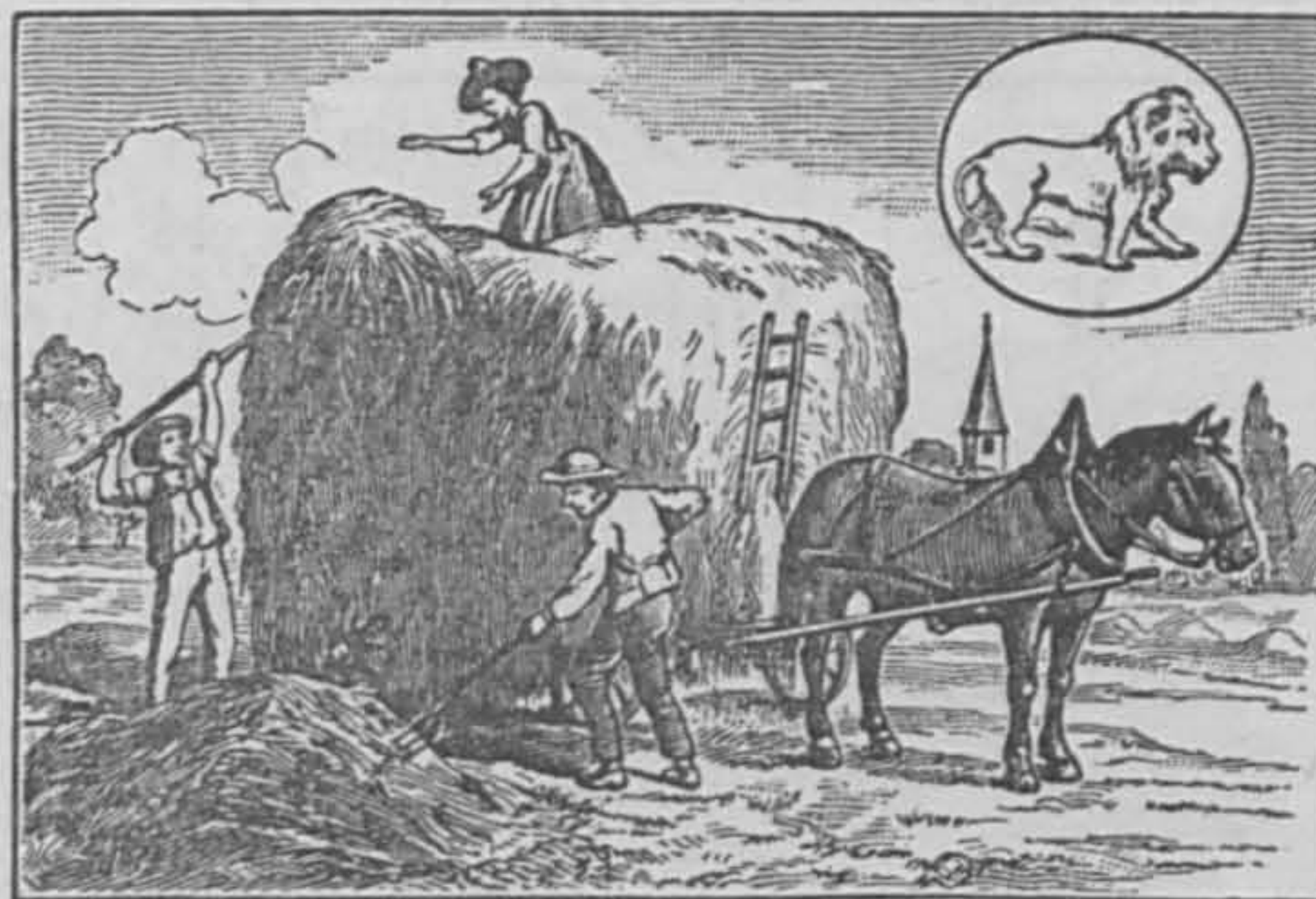
Du 1<sup>er</sup> au 31 juillet les jours décroissent de 54 minutes.

Berne, les mardis p. B.  
 Berthoud, les jeudis p. P.  
 Bulle les jeudis p. B.  
 Château-d'Oex,  
 les jeudis p. B.  
 Einsiedeln,  
 les samedis veaux

**Marchés hebdomadaires aux Bestiaux**  
 Escholzmatt,  
 les lundis veaux  
 Fribourg,  
 les lundis veaux  
 Frutigen, les jeudis p. B.  
 Hérissau, les vendredis

Langnau, les lundis veaux  
 Lucerne, les mardis  
 Sierre, les vendredis p. B.  
 Sion les samedis p. B.  
 Thoune, les lundis veaux  
 Willisau, les lundis p. B.  
 Yverdon, les mardis P.





### Foire du mois de Juillet 1948

Aarau, 21	Echallens	Oron-la-Ville 7
Aarberg	M. p. B. 8	Payerne, Vd. 15
B.Ch.p.B.M. 14	Escholzmatt,	Porrentruy 19
p. B. M. 28	pB. 19	pB. 1, 8 et 29
Affoltern, Zurich	Frauenfeld, Th.	Reinach, Ar. 1
B. et P. 19	B. 5 et 19	Romont, Fr. 20
Andelfingen B. 14	Fribourg 5, P. 17	Saignelégier 5
Anet pB. 21	Granges, Sl. M. 2	Schaffhouse
Appenzell	Guin, fr. M. B. 19	B. 6 et 20
B. 14, 28	Herzogenbuch-	Schöftland, B. 6
Aubonne B. 6	see, Br. M. p. B. 7	Schüpfheim pB. 5
Baden, Ar. B. 6	Huttwil, Br.	Sissach, B.-c. 28
Bellelay, Br. fête	B. p. B. et M. 14	Soleure 12
des cerises 4	Landeron-Com-	Sursee, Lc. 19
Bellinzona, Ts.	bes, Nl. 19	Thoune
B. 14 et 28	Langenthal 20	pB. 3, 10, 17, 24
Berthoud, Berne	Langnau, Br. 21	Trubschachen, Br
B. p. B. Ch. M. 8	M. p B. 2	p. B., P. 26
Bienne, Br. 1	Laufon, Berne 6	Unterkulm 9
Bremgarten, Ar-	Laupen P. 16	Unterseen, Br.
govie B. 12	Lausanne B. 14	M. p. B. 2
Brugg, Ar. B. 13	Lenzbourg 15	Uster, Zr. B. 29
Bülach, Zr. B. 7	Liestal, B.-c. B. 7	Vevey, Vaud
Bulle, Fr. M. B. 22	Locle (Le), Nl.	M. p. B. 20
Büren, Berne	M. B. veaux P. 13	Weinfelden, Th.
B. p. B. et M. 21	Messen, Sl. 5	B. 14 et 28
Châtel-St-Denis,	Morat, Fr.	Werthenstein,
Fribourg 19	M. pB. 7	Lc. 12
Chaux-d-Fonds 21	Moudon, Vd. 26	Willisau P.M. 29
Chiètres, Fr. 29	abbaye 31 (év. 25)	Winterthour, Zu-
Cossonay, M. pB. 8	Muri, Ar. B. 5	rich B. 1 et 15
Delémont, Br. 20	Nyon, Vaud 1	Yverdon, Vd. 27
Dielsdorf, B. P. 28	Oensingen, Sl. 19	Zofingue, Ar. 8
Dornach, M. for. 31	Olten, Soleure 5	Zurzach, Ar.
Eglisau B. 19	Orbe, Vd. 12	M. P. 12

**Abréviations figurant dans la table des foires :** M. = marchandises. — B. = bétail. — M. B. = marchandises et bétail. — p. ou pt. B. = petit bétail. — P. = porcs. — C. ou Ch. = chevaux.



VIII <sup>e</sup> Mois	AOUT ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
32	<i>Lever du Soleil, 5<sup>09</sup></i>	<i>Coucher du Soleil, 20 h. 03</i>	
1 <b>Dimanche</b>	<b>10. Fête Nationale</b>	♂ ♀ On vit côte à côte, pluie	Nouv. lune
2 Lundi	s Alphonse	☾, ♂ ♀, ☐ ♂ on ne se	le 5, à 5 h. 13
3 Mardi	<b>Inv. s Etienne</b>	comprend pas toujours; sou-	minutes.
4 Mercredi	s Dominique	☾ ♂ ♀ vent on se dispute;	Pluie.
5 Jeudi	s Oswald	5 <sup>13</sup> , ☾ au pér., ♂ h	Prem. quart.
6 Vendredi	<b>Transfiguration</b>	d'être si près empêche de se	le 11, à 20 h.
7 Samedi	s Gaëtan	☐ ♀ bien voir. Vien- pluie	40 minutes.
33	<i>Lever du Soleil, 5<sup>17</sup></i>	<i>Coucher du Soleil, 19 h. 54</i>	
8 <b>Dimanche</b>	<b>11. s Cyriaque</b>	☾, ☐ ♀ nent le coup beau	Pleine lune
9 Lundi	s Romain	♂ ♂ de foudre de la mort	le 19, à 18 h.
10 Mardi	<b>s Laurent</b>	☾ et le recul du sou- pluie	32 minutes.
11 Mercredi	st <sup>e</sup> Suzanne	20 <sup>40</sup> , ☾ dans ♂, ♀ ♂	Chaud.
12 Jeudi	st <sup>e</sup> Claire	☐ h, ☐ ♀ ( <b>supérieure</b> ☉)	
13 Vendredi	s Hippolyte	venir, on se rend compte, on	Dern. quart.
14 Samedi	s Eusèbe	♂ ♀ mesure alors tou- beau	le 27, à 19 h. 46
34	<i>Lever du Soleil, 5<sup>26</sup></i>	<i>Coucher du Soleil, 19 h. 41</i>	minutes.
15 <b>Dimanche</b>	<b>12. Assomption</b>	☾, ♂ ♀, ♀ ♂ h te beau	Pluie.
16 Lundi	s Roch	☐ ♂, ♀ station. l'étendue	
17 Mardi	s Carloman	de la perte. Ah! si l'on son-	AOUT tire
18 Mercredi	st <sup>e</sup> Hélène	geait davantage au et	son nom d'Aug-
19 Jeudi	s Donat	18 <sup>32</sup> , ♂ h, h ♂ ☉	uste qui y est
20 Vendredi	s Bernard	☾ à l'apogée, ♂ ♀ précaire,	né; on l'appe-
21 Samedi	st <sup>e</sup> Jeanne-Franc.	☐ ♀ à l'incertain de la vie,	lait sixième
35	<i>Lever du Soleil, 5<sup>35</sup></i>	<i>Coucher du Soleil, 19 h. 30</i>	mois de l'an-
22 <b>Dimanche</b>	<b>13. s Symphorien</b>	comme on s'éviterait tant de	née martiale.
23 Lundi	st <sup>e</sup> Sidonie	☾, ☐ ♀, ☉ entre d. ☾	
24 Mardi	<b>s Barthélemy</b>	♂ ♂ menus sujets chaud	Le 23, le
25 Mercredi	<b>s Louis</b>	☾ dans ♂ de frois- pluie	soleil entre
26 Jeudi	s Zéphyrin	☾ sements, de peine.	dans le signe
27 Vendredi	s Césaire	19 <sup>46</sup> , ☐ h, <b>Fin des</b>	de la Vierge.
28 Samedi	s Augustin	♂ ♀ Les four- ( <b>canicules</b> )	
36	<i>Lever du Soleil, 5<sup>44</sup></i>	<i>Coucher du Soleil, 19 h. 16</i>	
29 <b>Dimanche</b>	<b>14. Déc. s J.-B.</b>	☐ ♀ bes croient ai- pluie	Du 1 <sup>er</sup> au 31
30 Lundi	s Benjamin	☾ sement que les autres	août les jours
31 Mardi	s Raymond	♂ ♀, ☐ ♂ le sont aussi.	décroissent

Berne, les mardis pt. B.	<b>Marchés hebdomadaires aux Bestiaux</b>	Langnau, les lundis veaux
Berthoud, les jeudis p.B.	Escholzmatt,	Lucerne, les mardis
Bulle les jeudis p. B.	les lundis veaux	Sierre, les vendredis pB.
Château-d'Oex,	Fribourg,	Sion, les samedis pB.
les jeudis p. B.	les lundis veaux	Thoune, les lundis veaux
Einsiedeln	Frutigen, les jeudis pB.	Willisau, les lundis pB.
les samedis veaux	Hérisau, les vendredis	Yverdon, les mardis P.
		Huttwil, les lundis veaux
		les mercredis pB.
		Langenthal, les lundis
		veaux; les mardis pB.
		Lausanne,
		les lundis veaux








### Faires du mois d'Août 1948

Aarau	48	Fribourg 2, P.	14	Reinach, Ar.	B.5
Aarberg		Granges, Sl.	M.6	Richensee, Lc.	10
B. p. B. M.	11	Guin, Fr. M.P.	23	Romont, Fr.	10
p. B. M. et Ch.		Landeron-Com-		vogue 8, 9, 10	
poulains	25	bes, Nl.	16	Saignelégier	9
Affoltern, Zurich		Langenthal	17	gr.march -conc.	
B. et porcs	16	Langnau, M.pB.	6	aux chev. 7 et 8	
Andelfingen	B.11	Laufon, Berne	3	Schaffhouse	B3,17
Anet, Berne	18	Laupen	P. 20	M B 24, M	25
Appenzell	B.11.25	Lausanne p.B.	11	forains 22 au 29.	
Aubonne	B. 3	Lenzbourg	B. 26	Schüpfheim	pB.2
Bassecourt, Br.		Les Bois		M. B.	12
B. Ch.	31	M. B. Ch.	23	Schwarzenburg,	
Bellinzona, Ts.		Les Mosses	25	Berne	19
B. 11 et 25		Liestal, M. B.	11	Sissach, B.-c. B.	25
Bienne, Berne	5	Lignièrès, Nl.	B 2	Soleure	9
Bremgarten, Ar-		Locle (Le), Nl.		Sursee, Lc.	30
govie	23	M. B. Veaux	P. 10	Thoune, Br.	25
Brugg, Ar.	10	Malters, Lc.	23	pB. 7 et 14	
Bülach, Zr. B.	4	Monthey, Vl.	11	marché-conc <sup>rs</sup>	
Bulle, Fr. M. B.	26	Morat, Fr. M. pB.	4	aux taureaux fin	
Büren, Br. p. B.	18	Moudon, Vd.	30	août-début sep-	
Châtel-St-Denis,		Moutier - Grand -		tembre.	
Fribourg	16	val, Berne	12	Tourtemagne, M.	
Ch.-de-Fonds	18	Muri, Ar.	B. 2	p. B, ch, mul.	13
Chiètres, Fr.	26	Noirmont, Br.	2	Tramelan-Dessus	
Cossonay, Vd.		Nyon	B. 5	Br.	10
M. pB.	12	Oensingen, Sl.	30	Unterseen	
Delémont, Br.	17	Olten, Soleure	2	M. pB.	6
Dielsdorf	B.P. 25	vogue 8		Uster, Zr.	B. 26
Dornach,		Oron-la-Ville	4	Val-d'Illiez	B. 18
M., for.	1 et 2	Ostermundigen,		Weinfeldén, Th.	
Echallens		marché-conc <sup>rs</sup>		B. 11 et 25	
M. p. B.	19	taur., fin août-		Willisau, Lc.	
Eglisau, Zr. B.	16	début septemb.		P. M.	26
Einsiedeln	30	Payerne, Vd.	19	Winterthour, Zr.	
Escholzmatt		Fête «Le Tirage»		B. 5 et 19	
pB.	16	14, 15 et 16		Wohlen, Ar.	B.30
Frauenfeld, Th.		Porrentruy	16	Yverdon, Vd.	31
B.2 et 16		pB. 5 et 26		Zofingue, Ar.	12

On perd le présent à regretter le passé qui n'est plus et à se tourmenter de l'avenir qui n'est pas encore.

*Sanial Bubay.*

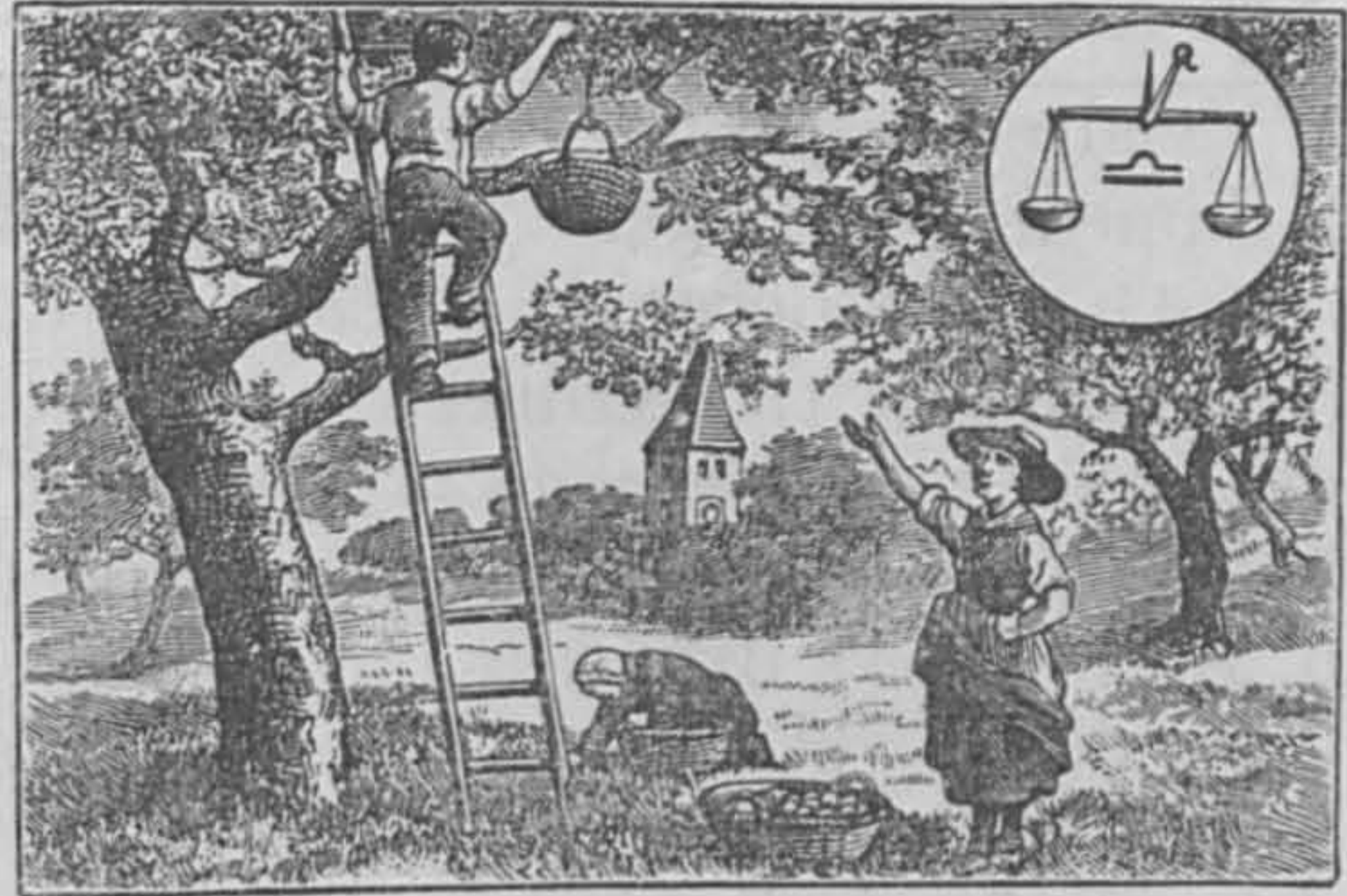


IX <sup>me</sup> MOIS	SEPTEMBRE ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Mercredi	<b>s<sup>te</sup> Vér., s Gilles</b>	 ☽ h [☐ ♃, [vent	Nouv. lune
2 Jeudi	s Just	12 <sup>21</sup> , ☾ au pér. ☽ ♀,	le 3, à 12 h. 21
3 Vendredi	s Mansuet	(♀ à la pl. gr. él. O., étoile du matin frileux	minutes.
4 Samedi	<b>s<sup>te</sup> Rosalie</b>	☾ dans ☽ qui le beau	Venteux.
37	Lever du Soleil, 5 <sup>54</sup>	Coucher du Soleil, 19 h. 03	Prem. quart.
5 <b>Dimanche</b>	<b>15. s Romule</b>	☽ celui qui le commet qu'à	le 10, à 8 h.
6 Lundi	s Magne	☽ ☽, ☐ ♀ celui frileux	05 minutes.
7 Mardi	s Cloud	☾ dans ☽ qui le beau	Frileux.
8 Mercredi	<b>Nativ. de N.-D.</b>	souffre. Essayez de couvert	Pleine lune
9 Jeudi	<b>Jeûne Genevois</b>	☾ ☐ h faire votre de-	le 18, à 10 h.
10 Vendredi	<b>s<sup>te</sup> Pulchérie</b>	8 <sup>05</sup> , ☽ ♃ voir frileux	43 minutes.
11 Samedi	s Félix et Régule	☾ et vous trouverez pluie	Chaud.
38	Lever du Soleil, 6 <sup>03</sup>	Coucher du Soleil, 18 h. 49	Dern. quart.
12 <b>Dimanche</b>	<b>16. s Emilien</b>	☐ ♀ pourquoi vous beau	le 26, à 6 h.
13 Lundi	s Maurille	êtes fait! Mais quel est ce	07 minutes.
14 Mardi	<b>Exalt. s<sup>te</sup> Croix</b>	☐ ☽, ☽ ♀ devoir? Ce que	Beau.
15 Mercredi	<b>3. Q.-T. s Porph.</b>	demande l'heure! La vérité	SEPTEM-
16 Jeudi	s Corneille	☾ à l'apogée, ☽ h et	BRE vient de
17 Vendredi	<b>Q.-T. s Lambert</b>	☐ ♃ doit être dans	ce que c'était
18 Samedi	<b>Q.-T. s Ferréol</b>	 10 <sup>43</sup> notre cœur, chaud	le septième
39	Lever du Soleil, 6 <sup>12</sup>	Coucher du Soleil, 18 h. 35	mois de l'an-
19 <b>Dimanche</b>	<b>17. JEUNE FÉD.</b>	☾ dans notre bou- couvert	née martiale.
20 Lundi	s Eustache	☽ ♀ che et dans nos et	Le 23,
21 Mardi	s Matthieu	☾ dans ☽, ☽ ☽ pluie	le soleil entre
22 Mercredi	<b>s Maurice</b>	☐ ♀ [de l'aut. équinox. beau	dans le signe
23 Jeudi	s Lin	☐ h, ☽ entre d. ☽, com.	de la Balance.
24 Vendredi	s Gérard	[élongat. E., étoile du soir	Commence-
25 Samedi	s Principe	☽ ♃, ♀ à la plus grande	ment de l'au-
40	Lever du Soleil, 6 <sup>21</sup>	Coucher du Soleil, 18 h. 21	tomne.
26 <b>Dimanche</b>	<b>18. s<sup>te</sup> Justine</b>	 6 <sup>07</sup> , ☾ œuvres. beau	Jour et nuit
27 Lundi	<b>s Côme, s Damien</b>	☐ ♀ L'envie est le plus	égaux.
28 Mardi	s Venceslas	bête des vices, parce qu'il	Du 1 <sup>er</sup> au 30
29 Mercredi	<b>s Michel</b>	☽ ♀, ☐ ☽ ne rapporte	septembre les
30 Jeudi	s Jérôme	☽ h absolument rien.	jours décrois-

**Marchés hebdomadaires aux Bestiaux**

Berne, les mardis p. B.	Escholzmatt,	Huttwil, les lundis veaux	Lucerne, les mardis
Berthoud, les jeudis p. B.	les lundis veaux	les mercredis p. B.	Sierre, les vendredis p. B.
Bulle les jeudis p. B.	Fribourg,	Langenthal les lundis	Sion, les samedis p. B.
Château-d'Oex,	les lundis veaux	veaux; les mardis p. B.	Thoune, les lundis veaux
les jeudis p. B.	Frutigen, les jeudis p. B.	Langnau, les lundis veaux	Willisau, les lundis p. B.
Einsiedeln,	Hérisau, les vendredis	Lausanne,	Yverdon, les mardis P.
les samedis veaux		les lundis veaux	






### Foire du mois de Septembre 1948

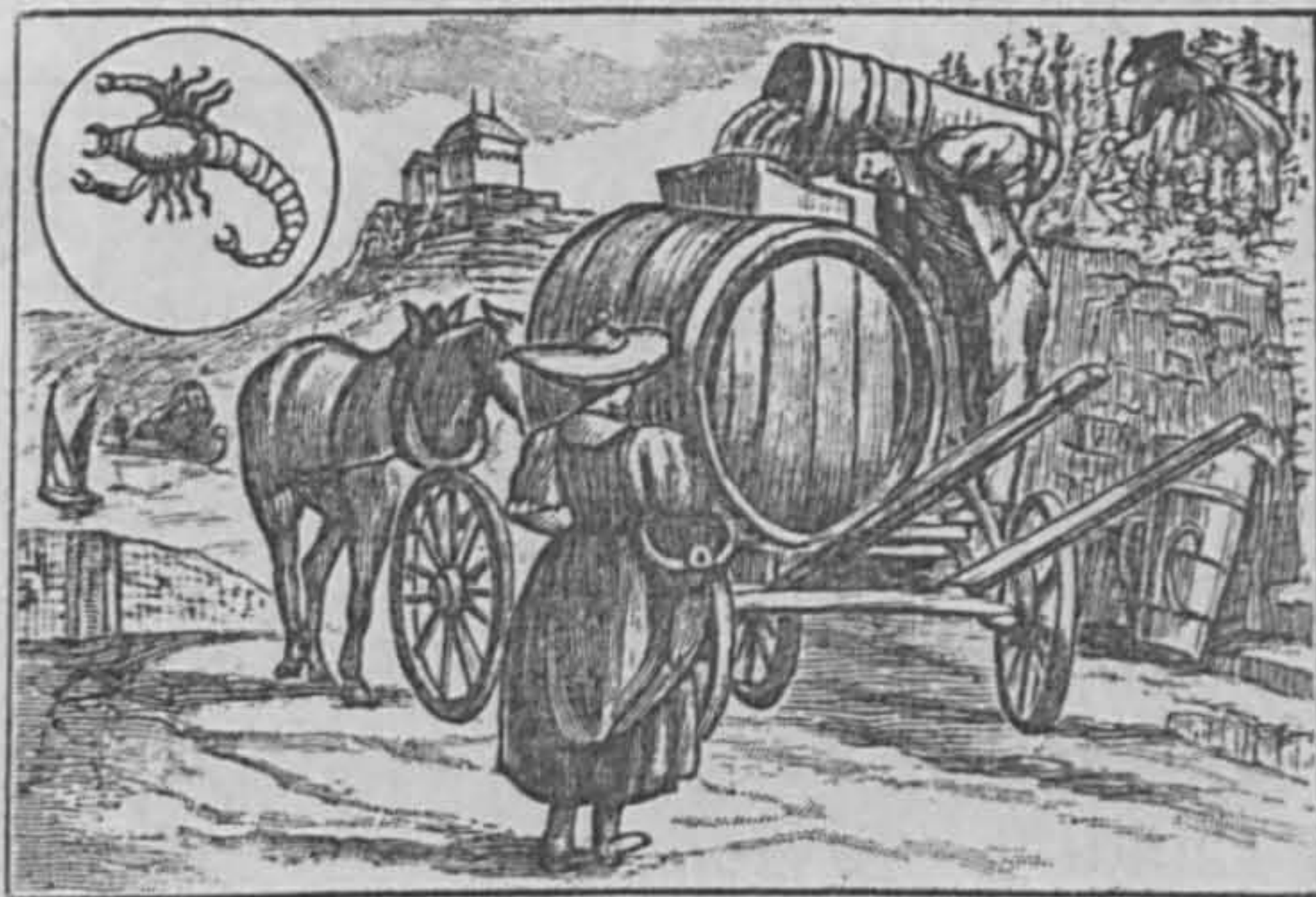
Aarau B. 15	Büren, Berne 15	Grellingue, Br. 16
Aarberg B. Ch. p.	Carouge, fête	Guggisberg M. B.
B. M 8, p. B. M. 29	communale 5	gr. moutons 2
Adelboden	Châindon, Berne,	Guin, M. P. 20
B. pt. B. 13 et 23	B. M. et gr. Ch. 6	Hauts-Geneveys,
Affoltern, B. P. 20	Champéry, Vl. 16	Neuchâtel 16
Aigle, M. B.	Château-d'OEx	Herzogenbuch-
poulains 25	B. 22, M. 23	see, Br. 15
Albeuve, Fr. B. 27	Châtelet, Br. 25	Huttwil 8
Altdorf, Uri B. 24	Châtel-St-Denis,	Interlaken
Andelfingen B. 8	M. B. poulains 20	B. 23, M. 24
Andermatt	Chaux-de-Fonds 15	Lachen, Sw. M. 6
B. 15 et 29	Chiètres, Fr. 30	M. B p. B. 7
Anet p. B. 22	Coire B. 11	forains du 6 au 7
Appenzell	Corgémont, Br. 13	Expos. de B. 29
B. P. 8 et 15	Cossonay M. p. B. 9	Landeron-Com-
B. M. forains 25	Côte-aux-Fées	bes, Nl. 20
Arth, exp. B. 30	M. 27	Langenthal 21
Aubonne, Vd. 7	Courtelary, Br. 24	Langnau, Br 15
Baden, Ar. B. 7	Dagmersellen 13	M. p. B. 3
Bagnes, Vl. 28	Delémont, Br. 21	Laufenbourg
Bayards, Nl. 20	Dielsdorf, B. P. 22	M. 29
Bellegarde, M.,	Echallens, Vd.	Laufon, Br. 7
moutons, chèv. 20	M. p. B. 23	Laupen, Br. 15
Bellinzona	Eggiwil 30	Lausanne B. 8
M B. 8, B. 22	Eglisau B. 20	Comptoir Suis-
Beromünster 27	Einsiedeln mar-	se du 11 au 26
Berthoud, Br. 2	ché-concours	Marché-concours
Bienne, Br. 9	bétail, mout. 28	taureaux de re-
Bremgarten B. 13	Entlebuch, Lc. 9	production pen-
Breuleux, Br. 27	Erlenbach, Br.	dant le Compt.
Fête village 26, 27	M. gr. B. de repr. 8	Lauterbrunnen 22
Brévine, Nl. M. 15	Escholzmatt 1	Lenk, Br. B. 6
marché-conc <sup>rs</sup> 3	p. B. 20	dès 14 h.
Brienz, Br. 27	Fontaines, Nl. 13	Lenzbourg, Ar. 30
Brigue, Vl. 16	Frauenfeld B 6, 20	Liestal B -c B. 8
Brugg, Ar. B. 14	Fribourg 6, P. 18	Locle (Le), Nl.
Bülach, Zr. B. 1	Bénichon 12, 13	foire cantonale B.
Bulle, M., poul. 27	foire aux prov.	veaux P. 14
(matin); M. B. 27	fin sept.-déb. oct.	Malleray, Br. 27
(après-midi), 28,	Frutigen, B. 13 23	Marbach, Lc. 8
M. p. B. 30	dès 15h., gr. B. 14,	Martigny-ville 27
vogue 12, 13, 14	M. B. 24	Meiringen, Br. 22
Marché-concours	M. p. B. 15	Montfaucon 13
aux taureaux 7-10	Gessenay gr. B. 6	Monthey, Vl. 8
(probablement)	Goldau B. 13	<i>Suite page 32</i>
Bümpliz, Br. 13	Granges, Sl. M. 3	



X <sup>me</sup> Mois	OCTOBRE ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Vendredi	s Rémi	 ☾ au pér., ☽ ♀ vari-	Nouv. lune le 2, à 20 h. 42 minutes. Variable.
2 Samedi	s Léger	20 <sup>42</sup> , ☾ C'est la vertu	
41	Lever du Soleil, 6 <sup>31</sup>	Coucher du Soleil, 18 h. 06	Prem. quart. le 9, à 23 h. 10 minutes. Orageux.
3 <b>Dimanche</b>	19. s Gilbert	☾ dans ☽, ☽ ♀ nous et	
4 Lundi	s François	☽ toucher toujours au point	Pleine lune le 18, à 3 h. 23 minutes. Beau.
5 Mardi	s Placide	☽ ♀, ☽ h vulnérable et	
6 Mercredi	s Bruno	☽ de prêter résonance à nos	Dern. quart. le 25, à 14 h. 41 minutes. Frileux.
7 Jeudi	s <sup>te</sup> Judith	☽ ☽ ♀, ☽ stat., orageux	
8 Vendredi	s <sup>te</sup> Pélagie	☽ 23 <sup>10</sup> , ☽ in- (♀ ☽ h	OCTOBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars il était le 8 <sup>me</sup> mois de l'année martiale.
9 Samedi	s Denis	Coucher du Soleil, 17 h. 53	
42	Lever du Soleil, 6 <sup>41</sup>	quiétudes majeures. beau	Le 23, le soleil entre dans le signe du Scorpion.
10 <b>Dimanche</b>	20. s Géréon	☽ ♀ L'âme est de beaucoup	
11 Lundi	s Firmin	la plus précieuse chose et	Du 1 <sup>er</sup> au 31 octobre, les jours décroissent de 98 minutes.
12 Mardi	s Maximilien	☾ à l'ap., ☽ ☽, ☽ h chaud	
13 Mercredi	s Edouard	☽ ♀ que vous possé-	neige
14 Jeudi	s Calixte	☽ ☽ dirz. Montrez-	
15 Vendredi	s <sup>te</sup> Thérèse	☽ moi donc quel soin vous	
16 Samedi	s Gall	Coucher du Soleil, 17 h. 40	
43	Lever du Soleil, 6 <sup>50</sup>	tous en avez pris. beau	
17 <b>Dimanche</b>	21. s <sup>te</sup> Hedwige	☽ 3 <sup>23</sup> , ☾ dans ☽, ☽ ♀	
18 Lundi	s Luc	Car, il n'est pas probable que	
19 Mardi	s Aquilin	☽ ☽, ☽ ☽ inférieure ☽	
20 Mercredi	s Caprais	☽ h vous, qui êtes un hom-	
21 Jeudi	s <sup>te</sup> Ursule	☽ ☽, ☽ ♀ me sage et pru-	
22 Vendredi	s <sup>te</sup> Cordule	☽, ☽ entre dans ☽ dent,	
23 Samedi	s Séverin	Coucher du Soleil, 17 h. 27	
44	Lever du Soleil, 7 <sup>01</sup>	☽ ♀ vous lais-	
24 <b>Dimanche</b>	22. s Salomé	☽ 14 <sup>41</sup> , siez perdre par	
25 Lundi	s Crépin	négligence et gaspillage votre	
26 Mardi	s Evariste	☽ ☽, ☽ h plus grand	
27 Mercredi	s <sup>te</sup> Adeline	☽ stationnaire trésor. frileux	
28 Jeudi	s Simon, s Jude	☾ au pér., ☽ ♀, couvert	
29 Vendredi	s Narcisse	☽, ☽ ☽ (☽ ♀ L'appétit	
30 Samedi	s Lucain	Coucher du Soleil, 17 h. 16	
45	Lever du Soleil, 7 <sup>11</sup>	vient en mangeant.	
31 <b>Dimanche</b>	23. s Quentin		

Marchés hebdomadaires aux Bestiaux			
Berne, les mardis pt. B.	Escholzmatt,	Huttwil, les lundis veaux	Langnau, les lundis veaux
Berthoud, les jeudis p.B.	les lundis veaux	les mercredis p.B.	Lucerne, les mardis
Bulle les jeudis p.B.	Fribourg,	Langenthal, les lundis	Sierre, les vendredis p.B.
Château-d'Oex,	les lundis veaux	veaux; les mardis p.B.	Sion, les samedis p.B.
les jeudis p.B.	Frutigen, les jeudis p.B.	Lausanne,	Thoune, les lundis veaux
Einsiedeln,	Hérisau, les vendredis	les lundis veaux	Willisau, les lundis p.B.
les samedis veaux			Yverdon, les mardis P.





### Foires du mois d'Octobre 1948

Aarau, 20	Dagmersellen 25	Lajoux, Berne 11
Aarberg B Ch.,	Delémont, Br. 12	Landeron-
B.M.13 p B.M.27	Dielsdorf B.P 27	Combes, Nl. 18
Adelboden	Diesse, Br. 25	Langenthal 19
p. B et M 7	Dornach, Sl 12	Langnau, Br.
Affoltern B P 18	Echallens, Vd. 28	M. pB. 1
Aigle, Vaud 9,30	Eglisau B. 18	La Sagne 13
Altdorf, B13, M14	Einsiedeln 4	Lauenen près
Amsteg 12	Engelberg B. 4	Gstaad 2
Andelfingen B 13	Entlebuch, Lc. 27	Laufon, Berne 5
Anet, Berne 20	Erlenbach, g.B. 6	Laupen P. 15
Appenzell B. 6,20	et 25, p. B. M. 8	Lausanne, B. 13
Arth 25	Escholzmatt 18	Le Mouret, Fr. 19
Bagnes 12,26	Evolène B. 19	Lenk, Br. B. 4, 26
Bâle, foire du 23	Fraubrunnen 4	dès 14 h. M. pB. 2
oct. au 7 nov.	Frauenfeld B4,18	Lenzbourg, B. 28
Bauma, Zr.,	Fribourg 11, P.23	Liestal, B.-c.
M. B. 1, M. 2	foire aux prov.	M. B. 20
Bellinzone	fin sept.-déb.oct.	Locle (Le), Nl.
B. 13, 27	Frutigen, Br.	M.B. veaux P. 12
Beromünster 18	B. 25 dès 15 h. et	Loèche-Ville 5, 26
Berthoud, Br. 14	26; p. B. M. 27	Loèche-Souste 12
Bex, Vd 7, marc.	Gampel 19	Lucerne, foire
conc. p. B. 14	Gessenay B. 4, 26	4-16; for. 2-17
Bienne 14	p. B. M. 5, 27	Malters, Lc. 28
Blitzingen 6	Gimel, Vd. 4	Martigny-Bourg,
Boltigen 26	Giswil B. 12 dès	Valais 4 et 18
Bremgarten B.11	13 h. et 13	Meiringen B. 14
Brigue 7, 16, 28	Granges, Sl. M. 1	et 26, M.B. 15, 27
Brugg, Ar. B. 12	Gränichen, Ar.	Mœrel 18
Bülach, Zr. B. 6	B. 8	Monthey 6 et 20
Bulle, M.B. 20, 21	Grindelwald	Montreux (Les
Büren, Berne 20	M. B. 4, B. 27	Planches) M 30
Cernier, Nl. 11	Grosshöchstet-	Morat, Fr. M. pB 6
Chalais, Vl. 22	ten, Berne 27	Moudon, Vd. 25
Château-d'OEx	Guin, Fr. M. B. 25	Moutier, Br. 7
B. 13, M. 14	Hérisau M. et for.	Muotathal, Sw. 21
Châtel-St-Denis,	3, 5. B. M., for. 4	Muri, Ar., B. 4
Fr. 18	Hitzkirch, Lc. 25	Naters, Valais 20
Ch.-de-Fonds 20	Hochdorf, Lc. B. 7	Niederbipp 20
Chiètres, Fr. 28	Huttwil, Br. 13	Nods, Br. 11
Coire, foire cant.	Interlaken B. 5, 28	Nyon, Vaud 7
aux taureaux al-	M. 6 et 29	Oensingen, Sl. 25
pagés 12 et 13	Lachen, Sw., M. 25	Olten, Soleure 18
B. 9 et 29	MB. p. B. 26, fo-	Orbe, Vd. 11
Cossonay 7	rains du 24 au 26	<i>Suite page 32</i>
Couvet, Nl. B. 4	La Ferrière, B. 6	



XI <sup>m</sup> Mois	NOVEMBRE ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Lundi	<b>La Toussaint</b>	 7 <sup>02</sup> , ☾ d. ☽ couvert	Nouv. lune
2 Mardi	<b>Les Trépassés</b>	 (éclipse totale invis.	le 1, à 7 h. 02 minutes.
3 Mercredi	s Hubert	☐ h, ☽ ♂ Le résultat et	Couvert.
4 Jeudi	s Charles	☽ ♀, ☽ ♀ à la pl. gr. élong. O.,	Prem. quart.
5 Vendredi	s Zacharie	☾, ☐ ♀ (ét. du mat. froid	le 8, à 17 h. 46 minutes.
6 Samedi	s Léonard	☐ ♂ de l'examen de beau	Pluie.
46	Lever du Soleil, 7 <sup>22</sup>	Coucher du Soleil, 17 h. 06	
7 <b>Dimanche</b>	<b>24. Fête de la Réform.</b>	 conscience sera, beau	Pleine lune
8 Lundi	s Godefroy	17 <sup>46</sup> avec le pluie	le 16, à 19 h. 31 minutes.
9 Mardi	s Théodore	temps, de nous éclairer sur	Froid.
10 Mercredi	s Triphon	☾ à l'apogée, ☽ h nos	Dern. quart.
11 Jeudi	<b>s Martin</b>	☐ ♂ défauts. Le sacrifice	le 23, à 22 h. 22 minutes.
12 Vendredi	s Imier	☽, ☐ ♀ qui est la joie des	Neige.
13 Samedi	s Didace	☽ ♀ grandes âmes n'a ja-	Nouv. lune,
47	Lever du Soleil, 7 <sup>33</sup>	Coucher du Soleil, 16 h. 57	le 30, à 19 h. 44 minutes.
14 <b>Dimanche</b>	<b>25. s Frédéric</b>	mais été et ne sera pluie	Froid.
15 Lundi	s Léopold	☾ dans ☽, ☽ ♀ ja-	
16 Mardi	s Othmar	 19 <sup>31</sup> mais la joie des	
17 Mercredi	s Grégoire	☐ h sociétés. On voit froid	
18 Jeudi	s Odon	des arbres mutilés par le	
19 Vendredi	<b>s<sup>te</sup> Elisabeth</b>	☽, ☽ ♀, ☽ ♂ temps qui	
20 Samedi	s Edmond	ne vivent plus que par neige	
48	Lever du Soleil, 7 <sup>42</sup>	Coucher du Soleil, 16 h. 50	
21 <b>Dimanche</b>	<b>26. Prés. N.-D.</b>	☐ ♀ l'écorce et des hommes	
22 Lundi	s <sup>te</sup> Cécile	 ☐ ♂, ☽ entre d. ☽	
23 Mardi	s Clément	22 <sup>22</sup> , maltraités par	
24 Mercredi	s Chrysogone	☽ h la vie qui ne neige	
25 Jeudi	<b>s<sup>te</sup> Catherine</b>	subsistent que par le cœur.	
26 Vendredi	s Conrad	☽, ☾ au pér., ☐ ♀, ☐ ♂	
27 Samedi	s Jérémie	La seule avarice qui soit et	
49	Lever du Soleil, 7 <sup>51</sup>	Coucher du Soleil, 16 h. 44	
28 <b>Dimanche</b>	<b>1<sup>er</sup> Avent, s Sost.</b>	☾ d. ☽, ☽ ♀ permise très	
29 Lundi	s Saturnin	 est celle du temps.	
30 Mardi	s André	19 <sup>44</sup> , ☐ h, ☽ ♀ froid	

NOVEMBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars il était le neuvième mois de l'année martiale.

Le 22, le soleil entre dans le signe du Sagittaire.

Du 1<sup>er</sup> au 30 novembre les jours décroissent de 73 minutes.

**Marchés hebdomadaires aux Bestiaux**

Berne, les mardis pt. B.  
 Berthoud, les jeudis p. B.  
 Bulle les jeudis p. B.  
 Château-d'Oex  
 les jeudis p. B.  
 Einsiedeln,  
 les samedis veaux

Escholzmatt,  
 les lundis veaux  
 Fribourg,  
 les lundis veaux  
 Frutigen, les jeudis p. B.  
 Hérisau, les vendredis

Huttwil, les lundis veaux  
 les mercredis p. B.  
 Langenthal, les lundis  
 veaux; les mardis p. B.  
 Lausanne,  
 les lundis veaux

Langnau, les lundis veaux  
 Lucerne, les mardis  
 Sierre, les vendredis p. B.  
 Sion, les samedis p. B.  
 Thoune, les lundis veaux  
 Willisau, les lundis p. B.  
 Yverdon, les mardis P.





### Faires du mois de Novembre 1948

Aarau	17	Chaux-de-Fonds,	Monthey, Vl.	10
Aarberg, Br., B.	Nl.	17	Morat, Fr. M. pB.	3
Ch. p. B. et M.	10	Chiètres, Fr.	Morges, Vd.	17
p. B. et M.	24	Coire B. 16 et	Moudon, Vd.	29
Aeschi	B. 1	Cossonay	Moutier, Br.	4
	M. p. B. 2	Couvet, Nl.	Muri, Argovie	11
Affoltern, Zr.	1	Delémont, Br.	Naters, Vl.	10
	B. 15	Dielsdorf, B. P.	Noirmont, Br.	2
Aigle, Vaud	20	Echallens, Vd.	Nyon, Vaud	4
Altdorf, Uri	B. 3	Eglisau	Oensingen	29
	M. 4	Einsiedeln	Olten, Soleure	15
Andelfingen	10	Erlenbach, Br.	Orbe, Vd.	8
Anet, Berne	17	Evolène	Ormont-Dessus M	
Appenzell B.	3, 17	Frauenfeld B.	B. et marché aux	
Aubonne, Vd.	2	Fribourg 8, P.	taurillons	8
Baar M. for.	14	Frutigen, Br.	Oron-la-ville	3
M. B. for.	15	Gessenay, Br.	Payerne, Vd.	18
Baden, Ar.	2	Gimel, Vaud	Pfäffikon Sw.	23
Balsthal, M. p. B.	8	Goldau	M	24
Bâle, gr. foire		Granges, Sl. M.	Pfäffikon, Zr.	9
du 23 octobre au		Grellingue, Br.	Porrentruy	15
7 novembre		Guin, MB pBP	pB.	4 et 25
Bellinzona,		Herzogenbuch-	Reconvilier	8
B. 14 et 24		see, Br.	Reinach, Ar. B.	4
Berne, oign.	22	Hochdorf, Lc.	Riggisberg	26
Meitschmârit	30	Interlaken B.	Rolle, Vd M. pB.	19
grande foire du		M.	Romont, Fr.	16
21 nov. au 5 déc.		Lachen	Saignelégier	2
Beromünster	25	Landeron - Com-	Sarnen, Ow. B.	17
Berthoud	4	bes, Nl.	dès 13h. M. B.	18
Bex, Vaud	4	Langenthal	Schaffhouse, B.	
Bienne, Berne	11	Langnau, Br.	2; M. B. P.	16
Bremgarten, Ar.	8	M. pB.	M. 17; for. 14-21	
Brent, Vd.		Laufon, Berne	Schöpfheim	10
	M. pB. 10	Laupen, Berne	pB.	8
Brienz, Br.	10, 11	Lausanne	Schwarzenbourg	
Brigue, Valais	18	Lenk, Br.	Br.	18
Brugg, Ar.	9	dès 14 heures	Schwyz 15, M.	29
Bülach, Zr.	2	Lenzbourg B.	Sépey (Le), Vd	25
Bulle, Fr.	11	Liestal, B.-c. B.	Sierre, Vl. M. B.	22
Büren, Br.	17	Locle (Le) Nl.	M.	23
Chaindon, Br.	8	M. B. veaux P.	Signau, Br.	18
Cham 24, M.	25	Loèche-Souste	Sion	6, 13, 20
Château-d'OEx		Martigny-V.	Sissach, B.-c.	17
B. 3, M. 4		Meiringen	Soleure	8
Châtel-St-Denis,		Messen		
15, veaux 22, 29				

*Suite page 32*



XII <sup>me</sup> MOIS	DÉCEMBRE ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Mercredi	s Eloi		
2 Jeudi	s <sup>te</sup> Bibiane		
3 Vendredi	s Cassien		
4 Samedi	s <sup>te</sup> Barbe		
50	Lever du Soleil, 8 <sup>00</sup>		
5 <b>Dimanche</b>	<b>2<sup>me</sup> Av.</b> , s Sabbas		
6 Lundi	<b>s Nicolas</b>		
7 Mardi	s Ambroise		
8 Mercredi	<b>Conception</b>		
9 Jeudi	s <sup>te</sup> Valérie		
10 Vendredi	s <sup>te</sup> Eulalie		
11 Samedi	s Damase		
51	Lever du Soleil, 8 <sup>07</sup>		
12 <b>Dimanche</b>	<b>3<sup>me</sup> Av.</b> , s Epim.		
13 Lundi	<b>s<sup>te</sup> Lucie</b>		
14 Mardi	s Nicaise		
15 Mercredi	<b>4. Q.-T.</b> , s Abram		
16 Jeudi	s <sup>te</sup> Adélaïde		
17 Vendredi	<b>Q.-T.</b> , s Lazare		
18 Samedi	<b>Q.-T.</b> , s Gratien		
52	Lever du Soleil, 8 <sup>12</sup>		
19 <b>Dimanche</b>	<b>4<sup>me</sup> Av.</b> , s Némès.		
20 Lundi	s Philogone		
21 Mardi	<b>s Thomas</b>		
22 Mercredi	s Flavien		
23 Jeudi	s Dagobert		
24 Vendredi	s Adam et Eve		
25 Samedi	<b>NOEL</b>		
53	Lever du Soleil, 8 <sup>15</sup>		
26 <b>Dimanche</b>	<b>D. ap. Noël, s Et.</b>		
27 Lundi	<b>s Jean</b>		
28 Mardi	Les Innocents		
29 Mercredi	s Trophime		
30 Jeudi	s David		
31 Vendredi	<b>s Sylvestre</b>		

♂♂♂♂ ♀ ♀ ♀ ♀ *Lorsqu'on est porté*  
 ☾, ♂ ♀, ♂♂ à la froid  
*colère, il faut en observer*  
*attentivement les effets neige*  
*Coucher du Soleil, 16 h. 41*  
 ☐ ♀ *sur ceux qui se et*  
*livrent à la même passion.*  
 ☾ 14<sup>57</sup>, ☾ à l'ap., ☐ ♀  
*jeunesse, on croit qu'on froid*  
 ☐, ☐♂, ☐♂ *vient à bout*  
*de tout avec de l'activité, et*  
*Coucher du Soleil, 16 h. 40*  
 ☾ d. ♂♂, ♀♂ sup. ☉ clair  
 ♀♀ *mais plus tard on*  
*s'aperçoit qu'on ne réussit*  
 ☐ h *qu'avec de froid*  
 10<sup>11</sup>, ♂♂ la patience.  
 ☾, ♂♂ ♀, h **stationnaire** et  
 ☐♂ Une bêtise touchante  
*Coucher du Soleil, 16 h. 42*  
*est assurée d'un bon clair*  
 ☾ au péricée, ☐ ♀ pluie  
 ♂ h, ☉ entre d. ♀, com.  
 (de l'hiver, solstice  
 6<sup>12</sup>, ☾, ☐♂, ☐♀  
 ☐♂, ♀♂ ♀ *accueil; ceux*  
 ☾ dans ☐ qu'elle pluie  
*Coucher du Soleil. 16 h. 46*  
*émeut n'ont pas l'es- froid*  
*prit assez libre pour la juger;*  
 ☐ h, ♂♀ ceux qui la  
 jugent craignent de  
 10<sup>14</sup>, ☾, ♂♂ man-  
 ♂♀ quer de cœur. froid

Prem. quart.  
 le 8, à 14 h.  
 57 min.  
 Pluie.  
 Pleine lune  
 le 16, à 10 h.  
 11 min. Froid  
 Dern. quart.  
 le 23, à 6 h.  
 12 min. Pluie  
 Nouv. lune  
 le 30, à 10 h  
 44 min. Froid

---

DÉCEMBRE  
 tire son nom  
 de ce qu'il  
 était le 10<sup>me</sup>  
 mois de l'an-  
 née martiale.  
 Le 21,  
 le soleil entre  
 dans le signe  
 du Capricor-  
 ne.  
 Jour le plus  
 court. Com-  
 mencement  
 de l'hiver.  
 Du 1<sup>er</sup> au 21  
 décembre les  
 jours décrois-  
 sent de 19 mi-  
 nutes et du  
 21 au 31, ils  
 croissent de 4  
 minutes.

Berne, les mardis pt. B.  
 Berthoud, les jeudis p.B.  
 Bulle, les jeudis p. B.  
 Château-d'Oex,  
 les jeudis p. B.  
 Einsiedeln,  
 les samedis veaux

**Marchés hebdomadaires aux Bestiaux**

Escholzmatt, les lundis veaux	Huttwil, les lundis veaux les mercredis pB.
Fribourg, les lundis veaux	Langenthal, les lundis veaux, les mardis pB.
Frutigen, les jeudis p.B.	Lausanne, les lundis veaux
Hérisau, les vendredis	

Langnau, les lundis veaux  
 Lucerne, les mardis  
 Sierre, les vendredis pB.  
 Sion, les samedis pB.  
 Thoune, les lundis veaux  
 Willisau, les lundis pB.  
 Yverdon, les mardis P.





### Foire du mois de Décembre 1948

Aarau	15	Frauenfeld, M.B.	Muri, Ar.	B. 6
Aarberg, Br.		for. 6, M. 7, B. 20	Nyon	B. 2
B., Ch.p.B.M.	8	Fribourg, foire	Olten, Soleure	20
p. B. M.	29	St-Nicolas	Orbe, Vd.	24
Affoltern, Zr.		M.B.Ch.p.B.	Oron-la-Ville	1
B. et P.	20	P.	Payerne, Vd.	16
Aigle, Vaud	18	Frutigen Br.,	Porrentruy	20
Altdorf	B. 1, 22	B. 23	pB.	2, 9, 30
	M. 2, 23	Granges, Sl.	Reichenbach	14
Anet	pB 22	Br.	Reinach, Ar.	2
Andelfingen	B. 8	Gstaad	Romont, Fr.	21
Appenzell	B. 1, 29	Guin	Saignelégier	6
M.B.	15	Hérisau, App.	Schaffhouse	
Aubonne, Vd.	7	Herzogenbuch-	B. 7 et 21	
Bellinzona, Ts.		see, Br.	Schöftland, Ar.	
Berne,	B. 7 et 22	Hitzkirch, Lc.	B. 7	
grande foire (M.		Huttwil, Berne	Schüpfheim	pB. 6
for.) du 21 nov.		M., p. B. 29	Schwarzenburg,	
au 5 décembre		Interlaken	Br.	23
Berthoud, Br.	30	Kerns, Ow.	Schwyz	B. 13
Bienne	16	dès 13 h. M. B.	Sierre, Vl.	6
Bremgarten	13	Landeron, Nl.	Sion	18
Brugg, Ar.	14	Langenthal	Soleure	13
Bülach, Zr.	B. 1	Langnau, Br.	Sumiswald, M.	31
Bulle, Fr.	2	M. pB.	Sursee, Lc.	6
Büren, Berne	15	Laufenbourg	Thoune, Br.	15
Châtel-St-Denis,		M. 21	pB.	4
Fr. 6, 13 et 27		Laufon, Berne	Tramelan-Dessus	
veaux	20	Laupen, Br.	Br.	14
Chaux-de-Fonds		Lausanne p. B.	Unterseen	
	15	Lenzbourg	M. p. B. 3 et 21	
Chiètres, Fr.	30	Liestal, B.-c. B. 1	Uster	B. 30
Coire gr. foire,		Locle (Le) Nl.	Weinfelden Th.	
6 au 11, B. 15, 29		M.B. veaux P. 14	M. B. forains	8
Cossonay	M. pB. 27	Martigny-Bourg,	B.	29
Delémont, Br.	21	M.B., Porcs	Willisau P.M.	20
Dielsdorf, B.P.	22	abattus (lard)	Winterthour, Zr.	
Dornach, Sol.	14	Meiringen	B. 2, B. M. 16	
Echallens		M. p. B.	Yverdon, Vd.	27
M. p. B.	23	Monthey	Zofingue	16
Eglisau, Zr.	B. 20	Morat, Frib.	Zweisimmen	9
Einsiedeln, B.	6	M. pB.		
Escholzmatt		Morges		
pB.	20	Moudon, Vaud		
		27		



## SUITE DES FOIRES SUISSES

<b>MAI</b>	Yverdon, Vd. 25	Ryffenmatt, Br.	Winterthour, Zr.	Schwarzenbourg	Winterthour
Sarnen, Ow.	Zofingue, Ar. 13	M. B., gr. mout. 2	B. 2 et 16	Berne 21	B. 7, 21
B. 11, dès 13 h.	Zoug M. for. 17	Saas-Grund 28	Yverdon, Vd. 28	Schwarzenegg, 7	Wohlen, Ar. 18
M. B. 12	Zurzach M. P. 24	Saignelégier 7	Zofingue, Ar. 9	Schwyz M. B. ex-	Yverdon, Vaud 26
Schaffhouse 18	Zweisimmen, Br.	St-Blaise, Nl. 13	Zurzach M. P. 6	position p. B. 11	Zofingue, Ar. 14
B. 4, M. 19	B., p. B., M. 3	Ste-Croix, Vd. 15	Zweisimmen	foire cant. aux	Zoug M., forains 4
forains du 17-23		St-Imier B. 17	B. 7, p. B. M. 8	taureaux re-	Zweisimmen B. 5.
Schœftland, Ar. 1	<b>SEPTEMBRE</b>	St-Nicolas, Vl. 24		producteurs 18	27. M. p. B. 6, 28
Schüpfheim, Lc.	Morat, Fr.	Schaffhouse	<b>OCTOBRE</b>	Sentier (Le) 2	
p. B. 3, B. 13	M. p. B. 1	B. 7 et 21	Ormont-Dessus,	Sépey (Le), Vd	
Schwarzenbourg	Morges, Vd. 15	Schöftland B. 7	Vaud 7 et 29	8 et 22	<b>NOVEMBRE</b>
B, pt. B. et M. 13	Moudon, Vd. 27	Schüpfheim p. B. 6	Oron-la-Ville 6	Sierre, Vl. 4, 25	Stalden, Vl. 10
Schwyz 3	Mouret (Le), Fr. 14	Schwarzenbourg	Orsières B. 7, 21	Signau, Br. 21	Stans B. 16 (dès
Sembrancher 5	Montier 2	Br. M, B. 23	Payerne, Vd. 21	Sigriswil 1	11 h.), M. B. 17
Sentier (Le) 15	Muotathal 23	Schwyz B. 6, 25	Planfayon, Fr. 20	Simplon, Vl. B. 1	Sumiswald, Br. 5
Sépey (Le), Vd. 14	Muri, Ar. B. 6	exposition 27	Ponts-de-Martel,	Sion 2, 9, 16	Sursee, Lc. 8
Sierre, Valais 24	Nyon B. 2	Sembrancher 21	(Neuchâtel) 25	Sissach B. 27	Thoune, Br. 10
Signau, Br. 27	Oensingen, Sl 20	Sissach, B.-c. B. 22	Porrentruy 11	Soleure	Thoune, Br. 10
Sion B. 1, 8 et 22	Olten, Soleure 6	Soleure 13	p. B. 21 et 28	M. B. forains 11	p. B. 20 et 27
Sissach B. 19	Orbe, Vd. 13	Stalden, Vl. 22	Rarogne 23	Spiez, Br. 11	Tramelan-Dessus
Soleure 10 (for.)	Ormont-Dessus,	Sumiswald 24	Reichenbach B.	Stalden, Vl. 13	Br. 9
Stalden, Vl. 12	Vaud 21	Sursee, Lc. 20	18 dès 15 h. et 19	Sursee, Lc. 11	Travers, Nl. M. 1
Sumiswald, Br. 14	Oron, Vaud 1	Tavannes, Br. 16	M. p. B. 21	Thoune, Br. 20	Trubschachen
Sursee, Lc. 31	Payerne, Vd. 23	Thoune, Br.,	Reinach, Ar. 7	p. B. 9 et 30	Br. p. B. P. 22
Thoune 12 et 29	Planfayon, Fr. gr.	p. B. 4, 11 et 18,	Riddes, Vl. 30	Tramelan-Des-	Unterseen
p. B. 1 et 22	moutons 1, M. B. 15	M. B. 29	Riggisberg 29	sus, Berne 13	M. p. B. 17
Tourtemagne 12	Ponts-de-Martel,	Tramelan-Des-	Romont, Fr. 19	Trubschachen B. 4	Uster, Zr. M. B. 25,
Tramelan-Des-	(Neuchâtel) 21	sus, Br. 22	Saignelégier	Unterseen, Br.	M. 26
sus, Br. 5	Porrentruy 20	Trub, Br. B. 9	M. B. p. B., Ch. 4	M p. B. 13 et 29	Vevey, M. p. B. 30
Troistorrents B. 4	p. B. 2, 9 et 30	Unter-Ægeri, Zg.	Sarnen B. 5 et 19	Uster, Zr. B. 28	Viège, Valais 12
Unterseen, Br.	Reconvilier, Br.	M. 5, M. B. 6	dès 13 h. et 6:	Vallorbe M. 16	Weinfelden, Th.
M. p. B. 5	B, gr. Ch. M. 6	Unterseen	M. B. 20	Les Verrières 12	M. B. 10, B. 24
Uster, Zr. B. 27	Reichenbach B. 20	M p. B. 3 et 24	St-Gall, gr. foire	Vevey, M p. B. 19	Willisau 25
Vallorbe M. 8	dès 15 h. 21,	Uster, Zr. B. 30	forains 9 au 17	Viège, Vl. 11	Winterthour
Verrières, Nl. 18	pet B M 22	Val d'Illiez, B. 23	Ste-Croix, Vd. 20	Wald, Zr. M B 26	M. B. 4, B. 18
Viège 17	M. B. pt B 25	Verrières, Nl. 21	St-Imier, M. B.	M 27	Yverdon, Vd. 30
Weinfelden, Th	Reinach, Ar. B. 2	Viège, Valais 27	forains 15	Wangens./A. 15	Zofingue, Ar. 11
M. B. for. 12, B. 26	Richensee, Lc. 14	Weinfelden, Th.	Schaffhouse	Wattenwil, B. 6	Zoug M. 30
Willisau, M. P. 20	Riggisberg, 3	B 8 et 29	B 5 et 19	Weinfelden	Zurzach, Ar. M P 2
Winterthour, Zr.	M. B. p. B., Ch. 24	Willisau Lucerne	Schöftland, Ar. 20	B 13 et 27	Zweisimmen
M. B. 13, B. 27	Romont, Fr. 7	B P M graines 30	Schüpfheim 6	Willisau 18	B. 16 p. B. M. 17
Wohlen, Ar. 3			p. B. 4		

## MARCHÉS HEBDOMADAIRES SUISSES

Aarau, Argovie	le samedi	Bex, Vaud	le jeudi	Estavayer, Fribourg,	le mercredi
Aarberg, Berne,	le mercredi	Bienne, Br.,	mardi, jeudi, samedi	Fribourg le lundi, veaux	le mardi,
Aigle, Vaud,	le samedi	Brassus Vaud	le samedi	mercredi et samedi.	
Altstätten, St-Gall	le jeudi	Brigue	le jeudi	Genève, tous les jours,	
Appenzell, mercredi, si fête vendr.		Bulle, le jeudi, si fête	le mercredi	mercredi et samedi vict.	
Aubonne, Vaud,	mardi et samedi	Buren, Berne,	le mercredi	Gessenay, Berne	le vendredi
Baden, Argovie,	mardi et samedi	Carouge, Ge.	mercredi et samedi	Gimel, Vaud	le samedi
Bâle, tous les jours, vendredi marché aux poissons.		Château-d'OEx, jeudi, si fête	mercr.	Grandson	le mercredi et samedi
Balsthal, Soleure	le vendredi	Châtel-St-Denis, Fribourg	lundi	le mardi (du 1 <sup>er</sup> juin au 31 oct.)	
Bellinzonè,	le samedi	Chaux-de-Fonds, mercredi et		Granges, Soleure	le vendredi
Berne, le mardi et samedi ; mardi marché au blé et au bétail		samedi, grand marché.		Langenthal, Berne, lundi et mardi	petit bétail
samedi, fleurs et légumes,		Cossonay, Vd., mardi et vendredi		Langnau, Berne	le vendredi.
Berthoud, Berne	le jeudi	Delémont, le mercredi et samedi		le lundi, veaux	
		Echallens, Vaud, le jeudi, marché		La Tour de Peilz, le lundi et jeudi	
		aux grains, si fête, mercredi			



**MARCHÉS HEBDOMADAIRES SUISSES (Suite)**

Laupen, Berne	le lundi	Nidau, Berne	le lundi	Sentier (Le), Vaud	le jeudi
Lausanne, Bd de Grancy, lundi et jeudi, légumes; Av. d'Echallens et Chailly, mardi, vendredi, légumes; mercredi et samedi gd marché; le lundi matin petit bétail (après Pâques et Pentecôte, le mardi au lieu du lundi).		Noirmont, Berne	le mardi	Sion, Valais	le samedi
Liestal, Bâle, mardi et vendredi		Nyon, Vaud, mardi, jeudi, samedi		Soleure	mercredi et samedi
Locle (Le), Nl. samedi, si fête vend.		Olten, Soleure, jeudi et samedi		Sonvilier, Berne	le vendredi
Lucens, Vaud	le samedi	Orbe, Vd., lundi marc. aux grains.		Tavannes	mercredi et samedi
Lucerne,	mardi et samedi	Ormont-dessous	le mardi	Thoune, le samedi p. B. sauf les samedis qui précèdent et suivent les foires; le lundi veaux; le mercredi légumes.	
Martigny-Bourg et Ville, le lundi		Ormont-dessus	mardi et vendredi	Tramelan-Dessus	le vendredi
Meiringen, Berne	le jeudi	Payerne, jeudi et samedi matin		Vallorbe, Vaud	le samedi
Monthey, Valais	le mercredi	Porrentruy, Berne	le jeudi	Versoix, Genève, mardi et vendredi	
Montreux, lundi, merc., vendredi.		Rolle, Vaud, vendredi, si fête jeudi		Vevey, Vd., le mardi et le samedi	
Morat, Fr.	mercredi et samedi	Romont, Fr. le mardi, si fête lundi		Villars s/Ollon, mardi et samedi	fruits et légumes.
Morges, Vaud	le mercredi,	Rorschach, St-Gall, le jeudi marché aux grains.		Wil, St-Gall	chaque mardi
le samedi, marché aux grains.		Saanen (Gessenay) p. B. vendredi		Yverdon, Vaud	mardi et samedi
Moudon, Vaud, lundi, marc. grains		Saignelégier, Berne	le samedi	mardi gr. marché et aux grains	
Moutier, Berne, mercredi et samedi		Ste-Croix, Vd., mercredi et samedi		Zofingue, Ar.	le samedi matin
Neuchâtel, mardi, jeudi, grand marché le samedi		St-Gall, le samedi, légumes.		Zoug, mardi, sam. marc. aux grains	
Neuveville, Berne	le mercredi	St-Gingolph,	le samedi	Zurich, le mardi; le vendredi grd marché aux grains, en ville, et au bétail à Unterstrass.	
		St-Imier,	le mardi et le vendredi	Zweisimmen, Br. le jeudi (sans B.)	
		St-Maurice, Valais	le mardi		
		Schaffhouse,	le mardi, porcs		
		Schwyz,	le samedi		
		Sierre, Vl, mardi, le vendredi			
		B., pt. B., si fête le jeudi.			

**FOIRES ÉTRANGÈRES pour 1948**

(Etablies d'après les règles pratiquées jusqu'à présent et publiées sous toutes réserves.)

<b>JANVIER</b>	Montbéliard, D27	Arbois, Jura 3	Montbéliard, D24	Amancey, Dbs. 4	Grenoble, ch. mar-
Aix-les-Bains 2, 12	Montmélian, S. 26	Arinthod, Jura 3	Montfleur, J. 20	Amphion, H-S. 8	di et vend. et le 20.
Amancey, Dbs. 1	Morteau, D. 6. Bé-	Ballaison, H.-S. 2	Montriond 9, 23	Aoste, Italie 2	gr. foire du 20
Aoste, gr. march.	tail t <sup>s</sup> les mardis	Baume - les - Da-	Morteau, Doubs 3	Arbois, Jura 2	mars au 3 avril
art. en bois 31	Morzine, H.-S. 27	mes, Dbs. 5. 19	B. ts. les mardis	Arinthod, Jura 2	Grésey, Savoie 20
Arbois, Jura 6	Moûtiers, S. 12, 26	Belfort CBM 2, 16	Moûtiers, S. 16	Aromas, Jura 8	Habère-Lullin 31
Arinthod, Jura 6	Mulhouse P. 6	Besançon, Dbs. 9	Mulhouse P. 3	Baume - les - Da-	Jussey, H-Sne 30
Baume - les - Da-	B. chaque lundi	Bletterans, J. 17	B. chaque lundi	mes, Dbs. 4, 18	Le Biot, H.-S. 15
mes, Dbs. 2, 15	Pérouge, Ain 31	Boège, H.-S. 24	Orchamps, J. 11	Belfort, B., ch.	Le Deschaux 17
Belfort, H'-Rhin	Poligny, Jura 26	Bons, H.-S. 2	Poligny, Jura 23	M., 1 et 15	Les Echelles, 30
B. Ch. M. 5 et 19	Pontarlier, 8, 22	Bouclans, Doubs 4	Pontarlier 12, 26	Bellevaux, H-S 30	Les Gets, H.-S. 24
Besançon, Dbs. 12	ch. jeudi marc.	Bourg, Ain B. 4, 18	march ch. jeudi	Besançon, Dbs. 8	L'Isle, Doubs 15
Bletterans, J. 20	Pont - du - Bourg,	Chalon s/Saône	Pont-de-Roide, 3	Bletterans, J. 16	Lons-le-Saunier 4
Bons, H.-S. 5	Ain B. 29	cuir, B. 13. sauv. 27	Pont-St-Martin,	Boège 9, 20, 30	Lullin, H.-S. 25
Bouclans, Dbs 7	Pont de Roide 6	Champagnole 10	Aoste B. 7	Bonneville 15, 30	Maiche, Doubs 18
Bourg, Ain B. 7, 21	Pont-St-Martin,	Chaumergy, J. 14	Rigney, Doubs 3	Bons, H.-S. 1	Mieussy B. 20
Chalon s/Sne 9	Aoste B. 3	Clerval, Doubs 10	St-Amour, J. 7	Bouclans, Dbs 3	Mirecourt 8, 22
Champagnole 13	Rigney, Doubs 6	Cluses, H.-S. 16	St-Claude, J. 14	Bourg B. 3 et 17	Montbéliard, D30
Chaumergy, J. 13	St-Amour, Jura 2	Coligny, Ain 17	St-Jean de Mau-	Chalon s/Sne 12	Montfleur, J. 22
Clerval, Dbs. 13	St-Claude, Jura 10	Collonges-Fort	rienne, S. 7	Champagnole 9	Morteau, Dbs. 2
Coligny, Ain 20	St-Jeoire, 5 et 16	de l'Ecluse, A. 16	St-Paul, H.-S. 3	Châtillon, Ao. 15	B. tous les mardis
Cruseilles B. 7	St-Laurent, Ain 3	Cruseilles, B. 4	St-Trivier-de	Chaumergy J. 13	Morzine, S. 17
Delle, H.-R. 12	St-Vit, Doubs 21	Delle, H.-R. 9	Courtes, Ain 2	Chevenoz B. 26	Moûtiers, 1. 15. 29
Dôle, Jura 8	Salins, Jura 19	Dôle, Jura 12	St-Vit, Doubs 18	Clerval, Doubs 9	Mulhouse P. 2
Donnas, Ao. M. 31	Sallanches 10	Donnas, Ao. M. 1	Salins, Jura 16	Cluses 1 et 29	B. chaque lundi
Evian-les-Bains 5	Sancey-le-Grand,	Ferrette, H.-R. 3	Samoëns, H.-S. 4	Coligny, Ain 16	Orchamps, J. 10
Ferrette, H.-R. 6	Doubs 28	Fraisans, Jura 4	Sancey-le-Grand,	Cruseilles B. 3	Poligny, Jura 22
Gaillard, H.-S. 15	Sellières, Jura 14	Gaillard, H.-S. 16	Doubs 25	bœufs gras 17	Pontarlier 11, 25
Grenoble, Isère 22	Taninges 7, 15	Gendrey, Jura 5	Sellières, Jura 11	Delle, H.-R. 8	ch. jeudi marché
mardi, vendr. B	Thonon, H.-S. 2	Gex, Ain 3	Taninges 5, 19	Dôle, Jura 11	Pont - du - Bourg,
L'Isle, Doubs 19	Valence, Dr. 3;	Grenoble, chaque	Tervai, Jura 10	Douvaine, H.-S 29	Ain B. 15
Jussey, H.-Sne 27	B. 5 et 19	mardi, vendr. B.	Thonon, H.-S. 5	Drailant H.-S. 12	Pont-de-Roide,
Le Deschaux, J 21	Vercel, Doubs 5	Jussey, H.-Sne 24	Valence, B. 2, 16	Evian 1	Doubs 2 et 16
Les Echelles, S. 20	<b>FEVRIER</b>	Le Deschaux 18	Vercel, Doubs 2	Ferrette 2 et 16	Pont-St-Martin
Lons-le-Saunier 2	Aiguebelle, S. 5	L'Isle, Doubs 16	Viry, H.-S. 14, 28	Flumet, S. 30	Aoste B. 6
Maiche, Dbs. 15	Amancey, Dbs 5	Lons-le-Sannier 5	Viuz-en-Sallaz, 4	Fraisans, Jura 3	Rigney, Doubs 2
Mégève, H.-S. 2	Amphion, H.-S. 9	Maiche, Doubs 19	<b>MARS</b>	Gaillard, H.-S. 22	Rumilly, H.-S. 25
Mirecourt, 12, 26	Aoste, Italie 3	Mirecourt 9, 23	Aiguebelle, S 30	Gex, Ain 1 et 30	Rupt, Vosges 17

**Abréviations.** — Foires étrangères : Fr. (France). — D. ou Dbs. (Doubs). — Dr. (Drôme). — H.-R. (Haut-Rhin). J. (Jura). — H.-S. (Haute-Savoie). — H. Sne (Haute-Saône). — S. (Savoie). — Ao. (Aoste).



St-Amour, J. 6	Ferrette, H.-R. 6	Seytroux, H.S. 30	Flumet, S. 11, 25	Rumilly, 5, 27	Chaumergy, J. 12
St-Claude, J. 13	Flumet, S. 13	Taninges, H.-S. 29	Fraisans, Jura 5	St-Amour, J. 1	Clerval, Doubs 8
St-Félix, B. 1	Fraisans, Jura 7	Thonon, H.-S. 1	Frangy, H.-S. 3	St-Claude, J. 8	Coligny, Ain 15
St-Genis Pouilly, Ain 10	Gaillard, H.-S. 21	Ugine, Savoie 17	Gaillard, H.-S. 15	St-Genis, Ain 22	Crest-Voland 21
S'Jean-d'Aulph H.-S. 1, 31	Gendrey, Jura 1	Vacheresse B. 20	Gex, foire-concours (date var.) durée trois jours	St-Gervais 10	Cruseilles B. 2
St-Jean de Maurienne S 19	Gex, Ain 26	Vailly, H-S B. 26	Gignod, Ao. B. 3	S'Jean-d'Aulph 28	Delle, H.-R. 14
St-Trivier-de-Courtes 8, 29	Grenoble, gr. foir. du 20 mars au 3 avril ; B. mardi, vendr.	Valence B. 5, 19	Grand - Bornand H.-S. 5, 19 et 26	St-Jean de Gonv. 8	Dôle, Jura 10
St-Vit, Doubs 17	Grésy, Savoie 26	Valpelline, B. 21	Grenoble B. mardi et vendredi	St-Jean-de-Maurienne 28, 29	Donnas, Aoste 4
Salins, Jura 15	Groisy - le - Plot, Hte-Saône 12	Vercel, Dbs. 5	Hôpitaux - Neufs, Doubs 17	St-Laurent 1, 20	Doucier, J. 16
Sallanches 6, 27	Jussey, H.-Sne 27	<b>MAI</b>	Issime, Aoste 3	St-Trivier-de-Courtes, A. 24	Draillant 1 et 15
Sancey, Doubs 24	Le Biot, H.-S. 10	Abbevilliers 18	Jougne, Doubs 25	St-Vit, Doubs 19	Favergeres 2
Sellières, Jura 10	Le Deschaux 21	Abondance 27	Jussey, H.-Sne 25	Salins, Jura 18	Ferrette, H.-R. 1
Taninges 11, 25	L'Isle, Doubs 19	Aiguebelle B. 4	La Baume, H-S 15	Sallanches 1, 22	Fontainemore, Aoste p. B. 2
Thônes 15 et 27	Le Lyaud, H.S. 28	Aix-les-Bains 3	La Clusaz H.-S. 31	Samoëns, H.-S. 5	Fraisans, Jura 2
Thonon, H.-S. 4	La Roche, H.-S. foire autos et mach. agr. exposition comm. du 23 au 27	Albertville 7, 20	La Vernaz (Jotty) H.-S. B. 4	Sancey-le-Grand, Doubs 26	Gaillard, H.-S. 11
Valence, Drôme 3 B. 1, 15	Les Houches 15	Allinges B. 28	Le Châble, H.-S. 1	Sciez, H.-S. 21	Gendrey, Jura 3
Vercel, Dbs. 1, 27	Les Rousses, J. 19	Amancey, Dbs. 5	Le Deschaux 19	Segny, Ain 20	Gex, Ain 1
Villers-Farlay 30	Lons-le-Saunier 1	Antey-Saint-André, Ao. B. 4	Les Echelles 18	Sellières, Jura 12	Grd - Bornand 9
Ville-du-Pont 3	Maiche, Doubs 15	Aoste 10 et 31	Les Fourgs, D. 25	Servoz, H.-S. 26	Grenoble B. mardi, vendr.
Vinzier, H.-S. 31	Mégève, H.-S. 2	Arbois, Jura 4	Les Rousses 24	Taninges, H.-S. 13	Grésy, Savoie 24
Viry, H.-S. 1	Mirecourt-Vosges 12, 26	Arinthod, Jura 4	L'Isle, D. 17	Thoiry, Ain 31	Jussey, H.-Sne 29
Vulbens-au-Vua-che, H.-S. 16	Montbéliard, D 27	Aromas, J. 8, 24	Lons-le-Saunier 7	Thônes, S. 3 et 15	La Clusaz, H.-S. 1
<b>AVRIL</b>	Montfleur, J. 23	Ayas, Aoste 20	Lugrin, H.-S. 3	Thonon, H.-S. 5	La Roche, H.-S. chevaux 17
Abondance 20	Montmélian, S. 26	Baume - les - Dames, Dbs. 7, 20	Lullin, H.-S. 12	Ugine, S. 10	La Rochette, H.-S. 2, 9, 16, 23
Aime, S. 29	Morteau, Dbs. 6	Belfort Ch. B. M. 3 et 17	Maiche, Dbs. 20	Valence 3 B. 17	La Salle, Ao. 2, 21
Amancey, Dbs 1	B. ts. les mardis	Bellevaux B. 25	Mégevette 17	Vercel, Doubs 3	Le Biot 1 et 15
Amphion, H.-S. 5	Mulhouse P. 6	Bernex, H.-S. 14	Messery-ESSERT, 4	Verrayes, Ao. B. 25	Le Deschaux 16
Aoste, g. marché 6	B. chaque lundi	Besançon, Dbs. 10	Mieussy B. 20	Verres, Piém. 29	Les Houches 7
Arbois, Jura 6	Nus, Aoste 29	Bletterans, J. 18	Mirecourt 10, 24	Ville-du-Pont 17	Liliane, Ao. 11
Arinthod, Jura 6	Orchamps, J. 14	Boège, H.-S. 11, 25	Montbéliard, D 25	Villers-Farlay 29	L'Isle, Dbs. 21
Baume - les - Dames, Dbs. 1, 15	Passy, H.-S. 20	Bois-d'Amont, Jura B. M. 17	Montmélian, tous les lundis.	Viuz-en-Sallaz 3	Lons-le-Saunier 3
Belfort, H <sup>1</sup> Rhin B., Ch., M. 5, 19	Pérage, Ain 17	Bonnevaux 3	Montriond, H-S 7	<b>JUIN</b>	Maiche, Dbs. 17
Belvoir, Doubs 1	Petit-Bornand 13	Bonneville 11, 25	Morez, Jura 3	Abondance 7	Massongy, S. 25
Bernex, H.-S. 14	Poligny, Jura 26	Bons, H.-S. 3	Morgex, Aoste 22	Aiguebelle, S. 7	Mégève, H.-S. 25
Besançon, Dbs. 12	Pontarlier 8, 22	Bouclans, Doubs 5	Morillon B.M. 10	Aime, Savoie 1	Mirecourt 14, 28
Bletterans, J. 20	ch. jeudi marché	Bourg, Ain B. 5, 19	Morteau, Dbs. 4	Aix-les-Bains 7	Montbéliard, D 29
Boège, H.-S., 27	Pont-de-Roide, 6	Cernex, H.-S. 17	B. ts. les mardis	Albertville 10, 24	Montfleur, Jura 7
Bons, H.-S. 5	Pont-St-Martin, Aoste, 14 B. 3	Chalon s/ S. 14	Moûtiers, S. 10, 24	Amancey, J. 2	Montmélian, S. 7
Bouclans, Dbs. 7	Rigney, Doubs. 6	Chambave, Ao. 26	Mulhouse P. 4	Arbois, Jura 1	Morteau, Doubs 1
Bourg B. 7 et 21	St-Amour, J. 3	Chamonix, Mul. et Chevaux 15	B. chaque lundi	Aromas, J. 8, 21	B. ts. les mardis
Brusson, Aoste 6	St-Claude, J. 10	Champagnole 11	Mulhouse-Dornach 2, 3, 6, 9	Baume - les - Dames, Dbs. 3, 17	Morzine 8 et 22
Cercier, H.-S. 15	St-Félix, S. 15	Châtilillon, Ao. 4	Nus, Aoste 17	Belfort 7 et 21	Moûtiers S. 25
Challant-S'-Anselme, Ao. 21, 22	St-Genis, Ain 10	Châtilillon, H.-S. B. 29	Orchamps, J. 12	Besançon 14	Mulhouse P. 1
Chalon s/ S. 9	St-Gervais, H.-S. 7	Chaumergy, J. 8	Perrignier 10	Bletterans, J. 15	B. chaque lundi
Champagnole 13	St-Jeoire 1 et 9	Chevenoz, H.-S. 5	Poligny, J. 24	Boège, H.-S. 8, 29	Orchamps, J. 9
Chaumergy, J. 10	St-Laurent, Ain 3	Clerval, Doubs 11	Pontarlier 13, 27	Bons, H.-S. 7	Poligny, Jura 28
Clerval, Dbs. 13	St-Paul, H.-S. 29	Cluses, H.-S. 17, 31	(march. tles jeud.)	Bourg B. 2 et 16	Pontarlier 10, 24
Cluses, H.-S. 12	St-Pierre, Ao. 28	Coligny, Ain 18	Pont-du-Bourg Ain B 18	Challant-St-Anselme, Ao. 14	marc. ts. les jeud. foire St-Jean 24
Coligny, Ain 20	St-Vincent, Ao. 28	Côte d'Arbroz, H.-S. 10 et 24	Pont-de-Roide 4	Chalon s/S. B. 11	Pont-de-Roide 1
Collonges-Fort de l'Ecluse, A. 23	St-Vit, Doubs 21	Cruseilles B. 5	Pont-St-Martin, Ao. 3, 19, B. 1	Foire-exposition du 9 au 16.	Pont St-Martin, Aoste B. 5
Combloux, H-S 15	Salins, Jura 19	Delle, H.-R. 10	Reignier, H -S. 10	Foire de la St-Jean du 23 juin au 23 juillet.	Rigney, Doubs 1
Cruseilles B. 7	Samoëns, H.-S. 7	Dôle, Jura 17-21	Reyvroz B. 20	Sauvagnes 25	St-Amour, Jura 5
Delle, H.-R. 12	Sancey-le-Grand, Doubs 28	Evian, H.-S. 10	Rigney, Doubs 4	Chambave, Ao. 4	St-Claude, J. 7
Dôle, Jura 8	Scionzier, H.-S. 28	Faverges, H.-S. 19	Rochette, Savoie	Chamonix 4 et 21	St-Genis-Pouilly, Ain 10
Doucier, Jura 16	Sellières, Jura 14	Fenis, Aoste 7	B. tous les mercr.	Champagnole 8	St-Gervais, HS 10
Faverges, 7 et 21		Ferrette, H.-R. 4		Châtilillon, Ao. 12	St-Jean-de-Maurienne 21, 22
		Féternes, H.-S. 1			St-Jeoire, 7 et 18
					St-Laurent, Ain 5



St-Vincent, Ao. M. et B.	Jussey, H.-Sne 27	Bois d'Amont, Jura M. 16	St-Félix, S. B. 30	Chapelle d'Abondance, H-S B. 13	Ain B. 18
St-Vit, Doubs 16	La Roche-sur-Foron, Ch. 1	Bons, H.-S. 2	St-Genis, Ain 20	Châtel d'Abond., H.-S. B. 11	Pont-St-Martin, Aoste B. 4
Salins, Jura 21	Le Deschaux 21	Bouclans, Dbs. 4	St-Jean-d'Aulph, H.-S. 30	Clerval, Doubs 14	Rigney, Doubs 7
Sallanches 12	Les Echelles S. 27	Bourg, Ain B. 4, 18	St-Jean-de-Maurienne, S. 27	Cluses, H-S. 20	St-Amour, Jura 4
Samoëns 2 et 16	L'Isle, Doubs 19	Cercier, H.-S. 27	St-Laurent 7, 10	Coligny, Ain 21	St-Claude, J. 11
Sancey-le-Grand, Doubs 23	Lons-le-Saunier 1	Chalon s/S. B. 13	St-Pierre-de-Rumilly, H.-S. B. 23	Combloux, H-S 28	St-Félix, S. B. 18
Sellières, Jura 9	Maiche, Doubs 15	Champagnole 10	St-Trivier-de-Courtes, Ain 16	Courmayeur 4, 29	St-Genis-Pouilly, Ain 20
Strasbourg, foire-kermesse du 26 juin - 18 juil.	Maxilly B. 22	Chaumergy, J. 14	Salins, Jura 16	Côte d'Arbroz, 29	St-Gervais, HS 14
Taninges, H.-S. 17	Mirecourt 12, 26	Clerval, Doubs 10	Sallanches 7, 28	Cruseilles B. 1	St-Jean d'Aulph H.-S. 18
Tervai, Jura 9	Montbéliard, D 27	Cluses, H-S. 9, 23	Sancey-le-Grand, Doubs 25	Delle, H.-Rhin 13	St-Jean-de-Maurienne, S. 13
Thônes, H.-S. 7, 19	Morteau 6	Coligny, Ain 17	Sciez, H.-S. 23	Dôle, Jura 9	St-Jeoire 2 et 10
Thonon, H.-S. 3	B. les autr. mard.	Collonges-Fort de l'Ecluse 31	Sellières, Jura 11	Doucier, Jura 16	St-Laurent 4, 29
Valence B. 7, 21	Moûtiers, S. 5	Cruseilles B. 4	Taninges 5, 26	Faverge 8	St-Trivier-de-Courtes, Ain 22
Vercel 7	Mulhouse P. 6	Delle, H.-R. 9	poulains 10	Ferrette, H.-R. 7	St-Vit, Doubs 15
Vinzier, H.-S. 30	B. chaque lundi gr. foire du 18 juil. - 8 août	Dôle, Jura 12	Tervai-le-Château, Jura 17	Filinges, H.-S. 9	Salins, Jura 20
Viry, H.-S. 24	Orchamps, J. 14	Douvaine, H.-S. 2	Thônes, 16 et 28	Fraisans, Jura 1	Sallanches 18
Vulbens-au-Vua-che, H.-S. 7	Poligny, Jura 26	Draillant, H.-S. 4	Thonon, H.-S. 5	Gaillard, H.-S. 29	Samoëns, H.-S. 29
	Pontarlier 8, 22	Evian, H.-S. 2	Ugine, S. 11 et 25	Gex, Ain 9	Sancey-le-Grand, Doubs 22
	M. t <sup>s</sup> les jeudis	Faverge 4, 25	Vacheresse B. 30	Gignod, Ao. B. 18	Scionzier, H.-S. 22
	Pont-de-Roide 6	Ferrette, H.-R. 3	Valence 26, B 2, 16	Gd-Bornand 21, 29	Sellières, Jura 8
	Pont-St-Martin	Féternes B. 16	Vercel, Dbs 2	Grenoble, mardi et vendredi B.	Servoz, H.-S. 21
	Ao. B. 3	Fillinges B. 11	Ville-du-Pont 13	Grésy s/Isère, S. gr. B. 16	Sixt, Faucigny 16
	Rigney, Doubs 6	Fraisans, Jura 4	Villers-Farlay 30	Hôpitaux-Neufs, Doubs 28	Strasbourg, foire européen. 4-18
	St-Amour, Jura 3	Gaillard, H.-S. 30	Vinzier, H.-S. 3	Jussey, H.-Sne 28	Taninges, H.-S. 9
	St-Claude, J. 10	Gendrey, Jura 5	Viry, H.-S. 16	La Clusaz 14, 15	Termignon S. B 30
	St-Jeoire, H.-S. 12	Gex, Ain 3	Vulbens-au-Vua-che, H.-S. 24	Lajoux, Jura 15	Thollon, H-S. B. 28
	St-Laurent, Ain 3	Gd-Bornand 11		Larringes, H-S 27	Thônes, H.-S. poulains 22, 23
	St-Paul, H.-S. 26	Grenoble, Isère 15 au 31. B. 16 et t <sup>s</sup> mardis, vendr.		La Thuile, Ao. 6	Thonon, H.-S. 2
	St-Trivier-de-Courtes, Ain 19	Jougne, Doubs 25		La Vernaz B. 28	Vailly, H.-S. B. 20
	St-Vit, Doubs 21	Jussey, H.-Sne 31		Le Deschaux 15	Valence B. 6, 20
	Salins, Jura 19	La Roche, H.-S., chevaux 5, 19		Les Echelles M. 14	Valgrisenche, Aoste B. 21
	Sallanches 3	Le Deschaux 18	<b>SEPTEMBRE</b>	Les Gets, H.-S. 9	Vallorcine B. 20
	Sancey-le-Grand, Doubs 28	L'Isle, Doubs 16	Aiguebelle B. 7	Les Houches 13	Valpelline. B. 20
	Sellières, Jura 13	Lons-le-Saunier 5	Aime, S. 7, 8	Les Rousses B. 24	Vercel, Doubs 6
	Strasbourg, foire-kermesse du 26 juin - 18 juil.	Maiche, Dbs 19	Aix-les-Bains 14 et 23	Liliane, Ao. 30	Vinzier, H.-S. 23
	Taninges 1, 22	Mégève, H.-S., poulains 2, 3	Albertville 27	L'Isle, Doubs 20	Viuz-en-Sallaz 20
	poulains 15	Mieussy B. 20	Amancey, Dbs 2	Lons-le-Saunier 2	
	Thonon, H.-S. 1	Mirecourt 9, 23	Arbois, Jura 7	Lullin, H.-S. 29	
	Valence 3, B. 5, 19	Montbéliard D 31	Arinthod, Jura 7	Maiche, Doubs 16	
	Vercel, Doubs 5	Montfleur, J. 13	Aromas, Jura 8	Marin près Thonon, B. 9	
	Ville du Pont 2	Morteau 3	Ayas, Aoste 14	Mégève 6, 24	
	Viuz en Sallaz 5	B. ts. les mardis	Ballaison, H.-S. 20	Mégève 6, 24	<b>OCTOBRE</b>
		Mulhouse P. 3	Baume - les - Dames, Dbs. 2, 16	Mégève 6, 24	Abondance, H.-S. 4
		B. chaque lundi gr. foire 18 juillet - 8 août	Belfort, H.-Rhin B. ch. M. 6 et 20	Mirecourt 13, 27	Aiguebelle B. 5
	<b>AOUT</b>	Orchamps, J. 11	Bellevaux, H-S 18	Montbéliard D. 28	Aime, S. 4
	Aiguebelle 19. B. 3	Poligny, Jura 23	Bernex-Abondance, H.-S. 30	Montfleur, J. 9	Albertville, S. 21
	Albertville, S. 5	Pontarlier 12, 26	Besançon, Dbs. 13	Montmélian, S. 9, 20 et 27	Amancey, Dbs. 7
	Allinges, S. B. 17	marc. ts. les jeud.	Bletterans, J. 14	Morgex, Aoste 30	Antey-Saint-André, Ao. B. 2
	Amancey, Dbs 5	Pont-du-Bourg, Ain B. 20	Boège, H.-S. 23	Morteau, Dbs 7	Aoste 11 et 25
	Andilly, H.-S. 21	Pont-de-Roide 3	Bonne s. M, H-S. 4	B. t <sup>s</sup> les mardis	Arbois, Jura 5
	Arbois, Jura 3	Pont St-Martin	Bonneville 14, 28	Moûtiers 11, 12, 20	Arinthod, Jura 5
	Arinthod, Jura 3	Ao. B. 7	Bons, H.-S. 6	Mulhouse P. 7	Aymaville, Ao. 5
	Aromas, Jura 9	Rhêmes, Notre-Dame, Ao. B. 30	Bouclans, Dbs 1	B. chaque lundi	Baume - les - Dames, Dbs 7, 21
	Baume - les - Dames, Dbs. 5, 26	Rigney, Doubs 3	Bourg, Ain B. 1, 15	Novel, H.S. B. 24	Belfort B. Ch. M. 4, 18
	Beaume, Dbs. 13	Rumilly, H.-S. 26	Brusson, Ao. 23	Orchamps, J. 8	Bellevaux B. 9
	Belfort, H.-R. 2, 16	St-Amour, J. 7	Challant, Aoste 20	Passy, H.-S. 24	Besançon 11
	Besançon 9	St-Claude, J. 14	Chalon s/S. 10	Poligny, Jura 27	Bletterans, J. 19
	Bletterans, J. 17		Chamonix 30	Pontarlier 9, 23	Boège, H.-S. 5, 29
	Boège, H-S. 10, 23, 31		Champagnole 14	ch. jeudi marché	
				Pont-de-Roide 7	
				Pont-du-Bourg,	



Bois d'Amont B. et M. 4	La Vernaz B. 8	St-Vit, Doubs 20	Ferrette, H.-R. 2	St-Vit, Doubs 17	Gaillard, H.-S. 8
Bons, H.-S. 4	Le Biot, H.-S. 25	Salins, Jura 18	Flumet, H.-S. 2, 16	Salins, Jura 15	Gendrey, Jura 2
Bouclans 6	Le Châble, H.-S. 2	Sallanches 9, 30	Fraisans 3	Sallanches 20	Grenoble, mardi et vendredi B.
Bourg, Ain B.6, 20	Le Deschaux 20	Samoëns, H.-S. 20	Gaillard, H.-S. 8	Sancey-le-Grand, Doubs 24	Jussey, H.-Sne 28
Brusson, Aoste 23	Le Lyaud, H.-S. 15	Sancey-le-Grand Doubs 27	Gignod, Ao. B. 8	Scionzier, H.-S. 24	La Roche B. 9, 23
Cernex, H.-S. 25	Les Fourgs, D. 26	Segny, Ain 30	Grand-Bornand, H.-S. 8 et 17	Sellières, Jura 10	La Rochette, S. 1
Challant-St-Anselme, Ao. B. 13	Les Gets, H.-S. 25	Sellières, J. 13	Grenoble, mardi et vendredi B.	Taninges 4 et 18	Le Biot, H.-S. 6
Chalon s/Saône 8 et 30	Les Houches 18	Septmoncel, J. 11	Grésy, Savoie 20	Tervai, Jura 8	Le Deschaux 15
Chambave 15, 25	Les Rousses 25	Seytroux, H.-S. 30	Jussey, H.-Sne 30	Thônes 15 et 27	L'Isle, Doubs 20
Chamonix, H.-S. 25	L'Isle, Doubs 18	Taninges 7 et 21	La Rochette, H.-S. 17 et 24	Thonon, H.-S. 4	Lons-le-Saunier 2
Champagnole 12	Lons-le-Saunier 7	Thoiry, Ain 25	La Salle, Ao. 11	Ugine, S. 8 et 22	Maiche, Doubs 16
Chapelle d'Abondance, H.-S. B. 29	Maiche, Doubs 21	Thônes, H.-S. 2	Le Biot, H.-S. 22	Vacheresse, H.-S. 26	Mieussy, H.-S. 20
Châtillon, Ao. 5	Marignier, H.S. 27	Thonon, H.-S. 7	Le Deschaux 17	Valence 6, B. 15	Mirecourt 13, 27
Chaumergy, J. 9	Mégève, H.-S. 15	Vacheresse B. 12	L'Isle, Doubs 15	Veigy-Foncenev, H.-S. 3	Montbéliard, Dbs 28
Chevenoz, H.-S. 22	Mieussy, H.-S. B. 4	Vercel, Dbs 4	Lons-le-Saunier 4	Vercel, Dbs 1	Montmélian, S. 6, 13 et 20
Clerval, Doubs 12	Mirecourt 11, 25	Verrayes B. 14	Lullin, H.-S. 8	Verres, Aoste 6	Morteau, Dbs 7
Cluses, H.-S. 4, 18	Montbéliard D. 26	Verres, Ao. 4	Maiche, Doubs 18	Vinzier, S. 9	B. ts. les mardis
Coligny, Ain 19	Montriond 11	Ville-du-Pont 13	Marignier, H.-S. 10	Viry, H.-S. 5	Morzine, H.-S. 28
Contamine s/Arve, H.-S. 11	Morgex, Aoste 23	Villeneuve, Ao. 4	Mirecourt 8, 22	Vulbens-au-Vua-che, H.-S. 27	Moutiers, S. 6
Côte d'Arbroz 13	Morillon B. 11	Villers-Farlay 30	Montbéliard B. 30		Mulhouse P. 7
Cruseilles B. 6	Morteau, Dbs. 5		Montfleur, J. 26	<b>DÉCEMBRE</b>	
Delle, H.-Rhin 11	B. ts. les mardis	<b>NOVEMBRE</b>		Aiguebelle 14, 21	B. chaque lundi
Dôle 14, poul. 20	Morzine, H.-S. 1	Abondance, H.-S. 4	Montmélian, S. 25	Albertville, S. 2	Poligny, Jura 27
Donnas, Aoste 18	Moutiers, S. 18	Aiguebelle, S. 11	Morez, Jura 8	Amancey, Dbs 2	Pontarlier 9, 23
Douvaine, H.-S. 5	Mulhouse P. 5	Amancey, Dbs 4	Morteau, Dbs. 2	Annecy 6, 7 et 8	ch. jeudi marché
Draillant, H.-S. 28	B. chaque lundi	Aoste 9 et 30	B. t. les mardis	Arbois, Jura 7	Pont-de-Roide 7
Evian H.-S. 4	Nus, Aoste 4, 9	Arbois, Jura 2	Morzine, H.-S. 8	Arbois, Jura 7	Pont-du-Bourg, Ain B. 2
Faverge 6 et 7	Onnion, H.-S. 1	Arinthod, Jura 2	Moutiers, S. 2	Arinthod, Jura 7	Pont-St-Martin, Ao. B. 4
Fenis, Aoste 7	Orchamps, J. 13	Baume-les-Dames, Dbs. 4, 18	Mulhouse P. 2	Arlay, Jura 6	Recologne, D. 15
Ferrette, H.-R. 5	Petit-Bornand 1	Belfort 1 et 15	B. chaque lundi	Baume-les-Dames, Dbs. 2, 16	Rigney, Doubs 7
Féternes, H.-S. 14	Poligny, Jura 25	Besançon, Doubs 8	Orchamps, J. 10	Belfort B. M. Ch. 6 et 20	St-Amour, Jura 4
Flumet, H.-S. 5, 19	Pontarlier 14, 28	Bletterans, J. 16	Pérouge, Ain 13	Besançon, Dbs 13	St-Claude, J. 11
Fraisans, Jura 6	B. M. poulains 14	Boège, H.-S. 9	Poligny, Jura 22	Bletterans, J. 21	St-Félix, S. 15
Frangy, H.-S. 18	marc. ch. jeudi	Bonneville 11, 30	Pontarlier 11, 25	Bonne, H.-S. 7	St-Laurent, Ain 4, 31
Gaillard, H.-S. 15	Pont-de-Roide 5	Bons, H.-S. 15	marc. ch. jeudi	Bons, H.-S. 13	St-Trivier-de-Courtes, A. 18, 28
Gendrey, Jura 7	Pont-St-Martin, Ao., M. B. 6, B. 2	Bouclans, Dbs 3	Pont-St-Martin Ao. B. M. 12, 24 B. 6	Bouclans, Dbs 1	St-Vit, Doubs 15
Gex, Ain 16	Quinzod, Ao. B. 13	Bourg, Ain 3, 17	Pont-de-Roide 2	Bourg B. 1, 15	Salins, Jura 20
Grenoble, mardi et vendredi B.	Reyvroz, H.-S. B. 6	Chalon-s/Sne 12	Rigney, Dbs. 2	Chalon s/Sne 10	Sallanches, H.-S. 24
Gressoney-St-Jean, Aoste 1	Rigney, Doubs 5	Champagnole 9	Rumilly, H.-S. 25	Champagnole 14	Samoëns, H.-S. 15
Grésy, Savoie 1	St-Amour, Jura 2	Châtillon, Ao. 15	St-Claude, J. 13	Châtillon, Ao. 6	Sancey-le-Grand 22
Issime, Aoste 2	St-Claude, J. 9	Chaumergy, J. 13	St-Genis, Ain 22	Chaumergy, J. 11	Sellières, Jura 8
Jougne, Doubs, 25	St-Gervais, H.-S. 4	Clerval, Dbs 9	St-Gervais-les-Bains, H.-S. 10	Clerval, Doubs 14	Taninges, H.-S. 2 et 16
Jussey, H.-Sne 26	St-Jean-d'Aulph H.-S. 5	Cluses, H.-S. 1	Ste-Hélène, S. 2	Cluses, H.-S. B. 6, 20	Thonon, H.-S. 6
La Baume, H.-S. 5	St-Jean de Gonv., Ain 11	Coligny, Ain 16	St-Jean-de-Gonv Ain 11	Coligny, Ain 21	Valence B. 6, 20
La Forclaz, H.-S. 11	St-Jean-de-Maurienne 2, 30, 31	Collonges-Fort de l'Ecluse, A. 2	St-Laurent 3, 6	Dôle, Jura 9	Vercel, Dbs 6, 24
La Roche B. 14, 28	St-Jeoire 18 et 29	Cruseilles B. 3, 17	St-Trivier-de-Courtes, Ain 8	Ferrette, H.-R. 7	Ville-du-Pont 1
La Salle, Aoste 11	St-Laurent, Ain 2	Delle, H.-R. 8	St-Vincent M. B. 22	Fraisans, Jura 1	Viuz-en-Sallaz 6
	St-Pierre, Aoste 6	Dôle, Jura 11			
	St-Vincent, Aoste M. B. 25	Donnas, Aoste 18			
		Douvaine, H.-S. 8			
		Evian, H.-S. 8			

*Le son des cloches, qui m'a toujours singulièrement affecté, le chant des oiseaux, la beauté du jour, la douceur du paysage, les maisons éparses et champêtres dans lesquelles je plaçais en idée notre commune demeure; tout cela me frappait tellement d'une impression vive, tendre, triste et touchante que je me vis comme en extase transporté dans cet heureux temps et dans cet heureux séjour où mon cœur, possédant toute la félicité qui pouvait lui plaire, la goûtait dans des ravissements inexprimables... Je ne me souviens pas de m'être élancé jamais dans l'avenir avec plus de force et d'illusion...*

J.-J. ROUSSEAU.



# CHRONIQUE

DES

## PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ARRIVÉS DANS NOTRE CANTON

DU 1<sup>er</sup> JUILLET 1946 AU 30 JUIN 1947

**1946, juillet 3.** — La Hollande fait don à la ville de Neuchâtel de 10,000 oignons de tulipes, 3000 de narcisses et de 500 plantes de variétés de rhododendrons et d'azalées, en témoignage de reconnaissance du peuple hollandais pour les diverses œuvres de secours organisées par la Suisse en faveur des régions dévastées par la guerre en Hollande.

**4.** — Les comptes de la ville de Neuchâtel pour 1945 se présentent comme suit : Recettes, 14,002,962 fr. 77 ; dépenses, 15,237,559 fr. 37. Le déficit est de 1 million 234,596 fr. 60. Les amortissements, compris dans les dépenses, se sont élevés à 1,183,709 fr.

**5.** — Mort, à Neuchâtel, de M. Edouard Tissot. (Voir article nécrologique.)

— M. et M<sup>me</sup> Gamba-Mongini, à Neuchâtel, fêtent le cinquantième anniversaire de leur mariage.

**6.** — Un même anniversaire est célébré, aussi à Neuchâtel, par les époux Charles Senn.

**6 et 7.** — Fête cantonale de gymnastique à la Chaux-de-Fonds.

**7.** — M. et M<sup>me</sup> Hermann Pfaff, à Neuchâtel, fêtent également leurs noces d'or.

**11.** — Le Gymnase cantonal prend congé de son directeur, M. Adolphe Grosclaude, atteint par la limite d'âge.

**14.** — L'Association suisse pour l'enseignement commercial se réunit à Neuchâtel.

**17.** — Un Syndicat d'initiative vient de se constituer à Neuchâtel pour l'aménagement d'un aérodrome sur la plaine de l'Areuse.

**21.** — Mgr Charrière, évêque du diocèse, inaugure les fresques de Maurice Barraud dans l'église catholique de Travers.

— Noces d'or de M. et M<sup>me</sup> Albert Antenen-Buchwalder, à Cormondrèche.

**23.** — Le Conseil d'Etat nomme M. Herbert Suter professeur de mathématiques, et M. René Schaerer professeur de philosophie au Gymnase cantonal.

**24.** — Une vingtaine d'étudiants en géologie néerlandais viennent à Neuchâtel pour suivre un cours de vacances.

**27.** — Mort, à Peseux, de M. Paul-Albert Roulet, dans sa 80<sup>me</sup> année. Il portait un grand intérêt à son village natal, dont il connaissait fort bien le passé récent.

**29.** — Le Conseil général de Neuchâtel vote un crédit de 267,000 fr. pour l'acquisition de 25 baraquements au Mail et leur aménagement en habitations temporaires.

**Août, 3.** — Mort, à Neuchâtel, de M. Hans Rychner, ingénieur, dans sa 65<sup>me</sup> année ; le défunt était un ancien membre de la Commission scolaire.

**6.** — M. Pierre Lardy est nommé professeur de constructions de bâtiments et de ponts de pierre et béton à l'Ecole polytechnique fédérale.

— M. Pierre Thévenaz est nommé professeur de philosophie et de pédagogie à la même école.

**7.** — L'Hôtel des postes de Neuchâtel a 50 ans. Il a été livré à l'administration fédérale et ouvert au public le 1<sup>er</sup> avril 1896.

**10.** — Le pape Pie XII a conféré à l'abbé Alfred Ferraris, curé du Landeron, la dignité de camérier secret de Sa Sainteté.

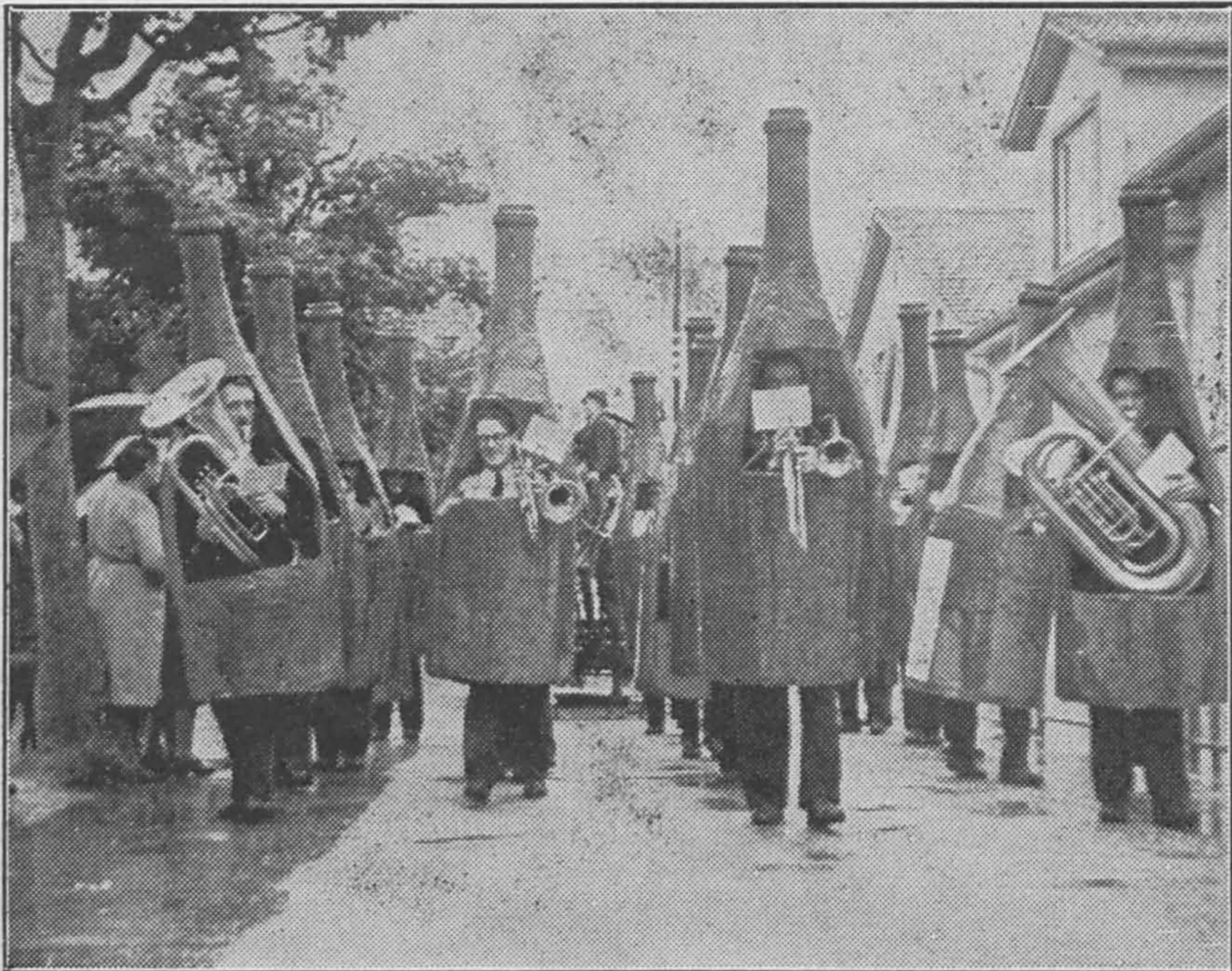


### HAEFLIGER & KAESER S. A.

Téléphone 5 24 26 NEUCHÂTEL Seyon 2<sup>a</sup>

Combustibles solides et liquides





Un groupe du cortège organisé lors de la Foire des vins, à Boudry.

(Phot. Castellani.)

**15.** — Mort, à Peseux, de M. Ernest Roulet, à 61 ans. Conseiller général en 1909, élu conseiller communal en 1916 en qualité de secrétaire, il fut président de commune de 1927 à 1946 et directeur des finances.

— Mort, au Landeron, de M<sup>lle</sup> Marie-Rosalie Larsche, née en 1865, dernière représentante d'une famille bourgeoise de Neuchâtel, qui portait primitivement le nom de Lasche.

**17.** — M. et M<sup>me</sup> Nydegger, à Colombier, ont fêté leurs noces d'or.

**23.** — Le *Neuchâtelois* cesse de paraître. Il avait succédé en 1888 au *Réveil*, mais avait cessé d'être un organe radical dès 1942. Avec lui disparaît aussi le *Radical*.

**24.** — Au Locle, M. et M<sup>me</sup> Albert Boss-Gnehm fêtent leurs noces d'or.

**24 au 26.** — L'Union suisse des maîtres selliers et tapissiers tient sa 47<sup>me</sup> assemblée générale à Neuchâtel.

**29.** — M. René Lauener, conseiller communal à la Chaux-de-Fonds, a donné sa démission.

**31.** — Ouverture de la Foire des vins à Boudry.

**Septembre, 2.** — Pour la première fois, la paroi du Falconnaire, au Creux-du-Van, est gravie. Le grimpeur est M. W. Graber.

— Le chantier de la ligne de trolleybus N<sup>o</sup> 8, à Neuchâtel, est ouvert officiellement.

**5.** — M. et M<sup>me</sup> Alfred Zysset, à Neuchâtel, fêtent leurs noces d'or.

**6.** — La foudre frappe le clocher de l'église de Cressier.

**7.** — L'Areuse déborde et cause d'importants dégâts aux récoltes du Vallon.

— La Société d'histoire se réunit à Saint-Blaise.

**7 et 8.** — La IX<sup>e</sup> braderie de la Chaux-de-Fonds connaît un grand succès.

**7 au 9.** — Le 80<sup>me</sup> congrès de la Société suisse des juristes a lieu à Neuchâtel. A cette occasion, l'Université décerne un diplôme de docteur *honoris causa* à M. Tuor, professeur à Berne, et à M. Hafter, professeur à Zurich.



**10.** — Le colonel brigadier Victor Gagnaux, médecin en chef de l'armée, est tué dans un accident d'automobile. Il avait pratiqué la médecine à Bevaix de 1936 à 1944.

**11.** — Mort, à la Chaux-de-Fonds, de M. Walther Fatton, dans sa 70<sup>me</sup> année, qui fut président du Grand Conseil en 1933-1934, et de M. Jules Guillod, fabricant de boîtes or, bien connu dans les milieux industriels et dans le monde sportif, à 66 ans.

**12.** — Mort, au Pâquier, de M. Constant Cuhe, dans sa 85<sup>me</sup> année. Il fut membre du Conseil communal pendant trente ans et président durant vingt ans, ainsi que député au synode de l'Eglise indépendante.

**15.** — Les délégués de la Croix-Bleue romande se réunissent à Colombier.

**16.** — Un nouveau périodique : *Echo du Doubs* vient de paraître aux Brenets.

**20.** — Une « Quinzaine de paroisse » est ouverte à Couvet. Elle comprend entre autres une exposition « Art et lumière ».

**21.** — Mort, à Cortaillod, de M<sup>me</sup> Alice Moschard née Mayor, dans sa 63<sup>me</sup> année; elle fut trésorière cantonale des Amies de la jeune fille et membre du comité national suisse de cette institution.

— On apprend que M. Jean Humbert a envoyé sa démission de député au Conseil national.

— Le Cartel syndical neuchâtelois fête son 25<sup>me</sup> anniversaire.

**21 et 22.** — Journées cantonales des sous-officiers neuchâtelois à Colombier.

**23.** — On annonce la mort, survenue à Salon (Bouches-du-Rhône), le 1<sup>er</sup> janvier 1945, de M. Albert Jeanmonod, pasteur.

**26.** — Le Conseil général de la Chaux-de-Fonds nomme M. Marcel Itten conseiller communal, puis discute passionnément l'entrée prochaine de M. Julien Girard au Conseil national.

**27.** — M<sup>me</sup> Elisa Morin-Berthoud, à Colombier, entre dans sa centième année. Elle reçoit le fauteuil traditionnel.

— Ouverture du Salon romand du livre à Neuchâtel.

**28 et 29.** — Fête de la vigne à Peseux.

— La société de gymnastique l'*Ancienne*, de la Chaux-de-Fonds, commémore le centième anniversaire de sa fondation.

**29.** — Mort, à la Chaux-de-Fonds, de M. Edouard Stauffer, dans sa 67<sup>me</sup> année. Il enseigna la chimie et les sciences naturelles au gymnase pendant plus de trente-cinq ans.

**30.** — M. Julien Girard, notaire à la



M<sup>me</sup> E. Morin-Berthoud,  
qui fêta son 100<sup>me</sup> anniversaire.

Chaux-de-Fonds, est proclamé député au Conseil national en remplacement de M. Jean Humbert.

**Octobre, 3.** — M. Jean Humbert, conseiller d'Etat, devient président du parti libéral suisse.

— M. et M<sup>me</sup> Werner Schaffroth, à Wavre, fêtent leurs noces d'or.

**5.** — Un même anniversaire est célébré à Neuchâtel par M. et M<sup>me</sup> Armand Dupasquier.

**6.** — Cortège des vendanges, à Neuchâtel.

— La Société des horticulteurs de la Suisse romande se réunit à Auvernier.

**8.** — Mort, à Auvernier, de M. Gustave Paris, à 54 ans, professeur d'économie industrielle à l'Université depuis 1938.

**9 au 11.** — Séance à Neuchâtel des déléguées de la Fédération internationale des Amies de la jeune fille.

**10.** — Le Conseil général des Brenets vote un crédit de 120,000 fr. pour l'électrification du régional.

**12.** — La Société d'histoire de la Suisse romande siège à Auvernier.

— L'hôpital de Landeyeux fête le 75<sup>me</sup> anniversaire de sa fondation.



**13.** — M. Bertrand Grandjean, instituteur à Neuchâtel, est nommé membre honoraire de la Société fédérale de gymnastique.

— Mgr Dubourg, archevêque de Besançon, fait visite à la paroisse catholique de Fleurier, dont le curé, M. Muriset, a été nommé récemment chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Besançon.

**15.** — L'initiative contre la neuvième année scolaire obligatoire a recueilli le nombre de voix nécessaires.

— Mort à Genève de M. Charles Rosselet. (Voir article nécrologique.)

**18.** — Le Conseil communal de Neuchâtel a nommé en qualité de chancelier M. Jean-Pierre Bailod. Il remplacera, au 1<sup>er</sup> janvier 1947, M. Charles Quinche, atteint par la limite d'âge.

**20.** — M. et M<sup>me</sup> Jacob Oesch-Gaschen, à la Coudre, fêtent le 60<sup>me</sup> anniversaire de leur mariage.

**23.** — A Neuchâtel, meurt M. Paul Houriet, âgé de 69 ans, qui fut le mécanicien des automates Jaquet-Droz, du Musée d'histoire, durant trente-deux ans.

**25.** — Le service de l'instruction pénale de l'Office fédéral de guerre pour l'industrie et le travail, installé depuis plusieurs années à Neuchâtel, sera transféré à Berne, à partir du 1<sup>er</sup> novembre.

**27.** — M. et M<sup>me</sup> L. Huguenin, à la Chaux-de-Fonds, et les époux Benjamin Girardier, à Peseux, fêtent leurs noces d'or.

**28.** — M. Jean Tuscher, ingénieur à Paris, fils de l'ancien directeur de l'arrondissement postal de Neuchâtel, et son épouse, ont été décorés de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre pour le rôle qu'ils ont joué dans la résistance.

— M. Eddy Bauer, professeur à l'Université, vient d'être chargé de cours d'histoire diplomatique et d'histoire militaire de la Suisse à l'Ecole polytechnique fédérale.



«Le bal à l'opéra», un des chars les plus admirés du cortège des vendanges 1946, à Neuchâtel.





M. Jean Humbert prononçant son discours dans la salle d'armes du château de Colombier, à l'occasion de la remise à l'Etat des fresques de Charles L'Eplattenier.

(Phot. Castellani.)

**29.** — Session du Grand Conseil. Il vote une allocation d'automne aux titulaires de fonctions publiques, modifie la loi sur l'enseignement secondaire et entend le développement de diverses motions.

**31.** — A Neuchâtel, les patrons boulangers décident de ne plus faire porter le pain à domicile.

— Le Conseil général du Locle vote un crédit de 180,000 fr. comme participation de la commune aux frais d'électrification du régional des Brenets.

**Novembre, 2.** — Les fresques de Charles L'Eplattenier, au château de Colombier, sont remises solennellement à l'Etat.

**5.** — M<sup>lle</sup> Yvonne Favarger a été décorée de la Croix de guerre par le gouvernement français pour les grands services qu'elle a rendus à la cause des alliés pendant l'occupation.

**9.** — Le colonel Edouard Petitpierre, commandant de la première division, a demandé à être relevé de son commandement pour la fin de l'année.

**9 et 10.** — Les déléguées de l'Association

suisse des femmes universitaires se réunissent à Neuchâtel.

— La fanfare de la Croix-Bleue du Val-de-Ruz fête, à Dombresson, le cinquantième anniversaire de sa fondation.

**10.** — La paroisse de Lignièrès inaugure son temple rénové.

**12.** — Le vice-consulat britannique de Neuchâtel, en activité depuis quarante ans, est supprimé.

— M. André Grisel est installé dans la chaire de droit des obligations à l'Université.

— Mort, au Locle, de M. Charles Durig, dans sa 73<sup>me</sup> année. Il avait été président de la Fédération cantonale des sociétés de secours mutuels de 1927 à 1945, et appartenait au conseil d'administration de la Caisse cantonale d'assurance populaire depuis 1931.

**14.** — Mort, à Colombier, de M<sup>me</sup> Morin, qui avait fêté récemment son entrée dans sa centième année.

— Mort, à la Chaux-de-Fonds, de M. Albert Michaud. (Voir article nécrologique.)



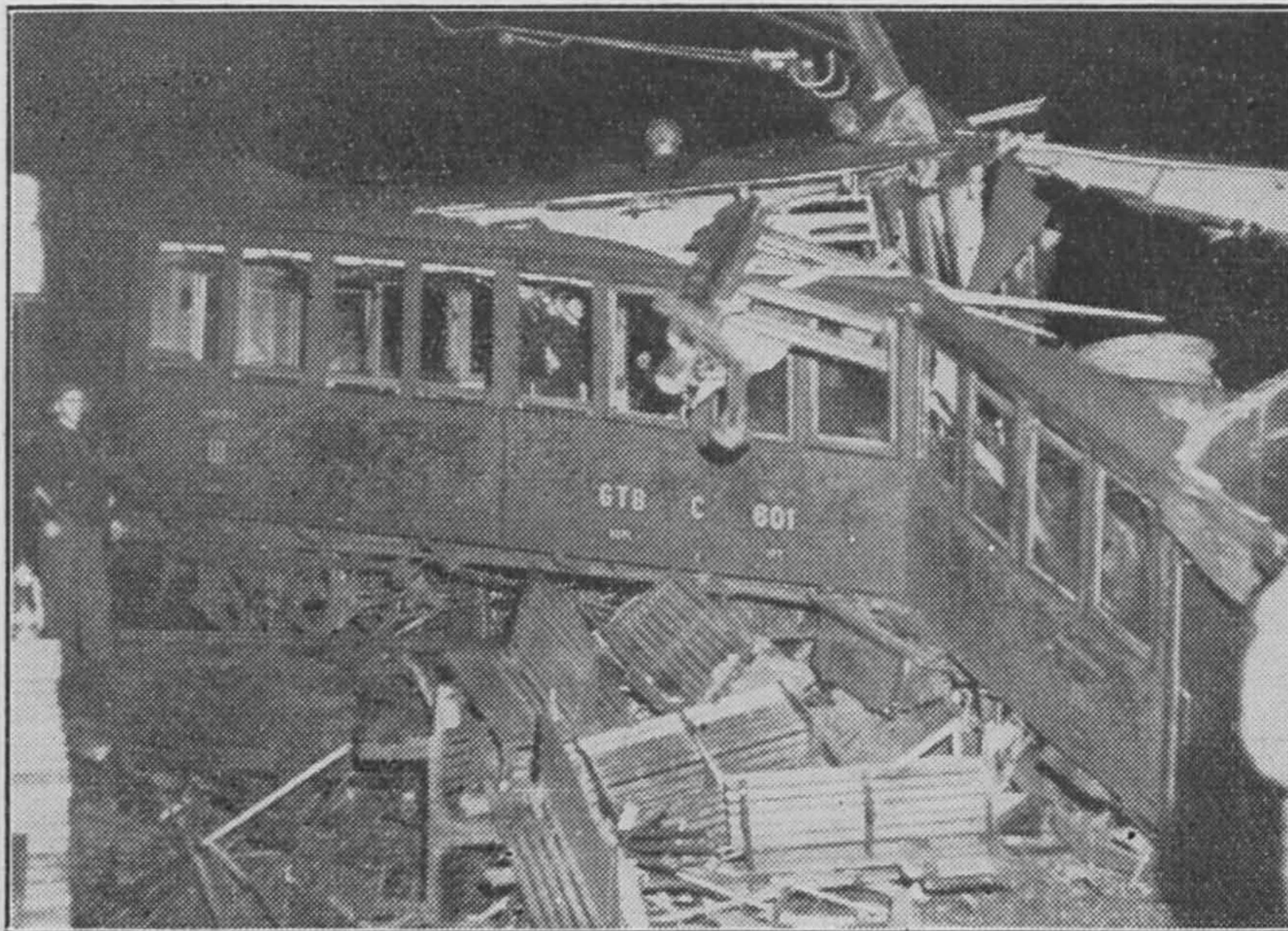
**15.** — Des membres des chambres de commerce de Tchécoslovaquie visitent des établissements industriels de la Chaux-de-Fonds. Ils passeront ensuite à Neuchâtel.

**16.** — Au Locle, M. et M<sup>me</sup> Albert Gruet célèbrent le 60<sup>me</sup> anniversaire de leur mariage.

nistrateur de l'Office cantonal du travail de 1934 à 1944.

**21.** — L'Association des fabricants de cadrans a décrété un lock-out général. Cette mesure, qui entrera en vigueur le 22, affectera près de 2000 ouvriers et ouvrières en Suisse.

**23.** — A la Côte-aux-Fées ont lieu les



Un aspect des wagons après le terrible accident de chemin de fer survenu à Saint-Blaise.

**17.** — Noces d'or de M. et M<sup>me</sup> Edouard Vaucher-Barbezat, à Neuchâtel.

**18.** — M. Jean Gauchat fête ses trente ans d'activité au Conseil communal de Colombier.

**18 au 20.** — Session du Grand Conseil, consacrée à la discussion et au vote du budget de l'Etat pour 1948. Il prévoit 22,181,464 fr. 31 de dépenses et 19 millions 501,536 fr. 05 de recettes. Le déficit serait de 2,679,928 fr. 26.

**19.** — M. Alfred Maibach, de Neuchâtel, a été nommé directeur de l'Office cantonal économique.

— Le colonel Marius Corbat, commandant de la 6<sup>me</sup> division, remplace le colonel Montfort à la tête de la 2<sup>me</sup> division.

**20.** — Mort, à Neuchâtel, de M. Auguste Thönen, dans sa 56<sup>me</sup> année, qui fut admi-

premiers essais de la station de pompage de l'eau destinée à alimenter le village.

— La société de musique l'*Union instrumentale*, de Cernier, fête le 75<sup>me</sup> anniversaire de sa fondation.

**25.** — Durant les vingt-neuf jours qu'a duré la chasse aux chevreuils dans le canton, on a abattu 527 de ces animaux (513 en 1945).

— Le Comité directeur du centenaire et la commission du festival se sont prononcés pour le projet de festival présenté par M. Jules Baillods.

**26.** — Accident de chemin de fer à Saint-Blaise. Trois wagons de la Directe, venant de Berne, dérailent à 20 h. 17, à l'entrée du village, par suite d'une rupture de rail. On déplore trois décès et un certain nombre de blessés.



— Reprise de la session du Grand Conseil. Il vote une allocation d'automne aux bénéficiaires de pensions de l'Etat et un crédit de deux millions pour la participation de l'Etat et des communes à la construction de maisons d'habitation.

**27.** — M. Alfred Vauthier, président du Conseil communal de Dombresson, fête le 25<sup>me</sup> anniversaire de son entrée dans cette autorité.

**29.** — On annonce que M. Alfred Thomet, artiste peintre de Neuchâtel, est décédé à la fin d'octobre à Buenos-Ayres. Il avait fait une belle carrière dans la capitale argentine.

**30.** — M. Paul Clottu a été nommé par le Conseil fédéral attaché social à la Légation de Suisse à Londres.

**Décembre, 1<sup>er</sup>.** — Dès aujourd'hui, il ne viendra plus de permissionnaires américains dans le canton.

— L'Union maraîchère romande tient son assemblée générale annuelle à Saint-Blaise.

— M. et M<sup>me</sup> Muller-Brandle, à Saint-Blaise, fêtent leurs noces d'or.

**2.** — Mort, à Lausanne, du Dr Georges Reutter, à 71 ans, ancien médecin missionnaire.

**3.** — A la Chaux-de-Fonds, M. et M<sup>me</sup> Muller-Girard ont célébré le cinquantième anniversaire de leur mariage, et M. et M<sup>me</sup> Dubois-Huguenin, ainsi que les époux Jean-Quartier-Schaffroth, leurs noces de diamant.

**4.** — Le travail reprend au Locle et à la Chaux-de-Fonds, dans les fabriques de cadrans métal.

**6.** — M. Edgar Renaud est nommé vice-président du Conseil de la Banque nationale suisse.

— A Colombier s'est ouverte la XVII<sup>me</sup> exposition neuchâteloise d'aviculture, de cuniculture et de colombophilie.

**7 et 8.** — Le peuple suisse repousse l'initiative pour le « droit au travail » par 524,336 non contre 124,000 oui. Le canton donne les chiffres suivants : 8107 non et 1139 oui.

**8.** — M. et M<sup>me</sup> François Loosli-Burki, à la Coudre, fêtent leurs noces d'or.

— Mort, à Berne, de M. Carl Rehfuss, qui fut, durant quelques années, professeur de musique à Neuchâtel.

**10.** — Mort, à Corcelles, de M. Louis Vivien, à 80 ans. Il fut pasteur aux Brenets de 1888 à 1913, puis professeur en Russie et en Pologne. A publié deux ouvrages : *Les familles du Refuge en pays neuchâtelois* et *La Bourgeoisie de Valangin*.

**15.** — La paroisse de Neuchâtel commémore le 250<sup>me</sup> anniversaire de la construction du Temple du bas.

— Noces d'or, aux Ponts-de-Martel, de M. et M<sup>me</sup> Ulysse Robert-Sandoz.

**20.** — Des sondages ont permis de déceler la présence d'une nappe d'eau souterraine au Bois-de-Croix, à Travers. Un puits a été creusé. Il débite plus de mille litres à la minute.

— M. et M<sup>me</sup> Albert Favre-Dubied, à Travers, fêtent leurs noces d'or.

**21.** — Le Doubs est gelé, des Pargots au Saut. A la Brévine, le thermomètre descend à —27 degrés.

**22.** — A Neuchâtel, M. et M<sup>me</sup> Charles Roland célèbrent le cinquantième anniversaire de leur mariage.

**24.** — Noces de diamant de M. et M<sup>me</sup> Eugène Rahm, à Cressier.

— Mort, à Neuchâtel, de M. Armand DuPasquier. (Voir article nécrologique.)

**26.** — M. Jean Gabus, professeur de géographie à l'Université, part en avion pour une mission scientifique en Afrique. L'itinéraire complet s'étend sur une distance de 15,000 km. M. Gabus se propose d'étudier les Touaregs dans la région comprise entre Alger, Tombouctou et le lac Tschad.

**27.** — Session du Grand Conseil. Il vote des allocations de renchérissement pour 1947 aux titulaires de fonctions publiques et aux retraités de l'Etat. Il se prononce sur l'utilisation de la contribution aux charges sociales de 1946 et discute une motion sur la représentation proportionnelle au Conseil d'Etat. Elle est rejetée grâce à la voix prépondérante du président.

**28.** — M. Daniel Bovet, fils du professeur Pierre Bovet, reçoit du gouvernement français la croix de la Légion d'honneur pour ses travaux à l'Institut Pasteur pendant la guerre.

**30.** — M. Gustave Borel, directeur de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat, vient d'être appelé à la présidence de l'Association des entreprises suisses de navigation à vapeur pour 1947 et 1948.

**31.** — Le Locle compte 11,966 habitants. L'augmentation en 1946 est de 597.

**1947, janvier, 1<sup>er</sup>.** — La Chaux-de-Fonds peut inscrire ce jour deux cinquanteaires : celui de l'exploitation du service de l'électricité et celui de l'ouverture de la ligne de tramways. A l'occasion du premier de ces anniversaires, le Conseil communal a décidé de créer un fonds pour l'agrandissement du Technicum et de le doter d'une somme de 500,000 fr.



**3.** — Décès, à Neuchâtel, de M. Jules Borel, dans sa 74<sup>me</sup> année. Il avait fait une carrière d'imprimeur à Berlin, puis était rentré au pays en décembre 1944, sa maison et son imprimerie ayant été détruites dans un bombardement.

**6.** — La population du Val-de-Travers atteint le chiffre de 13,949 habitants, en augmentation de 22 pendant l'année précédente.

**9.** — Mort, à Fleurier, de M. Charles Jeanneret, ancien fabricant de ressorts d'horlogerie et collectionneur de pendules. Il était âgé de 67 ans.

**13.** — Mort à Môtiers, dans sa 40<sup>me</sup> année, de M. Jean Stalé, pasteur de ce village depuis 1940.

**15.** — M<sup>me</sup> Charlotte Barrelet de Ricon a reçu la Légion d'honneur avec attribution de la Croix de guerre avec palme.

**16.** — M. Jean-Jacques Deluze meurt à Chigny-sur-Morges, dans sa 76<sup>me</sup> année. Il fut gérant des forêts de la ville de Neuchâtel de 1899 à 1923, puis inspecteur forestier de la Côte vaudoise. Il était membre correspondant de l'Académie d'agriculture de France.

**22.** — Mort, à Lucerne, de M. Léon Cellier, dans sa 75<sup>me</sup> année. Il avait été directeur du gymnase de la Chaux-de-Fonds de 1898 à 1917, avant d'occuper un poste important dans les assurances fédérales.

**23.** — Le thermomètre marque — 31 degrés à la Brévine.

**24.** — M. René Schaerer est nommé professeur extraordinaire d'histoire de la philosophie à l'Université.

**28.** — M. Paul Richème, à Neuchâtel, a reçu du roi de Norvège la médaille de Saint-Olav en reconnaissance des services qu'il a rendus à la Norvège.

— Le Conseil fédéral a accordé la concession de la force hydraulique du Doubs dans la région du Châtelot.

**29.** — Le dernier préfet du Locle, qui occupa cette charge de 1917 à 1934, M. Philippe Roulet, meurt à la Chaux-de-Fonds, dans sa 83<sup>me</sup> année.

**Février, 3.** — M. Maurice Walter, président du tribunal du Val-de-Travers, a envoyé sa démission au Conseil d'Etat pour la fin de février.

**5.** — Ouverture à Neuchâtel de la Conférence internationale sur le droit de propriété industrielle. Elle durera jusqu'au 8 février. Une trentaine de pays y sont représentés.

— Le Dr Charles Kenel, oculiste à la Chaux-de-Fonds, a été élu membre cor-

respondant étranger de la Société ophtalmologique de Paris.

— Mort, à Neuchâtel, de M. Alphonse de Coulon, dans sa 63<sup>me</sup> année. Agronome en Algérie jusqu'en 1932, il revint ensuite au pays, fut président de la section neuchâteloise des viticulteurs. On lui doit, pour une forte part, la création de l'Association neuchâteloise des viticulteurs contrôlés, et, sur le terrain fédéral, le statut du vin.

**8.** — L'« Arrangement de Neuchâtel » concernant la conservation ou la restauration des droits de propriété industrielle est signé par les délégués de 25 Etats.

**9.** — Les délégués de l'Association suisse des pêcheurs professionnels se réunissent à Auvernier.

**11.** — Mort, à Neuchâtel, de M. Eugène Colomb. (Voir article nécrologique.)

— M. Fernand Sandoz, ingénieur agronome et professeur depuis 1933 à l'Ecole cantonale d'agriculture, est nommé directeur de cet établissement en remplacement de M. Armand Taillefer.

**13.** — M. Henri Morier, ingénieur et capitaine aviateur, a été nommé attaché militaire et de l'air adjoint près la Légation de Suisse à Washington.

**15.** — Le parti radical neuchâtelois fait paraître un nouvel organe hebdomadaire: *Le National*.

— Mort, à la Chaux-de-Fonds, de M. Auguste Jeanneret, dans sa 80<sup>me</sup> année. Avocat et notaire à la Chaux-de-Fonds, il fut, de 1895 à 1913, député au Grand Conseil, qu'il présida en 1909-1910, de même qu'il présida le conseil d'administration des fabriques Zénith et de la fabrique Klaus; il fit aussi partie du conseil de la Banque cantonale. De 1930 à 1935, il revêtit la charge de Grand-maître de la Loge suisse Alpina.

**19.** — La Société d'histoire, le comité du Musée neuchâtelois, l'Université et le *Glossaire des patois de la Suisse romande* fêtent M. Jules Jeanjaquet, professeur honoraire de l'Université, à l'occasion de ses 80 ans. L'Université de Berne lui décerne le titre de docteur *honoris causa*.

**22 et 23.** — La société de secours mutuels du Locle, la *Prévoyance*, fête le 75<sup>me</sup> anniversaire de sa fondation.

**23.** — L'Association romande des musiciens accordéonistes se réunit à Neuchâtel.

**24 et 25.** — Session du Grand Conseil. Il nomme M. Philippe Mayor président du tribunal du Val-de-Travers, adopte le projet du Conseil d'Etat concernant



les festivités et l'œuvre sociale du centenaire de la République. Il se prononce contre l'initiative populaire opposée à la neuvième année scolaire obligatoire, et en faveur du subventionnement par l'Etat de la construction et transformation des bâtiments scolaires de l'enseignement professionnel. Il adopte une motion sur le droit fiscal et la politique économique du canton.

**25.** — La population du canton, au 31 décembre 1946, s'élevait à 125,048 habitants, en augmentation de 2459 sur l'année précédente.

**26.** — M. Samuel de Perregaux meurt à Neuchâtel. (Voir article nécrologique.)

**Mars, 1<sup>er</sup>.** — Le tir du 1<sup>er</sup> Mars à Neuchâtel provoque un accident dont sont victimes deux servants d'une pièce.

**6.** — M. Paul Sandoz, baryton, a reçu du roi de Norvège la médaille de la libération, en reconnaissance des services rendus à ce pays pendant la guerre.

**8.** — La section de la Chaux-de-Fonds de la Fédération suisse des employés de postes fête le cinquantième anniversaire de sa fondation.

**8 et 9.** — Votation cantonale. Par 10,824 oui contre 9264 non, les électeurs neuchâtelois ratifient le crédit de deux millions voté par le Grand Conseil pour subventionner la construction de maisons d'habitation.

**10.** — La Cour de justice internationale a nommé en qualité de premier secrétaire M. Jean-Flavien Lalive.

— Installation de M. Dimitry Strémoukhoff dans la chaire de langue et littérature russes nouvellement créée à l'Université.

**14.** — M. et M<sup>me</sup> Emile Bähler-Divernois, aux Bayards, ont fêté leurs noces d'or.

**17.** — L'Université de Bâle a renouvelé le diplôme de D<sup>r</sup> ès lettres et maître ès arts qu'elle avait décerné, cinquante ans auparavant, à M. Max Niedermann, professeur honoraire de l'Université de Neuchâtel.

— M. Léo DuPasquier, conseiller d'Etat, a fait parvenir sa démission au gouvernement pour le 30 juin.

**18.** — Les pluies abondantes ont causé d'importants dégâts dans les champs de Fresens. Des ravines atteignent la largeur de 4 mètres.

**19.** — M. Marcel Sagne, président de la Chambre de commerce suisse à Besançon, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur pour services éminents rendus à la cause de la France.



M. Léo DuPasquier.

— A Vaumarcus, M. et M<sup>me</sup> Ad. Hauser fêtent le 60<sup>me</sup> anniversaire de leur mariage.

**21.** — Le Conseil d'Etat nomme en qualité de directeur de l'enseignement pédagogique à l'Ecole normale cantonale M. Adolphe Ischer, directeur des écoles primaires du Locle. Il nomme aussi deux professeurs au Gymnase cantonal : M. Daniel Vouga pour les branches littéraires, et M. Rudolf Zellweger pour l'allemand.

**22.** — Mort, à Boudry, de M. Jules Decreuzé, dans sa 80<sup>me</sup> année. Il fut instituteur pendant trois ans, à Coffrane, et pendant 36 ans, à Boudry. Il siégeait au Conseil général de cette ville depuis 1893 et il en fut le secrétaire durant un demi-siècle.

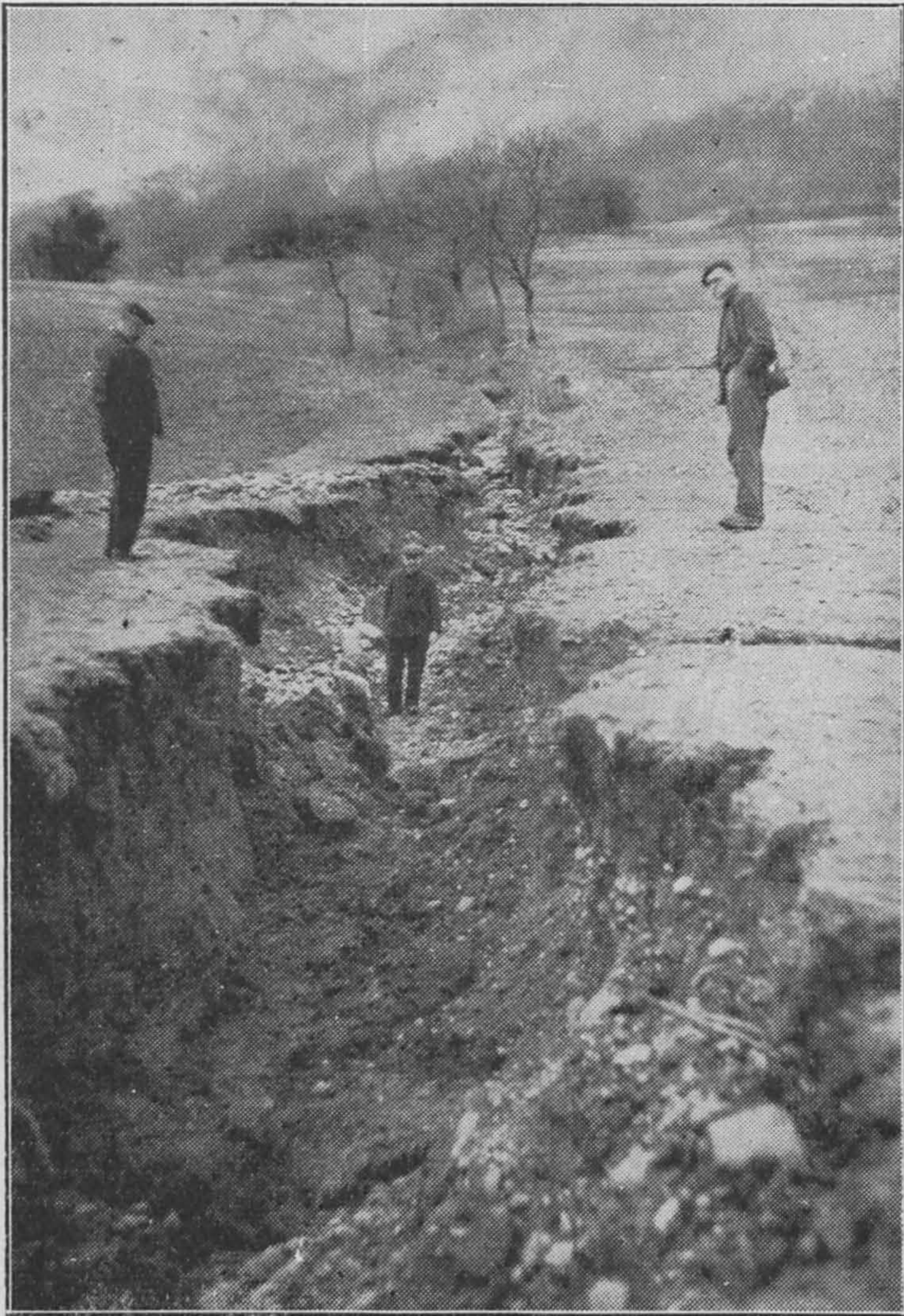
**22 et 23.** — La Société zoologique suisse tient son assemblée annuelle à Neuchâtel.

**23.** — Nocés d'or de M. et M<sup>me</sup> Jules Tenthorey, à Hauterive.

**24.** — Les comptes de l'Etat pour 1946 donnent les résultats suivants : recettes, 23,582,342 fr. 26; dépenses, y compris 2,678,115 fr. 85 d'amortissements, 22,721,227 francs 28. L'excédent des recettes est de 861,114 fr. 98. Le compte « Mobilisation de guerre » présente encore un solde à amortir de 2,700,075 fr. 49. La dette de l'Etat est de 58,380,278 fr. 01.

**26.** — Mort, à Neuchâtel, de M. Jean de la Harpe. (Voir article nécrologique.)





Profonde ravine creusée par les eaux dans les champs de Fresens.

(Phot. Chevroulet.)

**27.** — A Buttes, M. et M<sup>me</sup> Arnold Matthey-Beck fêtent le cinquantième anniversaire de leur mariage.

**29.** — L'École de mécanique et d'électricité de Neuchâtel commémore le 75<sup>me</sup> anniversaire de sa création.

— La société de chant *l'Espérance*, de Travers, fête son premier demi-siècle d'existence.

— Un brusque coup de vent fait chavirer une barque de pêcheurs au large de la Béroche et provoque la mort des quatre occupants.

— Une société des Amitiés indo-suissees se constitue à Neuchâtel.

**Avril 1<sup>er</sup>.** — Mort, à la Chaux-de-Fonds, de M. René Jacot-Guillarmod, notaire, dans sa 71<sup>me</sup> année.



— M. Henri Berthoud, député au Conseil national, se rend au Caire comme délégué suisse à la conférence générale de l'Union parlementaire.

**3.** — Les comptes de la ville de Neuchâtel pour 1946 se présentent de la façon suivante : recettes, 15,786,864 fr. 20; dépenses, 15,702,000 fr. 15. Le bénéfice est de 84,863 fr. 85.

Les amortissements, du montant de 1,137,500 fr. 30, ne sont pas compris dans les dépenses.

**6.** — M. et M<sup>me</sup> François Recordon, à Neuchâtel, fêtent leurs noces d'or.

**12.** — Le petit Roger Roth, un enfant de 2 ½ ans, fils du fermier de la ferme Robert, disparaît sans laisser de traces. Malgré d'actives recherches, on sera encore sans nouvelles de lui au 30 juin.



M. Camille-Ulysse Perret  
est entré dans sa 100<sup>me</sup> année.

**15.** — La Sagne fête M. Camille-Ulysse Perret, ancien horloger, qui entre dans sa centième année. Il reçoit le fauteuil de l'Etat.

**16.** — Au Landeron, une horloge électrique a été installée dans la tour du temple.

— Mort, à Colombier, de M. Adolphe Strohecker, greffier du tribunal de Boudry, dans sa 64<sup>me</sup> année.

**17.** — Le sculpteur neuchâtelois Edouard Sandoz a été nommé, le 26 mars, associé étranger de l'Institut de France, Académie des beaux-arts.

**22.** — M. Henri Soldan, directeur de la Banque cantonale, ayant été appelé à la direction centrale de la Banque cantonale de Berne, sera remplacé, dès le 1<sup>er</sup> octobre, par deux directeurs : MM. Théophile Bringolf et René Gugger.

**25.** — Au cours d'une assemblée tenue à Neuchâtel, les représentants des deux chemins de fer, Ponts-Sagne-Chaux-de-Fonds et Brenets-Loche, et ceux des communes intéressées, prennent deux décisions importantes : la première est d'électrifier les deux lignes, la seconde, de fusionner les deux entreprises.

**26 et 27.** — Assemblée à Neuchâtel des agents généraux d'assurance de la Suisse.

**28.** — Le Conseil général de Neuchâtel autorise le Conseil communal à contracter un emprunt de cinq millions.

**30.** — Installation de M. Claude Favarger dans la chaire de botanique générale à l'Université.

— M. Max Diacon, instituteur à Serrières, est nommé directeur des écoles primaires du Locle.

**Mai, 2.** — Dans l'ancienne carrière de pierre jaune, à Hauterive, on cultive, depuis quelques mois, des champignons de couche.

**3.** — M. et M<sup>me</sup> Léopold Maire, à Corcelles, ont célébré leurs noces de diamant.

— La section automobile neuchâteloise du Touring-club suisse fête le 25<sup>me</sup> anniversaire de sa fondation.

**3 et 4.** — L'Association suisse des compositeurs à la machine tient sa 38<sup>me</sup> assemblée générale à Neuchâtel.

**4.** — Dès aujourd'hui les voyageurs de la ligne Neuchâtel-Pontarlier ne passeront plus la douane aux Verrières, mais à Pontarlier, qui est devenu gare internationale.

— M. et M<sup>me</sup> Albert Gerber, à la Chaux-de-Fonds, fêtent le 60<sup>me</sup> anniversaire de leur mariage.

**6.** — Les comptes de la Chaux-de-Fonds pour 1946 accusent un bénéfice de 189,906 fr. 55. Les dépenses, du montant de 11,943,803 fr. 22, comprennent pour 3,096,012 fr. 02 d'amortissements et réserves.

**7.** — M. et M<sup>me</sup> Henri Descombes-Mercret, à Lignièrès, ont fêté leurs noces d'or.



**8.** — Le canton compte 11,555 horlogers.

**13.** — M. Jacques-Louis Roulet, pasteur à Sochaux (Doubs) a reçu, le 8 mai, la médaille de la Résistance française pour sa belle attitude de résistant courageux.

— Le Conseil d'Etat nomme M. André Mayor professeur de physique et de mathématiques au Gymnase cantonal et à l'Ecole normale cantonale.

**16.** — M. Claude DuPasquier est nommé professeur ordinaire de droit à l'Université de Genève. Il conserve cependant son enseignement à Neuchâtel.

**17.** — Noces d'or des époux F. Siegrist, à la Chaux-de-Fonds.

**17 et 18.** — Triple votation dans le canton :

M. Pierre-Auguste Leuba, candidat radical au Conseil d'Etat, est élu par 11,490 suffrages, tandis que son concurrent, M. Henri Perret, candidat socialiste, obtient 10,047 voix.



M. Pierre-Auguste Leuba,  
nouveau conseiller d'Etat.

L'initiative contre la neuvième année scolaire obligatoire est rejetée par 12,658 voix contre 9536.

L'initiative socialiste de réforme économique et du « droit au travail » est repoussée par le peuple suisse par 538,306 non contre 245,508 oui. Le canton donne le résultat suivant: oui, 8397; non, 13,761.

**19 au 21.** — Session du Grand Conseil. M. André Petitpierre est élu président. Le Grand Conseil approuve la gestion et les comptes de 1946; il décide la vente d'un domaine à Entre-deux-Monts.

**20.** — Mort, à Peseux, de M. Georges DuBois. (Voir article nécrologique.)

— M. Eddy Bauer est nommé recteur de l'Université pour la période 1947-1949.

**28.** — M. et M<sup>me</sup> Georges Jacot-Huguenin, au Locle, célèbrent le 60<sup>me</sup> anniversaire de leur mariage.

**31.** — Mort, à Neuchâtel, de M. Louys Châtelain, architecte, dans sa 71<sup>e</sup> année.

— Le président de la Confédération, M. Philippe Etter, accompagnant les deux commissions des Chambres fédérales, visite le Val-de-Travers. Celles-ci doivent faire des propositions au sujet de la subvention à accorder par la Confédération pour la correction de l'Areuse.

**31 mai-1<sup>er</sup> juin.** — Assemblée à Neuchâtel des délégués de la Fédération suisse des fonctionnaires de police. Elle coïncide avec le 40<sup>me</sup> anniversaire de la Société cantonale neuchâteloise.

— Réunion à la Chaux-de-Fonds de la Société suisse de chronométrie.

**31 mai-2 juin.** — Dixième fête cantonale des musiques au Landeron.

**Juin, 1<sup>er</sup>.** — Mort, à Areuse, de M. Emer DuPasquier. (Voir article nécrologique.)

**4.** — Le niveau du lac de Neuchâtel est à la cote de 429,60, soit exactement à deux mètres de moins que le 13 décembre 1944.

**5.** — Noces d'or de M. et M<sup>me</sup> William Oppliger, à la Jonchère.

**6.** — On annonce la mort, à Bâle, de M. Edmond Ditesheim, qui fut un des chefs de la fabrique d'horlogerie Movado, à la Chaux-de-Fonds.

**7.** — Les Amis du château de Colombier inaugurent, au château, un buste du peintre Charles L'Eplattenier, dû au ciseau de M<sup>me</sup> Jeanne Perrochet.

**8.** — Les membres des caisses de retraite des usines von Roll se réunissent à Neuchâtel pour le cinquantième anniversaire de ces caisses.

— L'Association suisse des maîtres opticiens tient séance à Neuchâtel.

**9.** — M. et M<sup>me</sup> Louis Jeanneret-Wespy, à la Chaux-de-Fonds, fêtent leurs noces d'or.

**14 et 15.** — La Fédération romande des maîtres plâtriers-peintres tient son sixième congrès à Neuchâtel.

**17.** — Au 1<sup>er</sup> juin, la population de la Chaux-de-Fonds a atteint le chiffre de 33,028 habitants. En 1941, il était de 31,060.



**20.** — Le Conseil fédéral supprime le contingentement des exportations de montres à destination des pays du bloc dollar.

— Le Conseil d'Etat nomme M. Jean Rossel professeur de physique expérimentale à l'Université et directeur de l'Institut de physique.

crédit de 300,000 fr. pour des améliorations et constructions nouvelles à entreprendre à l'hospice de Perreux. Il adopte un postulat de la Commission financière demandant que, jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fiscale, le Conseil d'Etat accorde provisoirement des



Avant de se rendre au Val-de-Travers, M. Philippe Etter, président de la Confédération, s'est entretenu cordialement avec M. Jean Humbert.

(Phot. Castellani.)

**20 et 21.** — Les directeurs cantonaux des finances siègent à Neuchâtel.

**21 et 22.** — La sixième assemblée annuelle de la Société suisse de microbiologie a lieu à Neuchâtel.

**22.** — La fanfare l'*Avenir*, de Couvet, commémore le 75<sup>me</sup> anniversaire de sa fondation.

**23.** — La Société des forces motrices du Châtelot se constitue à Neuchâtel.

— La société de tir, le *Grutli*, de Fleurier, fête son 75<sup>me</sup> anniversaire.

**25 et 26.** — Session du Grand Conseil. Il reçoit le serment du nouveau conseiller d'Etat, M. Pierre-Auguste Leuba, et prend congé de M. Léo DuPasquier. Il vote la participation financière du canton à l'usine du Châtelot et la loi sur le désendettement agricole. Il renvoie à une commission le programme de dépenses futures à envisager. Il vote aussi une résolution en faveur de l'assurance vieillesse.

Il décide de créer un établissement de pisciculture à Auvernier, et ouvre un

allègements aux contribuables à revenus modestes et chargés de famille.

**26.** — L'élection des jurés fédéraux pour la période 1948-1953 a lieu tacitement.

— Noces d'or de M. et M<sup>me</sup> Emile Tétaz, à Serrières.

**27.** — Le thermomètre est monté, à Neuchâtel, jusqu'à 33,8 degrés.

**28.** — M. Robert Spichiger, de Neuchâtel, a été nommé consul honoraire de Suisse à Managua (Nicaragua).

— La maison Edouard Dubied, à Couvet, commémore son 80<sup>me</sup> anniversaire.

**29.** — M. et M<sup>me</sup> Jean Maleszewski, à la Chaux-de-Fonds, fêtent leurs noces d'or.

**30.** — M. et M<sup>me</sup> Georges Huguenin-Jacot, au Locle, ont fêté leurs noces de diamant.

— La *Feuille d'avis de la Béroche* fait paraître un numéro spécial, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la publication du *Bulletin d'annonces*, lancé en janvier 1897 à Gorgier, et auquel elle a succédé.



## NÉCROLOGIE NEUCHATELOISE

(AVEC PORTRAITS)

Retiré depuis 1936 à Neuchâtel, **Edouard Tissot** était un peu oublié de la génération présente. Il n'en avait pas moins déployé une longue et fructueuse activité à la Chaux-de-Fonds, dans les autorités



EDOUARD TISSOT  
1863-1946

et dans le monde de l'horlogerie. Né le 27 février 1863 à la Sagne, avocat à la Chaux-de-Fonds en 1886, notaire en 1887, il entre en 1891 au Conseil communal et y reste vingt ans. Il en est le secrétaire en même temps qu'il assume les fonctions de directeur de police. Durant cette longue période, il s'occupe notamment de la réorganisation de l'administration communale, de la fusion des Eplatures, de la création de l'orphelinat, de la construction de nouveaux abattoirs, du four crématoire. En 1911, il devient président du tribunal de district et le reste jusqu'en 1917. C'est alors qu'il passe à la Chambre suisse de l'horlogerie, en qualité de secrétaire général, puis, de 1923 à 1935, de président. Ses dernières fonctions le mettent en contact avec des cercles économiques importants, dont plusieurs l'appellent à

faire partie de leur comité ou conseil d'administration : Office suisse d'expansion commerciale, Foire suisse d'échantillons à Bâle, Fiduciaire pour l'aide aux petits patrons de l'industrie horlogère, Information horlogère, Fédération horlogère, Union de banques suisses. Et il trouve encore le temps de présider le conseil d'administration du théâtre, celui de la fondation des Armes-Réunies, le Cercle du Sapin.

Il a publié quelques brochures sur l'hôpital de la Chaux-de-Fonds, sur la crémation, et collaboré au volume du centenaire de l'incendie de la Chaux-de-Fonds, en 1894.

Edouard Tissot était un homme cultivé, d'un commerce très agréable, qui a laissé d'unanimes regrets chez ceux qui l'ont connu. Il est mort à Neuchâtel le 5 juillet 1946.

Un Neuchâtelois qui faisait une belle carrière politique à Genève et dont on attendait encore beaucoup, **Charles Rosselet**, est mort subitement au Grand-Lancy, le 14 octobre 1946. Originaire des Bayards, il était né à Fleurier le 5 juin 1893. Employé de bureau, puis employé de banque, Charles Rosselet s'intéressa très jeune à la cause ouvrière. Installé à Lausanne en 1915, il fut, deux ans plus tard, élu au Conseil communal (général), puis devint administrateur du journal le *Droit du peuple*. En 1920, il était nommé secrétaire de langue française du parti socialiste bernois, mais au bout d'une année, il passa à Genève comme secrétaire de la Fédération des ouvriers du commerce, des transports et de l'alimentation.

C'est à Genève que devait s'affirmer et se déployer la carrière syndicaliste et politique de Charles Rosselet. Député au Conseil national en 1922, il appartient à ce corps jusqu'à son entrée au Conseil d'Etat en 1945 et le présida en 1942. Il présida également le Grand Conseil genevois en 1933-1934, où il était entré en 1923. Syndicaliste convaincu, il présida, dès 1923, le Cartel syndical de Genève, et quand furent créées les Imprimeries populaires, on lui confia la direction de l'entreprise.

Charles Rosselet avait été élu au Conseil national en même temps que Léon Nicole, avec qui il mena maintes campagnes politiques. Peu à peu la scission se produisit entre ces deux compagnons, l'un restant fidèle à ses convictions démocra-



tiques, l'autre évoluant de plus en plus à l'extrême-gauche jusqu'à passer au communisme et à se faire le défenseur des idées soviétiques. Le parti socialiste genevois en arriva à constituer deux grou-



CHARLES ROSSELET  
1893-1946

pements hostiles, l'un présidé par Rosselet, l'autre par Nicole. En novembre 1945, Charles Rosselet, porté également en liste par les partis dits bourgeois, sortit en tête des élections au Conseil d'Etat. Il fut chargé du département du commerce et de l'industrie.

Charles Rosselet était une figure attirante et sympathique. Tempérament de lutteur, il s'est donné avec fougue, avec passion à la cause socialiste, en homme profondément convaincu. Il était bon orateur, et sa voix chaude et vibrante lui avait gagné de nombreuses amitiés en Suisse romande. Son brusque départ fut une lourde perte pour le parti socialiste suisse.

**Albert Michaud**, originaire d'Orvin, naquit dans ce village du Jura bernois le 7 avril 1856 ; il mourut à la Chaux-de-Fonds le 14 novembre 1946. Essayeur-juré de son métier, il fut attiré très tôt vers la numismatique et l'histoire. Conservateur du médaillier de la Chaux-de-Fonds dès 1904, il a dressé un *Catalogue descriptif des monnaies et médailles* qui

lui étaient confiées. Il collabora, en outre, au *Musée neuchâtelois*, aux *Actes de la Société jurassienne d'émulation*, au *Bulletin* et à la *Revue suisse de numismatique*, au *Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles*. Ses principaux travaux se rapportent à la numismatique et à l'iconographie : *Médailles de Jean-Jacques Perret-Gentil* (1903), *Monnaies et médailles de l'évêché de Bâle*, *Numismatique neuchâteloise*, *Médailles et jetons concernant la Chaux-de-Fonds* (1902), *Iconographie du Jura bernois et du lac de Bienna* (1919), *Histoire de la seigneurie d'Orvin* (1923). On lui doit aussi des *Observations sur la faune entomologique du val d'Orvin* (1937). Albert Michaud a fait paraître un *Intermédiaire des collectionneurs* (103 numéros de novembre 1916 à février 1935), fort apprécié des collectionneurs de Suisse, qui a rendu les plus grands services à tous ceux qui désiraient vendre ou acheter médailles et



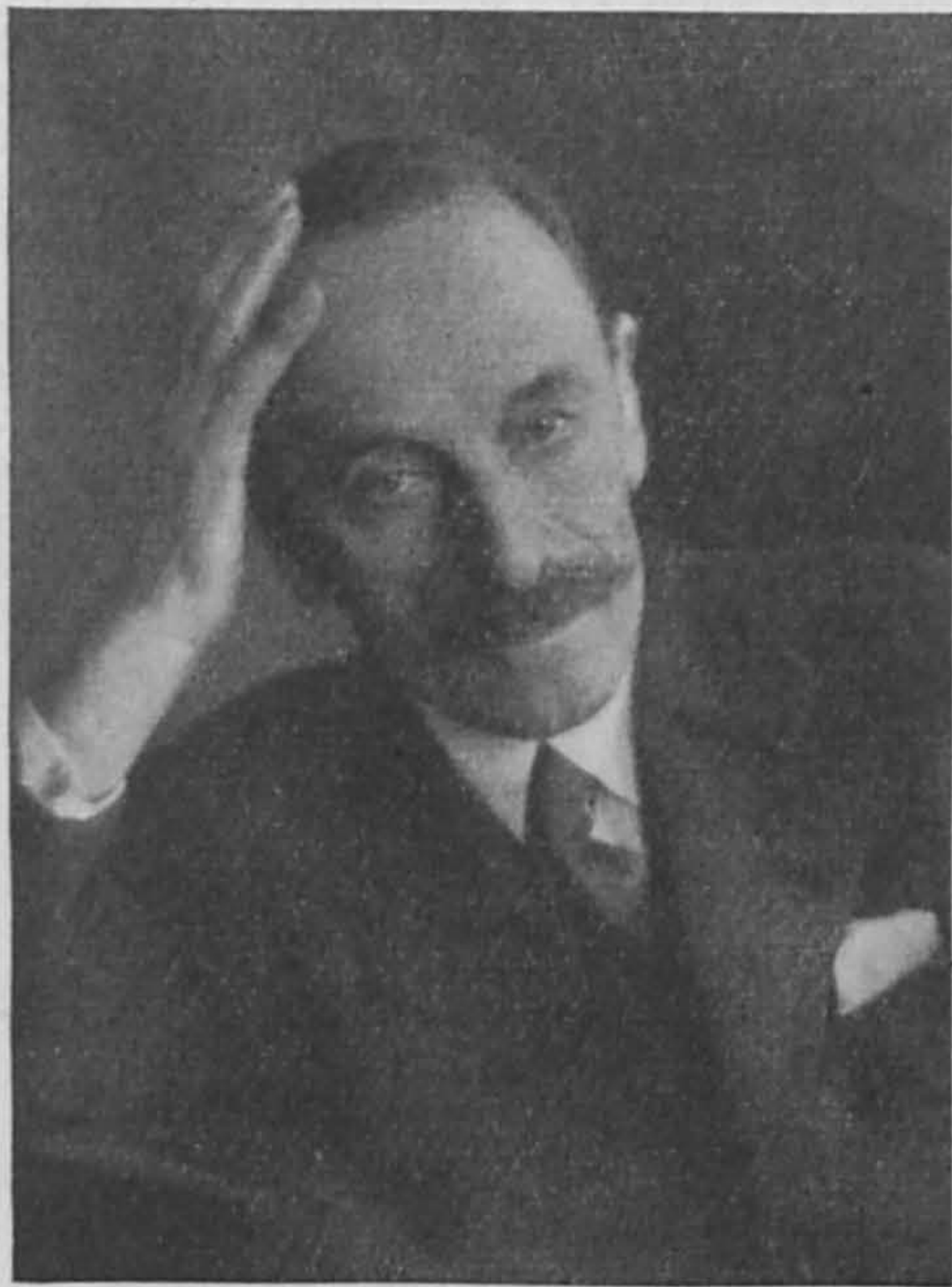
ALBERT MICHAUD  
1856-1946

monnaies, livres, estampes, portraits ou documents divers.

Contraint par l'âge à cesser toute activité depuis plusieurs années, Albert Michaud s'en est allé laissant le souvenir d'un parfait honnête homme, aimable et bienveillant, toujours prêt à rendre service.



**Armand DuPasquier**, né le 30 septembre 1869 et mort le 24 décembre 1946 à Neuchâtel, D<sup>r</sup> en droit et avocat, ne pratiqua jamais le barreau. Il se consacra à diverses institutions et sociétés et leur donna un temps précieux. Président de la Société académique de 1908 à 1930, secrétaire-caissier de la commission du mu-



ARMAND DUPASQUIER  
1869-1946

sée des Beaux-Arts, membre de la commission des études et de la commission des finances de l'Eglise indépendante, membre du comité de la Société d'histoire de 1903 à 1926, président du comité de rédaction du *Musée neuchâtelois* de 1922 à 1943, vice-président de la Société d'histoire de la Suisse romande de 1930 à 1946. Ses goûts le portèrent à étudier l'histoire, non seulement celle de son canton, mais aussi celle de France. Il fit paraître quelques articles de valeur dans le *Musée neuchâtelois* et collabora aussi aux *Nouvelles étrennes neuchâteloises* et à la *Suisse libérale*. Il apporta une importante contribution à l'ouvrage consacré à la *Société du jardin de Neuchâtel*, paru en 1913.

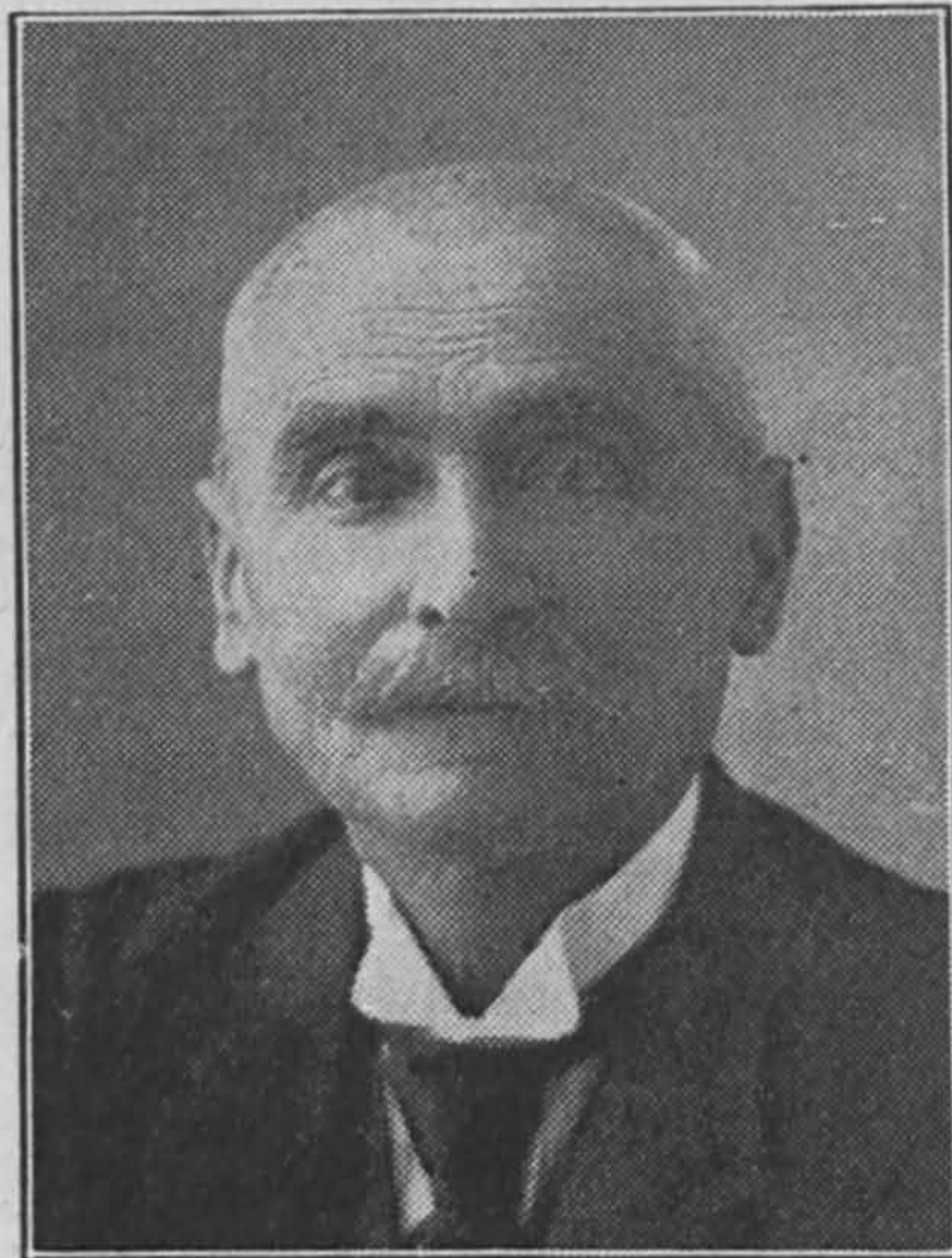
Avec Armand DuPasquier disparut un

Neuchâtelois de vieille roche, d'un abord un peu froid, mais qui gagnait à être connu.

**Eugène Colomb**, né le 24 août 1853 à Neuchâtel, où il est mort le 11 février 1947, avait été jusqu'en 1934, et durant trente et un ans, expert cantonal de la Chambre d'assurance contre l'incendie. Il avait participé à l'élaboration des lois sur l'assurance des bâtiments de 1902, de 1922 et de 1930 ; il était le principal auteur du règlement sur la police du feu. Apprécié hors des limites du canton, il a fait partie, de 1910 à 1930, du comité directeur de l'Association des établissements cantonaux d'assurance contre l'incendie, qu'il a présidé de 1921 à 1929.

Mais Eugène Colomb était aussi et surtout architecte, un architecte très actif qui a construit de nombreux bâtiments à Neuchâtel, et même à l'étranger pour le compte de la maison Suchard.

Fervent de l'Alpe, il entra jeune dans la Section neuchâteloise du Club alpin



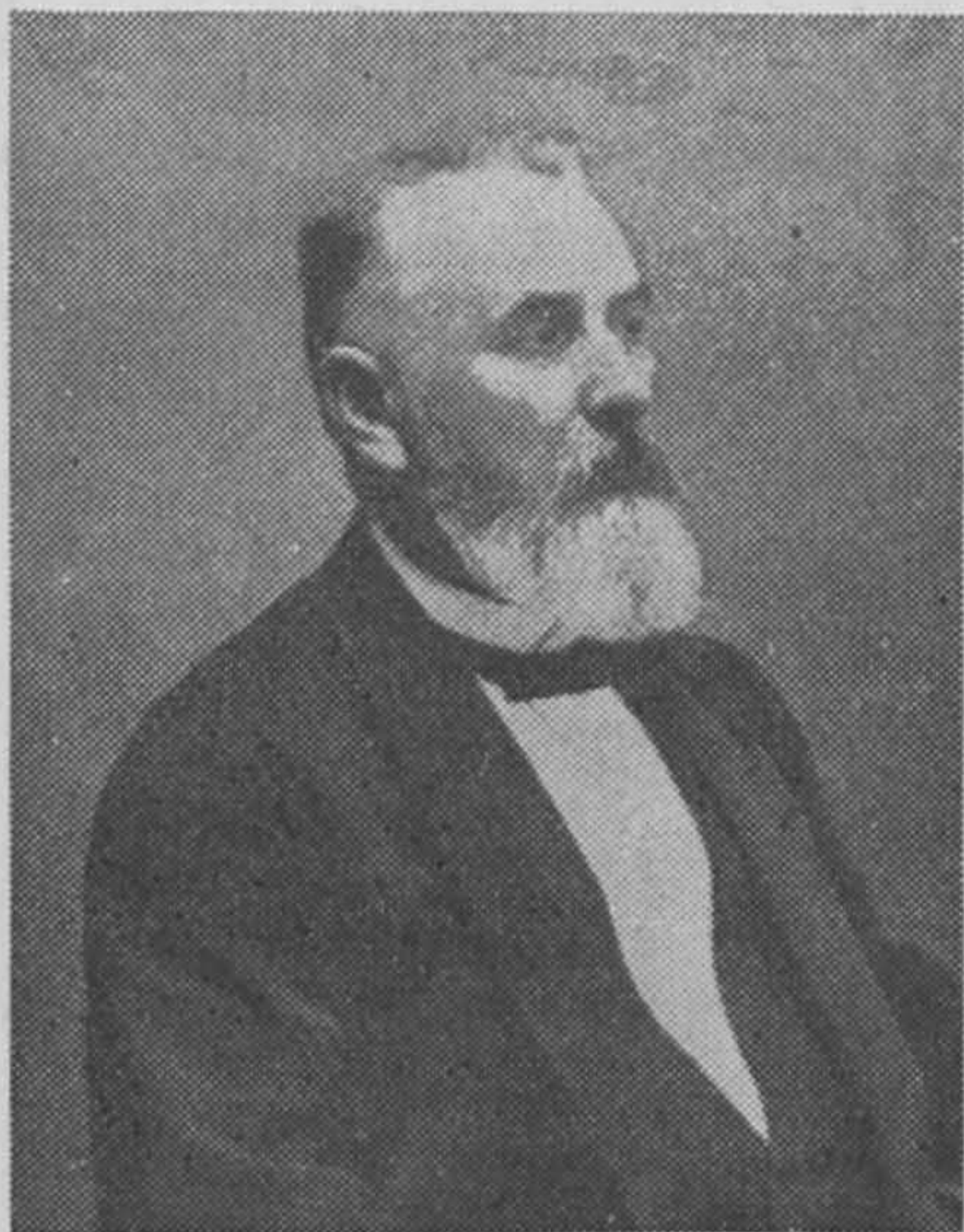
EUGÈNE COLOMB  
1853-1947

suisse. Il ne tarda pas à y jouer un rôle en vue. Président à trois reprises : 1887-1889, 1892-1894 et 1902-1903 ; président central de 1897 à 1899, président de la fête centrale de 1910. C'est lui qui établit les plans et dirigea les travaux de construction des cabanes de Bertol et Saleinaz



Avec Louis Kurz, il a publié un guide : *La partie suisse de la chaîne du Mont-Blanc*, que l'on consulte encore avec profit. Ceux qui ont eu le privilège de parcourir la montagne en compagnie d'Eugène Colomb n'oublieront jamais son amabilité et sa complaisance.

C'était une des figures les plus familières et les plus sympathiques de Neuchâtel que celle de **Samuel de Perregaux**. Un Neuchâtelois de vieille roche, aimant



SAMUEL DE PERREGAUX  
1861-1947

aux sociétés et aux institutions qui lui tiennent à cœur. Membre dévoué de l'Eglise indépendante, il siège à son synode, comme au Conseil de la Mission suisse dans l'Afrique du sud ; il contribue à fonder la Société suisse d'héraldique et collabore à son organe, les *Archives héraldiques suisses* ; il rédige pour l'*Almanach généalogique suisse* la plupart des notices sur les familles neuchâteloises ; il est capitaine de la Noble compagnie des mousquetaires et de celle des fusiliers. Enfin il est bellettrien. La Société de Belles-Lettres a une grande part dans ses affections et il se dépense sans compter pour elle. Le témoignage le plus précieux qu'il lui laisse de son activité est le *Livre d'or de la Société de Belles-Lettres de Neuchâtel*. Sa part à l'élaboration de ce catalogue des membres, paru en 1909 et suivi de deux suppléments, est considérable. Grâce à une mémoire admirable et au prix d'une correspondance très étendue, il parvient à le maintenir constamment à jour.

Samuel de Perregaux était la complaisance même. Aux nombreuses personnes qui s'adressaient à lui pour un renseignement généalogique, il répondait sans tarder et entreprenait parfois de longues recherches pour leur donner satisfaction.

Son départ a été vivement ressenti dans de nombreux milieux, et ceux qui l'ont connu regretteront toujours l'homme aimable, cordial et obligeant qu'il fut pour chacun.

C'est en 1929 que l'Université de Neuchâtel confia à **Jean de la Harpe** l'enseignement de la philosophie. Né le 18 avril 1892, il avait tâté tout d'abord de la théologie, avant de se tourner résolument du côté de la philosophie. Licencié en Sorbonne en 1917, docteur à Lausanne en 1920, il enseignait à Vevey lorsque l'Université fit appel à lui. Jean de la Harpe, qui pouvait se flatter de l'amitié et de l'estime des philosophes Lalande et Brunschvicg, a publié quelques ouvrages, qui ont consacré ses mérites, dans les *Mémoires de l'Université : L'idée de raison*, 1930 ; *De l'ordre et du hasard : le réalisme critique d'A. Cournot*, 1936 ; *Genèse et mesure du temps*, 1941. Il n'avait rien du philosophe enfermé dans sa tour d'ivoire. Il prit part à la vie publique comme député au Grand Conseil de 1934 à 1937, et, sur le plan national, s'intéressa aux problèmes qu'agitaient la Nouvelle Société helvétique ou l'Association suisse pour la

le passé de son pays, féru de généalogie et d'héraldique. Toute sa carrière s'écoula à Neuchâtel, où il naquit le 26 novembre 1861 et mourut le 26 février 1947. Caissier général de l'Exposition nationale d'agriculture qui eut lieu à Neuchâtel en 1887, il est, la même année, nommé secrétaire-adjoint à la Caisse d'épargne du chef-lieu. Il passe à la direction de l'établissement en 1893 et reste à son poste jusqu'à la suppression de 1920. Il fut aussi fondateur et administrateur, puis président du funiculaire Neuchâtel-Chaumont. Il représenta le parti libéral au Grand Conseil de 1898 à 1913 et au Conseil général de Neuchâtel de 1909 à 1912.

Homme de devoir, consciencieux et fidèle, il consacre un temps considérable





JEAN DE LA HARPE  
1892-1947

S. d. N. Il présida ces deux groupements. Sous son impulsion, le second se transforma, après les jours sombres de la guerre, en une Association suisse pour les Nations unies. Jean de la Harpe, mort à Neuchâtel le 26 mars 1947, enseigna aussi à l'École supérieure des jeunes filles et à l'École supérieure de commerce.

**Georges DuBois** était né au Locle le 15 janvier 1874, mais une bonne partie de son enfance s'écoula à Francfort, où son père avait une maison d'horlogerie. Orienté du côté de l'Allemagne, il y fit ses études jusqu'au grade de docteur, après avoir conquis son diplôme d'ingénieur des mines. Plus tard même, l'Université de Francfort lui décerna le titre de docteur honoris causa.

Georges DuBois fut un grand voyageur. A 24 ans, il fait partie d'une expédition qui explore le Surinam, puis, dès 1901, visite l'Extrême-Orient : les Indes, la Chine, le Japon ; il passe ensuite aux îles Hawaï, en Californie, au Canada et s'installe enfin comme ingénieur-conseil à Paris. Mais il ne tient pas en place, l'Afrique l'attire. A cheval, il parcourt une bonne partie du littoral nord de ce continent, du Maroc à la Tripolitaine. Il dirigeait une mine de plomb argentifère quand la Scheideanstalt, de Francfort, lui

confia, en 1905, la direction de l'entreprise. Il occupa ce poste jusqu'en 1933, et revint se fixer au pays de ses ancêtres, à Peseux, au moment où Hitler parvenait au pouvoir.

En 1922, il avait accepté de servir son pays en qualité de consul honoraire. C'était une tâche ingrate et délicate, on était en pleine période de crise. Il entra en contact avec de gros industriels allemands et des financiers, ce qui lui permit de renseigner les magistrats et les banquiers suisses qui venaient frapper à sa porte.

Fixé à Peseux, Georges DuBois connaît une retraite active et bien employée. Il s'intéresse au passé de son pays et surtout de sa famille. Il appartient à la Société d'histoire, qui l'a nommé membre honoraire, au comité du *Musée neu-*



GEORGES DUBOIS  
1874-1947

*châtelois*, dont il est le trésorier depuis 1935, à la Société suisse d'études généalogiques, au comité directeur de laquelle il siège de 1940 à 1943. Il s'attache à l'Asile des Billodes et à l'Hospice de la Côte, qui l'ont appelé à faire partie de leur comité. Ses moments de loisir, il les passe à rassembler les matériaux nécessaires à l'histoire de sa famille. Déjà en 1910, il avait fait paraître, avec le concours de William



et Philippe Wavre, une *Notice généalogique de la famille Du Boz dit Du Bois*, qui a été complétée d'un supplément en 1936.

Georges DuBois était bon par nature, généreux, ouvert et cordial, toujours prêt à rendre service. Son brusque départ, survenu le 20 mai 1947 à Peseux, a consterné ses amis, qui perdirent en lui un homme de bon conseil, sûr et dévoué.

Quelques jours de maladie ont suffi pour avoir raison d'un homme qui paraissait plein de santé et que l'on croyait destiné à faire encore une longue carrière.

**Emer DuPasquier**, né le 28 mai 1906 et mort le 1<sup>er</sup> juin 1947 à Areuse, fit des



EMER DUPASQUIER  
1906-1947

stages en France, en Allemagne et en Angleterre après avoir décroché sa licence en droit. Entré en 1931 à la fabrique de câbles électriques de Cortaillod, il y occupa le poste de secrétaire de direction et de fondé de pouvoirs. En 1943, il fut appelé à la direction commerciale de l'entreprise.

Emer DuPasquier n'était pas qu'un homme d'affaire. Il avait la passion du théâtre. Il fut parmi les fondateurs de la Compagnie de la Saint-Grégoire et joua

avec succès sur plusieurs scènes. Il était aussi un sportif, fervent du tennis et du hockey. Il comptait d'excellents et nombreux amis dans ces milieux où son décès prématuré a été douloureusement ressenti.

La mort d'**Edouard Darbre**, survenue le 7 juillet 1947 à Môtiers, a jeté la consternation dans ce village. Il y tenait une si grande place. Né le 11 mai 1875 à Boudevilliers, il fut tout d'abord instituteur à Môtier-Vully pendant quatre ans, puis à Môtiers dans le Val-de-Travers de 1897 à 1941. Edouard Darbre avait un trop grand besoin d'activité pour ne pas s'intéresser à la vie publique de son village et de son district. Elu au Conseil général de Môtiers en 1918, il passe au Conseil communal en 1940 et revêt la charge de président de cette autorité dès 1943, en même temps qu'il dirige le dicastère des finances. A titre privé ou comme représentant de la commune, il fait partie de nombreux conseils et comités. Il est président de la section de Môtiers de la Société fraternelle de prévoyance, président du dispensaire antituberculeux du Vallon et de la Croix-Rouge du district. Il siège au conseil d'administration du régional du Val-de-Travers et au synode de l'Eglise réformée neuchâteloise. Mais surtout il porte intérêt à la gymnastique. En 1900, il fonde la section de Môtiers de la Société fédérale de gymnastique et la préside durant une longue période ; en 1906, il entre au comité cantonal des sociétés de gymnastique et en assume la présidence durant dix-huit ans. Il préside aussi, pendant une douzaine d'années, l'Union romande de gymnastique. Cette intense activité le désigne pour le comité central de la Société fédérale de gymnastique et lui permet d'accéder, pour une période de trois ans, à la présidence de cet important groupement. Il fait aussi partie du comité olympique et de l'Association nationale d'éducation. L'ampleur que prit l'enterrement d'Edouard Darbre fut un éloquent témoignage de l'estime en laquelle on le tenait et du rôle utile qu'il joua dans de nombreux milieux.

Je ne suis pas de ceux qui désespèrent ; je crois que la pensée qui a mis l'unité dans le monde des choses veille à nos destinées, et mettra un jour l'unité dans le monde des volontés.

A. Vinet.



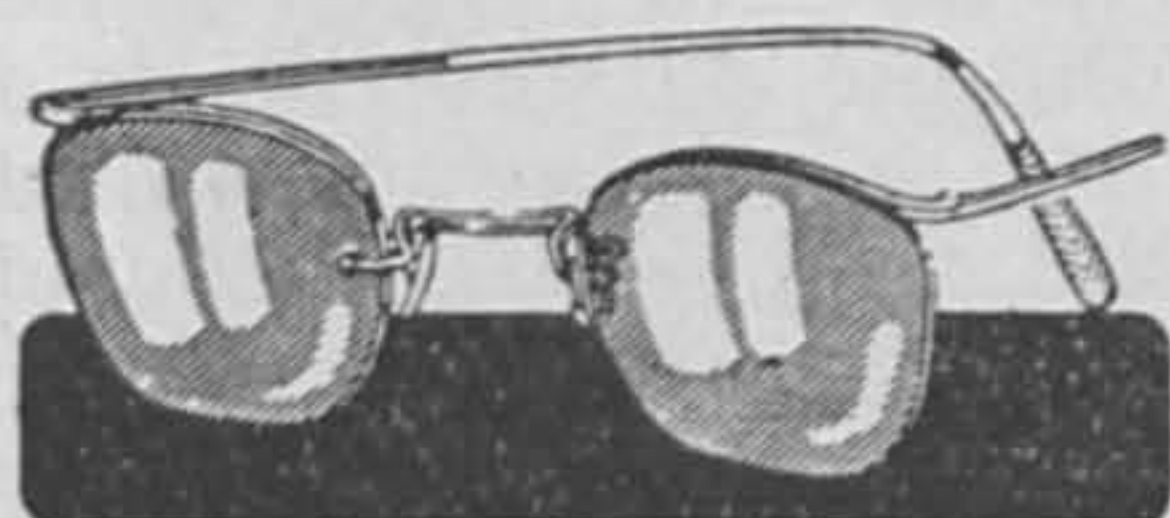
# CRÉDIT FONCIER NEUCHATELOIS

FONDÉ EN 1863  
MÔLE 6 NEUCHATEL MÔLE 6

**Prêts hypothécaires** aux meilleures conditions

Emission d'obligations de caisse

**SERVICE D'ÉPARGNE**



*Vos  
lunettes:*

## chez André PERRET

Opticien-Spécialiste

Epancheurs 9

**NEUCHATEL**

vous serez bien servis

## Semences de choix

potagères, fourragères et de fleurs  
des meilleurs producteurs suisses  
et étrangers

Oignons à fleurs

## ED. GERSTER

**Neuchâtel**

Md-grainier

Maison contrôlée

## LINDER & VESSAZ

SERRURIERS  
CONSTRUCTEURS

**NEUCHATEL**

Tél. 5 26 93

## MORITZ

*Fourrures*

Toujours les nouveaux modèles  
de meilleure qualité

**Neuchâtel**

6, rue de l'Hôpital  
Téléphone 5 18 50

J.  
C  
H  
R  
I  
S  
T  
E  
N  
E  
U  
C  
H  
A  
T  
E  
L



la  
maison  
du bas  
de  
qualité

**NEUCHATEL**

**Qui veut:**

- \_\_\_\_\_ la qualité
- \_\_\_\_\_ le juste prix
- \_\_\_\_\_ la ristourne

achète dans les magasins de la

**Société coopérative de Consommation  
de Neuchâtel et environs**



## Edouard Roulin

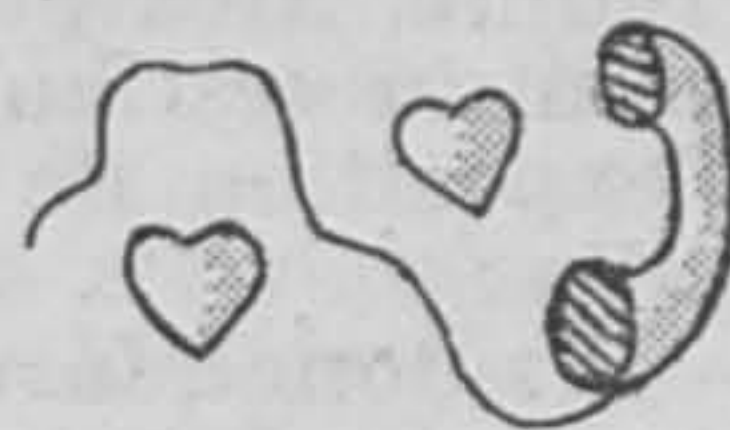
Radio-Spécialiste  
Tél. 5 43 88  
Seyon 18  
**NEUCHATEL**

ne s'occupe que de Radio  
Réparations, locations, ventes, échanges  
**AGENCE MEDIATOR**



NOUVELLE NEUCHATELOISE

L'amour au bout du fil



Dans le petit hameau paisiblement égrené sous le ciel neuchâtelois, au pied des premières pentes du Jura, M<sup>lle</sup> Luce passait sa jeunesse au milieu des fleurs et des plantes. Elle était la fille du jardinier du château voisin et si on l'appelait la « gâtienne » de son papa, il semble bien qu'elle en était aussi le bras droit.

La vie s'écoulait facile dans les serres du père Leuenberger et aucun nuage ne semblait menacer ce bonheur. Parfois le papa Louis regardant sa fille préférée de ses yeux gris caressants, murmurait : « Celui qui voudra me la prendre n'a qu'à s'amener. Il sera bien reçu. » Cependant, joyeuse, chantant comme un pinson, M<sup>lle</sup> Luce passait au milieu des fleurs, simple et gracieuse. Elle ne laissait pas trop deviner qu'elle était elle-même la reine des roses de mai, écloses dans les platebandes du château.

\* \* \*

Cependant, à quelque deux kilomètres du dit château, vivaient heureux en famille, deux grands garçons élevés eux aussi dans les sentiers fleuris des serres verdoyantes et prometteuses de plantes de choix et de fins légumes. S'ils n'avaient pas plus l'un que l'autre aucune envie de marcher sur les traces paternelles, ils s'intéressaient pourtant aux jardins, aux cultures, aux vergers. Ils avaient même acquis quelques connaissances dans le greffage des rosiers et des arbres et savaient distinguer la gueule de loup du fuchsia élégant.

Or, si les deux frères grandissaient heureux dans la maison fleurie et parfumée, Marcel, l'aîné, avait jeté souvent quelques coups d'œil alentour. Il n'ignorait pas les grâces et la beauté de la jardinière du château. Mais, un peu timide, se croyant ignoré dans son coin perdu, il n'osait guère s'avancer. Son cadet, Alex, un gentil noiraud tout frisé n'était pas sans remarquer le manège de Marcel. Quand passait le long du chemin la voiture du fermier ramenant parfois de la ville voisine la jeune jardinière, le grand garçon courait vite à la croisée ou au bord du verger. Il essayait parfois de lancer un gentil bon-

jour, prêt à se cacher, épouvanté de son audace, si l'on se montrait étonné de le voir là.

Comme beaucoup d'autres, atteints du même mal, il en rêva le jour et la nuit. Alex qui partageait la chambre de son frère, l'entendait parfois balbutier confusément des syllabes à peu près inintelligibles. Il arriva même qu'une nuit, ce pauvre soupirant de Marcel laissa échapper ce cri du cœur : « O Luce, la plus belle, mon étoile, si tu voulais ! »

Toutefois ce coquin d'Alex n'osait pas trop taquiner son grand frère, possédant du reste cette délicatesse du cœur qui sait respecter les secrets de ce genre. Tout au plus aurait-il voulu parfois pousser à la roue, encourager le timide amoureux à se déclarer. Or voici que le hasard, parfois bienfaisant, s'en mêla.

Seul au logis certain soir, entre chien et loup, Alex entendit la sonnerie du téléphone. Il alla sans hâte décrocher l'appareil, persuadé qu'il s'agissait — on était en automne — d'un client, amateur de chrysanthèmes. « Allô, allô », allait-il dire avec quelque sécheresse commerciale, quand il reconnut dès l'abord la voix bien timbrée de M<sup>lle</sup> Luce. Celle-ci, persuadée qu'elle avait à faire au fils aîné, demandait tout d'une traite :

— C'est vous, M. Marcel ? Ecoutez donc, j'ai ici dans la serre une espèce de cactus qui ne fleurit pas et avec lequel je voudrais bien faire une expérience. Que me conseillez-vous ? Pouvons-nous y faire une greffe ou faut-il une terre spéciale ?

Notre Alex qui avait bien essayé une fois ou deux de proférer un son pour révéler son identité, dut y renoncer et du même coup une idée espiègle germa dans sa cervelle. Il prit sa voix la plus assurée pour répondre.

— Je suis un peu embarrassé de vous renseigner comme cela de but en blanc. Peut-être pourrais-je aller un moment ce soir, voir cette plante. A 8 heures et demie, ça vous conviendrait ?

D'abord un peu surprise, M<sup>lle</sup> Luce acquiesça gentiment.

— Mais c'est sûr, vous êtes bien aimable ; venez quand vous pourrez, la serre sera un peu chauffée.



A l'heure du goûter, quand la famille fut réunie, Alex prit à part son aîné dans un coin du vestibule juste sous le diplôme de l'exposition de Firenze et lui glissa à l'oreille :

— Dis-donc Marcel, il y a M<sup>lle</sup> Luce, du château, qui vient de téléphoner, voici tantôt une heure. Elle aimerait bien que tu ailles jusque-là ce soir. Si j'ai bien compris, elle est ennuyée avec une histoire de plante qui a mal tourné et ça lui rendrait service de voir ce qui en est. Elle sera dans la serre depuis huit heures !

Dans l'obscurité du corridor, ce grand illuminé de Marcel ne prit pas garde aux efforts de son cadet pour garder un air sérieux. Tout épanoui, il bafouillait :

— Que... qui... qu'est-ce que tu dis... il faut que... oui... là-bas ?

Et sans même attendre de plus amples précisions, il sauta sur son rasoir électrique, se pomponna, se bichonna, se mit sur son trente et un. Huit heures venaient de sonner quand il sortit de la maison pour s'engager sur le chemin menant au château.

\* \* \*

Dans la serre, M<sup>lle</sup> Luce assise sur un vieux divan tout défraîchi, que l'on avait remis là pour s'en débarrasser, empotait une série de narcisses du Canada, dont la floraison parfumée fait si bel effet durant cette froidure de décembre. Elle en était à l'avant-dernier quand on frappa timidement à la porte de verre dépoli. Sans trop d'empressement, mais souriante tout de même, elle s'en fut ouvrir au visiteur du soir.

Ce bon Marcel — comme son cœur battait — manqua de s'étaler en plein dans les pots alignés en bordure, n'ayant pas vu assez tôt deux traîtresses marches à descendre. Par bonheur il tenait fermement la main que lui tendait M<sup>lle</sup> Luce et recouvra assez rapidement son équilibre.

— C'est gentil à vous d'être venu, enchaîna, après cet incident, la jolie jardinière ; je ne pensais pas qu'il serait nécessaire de vous déranger, enfin, peut-être pourrions-nous mieux nous entendre.

Un peu interloqué, vaguement inquiet de ce début, Marcel se demanda : « Est-ce que je n'aurais pas dû venir ? » Il ouvrait déjà la bouche pour expliquer de quelle façon son frère avait fait la commission. Mais déjà M<sup>lle</sup> Luce était allée quérir le cactus en question et le posait entre eux deux, sur le divan, dont ils occupaient

chacun une extrémité. Elle commença à raconter ce qui la tourmentait dans la conduite de cette plante, laquelle s'obstinait à ne pas fleurir. Fasciné par cette voix si douce, ces yeux de velours, Marcel regardait plus qu'il n'écoutait. D'autant que le pauvre garçon ne comprenait goutte à cette histoire.

Se frottant le nez, ainsi que le font parfois les messieurs perplexes, il allait ou demander ou fournir des explications complémentaires. Pourtant, il hésitait, croyant avoir deviné une partie de la vérité et percé à jour la ruse fraternelle.

« Cette « charrette » d'Alex, m'aurait-il joué un tour, songeait-il. Est-ce lui qui aurait dû venir à ma place ? Il s'en serait mieux tiré. Et puis... aurait-il deviné quelque chose ? »

Il fallait pourtant répondre aux questions de M<sup>lle</sup> Luce qui regardait son vis-à-vis avec un air de dire : « Il est tout chose... se sentirait-il indisposé ? Pourtant il ne fait pas si chaud ici. »

S'enhardissant tout à coup, Marcel confessa à sa jolie partenaire ce qu'il croyait être le fond du sac.

— Eh bien ! oui, mon frère Alex, vous le connaissez ; il est jeune et volontiers farceur. Mais il a aussi beaucoup d'amitié pour moi et alors n'est-ce pas, il savait... enfin il avait, je pense, deviné que cela me ferait plaisir de vous voir... parce que...

— Parce que... répéta M<sup>lle</sup> Luce devenue soudain impassible et sévère.

— Eh bien ! parce que... vous devez comprendre... il y a longtemps que je vous aime comme un fou, mais je n'osais pas. Lui, Alex, quand il vous a entendue demander cela au téléphone, il a pensé que ce serait l'occasion de me lancer à l'eau. Oh ! je sais bien qu'il vous a dit des blagues, parce que, je peux bien vous le dire maintenant, je n'y connais pas grand-chose dans ces sacrés cactus. Chez nous, poursuivit-il soulagé, je tiens les comptes entre mes heures de bureau. Alex, lui, s'occupe des plantes avec le papa.

— Est-ce là qu'il apprend à dire des mensonges au téléphone ?

— Mais, mademoiselle Luce, pensez-donc, c'est un bon garçon, notre Alex. Un peu malicieux, je ne dis pas. Il faut lui pardonner, il est jeune et puis... il a surtout voulu me rendre service.

Le visage de M<sup>lle</sup> Luce s'adoucissait sensiblement. Marcel reprit courage :

— Sans lui, je n'aurais jamais osé venir en visite vers vous. Maintenant que j'y



suis et que vous savez déjà ce que je pense, je peux bien vous dire tout le reste.

Et Marcel de confier ses transes d'amoureux, son adoration muette et lointaine, son espoir toujours déçu d'une occasion favorable pour ouvrir son cœur. Bref, ce timide fut éloquent et persuasif, puisque sur les lèvres de la jeune fille apparut un doux sourire qui fit à Marcel l'effet d'un arc-en-ciel après l'orage.

Entre eux se tenait toujours, en équilibre instable, le fameux cactus aux épines acérées. Par-dessus, Marcel osa saisir une main, en prendre une autre, l'attirer à lui. Les têtes aussi se rapprochèrent. Malheureusement, les ressorts du vieux divan gémirent lamentablement, la plante en litige pencha d'inquiétante façon et finit par échouer sur le pantalon du jeune homme. Une longue épine comme en ont ces sortes de cactacées s'enfonça assez profondément pour arracher à Marcel une grimace douloureuse, contrastant avec l'expression tout à l'heure si réjouie de sa bonne figure. Cependant, héroïques, les tourtereaux — on peut bien les appeler ainsi à cette heure — ne desserrèrent pas leur étreinte et le cactus, instrument de leur rapprochement, fut abandonné à son triste sort et roula sur le ciment de la serre, où il subit de graves dommages.

Durant cet incident, Marcel murmurait de tendres propos dans une oreille cachée sous une mèche folâtre.

Ils furent rappelés à la réalité par un sentiment de fraîcheur inusitée. En effet, M<sup>lle</sup> Luce, dans son trouble, avait complètement oublié d'alimenter le poêle au fond de la serre ! Lui aussi, victime d'un coup de foudre... par téléphone, pâtissait dans son coin, éteint !

Marcel, si heureux qu'il fût, contemplait avec chagrin l'accroc fait par l'épine à son pantalon, lequel montrait une ouverture béante en forme d'équerre, juste au-dessus du genou. Compatissante, M<sup>lle</sup> Luce enleva de son seyant tablier, une épingle double, si précieuse dans ces occasions et referma avec soin la déchirure.

Il fallut bien, cependant, quitter les lieux, mais ne voulant pas brûler les étapes, le jeune homme se contenta d'un adieu plein de promesses, dans l'attente d'un au revoir dans un lieu plus confortable.

\* \* \*

Le lendemain, alors que toute la maison était à table pour le déjeuner, Hans-

Ruedi, le petit « Allemand », fit irruption dans la chambre tout essoufflé :

— Monsieur patron, s'exclama-t-il, cette nuit voleur passé dans la serre ; cactus f... sous divan, narcisses renversés, bégonias gelés, fourneau pas brûlé.

Tout juste éveillé, le papa Leuenberger, écarquilla les yeux, se tourna vers sa fille un peu rougissante, qui lui fit un petit signe discret. Puis, quand le déjeuner s'acheva, que le personnel eut rejoint son travail, le papa rappela sa fille :

— Alors, ce voleur, Lucette, tu le connais ? Qui était-il donc ?

— Oui, en effet, papa, répondit crânement la jeune fille, je le connais. C'est un plus grand voleur que tu ne penses. Mais il viendra lui-même un de ces prochains jours, te demander la permission d'emporter ce qu'il a trouvé hier soir dans la serre !

Sur le chemin du retour, Marcel se sentait des ailes. Il aurait volontiers, sauté murs et barrières, escaladé les rochers... s'il y en avait eu. Un seul souci tempérait son allégresse : l'idée de rentrer dans sa chambre, d'y retrouver ce coquin d'Alex qui ne manquerait pas de le railler, de lui poser trente-six questions. Aussi, sans se soucier de la température déjà fraîche, prit-il le parti de ne pas trop se hâter.

Le long des chemins familiers, tournant et retournant à chaque carrefour, il déambula ainsi durant plus d'une heure. Toutefois, comme onze heures sonnaient à un clocher lointain, le promeneur solitaire pensa que son cadet devait être endormi pour de bon et qu'il aurait des chances de rentrer inaperçu. Il avait combiné de ne pas faire de lumière dans la chambre, d'entrer à pas de loup et de se faufiler sous ses couvertures sans aucun bruit.

Ce programme se déroula sans accroc, jusqu'au moment où, prêt à s'allonger entre les draps, Marcel se heurta, avec un sursaut de frayeur, à quelqu'un qui s'y trouvait déjà. C'était, on le devine, ce malin d'Alex, qui avait bien prévu la manœuvre de son aîné. « En changeant de lit, pensa Alex, je saurai bien à quelle heure il rentre et quelle « binette » il fait ! »

Revenu de sa première émotion, et se souvenant surtout de la perche qui lui avait été tendue avec un sûr instinct d'amour fraternel, Marcel se contenta et se contenta de quelques bourrades amicales dans les côtes du dormeur ahuri, qui ne se rappelait plus où il se trouvait. Profi-



tant de l'obscurité demeurée complète, l'heureux revenant de la serre du château fit à son frère, sinon des aveux, du moins le récit détaillé de sa soirée. Il essaya de gronder gentiment Alex pour son subterfuge téléphonique, qui risquait de lui valoir une bonne tirée d'oreilles de M<sup>lle</sup> Luce. Mais Alex, rassuré quant à l'issue de l'affaire, riait comme un bossu en regagnant sa couche, en pensant à l'aventure du cactus et de l'épingle de secours.

— Alors, mon vieux, conclut-il, en souhaitant gentiment bonne nuit à Marcel, tu en es quitte maintenant pour m'inviter comme premier ami de noce, avec un bon souper et beaucoup de crème au dessert.

Marcel, qui avait sommeil et nageait déjà dans des rêves dorés, promit tout ce qu'il voulait en murmurant à moitié endormi : « Quel gaillard, pour un coup de fil, c'était un beau coup de fil, »

\* \* \*

Nous pourrions peut-être clore ici cette histoire ? Tout au plus ajouterons-nous pour les dames qui aiment tout savoir, que l'amateur de cactus reçut lors de sa seconde visite un accueil très cordial. Il fut introduit dès lors dans une chambrette plus confortable que la serre et sur un canapé à la moquette moins fripée.

M<sup>lle</sup> Luce, mise au courant de la part prise dans cette affaire par son futur et malicieux beau-frère, ne lui en garda pas rigueur trop longtemps. Elle se vengea au Nouvel an suivant en envoyant à Alex un dessin joliment fait de sa main habile. On y voyait une tête d'âne, avec le poil frisé, les lèvres retroussées et portant autour du cou cette devise bien connue : « Bien faire et laisser braire. » M<sup>lle</sup> Luce avait ajouté à la plume ces quelques mots : « A épingle à côté de l'appareil téléphonique, pour servir d'avertissement aux jeunes farceurs qui se moquent des demoiselles. »

Ce qui excita joyeusement notre bon garçon d'Alex et lui fit conclure :

— Ça n'empêche, qu'ils ont eu bien de la chance de m'avoir. Ils en seraient encore à se guigner par-dessus les haies en soupirant, comme des malheureux qui ont le rhume des foins ! Si j'ai fait l'âne avec ce téléphone, je leur ai au moins mis le fil à la patte !

Fernand MONNIER-FALLET.

## Histoires de mouches

Quand il sortait de chez lui, Harpagon prenait soin d'enfermer une mouche dans le sucrier, et quand il rentrait il s'assurait, en levant le couvercle, que la sentinelle ailée se trouvait encore à son poste.

\* \* \*

En ce beau jour de premier printemps, deux mouches, vieilles amies, se rencontrent.

— Comment avez-vous passé l'hiver, ma chère, demande la première.

— Assez bien, je m'étais installée dans une pendule neuchâteloise. La température y était bonne et personne ne venait me déranger. Dommage seulement que les fréquentes sonneries m'empêchaient de dormir.

— Eh ! bien, moi, j'ai passé un excellent hiver, dans un endroit bien douillet et sans jamais être dérangée.

— Veinarde ! Mais c'était donc un petit paradis !

— Oh ! non, j'avais aménagé mon petit nid tout simplement dans le portemonnaie d'Harpagon.

## Dans la politique

Dans une séance du Conseil général de X., un membre, exaspéré de voir que ses collègues montraient peu d'empressement à adopter une de ses propositions, s'écria :

— La moitié des membres de cette assemblée sont des idiots !

Tumulte, protestations, cris.

Rappelé à l'ordre, le bouillant orateur dut promettre de se rétracter par écrit. Puis la séance continua.

Le lendemain, on pouvait lire, placardé sur le mur du bureau communal, l'affiche suivante :

« Je tiens à déclarer que la moitié des membres du Conseil général ne sont pas des idiots. »

## Confiance !

Deux malandrins comparaissent devant la cour d'assises.

— Où avez-vous fait la connaissance de votre complice ? demande le président au plus jeune.

— Une nuit, dans un petit café. Il m'a énuméré toutes ses condamnations. Alors, vous comprenez, mon président, ça m'a donné confiance.



## L'incendie des Brenets en 1848

La Révolution n'est pas le seul événement mémorable arrivé dans le canton de Neuchâtel en 1848. C'est cette année, en effet, qu'eut lieu l'incendie du village des Brenets.

Le jour du Jeûne, le pasteur du village, Jules-Frédéric Othenin-Girard, avait pris pour texte de son sermon cette parole de Jean-Baptiste : « La cognée est déjà mise à la racine des arbres, tout arbre qui ne porte pas de bons fruits va être coupé et jeté au feu ! ». Il avait exhorté ses fidèles à la repentance, mais il ne se doutait pas qu'il avait parlé en prophète. Deux jours plus tard, le mardi 19 septembre, à une heure de l'après-midi, le feu éclatait aux Brenets, dans la maison de la forge, non pas dans la forge elle-même, mais dans une chambre haute où logeaient des ouvriers étrangers. La bise soufflait et depuis plusieurs semaines il n'avait pas plu, aussi les toits de bardeaux étaient-ils prêts à s'enflammer au contact de la première étincelle. Avant même que les pompiers eussent réussi à mettre en marche les trois pompes du village, deux maisons voisines flambaient déjà : la demeure d'Olivier Calame et la « maison du beau jardin » propriété d'Auguste Droz, qui avait acclimaté divers arbres fruitiers et avait même une petite vigne dont le vin fut employé une fois pour la sainte Cène. Tous les habitants se rassemblent, transportent les meubles, le linge, les marchandises des maisons en danger immédiat dans des bâtiments voisins qui seront eux-mêmes bientôt menacés par les flammes. Le feu avance. On a sonné le tocsin dans tous les villages des environs et les pompiers accourent en toute hâte de Chaillexon, de Morteau, de la Grand-Combe, du Locle, des Eplatures, de la Chaux-de-Fonds. On alerte même la Brévine et le Val-de-Ruz. Mais les citernes sont vides et les volontaires, qui font la chaîne avec des seaux de cuir, doivent descendre jusqu'au Doubs. Vingt-deux pompes sont maintenant à l'œuvre. Malgré les efforts de tous, le feu se propage. La bise transporte des tisons jusqu'à Morteau et même au delà, risquant d'embraser d'autres maisons. Le temple lui-même n'est pas épargné ; malgré les tuiles, la charpente de sapin prend feu ; les sentinelles de garde s'opposent à l'introduc-

tion d'une pompe dans le sanctuaire ; les cloches fondent ; sur le cadran noirci, l'aiguille s'arrête à six heures ; le vieil édifice subit le sort du village.

Le soir, lorsque l'incendie est enfin circonscrit, trente et une maisons sont en ruines, quatre-vingt-neuf familles sont sans foyer. L'assurance des bâtiments était déjà obligatoire à cette époque et la Chambre d'assurance payera pour les dégâts considérables des indemnités d'un montant total de 213,700 francs, somme qui paraît insignifiante aujourd'hui.

L'incendie d'un village, si terrible fût-il, n'était pas un événement extraordinaire autrefois. Le village des Brenets lui-même avait déjà brûlé en 1688. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, divers autres villages du canton subirent le même sort et furent totalement ou partiellement détruits par le feu. En 1831, la Brévine, l'année suivante Lignièrès et les Geneveys-sur-Coffrane, en 1833, le Locle (une quarantaine de maisons furent réduites en cendre), en 1841, Coffrane, plus tard, Enges, les Ponts-de-Martel, les Hauts-Geneveys, Boveresse, Fenin, Boudevilliers, Buttes. En 1865, c'était le tour de Travers, gros sinistre qui détruisit 103 bâtiments pour lesquels la Chambre d'assurance paya 665,000 francs, en 1866, les Verrières, en 1869, Saint-Martin, qui avait déjà été ravagé par le feu en 1796, en 1894, le Grand-Savagnier.

Déjà en 1796, à la suite des incendies de la Chaux-de-Fonds et de Saint-Martin, les autorités s'étaient préoccupées de prendre des mesures pour compenser les dommages en cas d'incendie et pour éviter les sinistres. Cette année-là, le roi de Prusse avait écrit au Conseil d'Etat pour lui proposer de créer une société pour les incendies qui serait en somme une société d'assurance. L'idée suivit son cours, malgré le changement de régime, et en 1810, sous le gouvernement du prince Berthier, la Chambre d'assurance fut fondée. Elle ne se bornait pas à régler la question d'indemnités en cas d'incendies, mais prévoyait déjà des mesures préventives contre le feu.

Une section du règlement de 1812 indique les principes à suivre pour toute construction nouvelle : épaisseur des murs, disposition des cheminées, fond des cuisines, buanderies et ateliers, et men-



tionne également les précautions habituelles à prendre contre le feu, entre autres, défense d'entrer avec une chandelle, une lampe, une pipe, « une cigarette allumée » et à plus forte raison avec des tisons ou charbons dans les granges, écuries, galetas, chambres hautes et autres lieux renfermant des matières combustibles ; défense à un propriétaire de loger dans les granges ou écuries, des étrangers ou des mendiants, avant de s'être assuré qu'ils n'ont sur eux ni pipes, ni briquets, ni autres moyens d'obtenir du feu.

En 1834, une nouvelle loi prévoit que tous les bâtiments qui se construiront dans l'enceinte des villes, bourgs, villages et hameaux doivent être couverts en

tuiles, ardoises ou autres matières incombustibles ; cette disposition s'applique également aux toitures refaites sur des charpentes qui peuvent supporter une couverture en tuiles.

C'est ainsi que les toits de bardeaux se font de plus en plus rares et disparaîtront bientôt complètement.

Ces règlements, à la longue, ont porté leurs fruits. Grâce aussi aux progrès réalisés dans la lutte contre les incendies, il n'y a plus eu, depuis quelques dizaines d'années, à déplorer, dans notre canton, d'incendie détruisant une localité entière et il faut espérer que ce genre de catastrophe appartient maintenant au passé.

M. E. P.

---

### *Conte populaire neuchâtelois*

---

## LE RETOUR AU PAYS

Un jeune homme s'ennuyait dans son village. Il partit un beau jour pour l'Amérique, après avoir adressé de touchants adieux à toute sa parenté, à ses amis et à ses connaissances.

A peine débarqué à New-York, voilà que le mal du pays s'empare de lui avec une telle violence, qu'il se hâte de repartir pour l'Europe, sur le navire même qui l'avait amené au Nouveau-Monde. Après une heureuse traversée, il arriva un soir dans sa famille, toute surprise de le voir déjà de retour. Le premier moment d'effusions passé, son père lui tint alors ce petit discours :

— Ecoute, Louis ! tu n'oserais pourtant pas te montrer demain au village ; les gens ne diront-ils pas, en te voyant, que tu n'as rien su faire de bon là-bas... Ils prétendraient même que tu n'as pas pu aller en Amérique ! Pour arranger les choses au mieux, voici ce que je te conseille de faire : Nous avons tué le caïon (porc) la semaine passée et le boïton est vide et bien nettoyé. Tu vas t'y installer et l'on t'y apportera tes repas chaque jour ; puis, pour plus de sûreté, nous répandrons le bruit que nous avons acheté un nou-

veau cochon pour l'engraisser. De cette manière, personne au village, ne se doutera de ton retour. Dans quelque temps, tu pourras sortir de ta cachette et l'on ne sera pas trop étonné de te voir revenu des pays étrangers.

Louis, ayant trouvé la proposition de son père très judicieuse, s'empresse d'aller s'établir dans le boïton bien garni de paille fraîche.

— Comment va votre garçon en Amérique ? demandait le lendemain un voisin au père du jeune homme.

— Nous avons reçu hier de ses nouvelles ! répondit celui-ci ; il nous a écrit que les pierres sont aussi dures là-bas que dans la Comté ! Il pense revenir au printemps prochain, car il ne se plaît pas trop là-bas, et puis aussi, le climat ne lui convient guère.

Le père de Louis ayant vendu une vache atteinte d'un vice redhibitoire (ce qui pouvait en annuler la vente), à un paysan de la localité, celui-ci vient bientôt le trouver et lui demande un dédommagement.

Tout en se chamaillant à ce sujet, l'acheteur et le vendeur arrivent devant



l'écurie à porcs où Louis, couché sur sa paille, était en train de faire un somme.

De propos en propos, les deux compères ne tardent pas à en venir aux mains.

— Attrape cette gifle, vaurien ! dit l'un.

— Et toi ce « poche-l'œil » ! crie l'autre. Et les horions de pleuvoir dru.

Le père de Louis, moins fort et moins courageux que son adversaire, reçoit plus de coups qu'il n'en peut donner. Il songe un instant à abandonner le champ de bataille, mais serré de trop près par le paysan toujours plus furieux, il ne peut réaliser son projet. Dans cet instant critique, il se souvient alors de son fils, logé dans le boiton, et se met à crier d'une voix lamentable :

— Au secours ! Au secours ! Louis, viens à mon aide ! ce gueux va m'exterminer !

Alors se produit un fait étrange : la planche, qui recouvre la mangeoire de l'étable se soulève comme par enchantement et une tête aux cheveux ébouriffés, entremêlés de brins de paille, apparaît. C'est celle de Louis, réveillé en sursaut et tremblant de frayeur, qui crie à l'auteur de ses jours :

— Il m'est impossible de te secourir, mon cher papa ! car tu sais bien que je suis en Amérique et que l'océan nous sépare !

## Sang de baron, sang de vilain

Un jour, la voiture d'un baron allemand versa. Le baron et son cocher furent blessés, si bien que tous deux durent être saignés. Le baron eut alors l'idée de mettre à profit cet accident pour résoudre une question qui le préoccupait depuis longtemps. Il tenait à savoir si le sang d'un noble allemand était de même nature que celui d'un homme du peuple. Il demanda que le produit des deux saignées fût soumis à une analyse, ce qui eut lieu. L'analyse révéla simplement que le sang du baron contenait 200 parties d'eau de plus que celui du cocher.

Loin de s'en blesser, le baron fut enchanté de ce résultat. Il transmit une copie de l'analyse au précepteur de son fils, en lui recommandant bien de la mettre sous les yeux de son élève toutes les fois que le jeune baron serait tenté de croire son sang plus pur que celui des autres hommes.



*Depuis plus d'un demi-siècle*

les Produits Maggi si bons et si pratiques ont fait leurs preuves et sont appréciés. Grâce à eux, la ménagère économise du temps, de la peine et du combustible. Ils lui permettent aussi de faire des plats savoureux, même si elle n'a que peu de temps à consacrer à la cuisine.

## LES PRODUITS MAGGI

aujourd'hui comme hier  
secondent la ménagère.





Confort Sécurité Economie

**Aimé Rochat**  
 QUINCAILLERIE · COMBUSTIBLES

**CERNIER** Téléphone 7 11 60

## L. RITZ & L. ACCATINO

Ecluse 72 - Téléphone 5 24 41

**NEUCHÂTEL**

Menuiserie mécanique

Travaux de bâtiments

Réparations de meubles

**TUILES PASSAVANT**  
 COUVERTURE DE PREMIÈRE QUALITÉ  
 différents modèles de tuiles  
 à emboîtement

**TUILES ENGOBÉES**  
**TUILES FLAMANDES**  
**TUILES DE COUVENT**

*Demandez prix et catalogue*



**Passavant-Iselin & C<sup>o</sup>**

SOCIÉTÉ ANONYME

**ALLSCHWIL - BALE**





# AU BON VIEUX ★ TEMPS

## Les impôts en France



Ceux qui soupirent après le temps d'autrefois, semblent insinuer que jadis, les gens, riches, peu riches ou pauvres, vivaient facilement, sans connaître les harcèlements du fisc. Combien ils se trompent et combien ils changeraient d'avis s'ils étaient mieux renseignés. Il y a peut-être eu quelques courtes époques heureuses où on a laissé respirer un peu le pauvre contribuable, mais elles sont bien rares, elles furent bien brèves.

Jadis, en France, par exemple, il y avait un impôt sur les boissons.

Cet impôt faisait partie de ceux qu'on appelait « aides ». Or, les commis des aides avaient le droit de perquisitionner en tout lieu et à toute heure. On ne pouvait donner à un malade une bouteille d'un vin réconfortant sans friser le délit. Il fallait faire sa déclaration exacte en temps voulu, sinon une perquisition, faite comme par hasard, provoquait des amendes toujours fortes. Les fraudeurs étaient surveillés, traqués et ils finissaient, même pour des fautes minimales, à être sévèrement punis.

Les vigneron, en ce temps-là, n'étaient pas heureux. Le romancier anglais Arthur Young assure, dans les notes de son *Voyage en France*, que vigneron et misérable étaient deux termes équivalents. On cite ces chiffres : Sur quatre pièces de vin, produit moyen d'un arpent et valant 600 francs, il y avait un premier impôt de trente francs ; quand les pièces étaient vendues, second impôt : celui-là de soixante-quinze francs. Le transport des vins ne se faisait pas sans nouvelles taxes ; à chaque écluse, il fallait payer des droits. Ces écluses semblaient avoir été multipliées, non pour la commodité des canaux, mais pour établir des prétextes à des versements d'argent. De Lyon à Pontarlier, il y avait trente péages. Par le canal de Briare, il y en avait quarante de la Loire à Paris. Le vin arrivant à Paris devait acquitter des frais d'octroi. L'aubergiste, dont le métier était de détailler ce vin, devait, à son tour,

payer trente ou quarante francs, si bien qu'une barrique venant de Bordeaux rapportait, sinon à l'Etat, du moins aux commis des aides, entre deux cents et trois cents francs. A cette époque, c'était quelque chose.

Les Français se plaignent de la taxe sur les chiens, sur les pianos, sur les domestiques, quand ce n'est pas de l'impôt sur les salaires ou sur le chiffre d'affaires. Que diraient-ils si, du jour au lendemain, un ministre des finances rétablissait l'ancien impôt sur le sel. Car il fut un temps où chaque personne ayant plus de sept ans était dans l'obligation d'acheter sept livres de sel par an. Ce sel ne pouvait servir qu'à la nourriture habituelle. « Si un villageois, écrit Taine, a économisé sur le sel de sa soupe pour saler un porc et manger un peu de viande en hiver, gare aux commis ! Le porc est confisqué et l'amende est de 300 livres. » Il faut se tenir sur ses gardes, car les employés de la gabelle, afin de découvrir toutes les infractions, ont le droit de faire des perquisitions quand il leur plaît. La famille est à table, lorsque, soudain, arrive un agent inquisiteur, qui goûte les sauces et se renseigne par tous les moyens en son pouvoir.

Cette façon de procéder attisait des colères, faisait naître des ressentiments. Charbonnier n'était plus maître chez soi. Et ce beau régime dura plus de cent ans. Letrosne qui, en 1779, publia un traité sur la réforme de l'impôt, raconte cette petite anecdote, qui en laisse supposer beaucoup d'autres du même genre.

« Je puis citer deux sœurs, dit-il, qui demeuraient à une lieue d'une ville où le grenier à sel n'ouvre que le samedi. Leur provision de sel était finie. Pour passer trois ou quatre jours jusqu'au samedi, elles firent bouillir un reste de saumure dont elles tirèrent quelques onces de sel. Visite et procès-verbal des commis. A force d'amis et de protection, il ne leur en a coûté que quarante-huit livres. »



Alors que Jean-Jacques Rousseau habitait au cinquième étage, rue Plâtrière, non loin de la grande poste, il s'obstina à ne point payer de capitation, alléguant que le bureau de la ville dont dépendait le département de l'Opéra, lui devait soixante mille francs pour son *Devin du Village*. Il avait refusé à quiconque de payer pour lui, sous peine d'encourir son indignation éternelle. On lui objectait que la garnison n'avait point de respect pour les grands écrivains, quels qu'ils fussent.

— Eh bien ! répondit-il, si l'on s'empare de ma chambre et de mon lit, j'irai m'as-

seoir au pied d'un arbre et j'y attendrai la mort.

Il était homme à le faire, mais le receveur, averti à temps, porta le cas devant le tribunal du prévôt des marchands, échevins et quarteniers. Il y eut assemblée et, après avoir recueilli les voix, il fut décidé qu'on remettrait « généreusement » les trois livres douze sols de capitation à l'auteur d'*Emile*.

De nos jours, aurait-on la même patience et la même générosité à l'égard de Jean-Jacques ?

## Quand le président de la Confédération visite le Val-de-Travers

Etre traité de « camarade » par le président de la Confédération, c'est une chose assez rare, mais elle s'est pourtant produite le 31 mai 1947, sur la terrasse de

président de la Confédération, pour lui faire admirer un ancien poète neuchâtelois, tout en lui disant : « ... pendant la guerre, comme président de la Commis-



M. Philippe Etter, président de la Confédération, et les membres des commissions des Chambres fédérales au cours de leur visite au Val-de-Travers.

la vieille ferme neuchâteloise de Côte-Bertin, à quelques minutes au-dessus de Couvet. M. Adrien Henchoz, propriétaire, avait ouvert sa porte à M. Philippe Etter,

sion locale d'agriculture, les critiques ne m'ont pas manqué.»

Sur quoi, le chef de notre gouvernement lui répondit, en lui serrant vigou-



reusement la main : « Ça me fait plaisir de vous entendre, car nous sommes deux camarades ! »

\* \* \*

On peut tirer les conclusions que l'on voudra de cette anecdote authentique — contact étroit entre les magistrats et le peuple — mais ce que l'on sait d'une façon certaine, c'est que le Conseil national et le Conseil des Etats, après la visite que leurs commissaires firent au Val-de-Travers, ont voté à l'unanimité un crédit de 4,700,000 francs pour corriger l'Areuse. Cette marque d'entraide confédérale doit être appréciée à sa juste valeur. Autant aux Chambres fédérales qu'au Grand Conseil, il n'y eut aucune opposition lors du vote du crédit en faveur de cette action de génie civil, la plus importante qu'ait connue le canton de Neuchâtel.

De quoi s'agit-il au juste ? De mettre à la raison une rivière qui s'étale trop souvent d'une façon que nous pouvons qualifier d'impudique ! Sortir de son lit, cela implique des mesures répressives énergiques qui atteindront bientôt cette fille capricieuse du Jura neuchâtelois.

On la remettra donc dans son lit, au

prix de dix millions de francs suisses. Ce projet est à l'étude depuis 130 ans, de quoi user les cervelles de plusieurs générations. Tout vient à point pour qui sait attendre.

Le *Messenger boiteux*, dans sa sagesse et sa prudence, est habitué à de telles choses ; il sait que la patience est la mère des vertus et il a l'impression que toutes choses se déroulent selon un rythme qui est écrit.

Mais il est aussi persuadé que, dans cent ans et... plus tard, chacun reconnaîtra qu'on eut raison de corriger l'Areuse en 1947.

A. Pp.

### A l'hôtel

Le touriste : — Alors, monsieur, mon séjour arrive à sa fin. Combien vous dois-je ?

L'hôtelier : — Quelle chambre occupiez-vous ?

— Je n'avais pas de chambre. Je couchais sur le billard.

— Sur le billard ? Alors, c'est deux francs l'heure.

# LOOPING

*Depuis  
de très nombreuses  
années, les marques  
LOOPING et  
AMYRAL désignent  
des réveils,  
pendulettes et montres  
de voyage de qualité  
impeccable.*

*Ces réveils sont fabriqués par la manufacture*

## LOOPING S.A., CORCELLES / NEUCHÂTEL

*Vous les trouverez chez tous les bons horlogers de notre canton.*



# Quand l'année commence-t-elle ?

Les cloches des églises ont annoncé l'entrée dans l'année nouvelle. Pour célébrer cet événement, on a ouvert une bouteille de champagne et maintenant, les uns après les autres, les membres de la famille sont allés se coucher. Jean ouvre la radio. C'est Paris, une voix grave parle des derniers moments de l'année qui s'achève ; Jean tourne le bouton, il reconnaît maintenant le carillon de Westminster suivi de douze coups solennels. Rêve-t-il ? La pendule indique une heure. L'année ne commence-t-elle pas partout en même temps ?

Eh bien, non ! Jean n'a pas rêvé. En France, en Angleterre, l'heure n'est pas la même que chez nous.

L'heure est basée sur la position du soleil. Théoriquement, quand le soleil est au point le plus haut dans le ciel, chez nous exactement au sud, il est midi. C'est là l'heure locale. Autrefois, c'était cette heure qui était en usage ; elle variait d'une ville à l'autre ; ainsi, quand il était midi à Neuchâtel, il était onze heures cinquante-huit à Genève et midi six à Zurich. Cette situation ne créait aucune difficulté au temps des diligences et quand on ne connaissait ni le téléphone, ni la radio. Plus tard, chaque pays adopta une heure normale basée généralement sur l'heure de la capitale.

Avec l'avènement des chemins de fer, avec l'extension des relations internationales, il devint nécessaire de normaliser l'heure des divers pays. En 1884, une conférence internationale réunie à Washington fixa l'heure dans les diverses régions du globe. On décida de diviser la sphère terrestre en vingt-quatre fuseaux dont les extrémités seraient les pôles et dans lesquels l'heure serait uniforme. Comme point de départ, on choisit le méridien de Greenwich, méridien de 0° qui devint le centre du premier fuseau horaire entre les degrés 7,5° Ouest et 7,5° Est. L'heure de ce fuseau devint l'heure de l'Europe occidentale. On appelle Heure de l'Europe centrale, l'heure du fuseau situé entre 7,5° Est et 22,5° Est. Par suite du mouvement de rotation de la terre, cette heure est en avance d'une heure sur l'heure de Greenwich. (Voir la figure.)

Comme les méridiens ne se préoccupent pas des frontières politiques, certains pays

se trouvent dans deux fuseaux différents ; ils ont adopté l'heure qui leur convenait le mieux. La Suisse, qui se trouve dans ce cas, a adopté l'heure de l'Europe centrale. A Neuchâtel, l'heure ordinaire ou heure légale, est en avance de trente-deux minutes sur l'heure locale telle qu'elle est déterminée par le soleil.

Ainsi, en Europe, la France, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal observent l'heure de l'Europe occidentale, tandis que la Suisse, l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche, la Hongrie ont l'heure de l'Europe centrale. Dans les pays très vastes, comme les Etats-Unis, le Canada, le Brésil, il n'est pas possible d'imposer une heure unique à tout le pays ; ces Etats sont divisés en plusieurs zones selon les fuseaux horaires.

Pour des raisons pratiques, surtout pour faciliter les travaux des agriculteurs, certains pays adoptent en été une heure qui avance de soixante minutes sur l'heure normale, c'est là l'heure d'été. C'est pourquoi, en été, la France a la même heure que la Suisse. Pendant la dernière guerre, plusieurs pays ont même avancé les pendules de deux heures ou bien ont conservé l'heure d'été pendant toute l'année.

Quelques pays n'ont pas adopté les principes de la conférence de Washington et ont conservé une heure locale, par exemple, les Pays-Bas, ou bien ont établi une heure normale s'écartant de trente minutes de l'heure du fuseau horaire, dans lequel ils se trouvent. Parmi ceux-ci sont le Vénézuéla, l'Uruguay, la Nouvelle-Zélande.

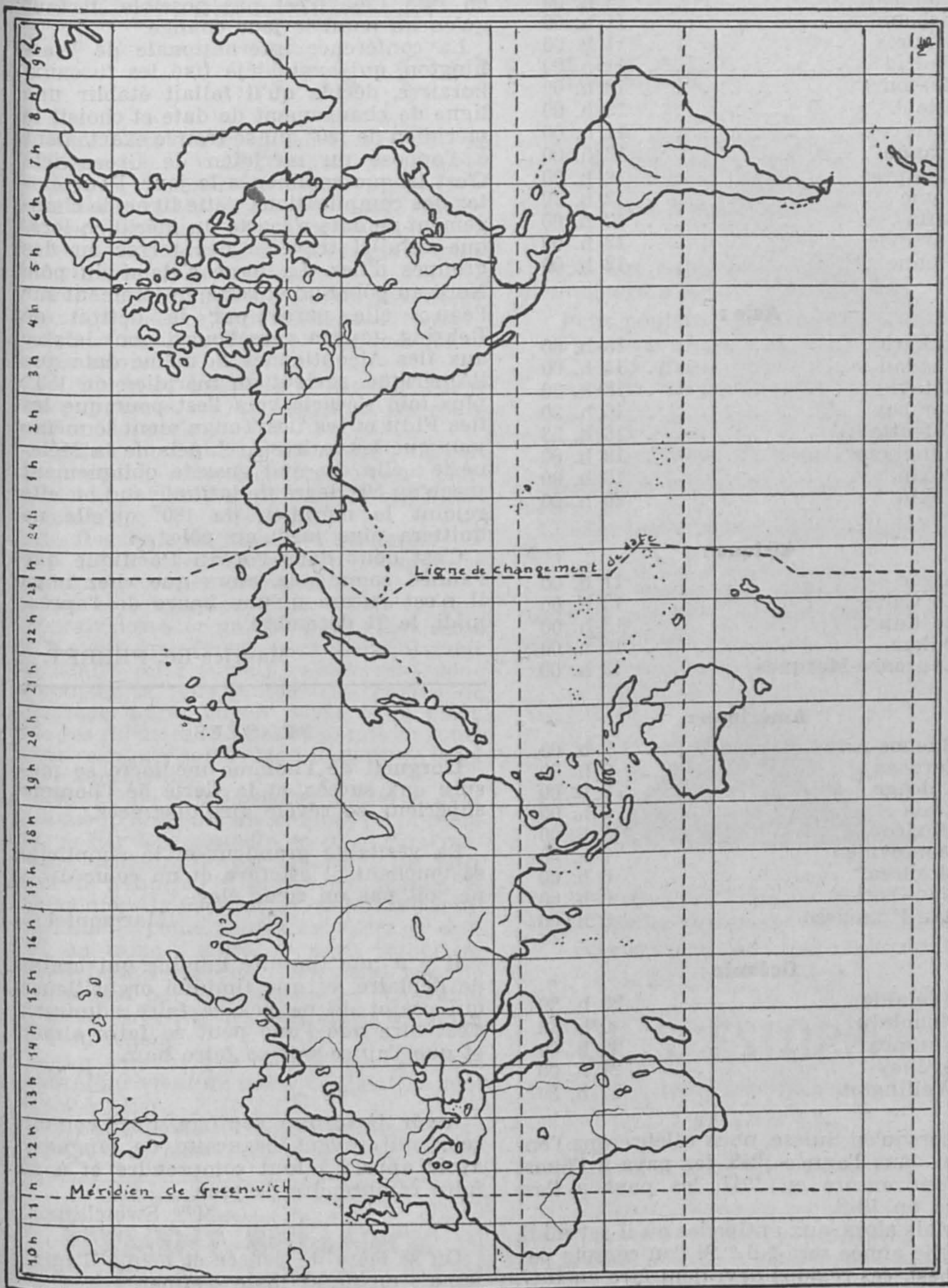
\* \* \*

Quand il est midi à Neuchâtel (heure de l'Europe centrale), l'heure normale ou heure légale est la suivante dans les grandes villes du monde :

## Europe :

Amsterdam . . . . .	11 h. 20
Athènes . . . . .	13 h. 00
Belgrade . . . . .	12 h. 00
Berlin . . . . .	12 h. 00
Bruxelles . . . . .	11 h. 00
Bucarest . . . . .	13 h. 00
Copenhague . . . . .	12 h. 00
Dublin . . . . .	11 h. 00
Helsinki . . . . .	13 h. 00





Les fuseaux-horaires et la ligne de changement de date.



Istanbul . . . . .	13 h. 00
Lisbonne . . . . .	11 h. 00
Londres . . . . .	11 h. 00
Madrid . . . . .	11 h. 00
Moscou . . . . .	13 h. 00
Oslo . . . . .	12 h. 00
Paris . . . . .	11 h. 00
Prague . . . . .	12 h. 00
Budapest . . . . .	12 h. 00
Rome . . . . .	12 h. 00
Sofia . . . . .	13 h. 00
Varsovie . . . . .	12 h. 00
Vienne . . . . .	12 h. 00

**Asie :**

Ankara . . . . .	13 h. 00
Bagdad . . . . .	14 h. 00
Batavia . . . . .	18 h. 30
Bombay . . . . .	16 h. 30
Calcutta . . . . .	16 h. 53
Hongkong . . . . .	19 h. 00
Pékin . . . . .	19 h. 00
Tokio . . . . .	20 h. 00

**Afrique :**

Alger . . . . .	11 h. 00
Le Caire . . . . .	13 h. 00
Le Cap . . . . .	13 h. 00
Dakar . . . . .	10 h. 00
Lourenço-Marques . . . . .	13 h. 00

**Amérique :**

Buenos-Aires . . . . .	7 h. 00
Caracas . . . . .	6 h. 30
Chicago . . . . .	5 h. 00
Lima . . . . .	6 h. 00
Mexico . . . . .	5 h. 00
Montevideo . . . . .	7 h. 30
Montreal . . . . .	6 h. 00
New-York . . . . .	6 h. 00
San-Francisco . . . . .	3 h. 00

**Océanie :**

Adélaïde . . . . .	20 h. 30
Honolulu . . . . .	0 h. 30
Nouméa . . . . .	22 h. 00
Sydney . . . . .	21 h. 00
Wellington . . . . .	22 h. 30

Lorsqu'en Suisse, nous célébrerons l'entrée dans l'année 1948, les pays à l'ouest seront encore en 1947, les pays à l'est déjà en 1948.

Mais alors, aux antipodes où il est midi, quelle année sera-t-il ? Si l'on compte par l'ouest, ces régions devraient être en 1947, alors que par l'est elles devraient être

en 1948. Cela n'est pas possible. Il faut qu'en un point le jour change.

La conférence internationale de Washington, qui avait déjà fixé les fuseaux-horaires, décida qu'il fallait établir une ligne de changement de date et choisit le méridien de 180° qui se trouve exactement à l'opposé du méridien de Greenwich. C'est là que commence le jour. Pour éviter des complications, cette ligne de changement de date s'écarte du méridien lorsque celui-ci traverse des terres ou des groupes d'îles. La ligne s'étend du pôle Nord au pôle Sud et reste entièrement sur l'eau ; elle passe par le détroit de Behring, tourne vers l'ouest pour laisser aux îles Aléoutiennes la même date que l'Amérique, revient au méridien de 180°, plus loin s'écarte vers l'est pour que les îles Fidji et les îles Tonga aient le même jour que les autres archipels de la Mélanésie ; elle descend ensuite obliquement jusqu'au 50<sup>e</sup> degré de latitude sud où elle rejoint le méridien de 180° qu'elle ne quittera plus jusqu'au pôle.

C'est donc dans l'océan Pacifique que l'année commence, alors que chez nous il n'est encore qu'une heure de l'après-midi, le 31 décembre.

Maurice-Ed. PERRET.

**PENSÉES**

L'orgueil de l'homme médiocre se mesure aux succès, et la fierté de l'homme supérieur se révèle aux disgrâces.

La véritable grandeur et la simplicité se touchent, il est rare qu'un cœur droit ne soit pas un cœur élevé.

Marmontel.

Il y a une timidité humble qui craint de déplaire, et une timidité orgueilleuse qui craint de ne pas se faire admirer ; c'est dire que l'une peut se faire aimer et que l'autre sait se faire haïr.

C. N.

Avoir beaucoup souffert, c'est comme ceux qui savent beaucoup de langues : avoir appris à tout comprendre et à se faire comprendre de tous.

M<sup>me</sup> Swetchine.

On se lasse de penser et même d'agir ; jamais on ne se lasse d'aimer.

Auguste Comte.



# LA COURGE

Jean Criquet s'en va au marché de la ville voisine et y admire des choses merveilleuses : des pêches veloutées, des abricots dorés et des légumes de toute espèce que se disputent à l'envi des « crampets » (revendeurs) pour aller les revendre dans les villages de la montagne.

Mais ce qui surprend encore davantage Jean Criquet, ce sont d'énormes courges qu'offre une « marmette » au nez fortement coloré.

— Qu'est-ce que cela ? demande-t-il à cette matrone, en lui désignant les courges du doigt.

— Ce sont des œufs de jument d'Espagne, répond celle-ci en manière de plaisanterie, devinant la naïveté de son interlocuteur.

— Des œufs de jument d'Espagne ?

— Ne savez-vous pas qu'en Espagne les juments pondent des œufs ?

Depuis longtemps déjà, Jean Criquet désirait posséder un bon petit bidet, mais il n'avait jamais eu assez d'argent pour satisfaire cette envie. Il s'empresse donc d'acheter la plus grosse des courges de l'étalage. Après l'avoir payée, il la plaça sur ses robustes épaules et se mit en route pour regagner son village, distant de deux lieues au moins.

Chargé de son fardeau, il arrive avec beaucoup de peine au sommet de la montagne derrière laquelle se trouve sa rustique demeure, lorsque, faisant un faux pas, il trébuche et tombe sur le nez. Il lâche alors la courge qui roule avec rapidité sur la pente pour aller s'écraser contre un tronc d'arbre, derrière lequel un lièvre faisait sa sieste. Cet animal, réveillé en sursaut par le choc, s'enfuit épouvanté dans la direction des bois situés à l'opposé du village.

Jean croyant que c'est le poulain tant désiré qui vient de sortir de l'œuf, se met alors à crier :

— Petit poulain ! petit poulain ! tu te trompes, ce n'est pas de ce côté que se

trouve ton écurie ! Reviens et je te placeraï à côté de la vache ! Tu verras comme tu seras bien soigné et bien nourri, ayant foin et avoine en abondance.

\* \* \*

Dans une autre version de ce conte, le montagnard s'écrie :

Petit poulain ; poulain d'Espagne !  
Retourne-toi du côté de la Sagne !  
C'est là que se trouve ton écurie  
Avec ta crèche de foin remplie.

## Tissus de guerre

Madame a donné douze draps neufs à laver.

La blanchisseuse ne lui en rapporte que onze.

— Mais il m'en manque un !

— Vous savez bien, madame, que les tissus de guerre rétrécissent considérablement au lavage.



*Pour tout ce qui concerne  
la collection de timbres-poste soit achat,  
vente et estimations, adressez-vous au*

**SPÉCIALISTE**

**Ed. S. ESTOPPEY**

9, place Saint-François

LAUSANNE

*Maison de confiance fondée en 1910*

*Remise gratuite du prix-courant  
de séries. Pochettes avantageuses.  
Toujours acheteur de timbres anciens sur  
lettres ou détachés des années 1840-1870.*

Démangeaisons ou éruptions, une cure  
médicinale de

**FERMENT BERANECK**

**Fr. 6.— le flacon**

**dans toutes les pharmacies**



Une promenade à Valangin, est toujours séduisante, mais en s'arrêtant à l'heure du thé à la

Spécialité de **gâteaux au beurre** sur commande.

Dimanche excepté. Lundi fermé.

Confiserie  
Pâtisserie  
Tea Room



la marque garantissant la haute  
qualité de

jus de pommes sans alcool  
cidres fermentés

de la

**Cidrerie de Guin**

Téléphone (037) 4 32 87

**CAFÉ TORRÉFIÉ**



**ZIMMERMANN.S.A.**

« Rentenanstalt » Zurich

**Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine**

Société mutuelle fondée en 1857

[Pour un contrat d'assurance sur la vie ou d'assurance de rente viagère, nos  
représentants spécialisés vous renseignent

Agence générale pour le canton de Neuchâtel :

**ALBERT DU PASQUIER**

Promenade-Noire 1 Téléphone 5 17 16



# A propos des Archives de famille

Depuis une trentaine d'années, soit depuis la construction et l'aménagement, au château de Neuchâtel, de plus grands locaux pour les archives de l'Etat, il a fallu créer un nouveau fonds, celui des archives de famille, à côté de ceux des documents de l'Etat proprement dits, des anciennes cours de justice, des notaires, de l'état civil, etc., pour ne parler que des plus consultés.

Le lecteur se demandera peut-être pourquoi l'Etat — qui s'ingère déjà dans beaucoup de domaines privés — s'intéresse maintenant à une chose aussi intime que les papiers de famille ? N'a-t-il pas déjà suffisamment de dossiers à classer et à conserver sans recueillir encore la pape-rasse des particuliers ? Evidemment. Mais il ne ramasse pas n'importe quoi et de n'importe quel milieu social.

En acceptant des archives particulières dans ses locaux, l'Etat ne songe pas seulement à rendre service à des familles encombrées par des liasses de correspondances, des actes d'état civil et de propriété, ou à rendre hommage à la cellule importante que forme telle famille dans l'Etat, mais il cherche aussi à sauver et assurer la conservation de papiers intéressant l'histoire neuchâteloise.

En effet, avant 1848, l'administration du pays n'était pas centralisée au château ou déployée dans des bureaux publics, mais se faisait, sauf de rares exceptions, au domicile privé de ceux qui avaient des charges. Aussi les membres de ce que l'on désigne communément de « grandes, anciennes ou vieilles familles neuchâteloises », qui ont rempli des fonctions officielles sous l'ancien régime, ont-ils laissé, parmi leurs papiers de famille, une quantité de notes, rapports, lettres, etc. concernant les affaires publiques qu'ils traitaient.

Sauver ces papiers d'une destruction possible par le vol, le feu ou par ignorance de leur valeur historique, est un devoir des archivistes de l'Etat ; car le patrimoine d'un pays est fait aussi de ces documents. Et puis l'histoire est influencée et faite par l'action et l'ascendant de certains personnages. Bien connaître l'existence de ceux qui se consacrèrent à la vie publique permet de mieux

juger des événements. La petite histoire, comme celle des familles, est un chapitre de l'histoire d'un peuple. Il y a donc au moins deux raisons pour un Etat de recueillir les papiers de famille : replacer sous sa garde des pièces qui font partie de son administration passée ; assurer la conservation de documents privés éclairant la vie publique de ses anciens agents ou serviteurs.

Malheureusement, des destructions ou des ventes regrettables d'archives ont déjà eu lieu et se commettent encore de nos jours dans beaucoup de nos familles. Les chiffonniers ou les antiquaires qui bénéficient de ces dons ou de ces ventes, qu'ils soient de chez nous, de Genève ou de Paris, finissent toujours par proposer à la bibliothèque de la ville ou aux archives de l'Etat de Neuchâtel l'achat des pièces qui leur paraissent avoir un intérêt historique pour elles. Et les bibliothécaires ou les archivistes découvrent très souvent quelle famille mutile ou vend ses archives particulières, plutôt que de les offrir en garde, comme viennent de le faire, ces dernières années, une douzaine déjà de nos vieilles familles neuchâteloises.

Bien avant la création du fonds des archives de familles, au château, des personnes qui possédaient des liasses de correspondance intéressante, des actes sur parchemin, des diplômes et brevets, des papiers d'hommes politiques et autres, des journaux de famille, des manuscrits rares, des pièces de circonstance, etc., ont marqué ce désir de les sauver d'une destruction possible en les remettant aux archives de l'Etat. Citons, parmi ces petits dépôts, ceux relatifs à Erhard Borel, Robert Comtesse, Numa Droz, Fauche-Borel, Guinchard, Hory, David-Guillaume Huguenin, Lambelet, Lardy, Monvert, David Perret, Charles-Eugène Tissot.

Parmi les grands dépôts, on peut mentionner ceux des familles Vallier, Estavayer-Molondin, Marval, Boy de la Tour, Montmollin, Pourtalès, Merveilleux, Perregaux, Sandoz-Zuberbühler, Meuron et des anciens possesseurs de la seigneurie de Travers (Sandoz et Pury).

Chaque dépôt fait l'objet d'une convention spéciale dans laquelle la famille a



posé ses conditions, tant pour ce qui concerne la durée de sa remise que la consultation de ses papiers. Les archives de l'Etat, de leur côté, donnent des garanties. En général, le dépôt reste la propriété de la famille.

Peut-être vous figurez-vous que l'archiviste, recueillant et mettant en caisse, dans une vieille maison de famille, tous ces registres et papiers dont le transfert — même provisoire — au château de Neuchâtel a été accepté, se présente et agit en conquérant, heureux comme un rapace sur une proie ? Détrompez-vous.

J'ai procédé plusieurs fois dans ma carrière à ces enlèvements consentis. Chaque fois c'est avec un serrement de cœur que j'assiste à la séparation d'une grande famille et de ses archives. Je ressens tout ce qu'il y a de triste et de douloureux pour elle d'abandonner un patrimoine où le passé de nombreuses générations est inscrit et de voir s'éloigner tant de souvenirs, encore chauds d'affection et témoins des heures sombres ou ensoleillées d'ancêtres vénérés. Dans ces moments-là, il me semble remplir bien plus le rôle d'un entrepreneur de pompes funèbres que celui d'un sauveteur de vestiges historiques.

Pour consoler ceux qui ont pris la décision de se séparer de ce patrimoine familial, je leur tiendrais volontiers ce langage :

« Ce n'est pas un mort que je vais emporter, mais un vivant que l'on va tenter de sauver des maladies qui menacent les vieux papiers : dispersion, vol, destruction par le feu, l'humidité ou les rongeurs, ou, ce qui est pire, l'ignorance et l'indifférence. Ce n'est pas au cimetière, encore moins au crématoire, que je conduirai ces caisses — que vous croyez autant de bières ! — mais dans un lieu sem-

blable à un hospice ou à un hôpital. Les archivistes qui vont en prendre soin ne portent-ils pas une blouse blanche, comme les chirurgiens ? Comme eux ne devraient-ils pas porter, pendant leurs opérations, un bonnet et un baillon contre les microbes de la vieille poussière ? Comme eux ne cherchent-ils pas à remettre tout en ordre, à conserver la vie, à la prolonger le plus possible ? Cette vie qui subsiste en des volumes aux charnières cassées, en des parchemins roulés sur eux-mêmes, en des papiers jaunis par les ans !

» Eh bien ! dans leur nouvel et peut-être dernier asile, des conservateurs s'affaireront à maintenir utiles et vivants tous ces témoins, toutes ces preuves manuscrites du travail et du dévouement de personnages au sein de leur famille, de la société ou du pays, afin que des historiens, demain ou plus tard, en rappelant le souvenir des meilleurs de nos concitoyens, puissent nous montrer le passé de Neuchâtel encore plus vrai, plus vivace et, peut-être aussi, plus glorieux ! »

Nous pouvons donc être reconnaissants aux familles qui comprennent la valeur historique et l'importance de leurs vieux papiers et ne craignent pas de les sacrifier sur l'autel de la patrie... en les confiant aux soins des archivistes de l'Etat. Ce sacrifice-là est une bonne action et, à vues humaines, un sauvetage que l'on veut espérer définitif.

L. T.

### Pensées

Avec celui qui est bon, je suis bon, avec celui qui n'est pas bon, je suis bon quand même.

L'ennui, qui ne manque jamais d'accompagner l'oisiveté, est un avertissement naturel de la nécessité du travail

## VÉLOS • MOTOS

VENTES - ÉCHANGES - ACHATS - RÉPARATIONS

de toutes marques

# G. CORDEY

Place Purry 9  
Ecluse 29

Maison spécialisée

Téléphone 5 34 27



## *En marge du* Cinquantenaire

Non, lecteurs, ne cherchez pas à mettre un nom à ces gens, ni à situer les lieux : on a défiguré tant de beaux coins et démoli tant de maisons depuis lors ! Il ne reste ici que des bribes de vérité.

Vers 1898, M. LeBourgeois était, comme son nom l'indique, un homme bien coté dans son village, ayant pignon sur rue, cour par devant, verger par derrière et jardin sur les côtés. Quand il vendit sa maison à un entrepreneur trop entreprenant, il fit une bonne affaire, mais une mauvaise action : tout disparut, le toit en berceau, la galerie de côté, les vieilles fenêtres plus larges que hautes, le pressoir, les caves, la remise, tout y a passé, y compris le tamaris qu'un aïeul avait planté et qui faisait l'admiration des passants quand ses jets rosés giclaient la moitié de la façade.

Notaire solidement établi, M. LeBourgeois n'avait pas de concurrent et signait d'un paraphe en rinceau compliqué tous les actes de la commune. Il y jouait, dès la cinquantaine, le rôle de patriarche, tant l'onction de ses gestes et de sa parole, son savoir-faire, en imposaient à ses concitoyens. Cependant, il avait trois manies dont souriaient par derrière ces mêmes concitoyens pétris de respect par devant. Il avait la folie du haut cousinage, se prétendant apparenté à tout homme en vue : deux conseillers d'Etat, un colonel, un banquier, trois fonctionnaires fédéraux, le président du Grand Conseil, tous étaient ses cousins. Il prouvait ces parentés par d'extraordinaires greffages aux arbres généalogiques. La deuxième manie expliquait la première : il ambitionnait de grimper jusqu'au Conseil des Etats ! Mais que d'échelons avant ce dernier, que de combinaisons, de manœuvres secrètes, que de concessions aux amis politiques et aux partis rivaux ! Quant à la troisième manie, elle aurait fait le beurre des psychiatres, des psychologues, des psychoéducateurs et de tous les psychoquelquechoses de notre temps. Dès qu'il réfléchissait, M. LeBourgeois dialoguait littéralement avec des interlocuteurs invisibles, quelquefois comme avec sa conscience, élevant des objections à ses propres paroles, d'autres fois, semblait-il, avec le diable même, qui pre-

nait plaisir à lui suggérer de ces vérités qu'il est bon de taire. Sa femme l'avait à plusieurs reprises mis en garde, prétendant que cette habitude lui jouerait un mauvais tour. De fait, elle était assez inquiète d'ouïr certains conflits, alors que le notaire, seul à son bureau, débrouillait une affaire délicate. En ces moments, elle veillait à ce que la servante ne s'attardât pas trop à la poussière du seuil ou au polissage excessif du bouton de porte. Par ailleurs, cette manie apprenait à M<sup>me</sup> LeBourgeois quantité de choses qui ne lui étaient pas tout à fait indifférentes, mais elle partageait trop les ambitions de son mari pour s'en servir malhablement. Ce qu'elle notait avec soin, c'étaient des dialogues comme celui-ci. « Hé là ! je ne fais que des erreurs ce matin », disait la voix naturelle de M. LeBourgeois, à quoi il se répondait sévèrement : « Si tu avais bu un verre de moins hier soir, tu serais mieux à ton affaire. » Exemple entre mille, mais qui laissait entrevoir quel contrôle serré M<sup>me</sup> LeBourgeois, autoritaire par nature, exerçait sur le moindre écart de son conjoint. Mais ces écarts étaient rares. M. LeBourgeois soignait sa petite santé comme sa petite réputation. Au surplus, ces monologues dialogués, si l'on peut dire, ne se manifestaient que sous l'effet d'une préoccupation particulière.

Quant à M<sup>me</sup> LeBourgeois, c'était une pimêche qui se croyait fort instruite parce qu'elle avait été institutrice, et fort distinguée parce qu'elle avait été à Dresde dans sa jeunesse, auprès des enfants d'un baron. Elle avait fréquenté là « le monde de l'aristocratie », disait-elle, et avait vu patiner la princesse Mathilde. Très frappée par ces grandeurs, M<sup>me</sup> LeBourgeois s'arrogeait des manières de grande dame ; c'est ainsi qu'elle croyait honorer une personne en lui tendant la main gauche et en lui souriant les yeux clos. Mais pour tenir les rênes de sa maison, elle n'avait pas de trop de ses deux mains, et ses yeux perspicaces restaient grands ouverts. « Quand j'ai dit oui, c'est oui, quand j'ai dit non, c'est non », répétait-elle volontiers à son mari, s'il suggérait une autre opinion, ou à ses enfants : Bernard et Mathilde (en souvenir de la princesse)



quand ils hasardèrent une demande quelconque de libération. Mathilde, à huit ans, ne s'arrêtait pas à ces déboires, elle filait par la porte du verger et tout était dit. Pour le fils de vingt-trois ans, cette tutelle était dure. Terminant ses études par un stage dans un bureau de la ville, il songeait à se libérer sans entrevoir comment il y parviendrait. D'ailleurs son plus cher tourment pour l'heure était son amour secret pour la petite Minette Volkslieb. Oui ! je vous demande un peu : la fille du vigneron de son père ! Ah ! l'amour aveugle l'avait conduit dans un beau pétrin ! et hors les heures divines où il rejoignait son amie au-dessous du tunnel des Ruaux, ses jours n'étaient que tourments et combinaisons suspendus entre deux rendez-vous.

Les choses en étaient là quand un soir, au repas familial, la petite ayant quitté la table, M<sup>me</sup> LeBourgeois qui, l'après-midi même, avait mis son mari au courant de ses projets matrimoniaux, prit la parole péremptoirement : « Mon garçon, dit-elle à Bernard, en lui tendant gentiment la main gauche à travers la table, ton père et moi songeons ces temps à ton avenir. Tu sais combien nous aimons les Roulet de Corcelles. Leur fille Charlotte est une charmante créature fort bien préparée à la vie, ce sera une femme parfaite. Nous aimerions que tu y songeasses (ces subjonctifs étaient une des distinctions de M<sup>me</sup> LeBourgeois). De plus, c'est une héritière sur la tête de qui... — Je m'en moque, interrompit le fils, c'est une poire épouvantable, merci de penser à moi, mais j'ai d'autres vues... », et, éperdu d'avoir si crânement parlé, il se leva, laissant ses parents stupéfaits, Madame mère, la main étendue sur la table dans un vain geste de conciliation... Les parents discutèrent longuement. Qui était cette amie de Bernard ? Si c'était un parti sortable, il l'aurait nommée, et véhémement, M<sup>me</sup> LeBourgeois passait en revue les jeunes filles du village. Le père, réfléchissant profondément, entama un de ces monologues à haute voix qui mettait son âme à nu : « Certes oui, maintenant, il se rappelait certaines allusions entendues au Cercle, mais... voyons... bien sûr... quand il avait croisé Bernard il y a quelque temps vers les Abattoirs, il venait de rencontrer un peu plus haut la petite Volkslieb... Oh ! la la ! ça allait donner un beau grabuge cette histoire », et il quitta la table, très désireux de dialoguer en paix avec son esprit, loin des

grands airs de son épouse. Il partit à sa vigne du bas des Combes par le chemin entre vigne et verger et y fit les cent pas. A peine dans la solitude qu'il reprit son monologue : « C'est du frais, c'est ça qui arrangera mes affaires, un mariage comme ça, avec des gens de rien. — (Des gens de rien ?) — Oui, on peut le dire : le père Volkslieb est venu ici comme domestique. — (Et puis ? N'est-on pas en république ?) — La république, dans ce cas-ci, je m'assieds dessus ! — (Enfin, tu as pourtant des idées larges ?) — Devant les autres, oui. — (Et justes.) — La justice, dans ce monde, elle ne peut pas exister... et puis la mère de la jeune fille était cuisinière au château. — (Une cuisinière vaut une notairesse devant la loi.) — Ridicule ! je ne veux pas de cette petite pour Bernard, voilà tout. S'il veut... un peu... s'en... amuser... et se distraire avec elle... on saura toujours s'arranger sans casse... mais... » et ça allait, ça allait...

La nuit tombait et M. LeBourgeois, calmé par la solution entrevue, prenait le chemin du retour, quand il perçut derrière la haie un bruit de faux : « Tiens, marmotta-t-il, c'est vrai, c'est justement le père Volkslieb qui prend l'herbe des Perrochet ; s'il savait la belle soirée que sa coquine de fille me fait passer... », et il rentra innocemment chez lui.

Précisément, le père Volkslieb, outré, lançait sa faux à grandes brassées : il en apprenait de bonnes... Mais il était rusé compère et, comme les gens de sa race, réfléchissait avant d'agir. A la vérité, il se doutait bien de quelque chose. A la maison, sa fille avait lâché des mots, et comme il n'avait que deux passions dans sa vie : sa Minette et la piquette (encore est-il juste de mettre la fille en premier ?) et qu'il avait vu venir M. LeBourgeois, dont il connaissait la manie, il s'était tapi derrière la haie et avait appris à la meilleure source ce qu'il désirait savoir, plus même ! A dix-sept ans, il avait quitté Sigriswil pour Peseux. Petit domestique chez le major, sage dans sa jeunesse, il avait mis ses sous de côté, avait acheté quelques bouts de terre, puis avait uni ses jours laborieux à ceux de

En toute saison une cure médicinale de  
**FERMENT BERANECK**  
 à Fr. 6.— le flacon  
 dans toutes les pharmacies



la grosse Marie du château, Bernoise comme lui. Mais ce terrible climat du Vignoble avait eu raison de la sagesse de Gottfried : une éternelle soif le torturait, il s'était mis à boire. Oh ! dans ce village où tant de caves sont en contrebas de la rue, les chutes sont faciles, aussi combien de misères recèlent les vieux toits massés craintifs autour du clocher ! Bref, la petite Minette était née à point pour égayer la mère et rappeler au père que la piquette ne fait pas les familles heureuses. Cette enfant, son père l'avait adorée dès la première heure, et il n'avait qu'une ambition, lui, bien autre que les fastueuses visées de M. LeBourgeois : il voulait sa fille heureuse. Ces temps, elle ne le paraissait guère, et ses fréquentes fugues du soir l'inquiétaient. Qu'elle se marie, une si jolie fille, c'est ce qu'il redoutait tout en l'acceptant. Mais qu'un garçon s'amusât d'elle, puis la plantât là, c'est ce qu'il ne supporterait pas, et il serrait les poings qui, à l'occasion, savaient cogner. Ses frasques, d'ailleurs, se bornaient à quelques rentrées tardives avec arrêts sous la voûte où Gottfried, assis sur un seuil hospitalier, braillait à gorge déployée toutes les chansons de sa jeunesse. Ce n'était pas grave, sauf pour les habitants du coin, qui n'appréciaient pas à sa valeur ce répertoire du folklore. Donc, tout en fauchant, le père Volkslieb passa du doute à la certitude avec une cruauté qui faillit lui faire faucher le jeune prunier de l'angle nord-est, planté de l'automne.

Or, il faut savoir que notre affaire se passait au printemps 1898 et que le canton entier était dans une excitation proche du délire à cause de multiples préparatifs de festivités : un tir fédéral s'était donné rendez-vous à Neuchâtel avec la célébration du Cinquantenaire de la République, et il n'était pas un hameau du canton qui ne fourbît ses armes pour ces glorieuses journées. De chaque collège, s'envolaient par les fenêtres des hurlements convaincus dont on distinguait à trois kilomètres la moindre parole : « Nous sommes les enfants heureux de la meilleure des patries » clamaient à l'univers des milliers d'écoliers neuchâtelois. Cette meilleure des patries préparait dans chaque commune des festivités locales, dans chaque district, des festivités de district et dans la capitale, un résumé somptueux de toutes sortes de festivités. On ne trouvait plus dans le canton entier vingt centimètres de calicot rouge, blanc

ou vert ; le rouge surtout manquait, à cause du drapeau fédéral qui en prenait tant. Les lampions, les bougies s'importaient des cantons voisins. Presque craignait-on de manquer de vins d'honneur, tant les réceptions s'annonçaient innombrables.

Si les hautes autorités cantonales étaient sur les dents, les autorités communales n'étaient pas moins dans une agitation extrême. Dans notre village, on prévoyait, entre autres, une fête scolaire au Plan-des-Faoulx, où tous se rendraient en cortège. On y fêterait deux vétérans, auxquels deux élèves, filles de la première classe offrirait un bouquet, tandis qu'un membre du Conseil communal adresserait un discours de reconnaissance à ces vaillants citoyens qui avaient contribué, comme le chanteraient les enfants en chœur, à nous donner la « meilleure des patries ». M. LeBourgeois fut désigné pour ce discours, étant certainement la personne la plus qualifiée de la commune pour faire vibrer toutes les cordes en ce jour mémorable.

Certain portrait du roi de Prusse que M. LeBourgeois conservait à son mur indiquait chez lui une ascendance républicaine un peu suspecte. Son grand-père... mais enfin, que veut-on, il ne voulait pas boudier à ces réjouissances populaires : son futur siège au Conseil des États exigeait bien quelques concessions. M<sup>me</sup> LeBourgeois l'avait encouragé à s'unir à la foule. Elle-même se voyait déjà au Plan-des-Faoulx, secondant son mari et tendant généreusement la main gauche à tous ces braves électeurs, en fermant les yeux sur la couleur de leurs opinions. M. LeBourgeois se mit donc à préparer son discours. Dans ce souci, il en oubliait les révélations de son fils et se répétait : « D'abord la fête, ensuite le fils. » Celui-ci, beau garçon, avait été prié de prendre un rôle dans « Neuchâtel suisse », pièce de résistance qu'on préparait par force répétitions au chef-lieu. Au premier moment, ça ne lui avait pas dit grand-chose ; à quoi en seraient ses rendez-vous avec tout cela ? Mais son zèle s'enflamma subitement, quand il apprit que Minette serait aussi figurante. « Nous sommes les enfants heureux de la meilleure des patries » s'exclama Bernard à l'ouïe de cet arrangement providentiel.

Une douzaine de jeunes descendaient donc le soir du village vers la capitale pour remonter, leur rôle répété, par groupes plus ou moins fortuits. De tram ?



pas trace en ces temps paisibles. Et vous pensez si Bernard et Minette étaient dans les premiers rentrés ! Qu'il faisait bon alors muser entre Peseux et Neuchâtel ! Quel idyllique chemin ! Passé la petite maison Perrochet, si discrète derrière sa barrière et le café du Vignoble, minuscule et bien tranquille, aucune habitation jusqu'au Vauseyon. La route serpentait entre vergers et champs. Aux Noyers, par fantaisie, elle faisait un coude et laissait le vallon des Draizes tout verdoyant à sa droite pour s'abriter au pied des murs de vignes. L'on s'en allait ainsi jusqu'au Vauseyon, où la menace du Suchiez, toujours un peu en goguette, faisait hâter le pas. Imaginez-vous un petit clair de lune par là-dessus ? Mais qui de nos jours, longeant le cimetière des autos, peut croire à ce souvenir ?

Chaque rentrée des amoureux affermissait leurs sentiments et plusieurs fois, le long des Draizes, Bernard jurait fidélité à sa compagne et scellait ce serment par un baiser d'une fraîcheur exquise qui fondait le cœur de Minette.

Et M. LeBourgeois répétait son discours.

Et le père Volkslieb méditait un plan de bonheur.

Or, M. Le Bourgeois ennuyait tant sa femme par les répétitions de ce discours auxquelles il mêlait ses réflexions personnelles qui l'embrouillaient et l'obligeaient à recommencer des dix et des vingt fois qu'un beau soir à bout de nerfs, elle lui dit : « Va donc répéter ça le long des Draizes, je t'en prie », et elle lui tendit la main gauche pour adoucir sa parole, mais il était déjà loin.

Or le père Volkslieb ayant acquis la certitude que Bernard et Minette rentraient ensemble et seuls, bien après les autres, se mit à trembler pour sa fille, aussi se dit-il qu'il allait pincer le fils LeBourgeois et l'obliger à dire nettement ses intentions. Et le soir même où M. LeBourgeois, chassé de chez lui faisait la navette en monologuant, Gottlieb qui l'avait précédé l'ayant entendu venir s'était jeté dans la haie pour attendre les événements.

« Chers concitoyens (ce que vous me bassinez) ! Réunis en ce jour comme une grande famille (cousin du roi, mais pas de cette racaille), j'ai l'honneur (l'embêtement) de m'adresser à vous. En un moment pareil, des querelles politiques qui nous séparent parfois, plus rien ne subsiste (pardon, elles subsistent et ce n'est pas moi qui lèverais le doigt pour les apaiser). Sous ce ciel sans nuage, sans

distinction de partis : radicaux, libéraux et autres, nous communions dans une même allégresse. Nos fils et nos filles élevés ensemble (malheureusement) sur les bancs de l'école continueront d'un même cœur (faudrait plus que ça) à marcher la main dans la main. Nos adversaires même seront nos amis (ça jamais). Celui qui est privilégié se rapproche de celui qui ne possède rien et partage son superflu (pas de danger). Les barrières tombent (on les relèvera, soyez sans crainte). Tous un même cœur. Plus l'un de nous monte dans la hiérarchie politique, plus il a de devoirs (mais quand il est en place, il se fiche pas mal de vous, chers concitoyens). La bonne entente est faite de concessions (pas plus !). En avant pour le progrès, pour l'avancement des idées nouvelles et libératrices (de belles blagues) ! Tous égaux ! (ça c'est bon pour les discours). Ce que nos enfants désirent, ils l'obtiendront, etc.

Derrière sa haie, Volkslieb se tordait de rire. « Je te tiens, mon vieux ! » murmurait-il. Dans le va-et-vient du discoureur, il n'attrapait que des bribes, mais elles lui suffisaient. Quand M. LeBourgeois, dans une péroraison péniblement atteinte, s'écria : « Au service de la patrie, nous acceptons ses charges pour le bien de la communauté (et pour le mien) », d'un bond Volkslieb sauta la haie, saisit l'orateur aux épaules, l'adossa au talus, les oreilles dans les orties. — Répétez voir tout ça ! on est au clair sur vos convictions, c'est du propre ! Vous pouvez vous la dessiner votre élection. Je me charge de renseigner vos électeurs sur ce que j'ai entendu ce soir, à moins que... — A moins que quoi ? balbutia à moitié étranglé le notaire qui distinguait à peine le père Volkslieb, mais voyait plus nettement son avenir politique gravement compromis, à moins que quoi ? Volkslieb le sentit prêt à tout marché. — Dépêchons-nous, dit-il, j'entends leurs voix, vous avez le choix : ou bien vous consentez au mariage de nos enfants et vous le dites tout de suite, ou bien... vous devinez...

Ayant mesuré le gouffre ouvert sous ses pas, M. LeBourgeois essaya à peine une protestation : — Lâchez-moi, gremlin, je suis d'accord, mais si jamais vous parlez à qui que ce soit de ce soir... — C'est bon, c'est bon, fit Volkslieb, on peut compter sur moi, je ne suis pas un faux frère ! Mais ça presse, voici nos deux gamins, je vous laisse le plaisir de leur annoncer la chose, ça aura plus de poids,



venant de... vous ! ajouta-t-il narquois, puis lâchant M. LeBourgeois qui s'arrachait les oreilles rongées par les orties : « Ici, les petits, c'est vos pères ! N'ayez pas peur, on vient vous dire une bonne nouvelle. » Deux silhouettes effarées s'immobilisèrent à quelques pas. « Vieux chameau, grommelait le futur conseiller aux Etats, tiraillant sa cravate dont le nœud s'était coincé sur l'épaule. » « A M. LeBourgeois la parole », clama la voix ravie de Volkslieb. — Euh, euh... nous venons à votre... rencontre... si l'on peut dire... pour vous... dire. (Zut) pour vous dire... enfin pour vous attendre... A grand'peine et avec quelques interruptions qui eussent parues suspectes à tout autre qu'à deux amoureux comblés, le notaire finit par exprimer que les fiançailles étaient chose agréée.

Mais il lui fallut lutter toute la nuit contre les objections véhémentes de M<sup>me</sup> LeBourgeois. Vers les deux heures du matin, le pauvre mari qui avait tenté de voiler sa mésaventure sous un revirement d'opinions, à bout d'arguments, finit par tout avouer à son épouse qui pleura beaucoup. Vers les quatre heures, elle tendit la main gauche vers le lit de son époux en disant : — Il aurait mieux valu que nous acceptassions la chose de nous-mêmes ! — Acceptassions pour acceptation... murmura le mari, et il s'endormit sur ses oreilles en feu.

Alice PEILLON.

### Mariage de raison

Lui. — Et puis s'il m'arrivait quelque chose, vous seriez la bénéficiaire d'une forte assurance que j'ai contractée sur la vie...

Elle. — Oui, mais s'il n'allait rien vous arriver ?

### Un bouillon antédiluvien !

Herr Doktor Professor à sa nouvelle cuisinière :

— Voyons Gertrude, comment avez-vous préparé ce bouillon pour qu'il ait un goût si singulier ?

— J'y ai mis cuire les os qui se trouvaient sur la table de Monsieur.

— Comment donc ! mais c'étaient des os de mammoth !... Nous venons, par conséquent, de boire du bouillon qui était peut-être destiné à Noé, ou même à Adam !

\*

### Après le concert

Après un concert donné par la fanfare du village, un amateur, charmé par la musique qu'il vient d'entendre, s'avance vers la grosse caisse :

— Pardon, mon ami, voudriez-vous me dire quel est le morceau que vous venez d'exécuter ?

— Oui, Monsieur, réplique le musicien en consultant son carton, c'est le 5.

\*

### Tel maître, tel valet

Le comte de Mirabeau, frère du célèbre orateur de l'Assemblée constituante française, connu sous le nom de Mirabeau-Tonneau, fit venir un matin son valet de chambre et lui dit :

— Tu es zélé à mon service, en un mot je suis content de toi, je n'ai qu'à me louer de tes services... mais je te chasse !

— Et pourquoi donc, Monsieur le comte ?

— Malgré nos conventions, tu te grises les mêmes jours que moi.

— Est-ce ma faute, Monsieur le comte ? vous vous grisez tous les jours !

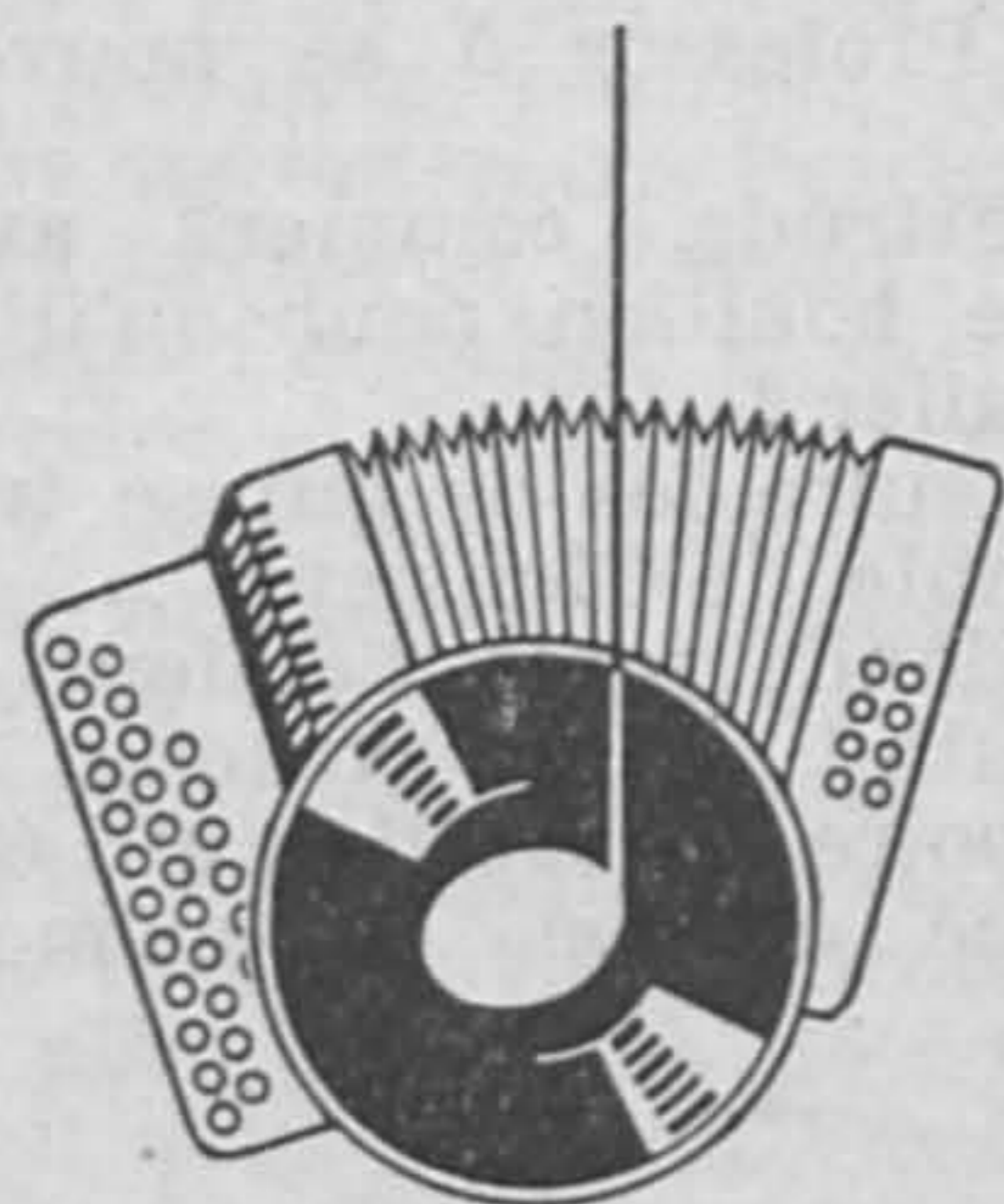
# HACOSAN

## Le HACOSAN est avantageux

*Fortifie la maman,  
active la formation du lait.  
Aisément digestible et  
assimilable.*







Les ACCORDÉONS JEANNERET sont insurpassables. Nos marques sont vendues par milliers en Suisse.

Pour 10 FRANCS par mois vous recevrez un superbe instrument ; crédit jusqu'à 24 mois.

La plus grande exposition ; tous nos instruments sont garantis ; beau choix d'occasions. Atelier spécial de réparations de toutes marques. 300 musiques à bouche. Disques. Gramophones-pickups. Démonstration à domicile.

## ACCORDÉONS JEANNERET

MUSIQUE NEUCHATEL

Demandez nos catalogues, nous vous visiterons. Magasins : Seyon 28, tél. 5 45 24 ; Matile 29, tél. 5 14 66. Diplôme-Médaille d'or, Paris 1946-47.

# Varices

Jambes ouvertes, hémorroïdes, eczéma, coups de soleil, tous genres de plaies sont soulagés par le

### BAUME ST-JACQUES

la pommade renommée du pharmacien C. Trautmann  
Fr. 1.82 Dans toutes les pharmacies

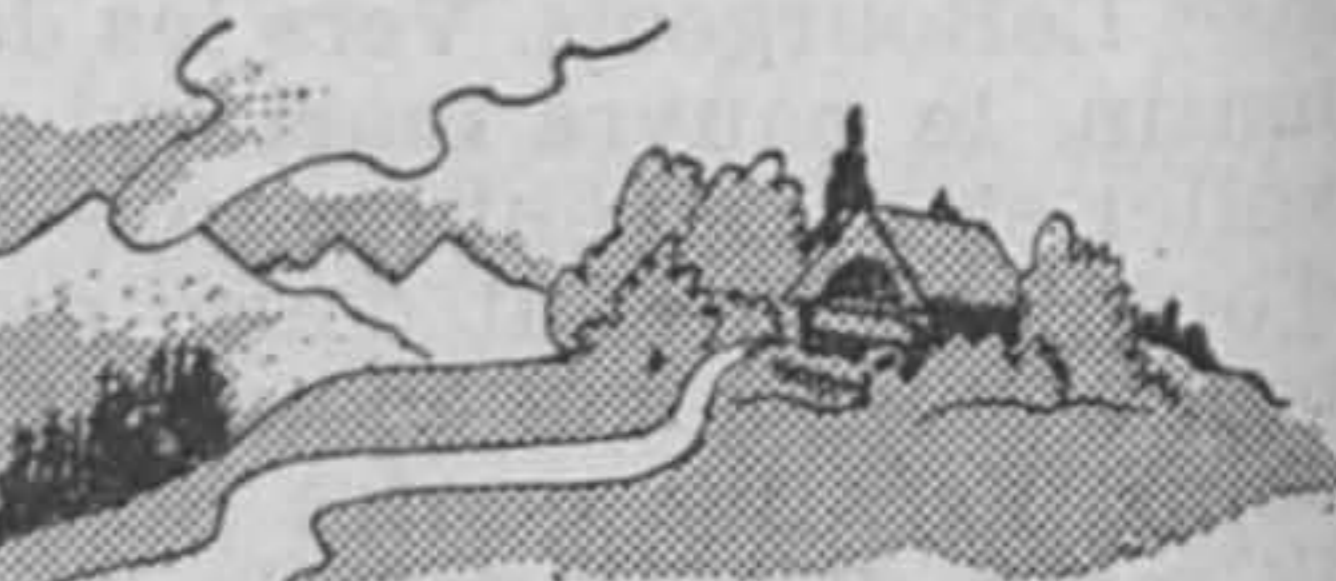
Laboratoires du Baume St-Jacques:  
**J. VUILLEUMIER & CIE., BALE**

En été  
comme en hiver,  
pour tous vos  
sports

# JIKA-SPORTS

Visitez le magasin  
NEUCHATEL  
Place de l'Hôtel-de-Ville

## A la campagne



**PRIMAGAZ** facilite la ménagère

Partout les avantages du gaz de ville à flamme instantanément réglable. Non toxique. Fonctionnement automatique ultra simple et sûr.

# PRIMAGAZ

*Le gaz en bouteille*

Pas de frais d'installation  
Demandez offre à

## F. GIRARD

Bassin 6

NEUCHATEL



## Société Mutuelle Suisse d'Assurances sur la Vie

Tous les bénéfices aux assurés

Fondée en 1878

Agence générale de Neuchâtel : **A. VAUTHIER**

Faubourg de l'Hôpital 1 Téléphone 5 18 61

Assure : Rentes et capitaux



## CHRONIQUE HORLOGÈRE

On lisait dans un journal du Jura bernois à fin 1946 : « La situation de l'horlogerie est somme toute peu enviable, et les perspectives sont loin d'être brillantes. » Nul ne prendra à la lettre une affirmation de ce genre, pas même les horlogers, encore qu'on ne cesse de leur répéter qu'il doivent s'attendre à une crise effroyable, avec effondrement des prix et retour à la situation catastrophique d'entre les deux guerres... Heureusement, ils ne prennent rien au tragique et continuent à payer de formidables impôts et à répondre (pas toujours affirmativement) à toutes les sollicitations dont ils sont les victimes, car il ne s'organise plus, en Suisse, une manifestation, une collecte, voire un camp de vacances quelconque, sans inonder le Jura de prospectus et demandes d'argent.

Nous savons mieux que personne que des difficultés nous attendent (elles nous assaillent déjà, et certes nos autorités ne paraissent guère s'en soucier). Tous ceux que la prospérité actuelle de l'horlogerie empêche de dormir auront leur revanche, mais, comme le paysan vaudois, nous disons « rien ne presse ». Quand nous en serons là, nous irons chercher de « l'embauche », chez les cultivateurs pour ramasser les fruits des vergers valaisans ou ceux de la Suisse allemande, en n'oubliant pas d'admirer en passant les splendides immeubles de la grosse et moyenne industrie de nos Confédérés.

\* \* \*

Malgré les restrictions et interdictions d'importations dans beaucoup de pays, 1946 marque une avance appréciable sur les exportations de 1945 : 130 millions, soit un total de 630 millions en chiffres ronds y compris les produits des branches annexes et les boîtes à musique que les soldats américains ont remis à la mode.

\* \* \*

Avec les restrictions imposées par notre Banque nationale, appuyée par le Conseil fédéral, les contingents exigés par les pays « à blocs dollar » et « sterling », la fermeture des marchés comme la Belgique, le Congo belge, etc., les restrictions dans les prix de vente des montres en Espagne, en Angleterre, etc., excluant par là même de ces marchés non seulement les plus belles montres, mais aussi les meilleures, le fabricant suisse n'est pas

sans souci et doit prendre des dispositions pour soigner toujours plus la qualité et réduire le prix. Si l'on songe aux énormes droits d'entrée qui pèsent sur l'horlogerie dans certains pays, on est obligé d'admettre que les marges de bénéfice, comme les gains des ouvriers, n'ont rien d'excessif, quand il faut lutter et vaincre des obstacles de cette envergure.

On signalait l'autre jour et en haut lieu, une famille d'horlogers réalisant un salaire... imposant, mais on oubliait de dire qu'elle se composait de huit personnes travaillant « en fabrique » et le soir à la veillée.

En novembre 1946, les ouvriers de quelques fabriques de cadrans ont quitté le travail, réclamant diverses améliorations : augmentation de salaire, paiement des jours fériés légaux, égalité entre hommes et femmes, c'est-à-dire, à travail égal, salaire égal... Les patrons sentant le danger d'une tactique qui les grignoterait l'un après l'autre, ont décidé la fermeture de toutes leurs usines et ont proposé de soumettre ces revendications au tribunal arbitral prévu dans les conventions... Comme d'habitude, celui-ci a partagé la poire en deux, et le travail a repris, au moment où les fabricants d'horlogerie, empêchés de terminer leurs montres faute de cadrans, envisageaient des fermetures partielles de leurs entreprises et des annulations d'ordres chez leurs fournisseurs.

\* \* \*

Petit à petit, l'ordre décimal prend le pas sur les anciennes mesures, on compte de moins en moins avec des lignes et douzièmes de lignes ; cette année les premières commandes par 10, 20, 30, etc., ont remplacé les 12, 36, etc., issues du carton de 6 pièces. Le progrès est en marche...

\* \* \*

Enfin, l'an dernier, M. Georges Gallet, chroniqueur horloger du *Messenger*, prenait congé de ses lecteurs après trente ans de collaboration fidèle et autorisée. Il est mort en juin, emporté subitement par un transport au cerveau. Nul doute que les « patrons » du « Messenger », comme aussi ses lecteurs regretteront ce chroniqueur ponctuel et consciencieux, mais seuls, les quelques amis qui lui restaient connaissaient tout ce que cet honnête homme cachait de goût et de connaissances derrière une modestie farouche.

F.





*Clichés*  
photos - dessins - retouches  
**MONTBARON, VILLARS & Co**  
Seyon 32 - Tél. 51657  
NEUCHÂTEL

# HALDENWANG

NEUCHÂTEL

**Coffres-forts Cassettes**  
**Bassins en fer**

## L'ARMAILLI S.A.

Anciennement PRISI, 10, rue de l'Hôpital

NEUCHÂTEL

*Fromages et produits laitiers*  
*de choix*

*Restaurant*  
**Strauss**  
SALLE A MANGER AU 1<sup>er</sup> ETAGE

TEL. 5.10.83

M.H. JOST

NEUCHÂTEL

**Vuilliamenet**  
& C<sup>ie</sup> S.A.  
**ELECTRIQUES**  
**INSTALLATIONS NEUCHÂTEL**

Entreprise de serrurerie  
Constructions métalliques  
Soudure électrique

## J.-L. GRAU, PESEUX

maître serrurier diplômé

Devis sans engagement. Prix normaux

Téléphone 6 13 77

reliure  
registres  
brochage

GASTON **Frey**

Neuchâtel Croix-du-Marché Tél. 5 24 48

*Montres et bijoux*

**P. Matthey**  
ORFÈVRE  
HORLOGERIE  
BIJOUTERIE

Seyon 5

NEUCHÂTEL



# UN VOYAGE A BERLIN EN 1843

Notre pays vient de célébrer le centenaire de la première apparition des chemins de fer en Suisse. A cette occasion, nous pensons intéresser les lecteurs du *Messenger boiteux* en leur donnant le récit d'un voyage fait en 1843 par un jeune Neuchâtelois de vingt ans, étudiant en médecine, Paul Morthier, fils du vénéral pasteur Jean-Frédéric Morthier, qui exerça le saint ministère à Chézard-Saint-Martin de 1813 à 1860. L'étudiant qu'était alors Paul Morthier, plus tard médecin à Fontaines, puis à Corcelles, fut aussi un botaniste de renom, auteur d'une excellente flore. Il fit partie de l'assemblée constituante de 1848, puis pendant longtemps du Grand Conseil. Il fut professeur à l'Académie de Neuchâtel. Les lignes suivantes sont tirées d'un journal de famille que rédigeait son père, le pasteur J.-F. Morthier. Nous les reproduisons telles qu'elles nous sont parvenues.

**1843. Novembre le 1<sup>er</sup>.** C'est le 18 octobre que Paul s'est mis en route ; il est entré dans la diligence à Cornaux. MM. Bovet, Dupasquier, Jacottet et Knörri, étudiants s'y trouvaient déjà. Le lendemain matin, ils étaient à Bâle, et, comme il est de règle qu'un voyage ne se passe pas sans quelque accident, c'est cette ville qui avait été choisie pour ce paiement de tribut à la Fortune des grands chemins : Paul y a laissé, bien malgré lui, son manteau à un ravisseur qui avait bien pris ses mesures, puisqu'il n'a pu être découvert. Le même jour, arrivée à Strasbourg par le chemin de fer ; les Grâces n'ont pas encore pris la peine d'embellir ce trajet ! Tout s'y fait avec une solennité, une exactitude et une sévérité si affreuses qu'on se croit au Jugement dernier. Les employés sont gens à mine rébarbative, à toute barbe, au ton bref et laconique. Le voyageur a beau soupirer dans sa prison roulante : on ne le laisse descendre que deux fois, à Mulhouse et à Colmar, encore, est-ce pour quelques minutes, avaricieusement comptées. Après quoi, un sifflet perçant et triste comme le dernier cri d'une bête féroce qui meurt, chasse pêle-mêle la troupe émigrante dans les voitures et Pfou ! pfou ! pfou ! La fuite recommence, un désagréable cahotement de droite à gau-

che et de gauche à droite avertit le voyageur qu'on le transporte sur la terre et non dans les airs. C'est à la tombée de la nuit que ces messieurs sont arrivés à Strasbourg, dont la cathédrale leur apparut comme un grand monstre noir cherchant à piquer les cieux. Le lendemain 20, ils descendirent le Rhin jusqu'à Mannheim au moyen d'un grand bateau à la vapeur. Bien leur en prit de n'avoir pas été retardés d'un jour : car le 21 eut lieu, dans ce même trajet, la rencontre de deux bateaux à vapeur que le brouillard, véritable représentant de l'esprit des ténèbres, lança l'un contre l'autre comme deux ennemis furieux. L'un succomba entièrement et engloutit en quelques minutes les effets des passagers qui, par compensation, eurent la vie sauve. Ce jour-là, la société augmentée de M<sup>lle</sup> Françoise Borel-Boyer et de sa nièce, partait de Mannheim pour Francfort où elle logea à l'hôtel du Weidenbusch. Comme Paul était chargé de trouver un moyen de transport pour le lendemain, cette mission lui fournit l'occasion de parcourir la ville qu'il trouva très belle et très animée ; mais au lieu d'attendre le lendemain, ils partirent encore le soir à neuf heures et quart. Toutes les deux heures petit séjour sur la rue pour changer de voiture ; sommeil et songes interrompus, bâillements continuels. Déjeuner à Fulda le 22. Nos voyageurs sont peu égayés par la Thuringe, pays fort pauvre qui ne leur offre rien d'intéressant. Vers le soir, ils se trouvent en face de la Wartbourg et lorsque, après un quart d'heure de halte dans la jolie petite ville d'Eisenach, ils commencent à parcourir les charmantes petites Saxons, le malencontreux rideau de la nuit vient leur dérober le spectacle dont ils n'avaient encore que le premier acte. Le 23, en se réveillant, ils se trouvent dans un beau pays, bien cultivé, hérissé de moulins à vent. Ce pays est la Saxe prussienne, plaine qui s'étend à perte de vue comme la mer et où les lièvres courent de tous côtés dans les champs. A Lützen, ils saluent avec respect le monument élevé à la mémoire de Gustave-Adolphe, et le souvenir d'un autre grand guerrier leur est rappelé par la vue d'un ruisseau qui servit, leur dit-on, à Napo-



léon pour enfoncer les Russes et leurs alliés. On arrive à deux heures et demie à Leipzig, ville que Paul trouve fort jolie malgré les longues barbes grises de ses Juifs crasseux et où il rend visite à une de nos amies Mademoiselle T... Il est un peu étonné du peu de respect qu'il inspire aux cinq petits élèves et cousins de cette demoiselle, qui ne cessent de grimper jusqu'à sa barbe pour la tirailler en tous sens. Il n'est pas toujours agréable d'avoir de la barbe et les rasoirs n'ont pas été inventés inutilement; c'est une vérité que la jeunesse de nos jours, qui suit la mode en ayant le menton couvert, comprendra peut-être un peu plus tard ! Le 24 octobre, au point du jour, nos quatre messieurs se rendent à l'Eisenbahn; (reprennent le chemin de fer). Il paraît que l'air de l'Allemagne avait déjà exercé son influence sur eux, car, en partant, ils oublient de prendre congé des deux dames

qui les avaient accompagnés depuis Mannheim et ne peuvent alléguer d'autre excuse à ce procédé discourtois que la précipitation du départ. Ils sont d'autant plus frappés de la faute qu'ils ont commise, qu'ils trouvent tout le long du chemin de fer des employés remarquables par la politesse de leurs manières. Le chemin même, quoique de fer, participe à cette urbanité: car il ne les cahote point ! Enfin Paul arrive à Berlin dont il est enchanté. Il trouve une fort bonne chambre qui avait été louée pour lui à l'avance et, ce qui est davantage, des nouveaux amis. Son habitation n'est pas éloignée de celle de M. le ministre Andrié, l'ami de son père, chez qui il va prendre ses repas et où il est traité comme un fils. Il ne lui reste qu'à être enchanté de ses professeurs, comme il l'est déjà de tout ce qui s'est présenté à lui, et à nous enchanter nous-mêmes par ses études.

## UN ÉCHO DE 1848

On se rappelle que le mouvement révolutionnaire de 1848 a débuté au Locle, le 29 février. Un drapeau fédéral a été hissé au réverbère de la Fleur-de-Lys. Sur cet épisode, voici quelques renseignements précis, rédigés il y a bien des années, par un témoin oculaire.

Agé de seize ans, j'habitais aux Reçues, d'où l'on voyait le petit drapeau sur la chaîne du réverbère de la Fleur-de-Lys. Nous déjeunions, quand M. Béguin, où j'étais en apprentissage vint nous dire qu'il y avait révolution. J'ai abandonné mon déjeuner et pris un pas de course jusqu'au dit réverbère; il était près de 8 heures. Une échelle était dressée et appuyée contre la chaîne où était fixé le drapeau et dessus l'échelle était M. Fatton, chef ouvrier de l'atelier de cadrans métal de M. le colonel Favre-Bulle, aux Reçues.

A ce moment, montaient trois ouvriers monteurs de boîtes, travaillant chez M. Jacot, au bas du Crêt-Vaillant. C'étaient MM. V. Robert, Chs Hotz (malheureusement j'ai oublié le nom du troisième). Ils ont tiré en bas l'échelle avec M. Fatton qui était dessus, lequel n'eut pas le temps de saisir le drapeau; il est donc resté intact, comme l'avaient posé les deux domestiques bernois de la Fleur-de-Lys, qui re-

venaient d'un camp de Thoune. Les dames locloises leur ont fait cadeau à chacun d'un bonnet rouge, broderie et floque en argent et la République les a remerciés financièrement, ce qui leur a procuré l'avantage de quitter les écuries de l'hôtel. L'un d'eux est allé s'établir au Vignoble et M. Pécaut a repris un domaine, aux Jeannerets, près du Locle. Ses descendants habitent la Chaux-de-Fonds et lui est allé mourir en France.

L'estafette porteur à la Chaux-de-Fonds de la nouvelle de la révolution au Locle est aussi parti de la Fleur-de-Lys à 9 h., pistolet d'arc en selle. Il était aussi Bâlois, lieutenant d'artillerie (oublié le nom).

### RECTIFICATIONS DES FOIRES pour 1948

Bâle : La Foire suisse aura lieu du 10 au 20 avril 1948.

Fribourg : Foire de bétail d'élevage du 23 au 26 avril.

Giswil : B. 15 septembre au lieu du 12-13 octobre.

#### Foires supprimées

Bienne : Foire forains du 15-29 février.

Schaffhouse : Foire forains du 17-23 mai.

» » » » 22-29 août.

» » » » 14-21 nov.

#### Nouvelle foire étrangère

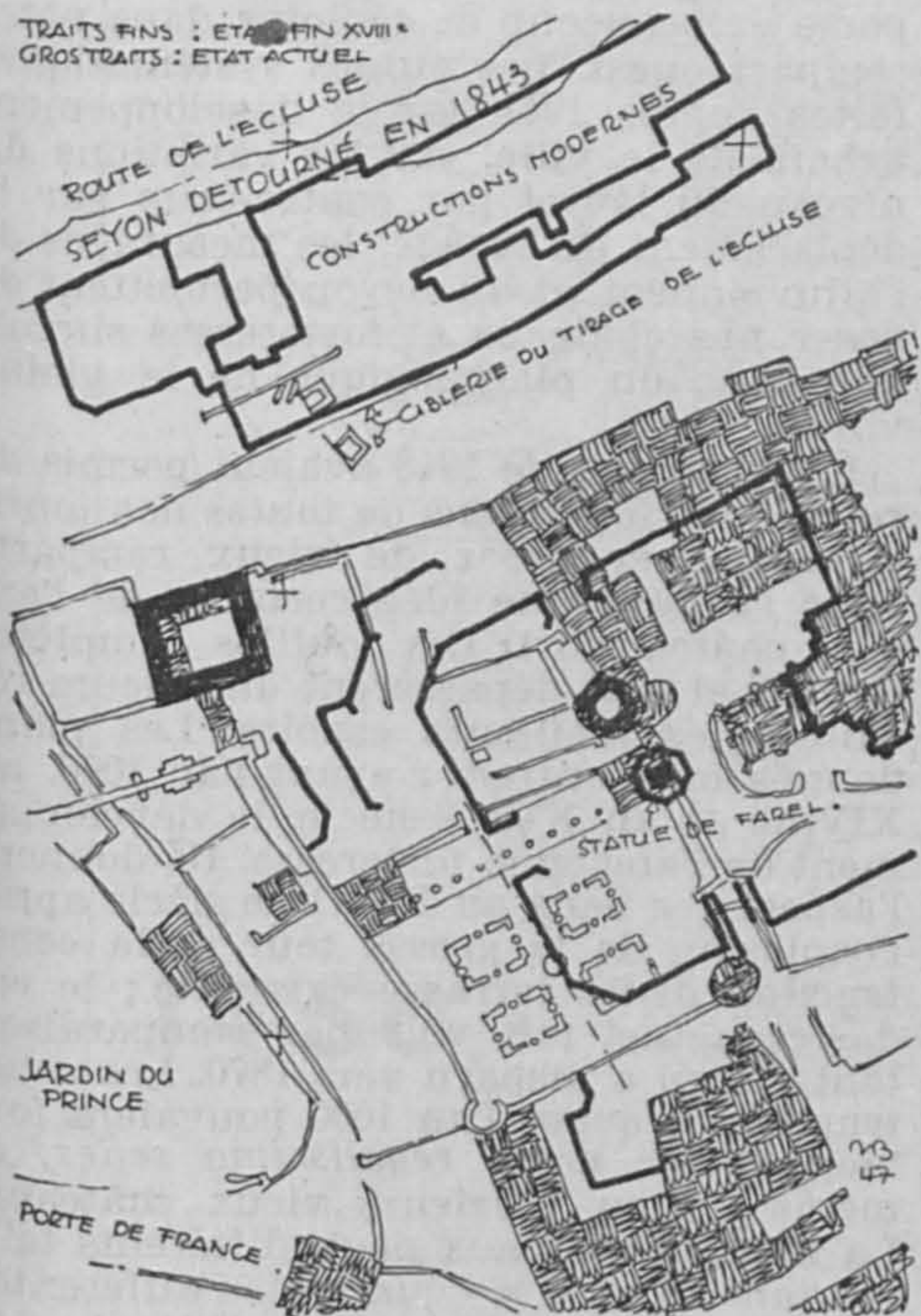
Saint-Gervais-les-Bains (H.-S.) : 10 mai.



# Neuchâtel, place de guerre

Le lecteur qui n'a pas suivi les récents travaux de fouilles dans le fossé ouest du vieux château de Neuchâtel, sera frappé par le nouvel aspect des lieux. L'occupation militaire du château et de ses abords en 1940 a permis de repérer d'intéressants

gines romaines, au moins. *Noïdenolex* figurait sur les itinéraires antiques et de nombreux vestiges corroboraient les affirmations des textes, même les plus obscurs. Depuis lors, une génération d'historiens exerça sur des certitudes et quelques lé-

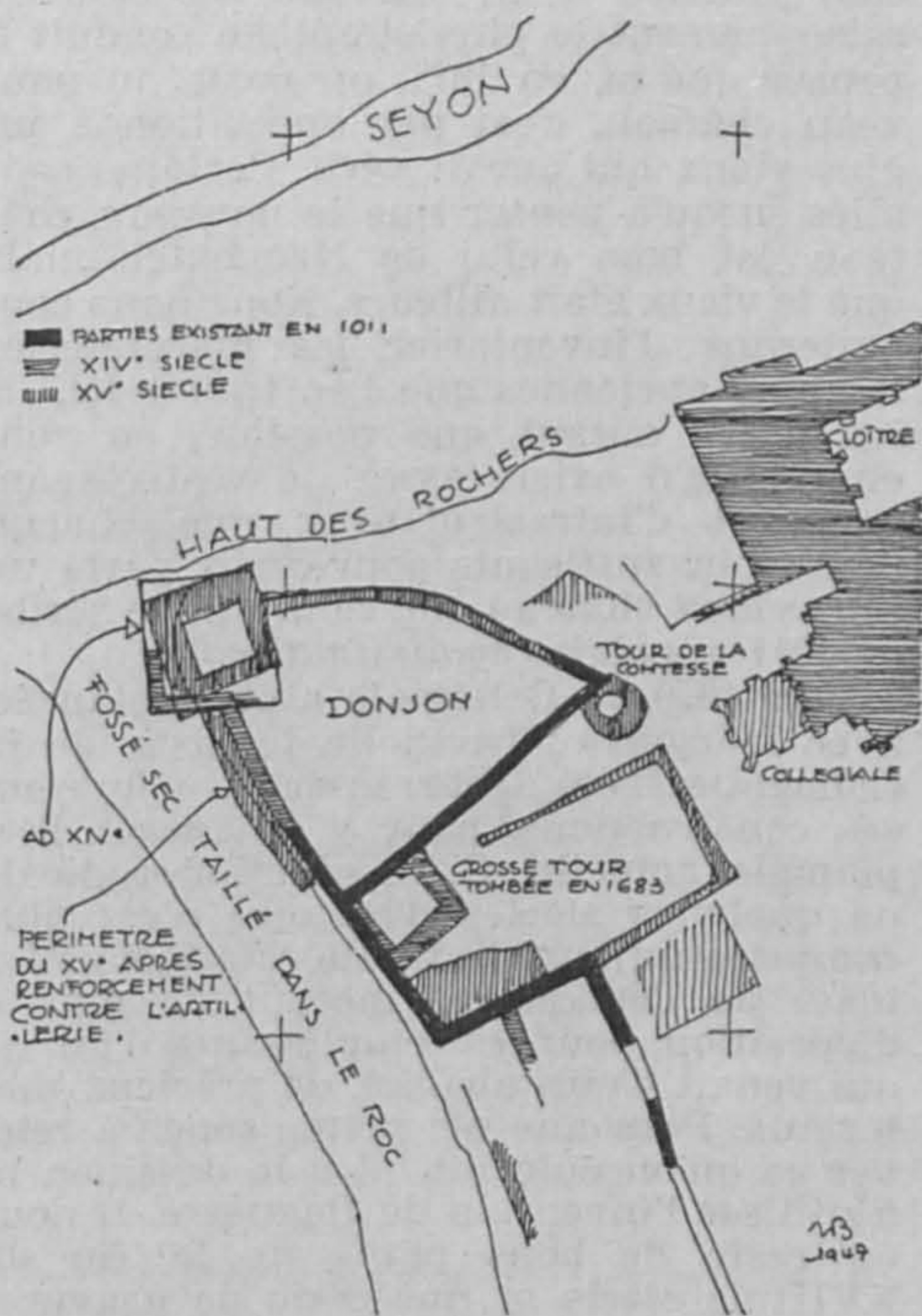


Deux plans modernes superposés.

En trait léger les constructions debout à la fin du XVIII<sup>m</sup>e siècle, en trait fort le cadastre actuel. Le lecteur, qui voudra bien se repérer sur la statue de Farel, mesurera facilement tout ce qui a été enlevé en 1870.

indices, dessinant à fleur de terre et sous le sol, le plan de notre plus ancienne forteresse. Il y en avait assez pour intéresser les autorités de la ville de Neuchâtel qui ordonnèrent des sondages en 1943.

Il fut un temps dans ce pays où toute cité qui se respecte, quelque agglomération que ce soit, devait pouvoir se vanter d'ori-



Plan de la forteresse à diverses époques.

Le trait fort montre les parties existant avant l'an mille. Les hachures horizontales donnent la situation à la fin du XIV<sup>m</sup>e siècle; les hachures verticales celle du XV<sup>m</sup>e, notamment les renforcements en épaisseur, contre l'artillerie, dans la partie Nord-Ouest.

gendes une critique serrée et rajeunit considérablement notre pays. La vérité doit être entre les deux. Tout ne peut être dans les textes que nous avons retrouvés à ce jour; il existe des murs et des objets datant certainement d'avant les plus vieux documents écrits; il y a aussi des choses qui peut-être n'ont pas été écrites.



De toutes façons, si l'on retrouve des murs de plus de 1 m. 20 d'épaisseur, datés avec certitude, il est sûr qu'ils n'ont pas été mis là pour dérouter les archéologues et qu'il a fallu des gens pour les bâtir. L'histoire remonte ainsi dans le temps passablement plus haut que le plus vieux document écrit.

La première mention du château de Neuchâtel est un document de 1011 parlant de très belles constructions et faisant allusion à un nouveau château. Le raisonnement le plus simpliste conduit à penser que si, en 1011, on parle du nouveau château, c'est par opposition à un plus vieux qui aurait vécu. Certains sont allés jusqu'à penser que le nouveau château est bien celui de Neuchâtel, mais que le vieux était ailleurs. Nous nous contenterons d'inventorier les maçonneries les plus anciennes que l'on trouve ici, de les dater autant que possible, en concluant qu'il existe assez de vestiges anciens et d'infrastructures, que chacun peut voir, suffisants pour avoir porté un plus vieux château que celui que le scribe de 1011 appelait *regalissima sedes*.

Vers 1870, la Collégiale a été restaurée, avec le cloître ; l'actuelle terrasse de la Collégiale a été débarrassée de nombreuses constructions, pour y aménager l'esplanade actuelle. Cette ablation radicale de quelques siècles d'histoire n'est plus comprise aujourd'hui ; elle était dans les idées de l'époque et mettait de plus à disposition, pour les remplissages d'un lac qui venait d'être abaissé, de précieux matériaux. Personne n'a même songé à relever ce qu'on enlevait, ni à le dessiner, ni à utiliser l'invention de Daguerre. Il nous en reste de bons plans de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et une série de gravures et de dessins. Les plus anciennes images sont les gravures de Mérian, de 1648, qui nous montrent une forteresse bonasse, arrangée à la mode de la Renaissance : les remparts du moyen âge ont perdu leur importance et les châtelains s'aèrent, percent les murs et organisent en jardins les anciens bastions. Telle qu'elle nous est montrée, elle est indéfendable, bien que toutes ses tours soient encore debout. L'ancien rempart de guerre est devenu une ceinture de police.

Vers 1033 pourtant, un empereur d'Allemagne a mis en mouvement de grands moyens pour la prendre, et aux guerres de Bourgogne, les Suisses, avant Grandson, en avaient fait leur base d'attaque. Ces fiers guerriers se contentaient de

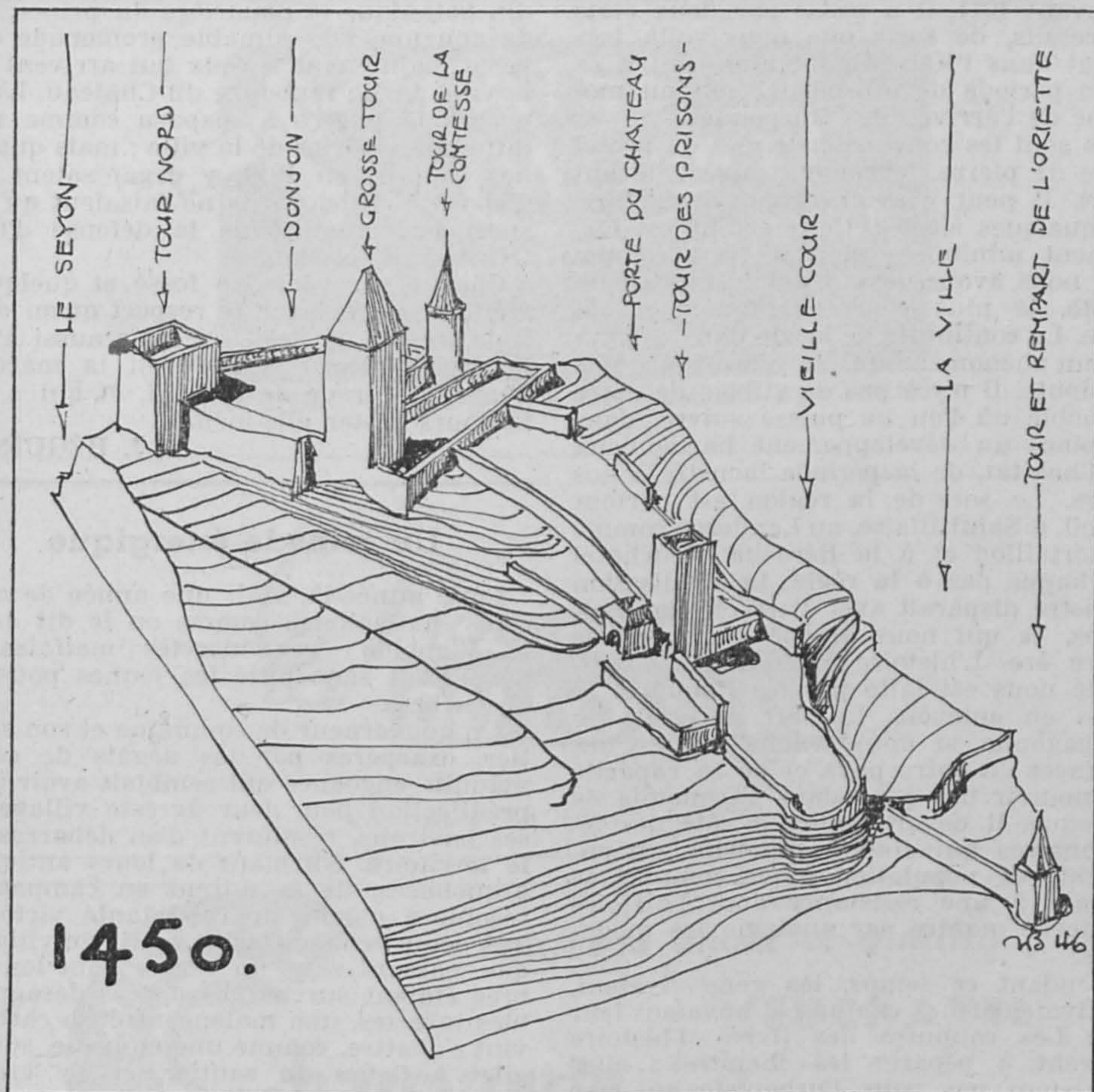
peu, ou bien il y avait autre chose.

Relever de vieux murs, les porter sur un plan n'a de valeur que si l'on peut les dater avec quelque certitude et si l'on peut les accrocher à un système urbain qui tienne debout. Pour dater les murs par comparaison, nous avons à Neuchâtel la tour des Prisons, dont le pied date d'avant l'an 1000 et dont le haut a été terminé juste avant les guerres de Bourgogne ; nous avons des repères à la tour de Diesse, de bons relevés de la Maleporte et beaucoup de témoins dans notre rempart ouest. Les études systématiques faites depuis 1941 sur le développement urbain de la ville, sur les variations du niveau du lac et par contre-coup sur le déplacement du rivage, les mesurages de l'alluvionnement du Seyon permettent de poser nos châteaux et forteresses successifs dans un plan logique de la vieille ville.

Les sondages de 1943 avaient permis de relever les fondations de toutes nos tours, de retrouver assez de vieux remparts pour se faire une idée certaine de l'ancien château-fort. Les fouilles complètes de 1946 et 1947 dépassèrent dans leurs résultats les meilleurs espoirs. Les plans donnés ici montrent : avant l'an 1000, au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle, le développement de l'ancienne forteresse. Ils donnent l'aspect des lieux au XVIII<sup>e</sup> siècle après l'explosion de la grosse tour et la construction de la terrasse existante ; le cadastre actuel fait voir par comparaison tout ce qui a disparu vers 1870. Les constructions d'avant l'an 1000 pouvaient fort bien porter notre *regalissima sedes*, et même un ou plusieurs vieux châteaux. La tour nord a deux pieds différents taillés dans le rocher, deux sortes différentes de maçonneries dans ses parties basses et seulement au-dessus, les constructions de Jean de Fribourg, faites pour résister à l'artillerie naissante et édifiées juste avant le conflit avec le Téméraire. La partie la plus neuve est du XV<sup>e</sup> siècle ; si l'on prête aux murs un minimum de cent ans d'âge par période, la base du plus vieux mur daterait d'avant l'an 1000 ; si l'on tient compte de leur durée normale et des accidents de la guerre, la date de la première construction doit être reculée de près de cinq cents ans.

Nous ne nous aventurons pourtant qu'avec une très grande prudence dans la nuit des temps. Pourtant, il y a encore le fossé. Son profil contre le château avait été repéré au moment des premiè-





**Vue cavalière de la forteresse de Neuchâtel avant les guerres de Bourgogne.**

De cet ensemble, la seule tour des Prisons est encore intacte ; la tour Nord est debout, mais diminuée de six mètres ; le rempart et la tour de l'Orlette ont donné leur nom à une ruelle moderne, gagnée sur le lac lors de la correction des eaux du Jura.

res fouilles. Il a fallu un hasard pour en faire découvrir la face opposée. Il a ainsi pu être vidé des déblais de quelques siècles et en particulier des restes de la grosse tour qui s'effondra en 1680. Ce fossé, taillé dans le roc vif, est à tous égards un monument remarquable. Il est, sauf erreur, unique en Suisse. On connaît de nombreux châteaux qui ont leur pied sur le rocher, aucun dont le fossé soit ainsi marqué par un contreprofil. Il faut aller en France, dans les châteaux nor-

mands les plus anciens pour trouver un dispositif semblable de fossé sec, et jusqu'en Espagne, dans des systèmes nettement romains, pour retrouver les mêmes mesures de largeur.

Le fossé a un air nettement latin ; il sent le Bas-Empire. Pour le moment, il est impossible de dire qui l'a taillé, mais nos plus vieux murs, ceux qui certainement étaient là en 1011, ont été bâtis après. Les variations et les reprises de son tracé dans les parties nord montrent



qu'avant 1011, il a passé par deux états successifs, de sorte que nous voilà très avant dans l'Helvétie romaine, soit à sa belle période de prospérité, soit au moment de l'arrivée des Burgondes.

Ce sont les conclusions tirées du grand livre de pierre, largement ouvert devant nous. Il peut y avoir erreur de lecture, de quelques siècles. Cette erreur est largement minimisée si l'on tient compte que nous avons devant nous, sans aucun doute, le plus vieux monument de la ville. La continuité de la vie dans ce pays est un phénomène qui ne saurait être mis en doute. Il n'y a pas de village de notre vignoble où l'on ne puisse suivre, dans le plan, un développement harmonieux de l'habitat, de la période lacustre à nos jours. Le sort de la région est partout pareil, à Saint-Blaise, au Landeron comme à Cortaillod et à la Béroche. Neuchâtel n'échappe pas à la règle. La civilisation lacustre disparaît avec l'arrivée des Helvètes, ce qui nous amène bien près de notre ère. L'histoire classique de l'antiquité nous est faite par les Romains. Si nous en enlevons la part naturelle de propagande, si nous tenons compte des surfaces de notre pays et de sa capacité de nourrir des gens dans l'économie de l'époque, il devait rester, à côté des légionnaires qui étaient minorité, un ensemble de population assez compact se livrant à une résistance dont l'histoire moderne montre par analogie les modalités.

Pendant ce temps, les gens vivaient, cultivaient leurs champs et buvaient leur vin. Les coupures des livres d'histoire servent à séparer les chapitres ; elles n'existent pas pour l'urbaniste qui travaille sur la continuité. Ces trous sont de longues périodes d'infiltration, de préparation, de maturation, brusquement dénouées parce que le moment était là, mais les gens vivaient quand même et construisaient. Le moment où l'histoire rencontre la préhistoire est mal défini. Notre histoire neuchâteloise écrite débute péniblement vers l'an 1000, mais avec le fossé du château, les extrêmes se rapprochent singulièrement.

Le fossé est débarrassé des déblais et ramené à son profil d'origine, taillé dans une très bonne pierre conservée intacte. Un rempart de guerre le domine dans toute son âpreté. La grosse tour n'existe plus qu'à l'état de fondation, la tour nord a perdu six mètres de hauteur. L'ancien champ de tir, après avoir été vigne, jar-

din botanique et poudrière du prince, est devenu une très aimable promenade ouverte maintenant à ceux qui arrivent de la ville par le faubourg du Château. L'appareil de guerre a disparu comme nos différentes portes de la ville ; mais quand nos soldats, en 1940, y organisaient un dispositif antichar, ils ne faisaient qu'assurer la pérennité de la défense d'une très bonne position.

Chacun regardera ce fossé et quelques vieilles pierres avec le respect qu'on doit à de très vieux vestiges, mais aussi avec la fierté d'avoir devant soi la marque d'une cité, issue de son sol, et qui a su toujours rester elle-même.

J. BÉGUIN.

---

## Un remède énergique

Cette année-là, était une année de carcoies (hannetons), comme on le dit dans le Vignoble ; ces insectes malfaisants dévoraient sans pitié les jeunes pousses des arbres.

Un gouverneur de commune et son sautier, exaspérés par les dégâts de cette maudite engeance qui semblait avoir une prédilection pour leur agreste village et ses environs, résolurent d'en débarrasser le territoire. S'armant de leurs antiques arquebuses, ils se mirent en campagne, résolus à obtenir une éclatante victoire.

A peine venaient-ils de sortir du village, que, passant dans un verger dont les arbres étaient surchargés de ces désagréables insectes, une malencontreuse carcoie vint s'abattre, comme une étourdie, sur le gilet à fleurs du sautier, et s'y cramponna de toute la vigueur de ses petites pattes. Le digne homme s'efforça d'attirer l'attention de son compagnon en faisant « psitt, psitt », tout en veillant à ne pas faire fuir l'ennemi posé sur sa poitrine. Le gouverneur entendit l'appel et, comprenant qu'il se passait non loin de lui des choses extraordinaires, se retourna ; il vit le tableau qu'offrait le gilet du sautier, et jugeant la circonstance favorable pour exterminer une carcoie, la mit en joue avec son arquebuse et fit feu sur l'insecte. Il tua du même coup carcoie et sautier !

---

## Politesse

Le président. — Votre profession ?

L'accusé. — Fossoyeur, pour vous servir, Monsieur le président.





**PÂTES**

**Wenger**

LA MARQUE DE CONFIANCE

*Goûtez-les! Vous y reviendrez*

WENGER & HUG S.A. GÜMLIGEN ET KRIENS

*La Nouveauté s.a.*

**AU LOUVRE**

NEUCHÂTEL

*élégance en toute saison*



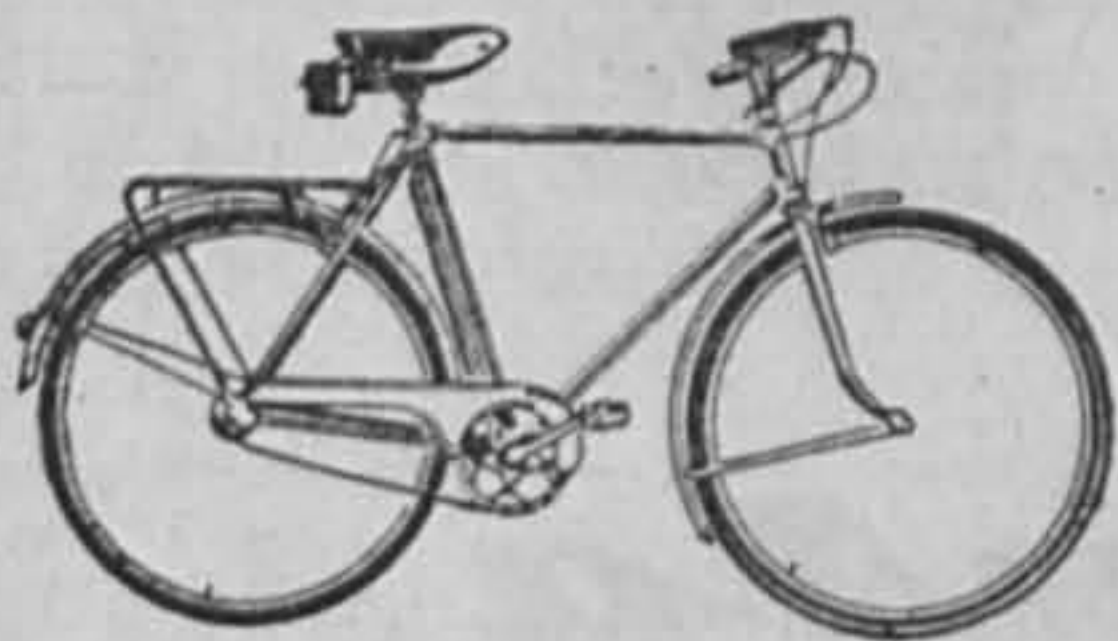
*Toujours choix et qualité*

**NEUCHÂTEL**

**Charcuterie**

**RENÉ MARGOT**

SEYON 5<sup>o</sup>  
TÉL. 5.14.56



Toujours grand choix de

**bicyclettes neuves et d'occasion**

Au magasin :

**MARCEL BORNAND**

Dès 1948 :  
POTEAUX 4

**NEUCHÂTEL**



## C'est ainsi que cela doit être !

On a toujours l'occasion d'entendre et de s'apercevoir que la fumure azotée en couverture avec le nitrate de chaux ou le nitrate d'ammoniaque a été faite trop tard sur les pommes de terre.

Un grand nombre d'essais ont démontré que cette fumure doit être faite de bonne heure quand les plantes de pommes de terre ont à peine atteint la hauteur d'un poing. Par un épandage trop tardif de cette fumure en couverture, l'excédent de rendement qui pourrait être de 30 quintaux à l'hectare, n'atteint parfois que 15 quintaux de pommes de terre et cela pour le même travail et la même dépense. L'épandage du nitrate de chaux ou du nitrate d'ammoniaque pratiqué de bonne heure, malgré une fumure de fond d'engrais phosphaté et potassique, demeurera toujours la méthode de culture la plus avantageuse.

Mais il est essentiel que l'engrais soit répandu tôt sur les plantes à peine hautes d'un poing et sitôt après enfoui par un sarclage.

Confiez vos travaux de  
**MENUISERIE-CHARPENTERIE**  
à l'entreprise spécialisée

**DECOPPET FRÈRES**

Neuchâtel Evole 49 Téléphone 51267

### Chasseurs

Marius chasse la perdrix avec un ami.  
Ils aperçoivent un perdreau qui passe à une dizaine de mètres au-dessus d'eux.  
— Tirez donc, Marius, mais tirez donc, dit l'ami.

— Non, il vole lentement.

— Raison de plus. De cette façon, vous ne le manquerez pas.

— Son vol maladif me fait craindre une chose.

— Laquelle ?

— Qu'il ne soit pas assez frais !

### Souvenirs d'antan

— Il fut un temps, mon cher, où je changeais de chemise tous les mois, c'est te dire si j'avais une belle situation à cette époque !



Une culture intensive n'est possible  
qu'en enrichissant au préalable le sol  
de matières nutritives nécessaires.

Utilisez donc les excellents

*Engrais Lonza*

LONZA S.A. BALE



# LE CAVALIER

Un gentilhomme, porteur d'un message du duc de Bourgogne pour le comte de Neuchâtel, chevauchait solitaire un chemin rocailleux côtoyant une vallée isolée et déserte de notre Jura. Parfois un coq de bruyère, dérangé dans son repos, s'envolait à l'approche du voyageur, troublant pour quelques instants le silence solennel de la forêt, dont les troncs prenaient des reflets dorés au soleil couchant.

A la fin de la journée, notre cavalier aperçut une ferme de belle apparence, du toit de laquelle s'échappait une fumée bleuâtre indiquant l'appât d'un souper rustique. Excitant de l'éperon son destrier exténué de fatigue, il ne tarda pas à arriver devant cette habitation, dont la maîtresse était assise sur un banc à côté de la porte. Soulevant alors son chapeau de la main gantée de buffle, le cavalier demanda à la fermière si elle pouvait l'héberger. Il n'était plus possible d'atteindre Neuchâtel le soir même et l'étape avait été très longue.

— Cela m'est complètement impossible ! répondit à cette demande la bonne femme.

— Et pourquoi donc ? répliqua l'étranger impatienté.

— Parce que vous ne pourriez pas entrer par la porte du logis, elle est beaucoup trop basse.

Le cavalier mettant pied à terre, la femme étonnée s'écrie :

— Ah ! puisque cela se « démonte », vous pouvez entrer, mon mari viendra vous tenir compagnie. Le souper est bientôt prêt, puis on vous préparera un bon lit. Quant à l'autre moitié de votre individu, on la mettra à l'écurie.

La bonne paysanne, dans sa simplicité, avait cru que le cavalier et sa monture formaient un tout inséparable dans le genre des centaures de la fable.

## Un commencement d'incendie

L'hôtel de commune de X. est une belle habitation, et l'on y admire une antique et vaste salle dont les fenêtres élevées sont garnies de vitraux ronds, connus autrefois sous le nom de « coquecibes ».

Or, par une chaude matinée d'été, les honorables conseillers de cette commune étant réunis dans cette salle pour délibérer sur les affaires du jour, voient tout à coup une fumée bleuâtre s'élever en spirale vers le plafond, puis bientôt après, une flamme brillante s'échapper du tapis de drap qui recouvre la table. Le président du conseil, avec une rare présence d'esprit, s'empresse d'éteindre ce commencement d'incendie en frappant sur la flamme avec ses mains.

C'était un malicieux coup de soleil qui, traversant l'un des vitraux bombés d'une fenêtre, avait allumé le tapis, comme il aurait pu le faire au travers d'un verre grossissant tenu sur un morceau de papier.

Encore ému de cette alerte, le président s'écrie : « Heureusement que cet incendie n'est pas arrivé de nuit, car nos pompiers auraient eu bien du mal à se rendre maîtres du feu. »

### Marseillais et Bordelais

Un Marseillais et un Bordelais entament une conversation sur la Canebière.

— Je suis un nageur extraordinaire, dit le premier. Figure-toi que je plonge dans la mer avec une aiguille d'une main et du fil de l'autre. Quand je remonte à la surface, l'aiguille est enfilée !

— Bagueur, lui répond le Bordelais, tes exploits ne comptent pas. Ecoute un peu les miens. Lorsque je plonge dans la Gironde avec un billet de vingt francs, je remonte à la surface avec la monnaie.

### Cher temps

— Garçon, apportez-moi l'addition.

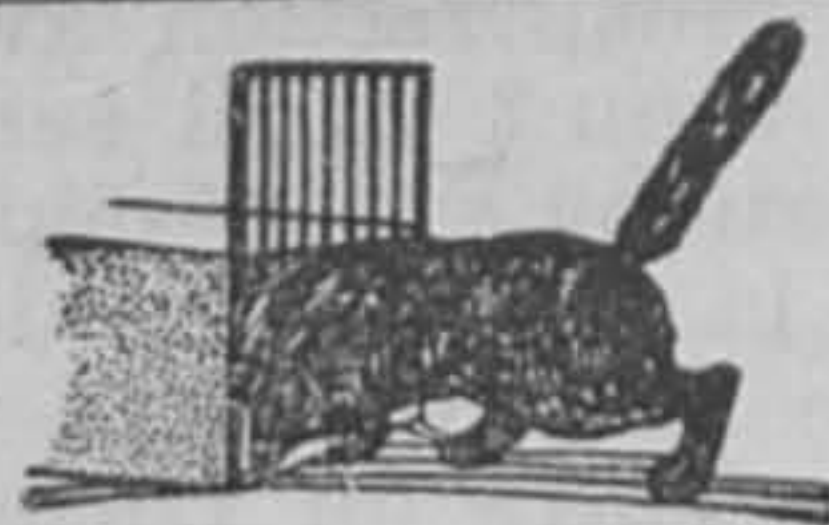
— Je veux bien, Monsieur... mais promettez-moi d'avoir du sang-froid.

**Fr. 6.— le flacon**

pour une cure médicale de

**FERMENT BERANECK**

dans toutes les pharmacies



Piège à palette pour  
renards, martres, loutres,  
etc. Appâts.

**H. LUTHY**

armes Neuchâtel



# Les projets de **M**ONUMENT DU CENTENAIRE DE LA RÉPUBLIQUE

Quelque diligence qu'ait déployée la Commission du monument du centenaire de la République neuchâteloise, il ne faut pas s'attendre qu'on procède à une inauguration en juillet 1948. Car il serait néfaste de courir la même aventure que lors du cinquantième: l'œuvre de Heer et Meyer de la place Piaget, à Neuchâtel, a un caractère froid et académique redevable, pour une bonne part, à la hâte extrême de l'exécution, qui dut être remise à des marbriers italiens. On pourra toujours, à la date voulue, inaugurer une maquette en grandeur d'exécution. Seul importe de léguer à nos descendants une belle et bonne chose, et l'on y parviendra, à condition de laisser à l'artiste le temps indispensable à une taille attentive et soignée, et si rien ni personne ne se met à la traverse.

Mais pourquoi n'arrive-t-on pas à temps? D'abord il aurait été nécessaire de partir plus tôt. Ensuite les décisions successives à prendre ont été sans cesse retardées par des raisons de mises au point et de procédure. A telles enseignes que ce fut en février 1947 seulement qu'on put ouvrir un concours public.

Toutes espèces de propositions avaient été faites. Certains avaient caressé l'espoir qu'un projet tout prêt, mais qui n'avait pas été prévu pour le centenaire, serait adopté. Cela aurait avancé les choses. Mais le « Mur des Neuchâtelois », à ériger contre la muraille de soutènement de la terrasse de la Collégiale de Neuchâtel et composé de statues de citoyens éminents et de bas-reliefs, outrepassait les limites du « modeste » monument envisagé (soixante mille francs), et c'était ne pas compter avec l'esprit de décentralisation qui soufflait. Au cinquantième, entendait-on soutenir, le chef-lieu avait tout reçu, monument, cortèges, représentations de la pièce historique, et les autres localités rien. Ce ne serait pas la fête du territoire entier si l'on récidivait. Puisque Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds possédaient leur monument de la République, le tour du Locle, où l'insurrection avait débuté, n'était-il pas venu? Ainsi serait ponctuée, en trois stations et au départ comme à l'arrivée, la voie qu'avaient suivie les artisans de la Révolution.

Or précisément, au centre du Locle, à proximité du moutier, une petite place

triangulaire, ombragée d'arbres, agrémentée d'une fontaine et un peu surélevée, se prêtait, moyennant quelques transformations, à l'érection d'un « modeste » monument. Placé en un lieu de grand trafic, il serait bien en vue et frapperait chaque passant.

Tant d'arguments l'emportèrent; il n'y eut plus qu'à aller de l'avant. Les sculpteurs et les architectes neuchâtelois, à qui le concours était réservé, ne boudèrent pas à la besogne, puisqu'en juillet, dans le court délai fixé, treize projets arrivaient au Locle.

Le jury, nommé à l'avance selon les normes admises par la Société suisse des peintres et sculpteurs et celle des ingénieurs et architectes, se mit aussitôt au travail. Les artistes y étaient représentés par les sculpteurs Probst et Jaggi, de Genève, Casimir Reymond, de Lausanne, et par l'architecte fribourgeois Denis Honnegger; il était complété par M. Maurice Ponnaz, conseiller communal au Locle, ingénieur, à qui fut confiée la présidence, et par M. Charles Borel, professeur à la Chaux-de-Fonds, président de la Commission du monument.

Deux projets sont écartés d'emblée pour n'être pas conformes au règlement et quatre autres comme insuffisants. Un second tour en élimine deux encore, inférieurs qu'ils sont aux cinq qui subsistent. Alors la partie devient serrée, tout en demeurant courtoise et loyale.

L'un est trouvé mal distribué et plus lyrique que formel; un second bien étudié quant à l'emplacement, séduisant et expressif dans la figure allégorique, un « ange » prenant son vol, mais certains détails infirmaient les qualités d'ensemble.

Celui qui portait la devise « Libération » consistait en une statue de femme se débarrassant des liens qui l'enserrent; il paraît à juste titre expressif et d'une qualité sculpturale évidente; mais cette simple figure était placée un peu trop en retrait d'un mur de soutènement qui en masquait partiellement la vue.

Arbitraire semble le point choisi pour édifier le projet « Roc », groupement de figures d'un beau caractère monumental: un jeune homme en plein élan que domine une inspiratrice au visage détourné.

La solution heureuse est celle du projet « Juin 1947 ». Nul autre n'est mieux





Le projet de Hubert Quélouz pour le Monument de la République.

*(Phot. F. Perret)*





# MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE

MAITRISE FÉDÉRALE

FONDÉE EN 1848

Spécialistes du mobilier de  
magasin et de tea-room

**NEUCHATEL**

TOUTES OPÉRATIONS

Bourse - Titres - Coupons  
Location Safes

# COURVOISIER & C<sup>ie</sup>

BANQUIERS

Tél. 51207/08    Faubourg de l'Hôpital 21

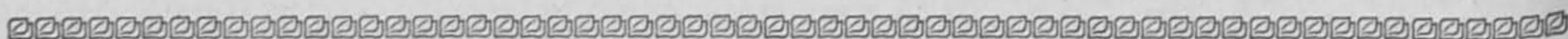
Département  
Petits crédits  
NEUCHATEL

## Conseils aux cyclistes

Une fois par année, faites examiner votre bicyclette par notre mécanicien-spécialiste. Une revision complète avec démontage, nettoyage et graissage coûte si peu et votre machine est garée gratuitement pendant l'hiver. Profitez de nos 30 années d'expérience.

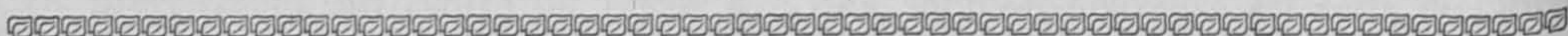
### **A. GRANDJEAN S.A., NEUCHATEL**

RUE SAINT-HONORÉ 2 - TÉLÉPHONE 5 15 62



Lisez *Curieux*

LE PREMIER HEBDOMADAIRE SUISSE ROMAND  
En vente dans tous les kiosques : 30 c.





placé, et la sculpture, conditionnée pour une part par l'implantation, exalte avec lyrisme l'idée de libération. Elle est toute en élan cabré : une haute figure de femme, légèrement renversée et le bras replié au-dessus de la tête, a au-dessous d'elle et à sa droite un cheval nu qui bondit, à sa gauche un jeune gars en marche et la bouche chantante, un bras tendu en arrière, l'autre replié au menton. Etroit et bilatéral, le monument est divers sous chacun de ses aspects et cependant d'une seule venue, frémissant et délicat.

Il devient évident que « Juin 1947 » l'emporte et qu'il doit être recommandé pour l'exécution ; « Roc » vient en second, « Libération » en troisième et les deux suivants obtiendront une allocation proportionnée à leurs mérites.

La chose ainsi jugée, un procès-verbal est rédigé et signé. Non sans une certaine anxiété, on ouvre les enveloppes qui contiennent les noms des auteurs primés.

La surprise fut grande à proclamer premier lauréat M. Hubert Queloz, avec un prix de 2500 francs, deuxième M. André Ramseyer, avec 1500 francs, troisième M. Léon Perrin, récompensé par 1000 francs.

M. Hubert Queloz est le plus jeune des trois concurrents. Il a 28 ans et naquit au Noirmont (Jura bernois). Elève de Léon Perrin, à qui il attribue une bonne part de son succès, il a exactement le même âge que Meyer et Heer en 1897, et à peu près celui de L'Eplattenier quand il entreprenait le monument de la Chaux-de-Fonds. Jusqu'ici ses œuvres consistaient essentiellement en bustes et en figures au vivant caractère et d'une souple aisance. En 1942 et en 1943, il a eu le mérite de décrocher des bourses fédérales. Toute confiance doit donc être faite à son talent et à ses connaissances : il ajoutera à notre patrimoine d'art public un ouvrage d'excellente classe et de valeur durable.

Maurice JEANNERET.

## IL Y A CENT ANS

Après avoir relaté une course à pied, de Travers aux Brenets, signalé l'achèvement des travaux de la dérivation du Seyon et consacré une étude biographique à Jean-Frédéric Ostervald, le théologien, le *Messenger boiteux* de 1848 a encore trouvé de la place pour une notice sur Couvet. Nous en tirons quelques fragments :

« La population de Couvet est d'environ 1500 âmes : c'est le village le plus peuplé et le plus considérable du vallon. Couvet s'honore d'avoir donné naissance à Ferdinand Berthoud, qui a acquis une réputation européenne par les perfectionnements qu'il a apportés à l'horlogerie, à Emer de Wattel, qui en a acquis une également européenne par son *Traité du droit des gens*, à Ferdinand-Olivier Petitpierre, auteur du *Plan de Dieu envers les hommes*, à Frédéric-Louis Petitpierre, son frère...

« ... La commune de Couvet comptait au nombre de ses membres une des plus grandes illustrations du siècle passé, J.-J. Rousseau, qui fut admis dans cette corporation pendant son séjour à Môtiers...

« ... Il n'est probablement aucun village du pays, proportion gardée de la population, d'où il sorte autant d'instituteurs, d'institutrices, de gouvernantes, de bon-

nes, qui vont en pays étrangers gagner leur vie et souvent celle de leur famille. Un grand nombre de jeunes gens peuvent heureusement gagner très bien la leur, sans avoir besoin de sortir de leur village qui est un des plus industriels du pays. Les deux principales industries de Couvet sont la fabrication de l'extrait d'absinthe et celle des outils. La première de ces fabrications offre des ressources et des gains non seulement aux fabricants eux-mêmes, mais à une foule d'agriculteurs et d'autres particuliers qui cultivent la plante nécessaire à la confection de l'extrait...

« ... En 1750, il n'y avait encore à Couvet aucun faiseur d'outils d'horlogerie ou mécanicien. Un nommé Abram Borel-Jaquet, habile pendulier, élève de Pierre Berthoud, frère de Ferdinand, imagina, pour faciliter son travail, certains outils auxquels il ne mettait pas lui-même un grand prix. Des étrangers, ou peut-être quelques-uns de ses parents, arrivés de Genève, ayant examiné ces outils et prévoyant le parti qu'ils pourraient en tirer, lui en commandèrent plusieurs. Dès lors, il abandonna la partie de la pendule pour se vouer à la confection des outils ; il fit des apprentis, ceux-ci en firent d'autres, et cette industrie, qui depuis s'est singulièrement perfectionnée, occupe maintenant la plus grande partie des habitants de la paroisse. »



## LES HOMMES DE 1848

On connaît les événements dont on va célébrer le centenaire. Ils se sont déroulés sans fracas, ils ont fait couler peu de sang (sauf erreur une seule victime à la Chaux-de-Fonds), mais ils ont suffi pour modifier du tout au tout, en quelques jours, le régime politique de notre canton.

Il faut reconnaître que la petite monarchie que constituait encore Neuchâtel — que d'autre part le Pacte fédéral traitait d'Etat souverain — présentait une forme hybride qui ne pouvait subsister indéfiniment. Tôt ou tard l'une des deux tendances du canton-principauté devait l'emporter. C'est miracle déjà qu'une solution ne soit pas intervenue plus rapidement. 1831 a échoué parce que mal préparé et parce que les chefs républicains n'ont pas accordé leur confiance à Alphonse Bourquin. Après cette alerte, les hommes au pouvoir se sont ressaisis. C'étaient des Neuchâtelois intègres, profondément attachés à leur pays, qui l'administraient au plus près de leur conscience et croyaient fermement que le bonheur du peuple consistait à rester fidèle au prince.

Se plaçant à un autre point de vue, les Montagnes étaient plus avancées que le Bas. Les hommes y avaient plus d'élan, plus d'initiative, un horizon plus vaste. On y était davantage sensible aux nouvelles de l'extérieur.

Le 24 février 1848, l'insurrection gronde à Paris. Louis-Philippe abdique, la république est proclamée. Nos Montagnes sont galvanisées par ces nouvelles. Au Locle et à la Chaux-de-Fonds on subissait avec impatience le régime établi. Des comités patriotiques avaient été constitués ; ils attendaient le moment favorable. Dès le 28 février, l'effervescence gagna ces deux localités. Le lendemain, au matin, un drapeau fédéral fut arboré devant la Fleur de lys du Locle et peu après le Comité royaliste capitulait. Cet exemple fut suivi par la Chaux-de-Fonds le même jour. Les patriotes se rassemblèrent, ils s'armèrent et acclamèrent pour leur chef un vétéran de 1831, Fritz Courvoisier.

Dans l'Erguel, il y avait de nombreux Neuchâtelois, les uns établis depuis longtemps dans la vallée, les autres n'y séjournant qu'à titre de proscrits. Ami Girard, de Renan, réunit 300 volontaires, se plaça à leur tête, et à 3 heures du matin, le 1<sup>er</sup> mars, arriva à la Chaux-de-Fonds.

A 10 heures, une colonne forte de près

d'un millier d'hommes, se mit en marche sur Neuchâtel. Le temps était affreux. Il y avait un mètre de neige à la Vue-des-Alpes. A 7 heures, le soir, les patriotes occupaient le château de Neuchâtel, que le Conseil d'Etat avait abandonné après avoir pris la décision de ne pas résister et de licencier la garde soldée.

Avant de quitter la Chaux-de-Fonds, Fritz Courvoisier avait demandé, et obtenu, qu'un gouvernement provisoire serait constitué. Il ne voulait pas que l'erreur de 1831 se renouvelât. La promesse fut tenue, et les hommes, à qui les patriotes avaient fait confiance, entrèrent au château avec la troupe et prirent immédiatement les mesures qui s'imposaient.

La révolution avait triomphé. Neuchâtel qui, depuis 1815, était un membre de la Confédération suisse en même temps qu'une principauté du roi de Prusse, cessait d'avoir deux visages.

Les lecteurs du *Messenger boiteux* auront certainement encore l'occasion de lire des récits plus complets de ces événements. Ils apprendront sans doute comment ont été instaurées la république et les institutions qui nous régissent. Ce, peut-être, qu'on négligera de leur faire connaître, ce sont les hommes qui furent à la brèche en ces jours mémorables. Ils étaient, pour la plupart, d'honorables commerçants ou industriels, ayant des situations confortables parfois, qui n'hésitèrent pas à se lancer dans une aventure où ils avaient tout à perdre et rien à gagner en cas d'insuccès.

Leur carrière politique ne s'est généralement pas arrêtée à ces premières journées de mars 1848. Quelques-uns d'entre eux, par goût de la tranquillité ou parce qu'ils ne se sentaient pas propres à exercer le pouvoir, ne tardèrent pas à retourner à leurs occupations. Ils acceptèrent toutefois de siéger dans les conseils de leur petite et de leur grande patrie, qu'ils firent bénéficier de leur expérience des affaires.

Le *Messenger boiteux* se propose donc de présenter à ses lecteurs, à la veille des fêtes du Centenaire, les hommes dévoués auxquels fut confié le soin de former le Gouvernement provisoire, le 1<sup>er</sup> mars 1848, ainsi que les deux chefs qui commandèrent la colonne républicaine.

Voyons tout d'abord les militaires :



# Demandez les PRODUITS SACOL en sacs plombés



**SOCIÉTÉ**  
D'AGRICULTURE ET DE VITICULTURE  
DU DISTRICT DE BOUDRY  
OFFICE COMMERCIAL  
• COLOMBIER •  
TELEPHONE 6.32.97 CH. POSTAUX IV.486

**CASE POSTALE 27**  
**COLOMBIER (Ntel)**

## MAISON CIGHELIO

William Bourquin

**Neuchâtel**

Avenue de la Gare 15

Téléphone 5 22 93

**Mariages** Adoption d'enfants - Gouvernantes - Secrétaires privées - Viager. Gens sérieux, désirant un parti de votre choix, ne prenez aucune résolution sans avoir consulté Prévoyance (institution d'entraide, fondée en 1936.) Plus de 300 cas. Toute personne dans les conditions requises pour créer foyer heureux peut nous demander un choix. Pas d'honoraires. Modeste participation aux frais. Unions heureuses, Mariages riches. Discrétion, tact, succès, documentation. Demandez le quest. MBN gratuit à Case postale 2, GENEVE 12 (timbre-réponse s. v. pl.) — N'hésitez pas.

La maison

### F. Jutzeler-Hegi

LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 2 13 38  
achète

**Cuirs, peaux de veaux, lapins,  
chats, etc.**

au prix du jour

BEL ASSORTIMENT EN  
**COURROIES DE TRANSMISSION**

## Atelier Electro-Mécanique

répare et rebobine moteurs et tous  
appareils électriques

**F. GALATHÉ**  
Tél. 5 44 43 Neuchâtel  
Passage Max-Meuron 2

VENTE ET ACHAT DE MOTEURS

Tous travaux

**HÉLIOGRAPHIE**  
**ZINCOGRAPHIE**  
**PHOTOCOPIE**  
**PROCÉDÉ A SEC**

Livraison dans les 24 heures Bienfacture  
Discrétion absolue

Reproduction de n'importe quel genre de documents et  
de dessins



**Fritz Courvoisier** (1799-1854), fabricant d'horlogerie, était déjà capitaine de carabiniers en 1831. Il fut un des rares patriotes des Montagnes à faire confiance à Alphonse Bourquin et à lui apporter son concours. Condamné pour cette participation, il vécut à la Ferrière, puis à Bienne, et ne revint à la Chaux-de-Fonds qu'en 1839. Homme de caractère ferme, aux convictions républicaines bien arrêtées, il était le chef tout désigné pour prendre la tête des opérations militaires. Au début de 1848, il avait constitué une commission patriotique qui, tout naturellement, fut la cheville ouvrière du mouvement révolutionnaire à la Chaux-de-Fonds. Fritz Courvoisier n'avait aucun goût pour la gestion des affaires publiques. Sitôt passée la période militaire de la révolution, il retourna à ses occupations, mais accepta de siéger au Grand Conseil et au Conseil national. Dans l'armée, il parvint au grade de colonel.

**Ami Girard** (1819-1900) appartenait à une famille de Saint-Martin fixée à Renan après les événements de 1831. Il prit part à la campagne du Sonderbund et fut promu lieutenant d'artillerie au début de 1848. Le 29 février, il rassembla les volontaires de l'Erguel et les conduisit à la Chaux-de-Fonds. Il commanda en second la colonne qui descendit sur Neuchâtel.

Lorsque les royalistes tentèrent leur coup de main du 3 septembre 1856, Ami Girard fut, avec le colonel Louis Denzler, un des chefs qui réprimèrent le mouvement. Il avait grade de colonel d'artillerie pendant l'occupation des frontières de 1870-1871, puis il passa dans l'infanterie, où il exerça son commandement jusqu'en 1894.

A l'encontre de Fritz Courvoisier, Ami Girard se mêla davantage à la vie publique, du canton de Neuchâtel d'abord, ensuite de celui de Berne. Député à la Constituante de 1848, puis au Grand Conseil dès la même année, il fut aussi préfet de la Chaux-de-Fonds de 1851 à 1852, conseiller d'Etat de 1852 à 1853. Il siégea au Conseil national de 1861 à 1869 et au Grand Conseil bernois de 1859 à 1869.

\* \* \*

Le Gouvernement provisoire fut composé de dix membres choisis dans les diverses régions du pays.

Voici en tête le président, **Alexis-Marie Piaget** (1802-1870). Bien qu'appartenant à une famille originaire des Bayards, il était né à Paris et avait fait en France

des études de droit. Etabli comme avocat à Neuchâtel, il fut élu en 1847 au Corps législatif (le prédécesseur du Grand Conseil sous l'ancien régime). Piaget était un modéré, mais la fermeté de ses convictions lui avait gagné la confiance de tous ceux qui aspiraient à faire de Neuchâtel un canton suisse uniquement. Aussi, quand il s'est agi de désigner un Gouvernement provisoire, Piaget fut-il acclamé, d'emblée comme président. Le choix ne pouvait être meilleur.

Dans un pays qui faisait table rase, ou à peu près, de ses anciennes institutions pour les remplacer par de nouvelles, qui devait se donner une constitution, des codes, et créer toute une législation, il fallait, pour mener à bien ce travail, un juriste, un homme d'une intelligence supérieure, dévoué à son pays. Nul mieux que Piaget ne pouvait assumer les fonctions de chef du gouvernement. Il était, a dit Numa Droz, « d'un caractère au-dessus de tout reproche, plein de droiture et de loyauté, et qui forçait le respect de ses adversaires ».

Piaget prépara le projet de constitution, qui fut accepté par le peuple le 30 avril, et quand les autorités neuchâteloises eurent été régulièrement constituées, il fut élu au Conseil d'Etat et y resta jusqu'à sa mort. Il présida ce corps sans interruption jusqu'en 1860.

Comme chef du département de Justice, il eut à élaborer une bonne partie de la législation cantonale; il est, en outre, l'auteur du Code civil et du Code pénal. Piaget appartint au Conseil national de 1855 à 1869.

**Erhard Borel** (1793-1861). Il appartenait à une famille d'industriels établis à Serrières et portait, dans la lignée des Erhard, le numéro cinq. Il fit partie du Corps législatif dès 1841, mais il était acquis depuis longtemps aux idées d'émancipation. Après 1831, il avait dû s'exiler pendant un an. Elu à la Constituante de 1848, il devint préfet la même année et conseiller d'Etat de 1849 à 1853. Riche et généreux, il paya souvent de sa bourse. Au Gouvernement provisoire, qui trouva la caisse de l'Etat vide à son arrivée au château, il avança les premiers fonds nécessaires. Il publia à ses frais un organe républicain: Le *Patriote neuchâtelois* (1848-1849), et, en partie, le *Républicain neuchâtelois* (1849-1856).

**Louis Brand-Stauffer** (1800-1866) était un fabricant d'horlogerie à la Chaux-de-Fonds en 1848. Il accepta de faire partie



du Gouvernement provisoire, puis du Conseil d'Etat jusqu'en 1849. Il retourna ensuite à ses affaires, tout en siégeant au Grand Conseil durant quelques années, et mourut à Bruxelles.

**Dr Georges Dubois** (1812-1866), avait étudié la médecine à Paris, puis s'était établi à la Chaux-de-Fonds. Il fit la campagne du Sonderbund à titre de volontaire et celle du Rhin, de 1857, comme médecin de division. Dans le Gouvernement provisoire et au Conseil d'Etat, auquel il appartint jusqu'en 1849, il fut chargé du département Militaire. C'est à ce titre qu'il fut chargé de procéder à l'arrestation des membres de l'ancien Conseil d'Etat, le 2 mars 1848. En 1855, Dubois se fixa à Nyon, où il mourut.

**Henri Grandjean** (1803-1879) fut un des chefs républicains de la première heure au Locle. Il fut immédiatement désigné pour faire partie du Gouvernement provisoire, puis il exerça les fonctions de préfet du Locle jusqu'en 1852. Retourné à sa fabrique d'horlogerie de précision, il appartint toutefois au Grand Conseil jusqu'à sa mort et au Conseil national de 1858 à 1861 et de 1867 à 1870.

Il avait pris part au mouvement révolutionnaire de 1831, et, lorsque les royalistes se soulevèrent en septembre 1856, ceux du Locle cherchèrent immédiatement à s'emparer de la personne d'Henri Grandjean. Il parvint à leur échapper et à donner l'alarme.

**Aimé Humbert** (1819-1900) se destina à l'enseignement. Il fut professeur à Morges dès 1840, à Berne dès 1846. Il y fit la connaissance de l'avocat Bille et entra en relations avec d'autres Neuchâtelois qui suivaient avec intérêt les événements politiques de leur canton. Envoyé par eux à la Chaux-de-Fonds, le 1<sup>er</sup> mars, afin de les renseigner, il fut nommé secrétaire du Gouvernement provisoire. Humbert entra ensuite au Conseil d'Etat avec les fonctions de secrétaire et de chef du département de l'Instruction publique, et y resta jusqu'en 1858. Il fit partie du Conseil des Etats de 1854 à 1862 et présida ce corps en 1856.

En 1862, le Conseil fédéral envoya Aimé Humbert au Japon afin de jeter les bases de relations économiques avec ce pays. Le résultat de sa mission fut la conclusion, deux ans plus tard, d'un traité d'amitié et de commerce avec le Japon. Retiré de la politique, Aimé Humbert accepta, en 1866, le poste de recteur de l'Académie de Neuchâtel, qui venait de rouvrir ses por-

tes. Il le conserva jusqu'en 1873, tout en appartenant au corps enseignant de cet établissement pendant vingt ans encore.

**Charles-Louis Jeanrenaud-Besson** (1798-1868), voyageait pour affaires en Italie lorsque se produisirent les événements neuchâtelois. Désigné pour le Gouvernement provisoire, il accepta sa nomination sitôt rentré au pays. Il fit partie ensuite du Conseil d'Etat, dont il fut le vice-président et où il dirigea le département de l'Intérieur et les Cultes jusqu'en 1859. Il siégea aussi au Grand Conseil jusqu'en 1858 et au Conseil des Etats de 1848 à 1854.

**Auguste Leuba** (1798-1860) était établi comme négociant au Locle en 1848, mais, désigné par le comité de Môtiers, il fut considéré comme représentant du Val-de-Travers au Gouvernement provisoire. Il avait appartenu au Corps législatif de 1832 à 1833. Elu à la Constituante, puis au Grand Conseil, il appartint à ce corps jusqu'en 1858 et fit partie du Conseil d'Etat de 1849 à 1853.

Lorsque se posa la question de l'établissement des chemins de fer dans le canton, Leuba fut un des chauds partisans de la ligne du Franco-Suisse. L'opposition de celle-ci avec le projet du Jura industriel provoqua une scission dans le parti républicain. Un parti des indépendants fut fondé, à la tête duquel on trouvait Auguste Leuba.

**Louis-Edouard Montandon** (1811-1890). Négociant en Louisiane, il séjournait au pays lorsque se produisit le soulèvement du 1<sup>er</sup> mars. Il assistait à l'assemblée de la Chaux-de-Fonds et cela lui valut d'entrer au Gouvernement provisoire comme représentant du Val-de-Travers. Au Conseil d'Etat, où il passa ensuite et dont il fit partie jusqu'en 1851, il dirigea le département des Travaux publics. C'est à ce titre qu'il fit dresser le plan d'ensemble de la reconstruction du village des Brenets, qui avait brûlé en septembre 1848.

Retiré au Val-de-Travers, Montandon s'intéressa toujours aux problèmes d'édition publique.

**Louis Sandoz-Morthier** (1804-1866). Originaire de Dombresson, il exploitait un commerce à la Chaux-de-Fonds, mais représentait son village au Corps législatif depuis 1846. Au 1<sup>er</sup> mars 1848, c'est aussi comme représentant du Val-de-Ruz qu'il fut appelé à faire partie du Gouvernement provisoire. Il n'entra pas au Conseil d'Etat et se contenta de siéger au Grand Conseil de 1848 à 1852.



**QUINCAILLERIE  
OUTILLAGE  
ARTICLES DE MÉNAGE  
PORCELAINE**

**LOERSCH  
ROBERT S. A.**

Rues du Seyon et de l'Hôpital - NEUCHÂTEL

MAGASIN E. MORTHIER  
**LANGEL**  
SUCC.  
NEUCHÂTEL

La vieille épicerie fondée en 1789  
a gardé la tradition

Installations modernes

Service à domicile

Pour l'extraction et le débitage de troncs d'arbres,  
défrichements, aménagements de terrains, etc.

employez nos explosifs **Cheddite, Telsite**  
**PETITPIERRE & GRISEL, NEUCHÂTEL**

**SI** VOUS DÉSIREZ: DE L'HORLOGERIE, BIJOUTERIE-ORFÈVREURIE  
adressez-vous en toute confiance à **HENRI PAILLARD** NEUCHÂTEL  
RÉPARATIONS • TÉLÉPHONE 5 22 81 SEYON 12

Prix: 80 c. + 3 c. impôt sur le chiffre d'affaires